

Académie royale
des
Sciences coloniales

CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.
Tome II, fasc. 1. (Histoire).

Koninklijke Academie
voor
Koloniale Wetenschappen

KLASSE VOOR MORELE EN
POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.
Boek II, alev. 1. (Geschiedenis).

LES BELGES AU GUATEMALA

(1840-1845)

PAR

Joseph FABRI, S. J.

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Cette nouvelle série constitue la suite
de la collection de *Mémoires in-8°*,
publiée par l'Institut Royal Colonial
Belge de 1929 à 1954.

Deze nieuwe reeks is de voortzetting
der verzameling van de *Verhandelingen
in-8°*, uitgegeven door het Koninklijk
Belgisch Koloniaal Instituut van 1929 tot
1954.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1955

1-116
T. II (1)
Fabri

PRIX : F
PRIJS: F

LES BELGES AU GUATEMALA

(1840-1845)

PAR

Joseph FABRI, S. J.

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES.

LES BELGES
AU GUATEMALA
(1840-1842)

Mémoire présenté à la séance du 21 juin 1954.

LES BELGES AU GUATEMALA

INTRODUCTION

La colonisation, fait humain, a revêtu, au cours du XIX^e siècle et plus spécialement dans sa seconde moitié, des formes si originales qu'elle représentera, nous dit G. HARDY, « aux yeux des historiens de l'avenir, l'événement capital de notre époque » (1).

La course des nations vers une occupation toujours plus large de territoires sans cesse nouveaux (plus grands que les acquisitions du voisin !) va de pair avec une efflorescence, inconnue jusqu'alors, du mouvement missionnaire, tant chez les catholiques que parmi les protestants.

Et le même auteur affirme qu'au cours du siècle dernier, ni le surpeuplement, ni la recherche de débouchés, encore moins le simple appétit d'expansion ou le goût d'aventures, suffit à expliquer « la vigueur et la persévérance du dessein colonisateur ». « En fin de compte, conclut-il, ce qui semble dominer dans les origines de la colonisation contemporaine, ce sont les intentions politiques » (2).

Ce fait, suffisamment établi, n'a pas été sans présenter de graves inconvénients pour l'œuvre des missionnaires. Ceux-ci, sans doute, n'ont été que rarement des découvreurs de nouveaux mondes : accompagnant parfois les chercheurs, ils ont plus souvent suivi les conquérants et profité de leur protection. Ainsi, dans un certain sens,

(1) HARDY, G., La politique coloniale et le partage de la terre aux XIX^e et XX^e siècles, p. 2.

(2) *Ibid.*, pp. 452-3.

ils ont presque toujours représenté un drapeau, tandis qu'ils apportaient la Bonne Nouvelle.

De plus, dans le soin des corps ou pour l'éducation des âmes, ils utilisaient les richesses de la civilisation matérielle et intellectuelle empruntées à la mère-patrie. Écoles, collèges ou universités, à côté des hôpitaux, répandaient un idéal, imprégné sans doute de surnaturel, mais où, facilement, derrière l'écran du progrès, la doctrine du Christ n'apparaissait pas assez aux yeux de ceux qu'il fallait convertir. Obligés enfin d'assurer la relève et l'extension graduelle des œuvres, les missionnaires n'avaient-ils pas avantage à s'adresser d'abord à des compatriotes ?

Le fait missionnaire a donc fatalement été doublé d'un certain nationalisme. Et à une époque où justement les questions de politique marquent d'une empreinte aussi puissante la colonisation, faudrait-il s'étonner de les voir également provoquer un gauchissement des perspectives missionnaires ? « Il était inévitable, écrit encore l'historien déjà cité, que les ordres missionnaires fussent parfois tentés de servir étroitement les intérêts du gouvernement dont leurs membres relevaient en majorité, se fissent à l'occasion les fourriers des nationalismes coloniaux » (1).

Que des prêtres et des religieux se soient laissé entraîner par leur patriotisme, qui le nierait ? Les documents pontificaux eux-mêmes y font des allusions non équivoques.

Mais la tentation n'aurait-elle joué que dans un sens ? L'Église, par faiblesse et au grand scandale de quelques esprits forts, se serait-elle, seule, servie de la politique pour mieux affermir ses intérêts ? Les États n'ont-ils pas cherché, eux aussi, à utiliser l'influence religieuse et plus spécialement celle de l'Église pour arriver plus sûrement à leurs fins ?

(1) *Ibid.*, p. 399.

On rencontre un aspect de cet intéressant problème dans l'histoire religieuse de la première colonie créée par la Belgique indépendante et de ce qu'on peut appeler sa première mission propre ⁽¹⁾.

De nos jours, on sait mieux combien LÉOPOLD I^{er} fut préoccupé, dès son accession au trône, de fournir à sa nouvelle patrie les débouchés nécessaires à son industrie, privée qu'elle était notamment du marché des Indes néerlandaises. Les noms de quelques-uns de ses agents d'exécution, BLONDEEL, 'T KINT DE ROODENBEKE, CLOQUET, ne sont pas inconnus ⁽²⁾.

En 1840, fut créée à Bruxelles une *Société belge de colonisation* notoirement protégée par le Souverain. En 1843, cette Société fondait une *Communauté de l'Union*, à Santo-Tomas de Guatemala, un port ouvert sur l'Océan Atlantique. Trois jésuites furent de la première expédition : obligés d'assurer le service du culte pour les colons européens, ils avaient toute facilité de prospecter, en même temps, les villages indigènes de la région, timides préliminaires à l'établissement d'un centre missionnaire.

Raconter les travaux des prêtres qui accompagnèrent les pionniers de ce premier essai colonial, dire leurs illusions, leurs succès et leurs souffrances, tel a été le but initial de ce livre.

Chemin faisant, une évidence s'est imposée. Pour l'atteindre avec quelque objectivité, il fallait nécessairement exposer jusque dans le détail la création, les développements de la *Compagnie belge de Colonisation* et ceux de la *Communauté de l'Union*, en réduisant à sa juste place, l'action des missionnaires.

(1) DE MOREAU, E., Un siècle de l'Église catholique en Belgique : la Compagnie de Jésus, p. 327. Sans doute, beaucoup de missionnaires belges ont travaillé aux Indes et surtout aux États-Unis, auprès des Peaux-Rouges. Mais il n'y avait pas d'engagement officiel pour l'avenir de continuer à fournir les hommes nécessaires au développement éventuel de l'œuvre.

(2) Cf. LÉCONTE, J. R., Les tentatives d'expansion coloniale sous le règne de Léopold I^{er}, et les renseignements bibliographiques qu'on y trouve.

Ainsi conçue, la rédaction de cette histoire présentait d'énormes difficultés. Elles auraient été insurmontables, sans l'aide et les patients conseils de personnes amies.

En effet, les acteurs de cette première colonisation belge, au Guatemala, se déplaçaient parallèlement en Belgique et en Amérique centrale, à la poursuite de buts parfois divergents, sinon totalement opposés. En particulier, les jésuites, ces aumôniers de la Communauté que, dès le début, on appela des « missionnaires », poussés par le zèle apostolique, se trouvèrent tirillés en trois sens différents : la « cure des âmes » à Santo-Tomas, la création d'un collège dans la capitale guatémaliennne et la conversion, insensiblement amorcée, des Caraïbes sur la côte atlantique.

Mesurer une exacte lumière aux divers tableaux d'un théâtre à scène multiple pour les éclairer les uns par les autres, les réduire en une harmonieuse synthèse, tel était le travail qui s'imposait. Dans quelle mesure l'a-t-on réussi ? Au lecteur à en juger ; à lui encore d'admettre ou d'improver les quelques conclusions auxquelles on a cru pouvoir donner corps dans ce récit.

Des coloniaux auxquels les résultats de ces recherches avaient été communiqués, ont reconnu, dans les tableaux esquissés, bien des situations vécues en terre d'Afrique.

De cette constatation surgit un problème : existerait-il un type constant du colonial belge, créé fort vite après 1830 ?

LÉOPOLD I^{er}, a affirmé JUSTE, « regretta longtemps... l'insuccès de la tentative qu'on avait faite ». « L'Amérique centrale, écrivait le Roi, en 1851, est devenue fort importante : elle a de l'avenir, et il est inconcevable comment en Belgique on ne lui accorde pas plus d'intérêt » (1). L'indolente attitude de son peuple devait, en peu d'années, amener le Souverain à la conclusion que

(1) JUSTE, T., Léopold I^{er}, p. 105 : la lettre de LÉOPOLD I^{er}, 7 août 1851.

chez nos compatriotes, « il ne découvrait guère de dispositions marquées pour la colonisation » (1).

Le type colonial belge, s'il existe, l'avait donc déçu. Mais LÉOPOLD II, qui s'était vivement intéressé aux événements qu'on va décrire, eut l'audace de reprendre, avec des Belges, les rêves paternels. Et, nouveau problème, tout en s'appuyant sur des collaborateurs de choix, il cherche positivement à se faire aider par des missionnaires.

Or, un visiteur de Santo-Tomas, au temps des plus mauvais jours de la colonie, avait laissé sous-entendre que si la *Communauté de l'Union* était vouée à la mort, c'est qu'elle se présentait comme un essai de communisme patronné par les jésuites, épris du souvenir de ce que leur « Compagnie » avait réalisé autrefois au Paraguay (2).

Ce jugement fut accueilli avec sympathie par le public de l'époque. Quelques articles l'ont repris sans sourciller ; l'intrusion du spirituel dans le temporel avait porté des fruits tels qu'on devait les attendre. Récemment encore, un journaliste qu'on n'accusera pas de partialité, parlait de ces jésuites belges « qui avaient pris avec la direction spirituelle de la Colonie, une influence considérable sur son administration civile qui était ainsi nettement confessionnelle » (3).

LÉOPOLD II aurait-il été aveugle à ce point sur les intrigues possibles de l'Église et la ruine des entreprises où elle dominerait fatalement ?... En 1876 et en 1887, il sollicitait le concours des religieux pour son Congo et plus précisément, celui des jésuites ! Devant leurs refus répétés, le Souverain de l'État indépendant n'hésitait pas à recourir personnellement à LÉON XIII pour

(1) CROCKAERT, P., Brialmont, p. 145.

(2) M. A. ms du Colombier, p. 57.

(3) PETITJEAN, O., La Belgique au Nicaragua, Voyez aussi l'article de DEFAYS, F., cité dans la Bibliographie.

leur forcer en quelque sorte la main ⁽¹⁾. D'ailleurs, lorsqu'en 1860, encore duc de Brabant, le futur fondateur du Congo avait énuméré devant le Sénat les motifs de l'échec de Santo-Tomas, il n'y avait fait aucune allusion aux missionnaires et à leur action néfaste ⁽²⁾.

Peut-être avait-il découvert, en étudiant les documents dont cette histoire est faite, cette vérité dont sa prudence semble s'être pénétrée : l'Église n'est un ferment de civilisation que dans la mesure où, libre de toute intrusion d'intérêts temporels, elle reste fidèle à sa mission surnaturelle.

Il serait intéressant d'avoir quelque certitude sur cet aspect de l'évolution dans la pensée léopoldienne.

Pour donner quelque autorité à ces conclusions, nous avons été obligé de remuer bon nombre de vieux papiers.

Alors que le sujet se prêtait à l'étude d'une période beaucoup plus longue, nous nous sommes délibérément limité aux années 1840 à 1845, date à laquelle l'affaire de Santo-Tomas se résorbe dans un triple échec et où une société originellement privée, passe, sans grande transition, sous un contrôle plus direct de l'État. En outre, comme on le verra, presque tous les acteurs qui, entre ces années, y avaient tenu un rôle important, disparaissent de la scène, laissant la place, somme toute, à une nouvelle histoire.

* * *

En terminant, ce nous est un plaisir de remercier les Conservateurs des différents fonds d'Archives que nous

(1) DE MOREAU, E., *o. c.*, p. 408 : deux tentatives vaines auprès des Scheutistes et des Jésuites. Cf. PONCELET, *La Compagnie de Jésus en Belgique*, p. 205.

(2) Discours du 17 février. Il y parlait d'une colonie « mal conçue, mal dirigée, mal placée ». « Le principe vivifiant de toute colonisation, ajoutait-il, la liberté et la propriété individuelle, avait été méconnu... La chance très commune dans les pays étrangers à l'art de coloniser (avait) par une déplorable fatalité (fait se succéder) à la tête de l'entreprise des directeurs au-dessous de leur mission ». On le verra. Cf. MAROY, *La colonie belge de Santo-Thomas (sic)*, p. 198.

avons dû consulter : leur bienveillance n'a eu d'égale que leur science.

A M. A. SOHIER, procureur général honoraire au Congo belge, membre du Conseil colonial, autant qu'à M. J. STENGERS, professeur à l'U. L. B., tous deux membres de l'Académie royale des Sciences coloniales, nous voulons exprimer ici notre particulière gratitude pour la bienveillante sympathie avec laquelle ils ont patronné notre étude, en nous aidant de leur expérience.

Nous tenons plus spécialement à marquer notre reconnaissance à ces quelques discrets amis qui nous ont encouragé de leurs judicieuses remarques ; nous citerons cependant M. A. DUCHESNE, conservateur-adjoint du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire qui n'a épargné ni son temps ni sa peine pour que notre travail parvienne à maturité.

Bruxelles, Liège, Verviers, 1948-1954.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES MANUSCRITES.

I. *Archives du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire.* (Cinquantenaire, à Bruxelles).

Dossiers personnels : DE PUYDT,
CARRETTE,
PHILIPPOT,
GUILLAUMOT,
MALHERBE,
BOUILLARD, etc., etc.

Copie des Mémoires VILLERS-GRANDCHAMPS et d'OSCAR DU COLMBIER.

Dossier de Santo-Tomas : Miliciens...

II. *Archives du Ministère des Affaires étrangères.*

2027. — Colonisations de Santo-Tomas (1831 et sq.) ;

3586. — Banque Anglo-Belge ;

3872. — Banque des Flandres ;

2235-3. — Lignes de navigation à voile : Anvers-Santo-Tomas.

Documents personnels : 'T KINT DE ROODENBEKE,
CLOQUET.

(N. B. Depuis le début de nos recherches, un travail de classification a été opéré, intégrant au dossier 2027 tous les documents y afférents).

Leçons de LAMBERMONT au prince Albert.

Correspondances politiques : consulats, t. 2, 1841-1850 (Guatemala).

III. *Archives de la Compagnie de Jésus.* (Fonds de la Province belge S. J. conservés au Gésu, Bruxelles, chaussée de Haecht, 8).

Lettres du T. R. P. ROTHAN, Général de la C. de J.

— du R. P. FRANCKEVILLE, Provincial ;

— des PP. WALLE, GENON (dont 4 copies), MUNOZ ;

— de MM. le comte DE HOMPESCH, OBERT, 'T KINT DE ROODENBEKE ;

— du Président PAËZ, du ministre AYCINENA ;

— du major GUILLAUMOT, du capitaine PHILIPPOT ; etc.

- Projets de contrat et contrats passés entre la C. de J. et la Direction (février-mars 1843 ; novembre 1844) ;
 18 documents authentiques : pouvoirs du P. WALLE, instructions officielles et secrètes pour l'ingénieur SIMONS, M. 'T KINT DE ROODENBEKE, etc., avec copies (mars 1843) ;
 Rédaction latine, P. VICTOR DE BUCK, Bollandiste, sur la Mission du Guatemala. Texte et copie partielle avec complément de la main du P. WALLE ;
 Notice sur la Mission de Santo-Tomas, P. GENON (septembre 1844) ;
 Coup d'œil sur la Mission de Santo-Tomas, par le même (mai 1844) ;
 Notice sur les événements d'avril, par le même (mai 1844) ;
 Liste des passagers du *Théodore* et ordres du jour du capitaine PHILIPPOT.

IV. Archives générales du Royaume.

Archives du Ministère des Finances, n. 314 et 315.

V. Archives du Ministère des Colonies.

Mémoires de la comtesse DE HOMPESCH : « Mon serment près du lit de souffrance de mon mari ».

B. PUBLICATIONS DE LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION.

- Mémoire sur le Guatemala et la colonisation du département de Vera-Paz (Amérique du centre), VII et 158 pp. Bruxelles, Le signe et C^{ie}, 1840.
 Opinions de divers auteurs. Bruxelles, Lesigne, 1841.
 OBERT : Lettre à M. le Ministre de l'Intérieur, VIII pp. (14 oct. 1840).
 Charte de concession du territoire de Vera-Paz, accordée par le Gouvernement du Guatemala à la Compagnie commerciale et agricole des côtes orientales de l'Amérique centrale (22 août 1834). (Cf. Pasiomie, 1841, p. 934).
 Confirmation de la Charte de Vera-Paz (20 décembre 1838).
 Charte de concession du Territoire de Santo-Tomas (15 octobre 1838), 34 pp.
 Carte générale de l'Amérique centrale ; carte du district de Vera-Paz.
 Gravures (4) représentant les ecclésiastiques.
 Gravures diverses représentant la colonie de Santo-Tomas.
 Contrat intervenu entre les directeurs de la Société anglaise d'une part, MM. OBERT et VAN DER HECHT d'autre part, en date du 30 janvier 1841. (Cf. Pasiomie, *ibid.*).
 Compagnie belge de colonisation. Bruxelles, Lesigne, 1842 (V et 19 pp.).
 Statuts de la Compagnie belge de Colonisation. (Cf. Pasiomie, *ibid.*).

- Constitution de la société par acte du notaire EVENEPOEL, 18 septembre 1841. (Cf. Pasinomie, *ibid.*).
- Conditions pour la vente des terrains et règlement organique du travail, 23 septembre 1841. (Cf. Pasinomie, *ibid.*).
- Règlement du 26 novembre 1842 (2 p.).
- Compagnie belge de colonisation, fondée sous le patronage du Roi. Communauté de l'Union. Bruxelles, Lesigne, 23 p., s. d.
- Arrêté royal du 7 octobre 1841, autorisant la société anonyme dite *Compagnie de Colonisation*.
- Modifications apportées aux statuts par acte du notaire EVENEPOEL en date du 13 octobre 1842 et arrêté royal du 25 octobre 1842 approuvant ces modifications (cf. Pasinomie, 1842).
- Compagnie belge de colonisation. Collection de tous les documents relatifs au Guatemala. Bruxelles, Lesigne 1842 (203 p. et 2 cartes). — Ce volume contient en outre les rapports de la Commission d'exploration avec les instructions préliminaires ; rapports de DE PUYDT, DECHANGE, PETIT, 'T KINT DE ROODENBEKE, Rapport de DE BINCKUM. (Cf. *Moniteur belge*, 7, 8, 9, 10 octobre 1842).
- Amérique centrale, Compagnie belge de Colonisation, etc... avec un tableau chronologique des principales dates de la vie de la Compagnie. Reprend tous les documents cités ici. Y ajoute : un questionnaire sur l'utilité de la Colonisation suivi de réponses à toutes les objections.
- Documents relatifs à la Compagnie belge de Colonisation, tirés de la presse belge et française. Paris, Rignoux, 1844.
- Compagnie belge de Colonisation. Assemblée du 6 février 1844 et arrêté royal du 29 mars 1844.
- N. B. La publication de ces pièces a été réalisée souvent sous divers formats, sans nom d'imprimeur, ni date. La Compagnie semble n'avoir reculé devant aucun frais de propagande publicitaire.

C. OUVRAGES CONSULTÉS.

- Annales Parlementaires belges* : Chambre et Sénat.
- Annuaire industriel et administratif de Belgique* (Bruxelles, Van der Maele, 1832).
- BARBAGELATA, E., Histoire de l'Amérique espagnole (Paris, Colin, 1936).
- BERTRAND, J. L., Histoire de l'Amérique espagnole (Paris, Spes, 1928).
- Biographie nationale de Belgique*.
- BROUEZ, L., Relation d'un voyage et séjour à Santo-Tomas, 1846.
- CHLEPNER, B. S., Le marché financier belge depuis cent ans (Bruxelles, Falk, 1930).
- CLOQUET, M., Rapport sur la situation de la colonie de S. T. en 1843 (Bruxelles, 1844).
- CROKAERT, P., Brialmont (Bruxelles, Dewit, 1928).

- CUVELIER, J., Gachard et la colonie belge du Guatemala (*Mélanges Kurth*, 1908).
- DEFAYS, F., Essai sur la colonisation belge au XIX^e siècle (*Revue de l'Univers. libre de Bruxelles*, 1898, 1899).
- DUCHESNE, A., A la recherche d'une colonie belge; le consul Blondeel en Abyssinie (1840-42), (*Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge, Coll. in-8°*, T. XXX, série hist., 1953).
- FROCHISSE, J. M. (S. J.), La Belgique et la Chine (Bruxelles, Édit. universelle, 1936).
- GERS, J., Santo-Tomas de Guatemala, première colonie belge (*La revue coloniale belge*, II, n° 30, 1947).
- GUILLAUMOT, Affaire de Santo-Tomas de Guatemala. Mémoire justificatif, I^{re} et II^e parties.
— Le major Guillaumot et l'opinion publique (Bruxelles, Hayez, 1845).
- HARDY, G., La politique coloniale et le partage de la terre aux XIX^e et XX^e siècles (Paris, Albin, 1937).
- HALLOIS, R., Le Guatemala et les intérêts belges (*L'expansion belge*, 1909).
- HAULLEVILLE, A. (DE), Les aptitudes colonisatrices des Belges et la question coloniale en Belgique (Bruxelles, Lebègue, 1898).
— Histoire de la Belgique contemporaine (1830-1914), 3 vol. (Bruxelles, Dewit, 1929).
- HOMPESCH, Th. (comte DE), Mémoire sur l'origine, la situation et l'avenir de la Compagnie belge de colonisation (Bruxelles, Stapleaux, 1843).
— Mémoire à consulter et pièces à l'appui pour servir au procès de M. le comte de Hompesch contre l'État belge, relatif à la colonisation de Santo-Tomas (Bruxelles, Deltombe, 1847).
- HYMANS, L., Histoire populaire du règne de Léopold I^{er} (Bruxelles, Office de publicité, 1865).
- JUSTE, Th., Léopold I^{er} (Bruxelles, Muquardt, 1868).
- KAUCH, P., La Banque nationale de Belgique (Bruxelles, 1950).
- LEBON, E., Quelques mots sur la Compagnie de Colonisation, 1846.
- LECONTE, L., A propos d'une médaille d'or unique: les pontonniers d'artillerie (*Le carnet de la Fourragère*, Bruxelles, juin 1947).
— Les ancêtres de notre force navale (Bruxelles, Ministère de la Défense nationale, 1952).
- LECONTE, J. R., La formation historique de l'Armée belge (1830-53), (Bruxelles, Éditions Universitaires, 1949).
— Les tentatives d'expansion coloniale sous le règne de Léopold I^{er} (Anvers, Zaire, 1946).
- LEYSBETH, N., Colonisation belge au Guatemala (Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, 1938).
- MARROY, C., La colonie belge de Santo-Tomas de Guatemala (*Bulletin d'Études et d'Informations de l'École Supérieure de Commerce S.-Ignace*, Anvers, 15 février 1926, pp. 159-209).
Mémoire en cause des porteurs de lots de la Compagnie de colonisation

contre les Membres du Conseil d'Administration de la Compagnie (Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1847).

Moniteur belge.

MOREAU, E., (DE) S. J., La Compagnie de Jésus — dans « Un siècle de l'Église catholique » (2 vol.), (Bruxelles, Vromant, 1930).

PETITJEAN, O., La Belgique au Nicaragua (*Revue Générale*, 15 nov. 1924). Relation et impressions de voyage et séjour d'un colon revenu de Santo-Tomas (F. A. C. V. H.), (Anvers, Jouan, 1844).

Santo-Tomas. Affaire Guillaumot. Les colons signataires du Mémoire adressé au Gouvernement, aux Chambres et à la Nation, le 15 novembre 1844 (Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1845).

SARRUT, Quelques mots sur la Compagnie de colonisation. Avis aux porteurs de lots (Bruxelles, Stingeneyer, 1845).

SINKEL, E., Ma vie de marin (Bruxelles, Alliance typographique, 1872).

SORRE, M., Mexique, Amérique centrale (*Vidal de la Blache et Gallois*, Géographie Universelle. Paris, Colin, 1928).

THOMPSON, A., A official sist to Guatemala from Mexico (London, Murray, 1829).

VANDERKINDERE, L., L'Université libre de Bruxelles.

La verdad sobre los Jesuitas por unos amantes de la Religion, de la Civilisacion y de la Patria (Guatemala, Imprensa de la Aurora, 1845).

SIGLES UTILISÉS

- A. E. Archives du Ministère des Affaires étrangères.
- M. A. Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.
- S. J. Archives de la Compagnie de Jésus.
- A. M. C. Archives du Ministère des Colonies.
- A. G. R. Archives générales du Royaume.

Le District de S^t Thomas a été concédé à perpétuité à la compagnie belge de colonisation par acte de l'assemblée constituante du Guatemala en date du 4 Mai 1843.

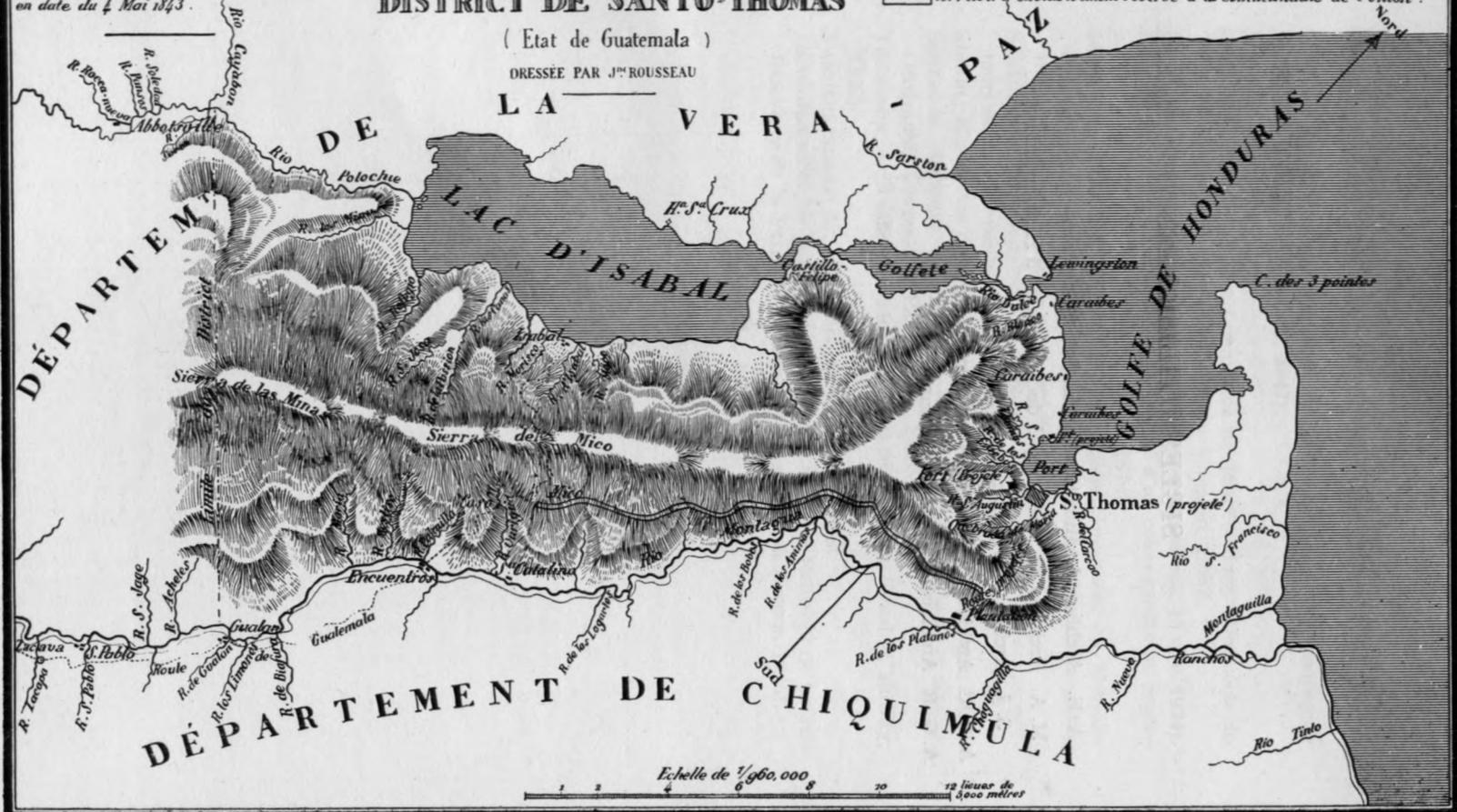
CARTE
DU
DISTRICT DE SANTO-THOMAS

(Etat de Guatemala)

DRESSÉE PAR J^m ROUSSEAU

 Territoire où seront donnés les 20 hectares aux porteurs de litres de propriété

 Territoire exclusivement réservé à la communauté de l'Union.



Carte du district de Santo-Thomas (dressée par J. ROUSSEAU).

(Cliché obligeamment prêté par le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles).

CHAPITRE I

LE GUATEMALA ET LA *COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION*

I. Guatemala 1840.

La République guatémaliennne (ou guatémaltèque) vieille d'un peu plus d'un siècle, nourrit près de deux millions d'habitants sur un territoire d'environ 110.000 kilomètres carrés.

Conquise par les Espagnols dès le début du XVII^e siècle, cette région fort accidentée, de caractère presque exclusivement agricole dans ses parties exploitables, devint « la plus vieille et la plus pacifique des capitaineries d'Amérique », avant de s'organiser lentement en vue de l'Indépendance.

Le climat, la richesse du sol, les luttes qu'il fallut soutenir contre les flibustiers, et, plus tard, contre les envahisseurs anglais, favorisèrent le mélange des races et la création d'une population où, à côté de l'élément blanc (10 %) et des autochtones indiens (35 %) dominent manifestement les métis.

Par un phénomène curieux, que de plus autorisés expliqueront, alors que le pays possède des débouchés sur les deux océans, toute sa faculté d'exportation s'est concentrée non du côté donnant sur les centres de vieille civilisation : l'Europe et l'Ancien Monde, mais sur le rivage occidental.

« La sortie s'est longtemps faite exclusivement par les ports du Pacifique : Champerico, Ocos, San-José. Ceux du Golfe : Puerto-Barrios, Livingston, naguère ports d'importation, participent au mouvement depuis le progrès de la banane... » (1).

Longtemps d'ailleurs les ports de l'Atlantique s'étaient disputés cette activité commerciale tronquée. En 1604, après l'abandon de Puerto-Caballos, les Espagnols avaient fondé Santo-Tomas, lui-même délaissé rapidement pour un établissement nouveau, à l'entrée du lac d'Yzabal, que les colons fortifièrent.

Malgré ces travaux, en 1808, on reportait l'activité commerciale vers le fond du lac, dans la bourgade d'Yzabal même d'où s'amorçait une piste pour muletiers en direction de la Motagua ; par la Sierra del Mico, elle gagnait la capitale. Plus tard encore, la primauté repassera à Livingston, au débouché du Rio-Dulce.

On en conclura facilement qu'au début du XIX^e siècle, les relations commerciales entre la côte Atlantique et le reste du pays étaient réduites. L'État cependant s'était rendu compte de l'avantage qu'il y aurait à améliorer ou mieux, à créer des voies de communication. Les rapports des voyageurs avaient si souvent vanté la situation privilégiée de Santo-Tomas : un port unique au monde ! Plusieurs personnalités s'étaient posé la question : pourquoi le Guatemala ne profiterait-il pas mieux du trésor qui lui était échu ?

Regret d'un passé déjà glorieux ou conviction scientifiquement établie ? Un fait est certain : vers les années 1830, on cherchait à le faire exploiter en aménageant la base elle-même et en promouvant les travaux capables de lui donner des accès faciles vers l'intérieur des terres.

Deux citoyens : GALINDO et MOSCOSO, aux environs

(1) SORRE, M., Mexique, Amérique centrale, dans : VIDAL DE LA BLACHE et GALLOIS, Géographie Universelle (Paris, Colin, 1928, p. 112).

de 1838, s'étaient engagés à ouvrir une route entre le port et la Motagua. Des plans avaient été établis qui ne furent pas réalisés.

On peut croire que la méconnaissance des conditions climatiques et l'ignorance d'une hygiène préventive n'avaient pas été sans accentuer les tâtonnements, lors des premiers essais de colonisation. Les pluies fréquentes et diluviennes, succédant à des chaleurs torrides, rendent ces terres basses extrêmement inhospitalières ; les moustiques abondent dans ces parages marécageux et y propagent des fièvres malignes.

A ces maux et à ces difficultés venaient s'ajouter les embarras sans nombre, provoqués par une instabilité politique, déroutante pour le spectateur européen.

En 1821, lors de l'entrée d'ITURBIDE à Mexico, les États de l'Amérique centrale avaient cru entendre sonner l'heure d'une indépendance nouvelle. Négociations et guerre avaient abouti, en 1823, à la création des Provinces-Unies de l'Amérique centrale, alliant au Guatemala, le Nicaragua, San-Salvador, le Honduras et Costa-Rica. L'esprit en était le libéralisme dont une des victoires avait été l'abolition, d'un trait de plume, de l'esclavage.

Mais les articles de la Constitution fédérale, élaborée en 1824, donnant à chacune des nations le droit de posséder son Congrès, n'étaient que l'expression cachée d'un particularisme invétéré et jaloux. Il y eut dès l'abord, des batailles en règle pour savoir qui, parmi ces nations « unies » jouirait de la préséance. En fin de compte, les seuls chefs respectés furent ceux qui s'étaient imposés par la violence.

FRANCISCO MOZARAN, un Hondurien, parvint à maintenir l'unité tant bien que mal jusqu'en 1839. Mais déjà Rafaël CARRERA, un barbare caudillo, avait fait son entrée au Guatemala. Indien pur sang, illettré se promenant en caleçon et chemise avec, au cou, force mé-

dailles et scapulaires, il s'était avancé au cri de « Vive la religion, mort aux étrangers ! » (1).

Fallait-il y voir une sérieuse réaction contre les menées anti-cléricales qui avaient naguère chassé dominicains et franciscains, interdit les processions, essayé de rendre impossible l'existence des religieux ? Il est bien difficile de le dire tant le nouveau chef de l'État s'est montré versatile dans ses opinions. Élu Président après les événements de 1839 et la dissolution, prononcée le 19 mars, de l'Union fédérale, CARRERA eut à se défendre, en 1842, contre une dernière tentative de MOZARAN exilé.

Après un vain essai dans le Nicaragua, le vieux général avait espéré rencontrer plus de sympathie dans le San-Salvador ou au Guatemala. Débarqué le 17 février au port de « la Union », il s'était porté vers la ville de Guatemala, éloignée de soixante kilomètres. Mais les mesures énergiques prises grâce aux subsides en hommes et en argent qui furent votés, prouvèrent à l'ancien président qu'on ne voulait plus de lui.

CARRERA, encouragé par ce succès personnel, accepta de rester chef d'État, sans occuper la présidence du Gouvernement. Fort sagement, il abandonnait ce poste à de plus capables, quitte à imposer ses volontés nouvelles quand bon lui semblerait.

On comprend que, dans ces conjonctures, bien peu d'esprits se soient donné la peine de réfléchir aux moyens d'améliorer l'économie du pays, en songeant entre autres, à la mise en valeur des richesses éparses au fond du golfe d'Amatique, « la seule fenêtre du Guatemala sur l'Atlantique » (2). Le Gouvernement se montrerait content de pouvoir céder, même gratuitement, l'exploit-

(1) Les documents d'Archives cités permettraient de composer une histoire interne du Guatemala, vue par les Belges. Elle serait fort intéressante. Nos compatriotes qui vécurent dans l'entourage même du dit *caudillo* ont porté sur lui des jugements contradictoires. L'accord ne se fait que sur sa versatilité.

(2) SORRE, M., *l. c.*, p. 104.

tation des énormes richesses de ces rivages, propres à toutes les cultures équatoriales et tropicales, de ces forêts immenses, aux essences les plus riches et les plus variées. La luxuriance de ces régions n'était-elle pas contrebalancée par un climat énervant où les fièvres sévissaient, où « la vie exubérante impose des limites à l'activité humaine ».

II. Une société anglaise.

Or, en 1834, une société anglaise, indépendante du gouvernement britannique, la *Compagnie commerciale et agricole des côtes orientales de l'Amérique centrale*, était venue présenter ses bons offices.

Par acte officiel, le Guatemala lui avait cédé, en vue d'une exploitation progressive, les territoires de la Vera-Paz. La Compagnie s'engageait à introduire, en dix ans, mille familles d'émigrants anglais, allemands, grecs ou turcs, peu important ! Il était entendu que tous les immigrants perdraient *automatiquement* leur nationalité pour devenir sujets guatemaltèques, libres civilement en matière religieuse. Ils jouiraient dès lors de tous les droits des citoyens et de la protection du gouvernement ⁽¹⁾.

La première charte de cession (ou mieux de concession) du territoire de la Vera-Paz fut signée le 6 août 1834. Elle conférait à la *Compagnie des côtes orientales...* « le droit de possession absolue de toutes les terres non-occupées ainsi que le libre usage des montagnes, forêts, ravins, etc... » Nulle condition pécuniaire n'intervenait ; bien mieux, les colons étaient exempts, vingt ans durant, de toute espèce de taxes et contributions. Ce qui ne constituait pas un avantage exorbitant, puisque le Guate-

(1) Cependant, un quart de l'apport humain devait être portugais, espagnol (du continent, des îles ou d'outre-mer), allemand ou maltais. Pour ces détails et ceux qui suivent, voir les documents imprimés dans toutes les publications de la Compagnie en 1840-41-42.

mala dès 1827, avait reconnu ce droit à tout futur colon. Le seul article de l'acte qui eût fait allusion à un paiement, stipulait que les terres non-occupées au bout de vingt ans redeviendraient propriété de l'État. La société jouirait pourtant d'une prolongation éventuelle de son droit d'occupation sur les terres en friche moyennant une redevance de deux dollars pour 125 acres — ou un *caballeria* — « jusqu'à ce que les dites terres soient en-closes ou cultivées ».

Sans être modifiée dans ses dispositions fondamentales, cette charte primitive fut complétée par des actes officiels et ratifiée par l'Assemblée législative sous les signes de « Dieu, Union et Liberté ».

Et la Compagnie s'était mise en campagne pour trouver, de par le monde, des familles de colons bénévoles. Sans énorme succès, semble-t-il ! Car, le 5 novembre 1836, le gouvernement guatémalien accordait un premier sursis d'un an pour l'introduction des cent premières familles. Le 17 juillet de l'année suivante, nouvelle prolongation. En 1838, arguant des conditions défavorables autant qu'imprévisibles auxquelles elle avait dû faire face, la Compagnie mettait le gouvernement quasi en demeure de lui accorder des latitudes plus grandes encore.

Un décret du chef d'État, en date du 8 novembre 1838, reportait au 14 août 1842 la date ultime pour l'introduction de la deuxième centaine de familles et au 14 août 1848, celle de l'établissement des huit cents dernières familles. Une condition avait été ajoutée à celles du premier contrat : un pont de chaînes de fer serait établi sur la rivière Rio Grande, aux frais de la Compagnie. Celle-ci en garderait la propriété avec le droit d'en percevoir les péages dont le taux devait être fixé.

Non contente de ces concessions, l'insatiable Compagnie se faisait encore accorder le 15 octobre 1838, aux mêmes conditions, les territoires de Santo-Tomas : une

bagatelle de 8.000 *caballerias* de terres non-défrichées sur lesquelles on s'obligeait à bâtir un port. Ici encore mille familles devaient être introduites en vingt ans...

Dans ces pièces officielles, libre carrière avait été donnée à la fantaisie et à l'imagination. La ville projetée avec son port serait une cité moderne.

« La Compagnie, précisait le contrat, prendra dans l'établissement de ses plans, à fournir avant une année, toutes les mesures nécessaires pour assurer une architecture uniforme dans la construction des maisons et des édifices publics ; elle veillera aussi à ce que la population ait des logements le plus promptement possible. Les rues doivent être droites, et recoupées à angle droit ; elles doivent être larges et il sera laissé un espace suffisant pour la construction de « squares ».

Ce qu'on traduisait obligeamment par places carrées.

Malgré cet urbanisme légèrement tracassier, rien n'avait été négligé dans la nouvelle concession pour favoriser les preneurs à bail... La Compagnie anglaise se voyait octroyer la propriété de toutes les mines qu'on pourrait y découvrir, de tous les péages à percevoir pour la navigation sur les eaux extérieures. En un mot, toute la richesse du pays et toute son administration seraient aux mains des colons.

Et pourquoi se limiter ? Un an après, le 21 octobre 1839, RIVERA PAZ, le chef du gouvernement, prenant en considération le mémoire que lui avaient présenté plusieurs négociants de la ville de Londres, les autorisait à créer une banque au Guatemala, avec faculté d'établir des succursales ou agences partout où le conseil d'administration, mi-anglais, mi-guatémaltèque, le jugerait convenable ; elle avait droit d'émission et ferait circuler des coupures de 5 dollars et plus.

Tous ces avantages qu'on supposerait volontiers être la récompense de services signalés, rendus à l'État, n'empêchaient pas la colonie d'en être restée au stade d'une médiocrité révoltante. Un des pionniers, M. AB-

BOTT, y avait créé une bourgade qu'il avait pompeusement intitulée « Abbottsville », à quelques lieues en amont de l'embouchure du Polochic, au fond du lac d'Yzabal. Le site en était pittoresque et agréable avec de merveilleuses perspectives que les coupes de bois pouvaient encore élargir. Mais le village était, suivant un témoin, « une pauvre agglomération de trente-cinq à quarante masures en planches et en perches de palmier, suivant la mode du pays. Plusieurs de ces habitations étaient désertes et, malgré la fertilité extraordinaire du sol, la colonie restait peu florissante à cause du choix des colons qu'on y avait placés » (1).

C'est qu'au lieu d'avoir fait appel à des ménages de cultivateurs laborieux, aux fortes traditions, et à quelques artisans adroits et travailleurs, on avait accueilli des fainéants, ramassés dans les rues de Londres ou des femmes perdues de mœurs, quelques-unes même sortant des prisons d'où elles n'avaient été libérées qu'à la condition d'émigrer...

III. Vers une succursale belge.

Dans les années 1840 et 1841, on distribua à Bruxelles un mémoire imprimé, illustré de plans et de gravures, bourré d'une documentation étalée « avec un peu de confusion peut-être ». Il cherchait à donner une idée des richesses, restées à l'abandon dans la Vera-Paz et que des mains providentielles mettaient à la disposition de qui voudrait. Le Guatemala y prenait figure de Paradis terrestre, sous les témoignages singulièrement concordants de HUMBOLDT, dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, de THOMPSON, explorateur officiel du gouvernement britannique et de HAEFKENS, consul gé-

(1) Rapport de BINCKUM, p. 7. Notons que l'auteur devait montrer les choses sous un jour plutôt favorable. Il y avait intérêt.

néral des Pays-Bas pour les pays de l'Amérique centrale (1).

A ces témoignages de poids, on avait joint les humbles affirmations de travailleurs allemands, appelant leurs concitoyens et leurs parents à venir partager le bonheur vécu dans une terre promise.

A l'usage des esprits moins cultivés, on résuma le mémoire en un papillon de quatre pages ; il annonçait que le Guatemala, après une période difficile, venait de se lancer résolument dans la voie de la paix. Cette république se faisait accueillante à toutes les misères.

« Parmi les nombreux devoirs du gouvernement lui-même, y disait un extrait du rapport de DON MARIANO RIVERA-PAZ à l'Assemblée constituante guatémaliennne, l'un de ceux qu'il n'a jamais perdu de vue est la protection spéciale qu'il doit accorder aux étrangers qui viennent s'établir dans le pays... ».

De cette libérale hospitalité, l'Angleterre avait déjà largement profité. L'Angleterre ! Modèle d'intelligence et d'audace colonisatrice. La jeune Belgique n'avait-elle pas tout intérêt à se mettre dans son sillage ? Et le manifeste publicitaire pour une colonisation de la Vera-Paz se terminait sur cette phrase engageante :

« S'associer dès aujourd'hui à cette prospérité future serait donner une nouvelle preuve du bon sens et de la perspicacité du peuple belge ».

Quelle confiance pouvait-on accorder à ces brochures ? Quels en étaient les auteurs ?

Le 24 juillet 1840, un certain M. OBERT s'était adressé à LIEDTS, le ministre de l'Intérieur (2). Pour ce

(1) Cf. la Bibliographie. Ces documents, comme le rapport dont on vient de parler, ont été imprimés plusieurs fois, sans guère de changements, de 1840 à 1845, en Belgique et en France. Que d'argent dépensé en publicité ! Ils forment le dossier n° 315 dans A. G. R.

(2) Henri-Charles OBERT habitait 4, rue du Nord, à Bruxelles. Il est sans doute le « Obert et Cie, fabricant d'impressions de foulards des Indes et magasin

dernier, l'homme n'était pas un inconnu non plus que celui au nom de qui il se présentait : William CAMPBELLE-GILLAN, le concessionnaire anglais de la Vera-Paz, l'auteur finalement responsable des mirifiques promesses faites aux Belges dans les feuilles de propagande.

Depuis 1838, en effet, ces deux hommes qui semblaient s'appuyer sur la faveur royale, avaient tenté d'obtenir du gouvernement l'autorisation de fonder une banque : l'Anglo-Belge. Du côté anglais, les mesures avaient été soigneusement prises : des capitaux étaient assurés, sinon souscrits. Mais en Belgique, on s'était heurté à de fortes résistances que justifiaient les difficultés financières et bancaires de l'époque, jointes à la peur d'une emprise toujours plus forte de l'Angleterre sur notre marché financier.

Malgré tous leurs efforts et les influences qu'ils firent jouer, les deux hommes ne réussirent pas à faire agréer leur point de vue avant 1841 ⁽¹⁾.

Mais LIEDTS n'était pas convaincu. Il fallut attendre encore quelques mois avant que ne fût créée pour les

de mérinos français » (Annuaire ind. et adm. de la Belgique, Van der Maelen, Brux. 1832) et l'« *industriel et directeur de la Société anglo-belge, rue des Fabriques, 10* » de l'Indicateur belge de 1840. OBERT serait originaire de Cateau-Cambrésis. En 1841, d'après une lettre (A. E. 2027, 11 juin 1841), il habitait 152, chaussée d'Etterbeek.

Son seul titre en matière coloniale est une brochure, qui est restée introuvable, éditée en collaboration avec J. CARLES, sur les essais communautaires dans le nord de l'Afrique française : « Aperçu général sur la Colonisation de l'Algérie, pour servir de base à l'organisation du travail ».

OBERT disparaît après janvier 1845, sans laisser de trace. Le dernier jugement que porte à son endroit un des hommes qui eurent à enquêter sur la Communauté de l'Union de la Compagnie belge de colonisation, se résume en un mot : « un agioteur » (Rapport secret au Ministre A. E. 2027, 7 nov. 1844).

⁽¹⁾ Voir A. E. 3586 : Banque Anglo-Belge et A. E. 3872 : Banque des Flandres. Dans ce dossier se trouve l'état des finances de Santo-Tomas et de la Compagnie Belge de Colonisation.

L'avenir devait donner raison d'une certaine façon à OBERT. Lors de la fondation de la Banque Nationale, en 1850, on a pu affirmer que « les capitalistes étrangers chercheraient naturellement après un premier versement peu considérable, à réaliser un bénéfice et à se retirer... *comme cela a été le cas pour la Banque de Flandre* ». (KAUCH, *o. c.*, p. 30 et note 41).

provinces occidentales du pays, la *Banque des Flandres*. Elle avait, à l'égal de la *Société Générale*, le droit d'émettre des billets.

Celle-ci ne faisait donc que reprendre, sous une dénomination moins effarouchante, le projet primitif.

Dans sa lettre de juillet, OBERT avait vanté « les immenses avantages commerciaux et agricoles des côtes orientales de l'Amérique centrale ». Il était « parvenu à convaincre ces messieurs de la Compagnie anglaise des avantages qu'ils auraient à accorder quelques privilèges au commerce de Belgique ».

Mais l'homme d'affaire ne s'était pas contenté d'écrire au ministre. Par des intermédiaires choisis, il avait atteint le roi LÉOPOLD lui-même dont il connaissait le désir de créer, en Belgique, une marine importante, institution nécessaire à l'existence de colonies.

Avec la faveur du Souverain peut-être arriverait-on à vaincre les résistances qui déjà se faisaient sentir chez les ministres du Roi.

La réponse de LIEDTS à la lettre de juillet 1840 est perdue. Elle ne devait pas être favorable aux propositions, car le 14 octobre suivant, OBERT revenait à la charge auprès du même ministre. Par un étrange procédé, le solliciteur publiait immédiatement sa lettre en l'insérant dans les brochures répandues par ses soins ⁽¹⁾. Tant l'homme d'affaires était impatient de voir le peuple belge donner une « preuve nouvelle de son bon sens et de sa perspicacité » !

Cet appel aux qualités foncières de nos compatriotes ne resta pas sans écho. En effet, tandis que, poussé par son maître anglais, il harcelait le ministre et le Roi de ses écrits, voire de ses menaces, le financier français était parvenu à trouver autour de lui, dans les milieux diri-

⁽¹⁾ La lettre se trouve dans les documents publiés en 1840. Naturellement, on la rencontre dans la série des brochures de 1841, etc.

geants et fortunés de Belgique, bon nombre de collaborateurs (1).

La raison en est simple.

D'abord, on présentait une affaire : ce qui intéressait les détenteurs de capitaux. De plus, l'entreprise possédait l'avantage de répondre aux secrètes aspirations de presque toute la société intellectuelle de l'époque, tant dans la noblesse que dans la bourgeoisie.

La Belgique (est-il besoin de le répéter ?) vivait en 1840 des heures difficiles : crise financière, crise industrielle, crise morale. Le peuple croupissait dans la misère. Fallait-il continuer à se lamenter en lui faisant « la charité » ? Toute action individuelle s'avérait inefficace. L'ouvrier devait pouvoir se sauver par lui-même en trouvant un travail suffisamment rémunérateur, capable de le rendre indépendant. Or, les circonstances empêchaient justement de le lui fournir sur place. Accepter de s'expatrier était donc pour la moitié des manuels une question de vie ou de mort. Pareillement organiser des colonies et y fournir du travail aux populations besogneuses devenait un des devoirs urgents des classes aisées. A elles d'établir, au profit des moins fortunés, cette « soupe » dont avait parlé LÉOPOLD I^{er} (2).

L'Angleterre et la France s'étaient lancées résolument dans cette voie. La Belgique, devenue indépendante, devait également s'y appliquer.

Mais sur quels modèles se baserait-on ? Les expériences communautaires des SAINT-SIMON et autres utopistes, dont OBERT se moquait ouvertement, ne pouvaient guère rencontrer de faveur devant le bon sens belge. Il y avait encore l'exemple des Réductions des

(1) La lettre de OBERT au Roi, du 9 décembre 1840, est un véritable chantage. A. E. 2027.

(2) WINDSOR à OBERT, 15 déc. 1841. M. A. Dossier DE PUYDT. « Notre gouvernement s'occupe d'émigration sur une large échelle. Partout en Europe, on ressent le même besoin de cette « soupe » dont parlait votre Roi ».

jésuites au Paraguay dont on parlait beaucoup dans les milieux catholiques, détenteurs à cette époque de la majorité des capitaux ⁽¹⁾.

Peut-être pouvait-on faire quelque chose dans ce sens-là ?

C'est fort vraisemblablement par cet aspect social de la colonisation à la Vera-Paz que des hommes comme le comte DE MÉRODE, le comte VAN DER BURCH, le prince DE LOOZ-CORSWAREM, et avec eux, un démocrate italien, exilé en Belgique : le comte DE ARRIVABENE ou d'autres encore, se laissèrent entraîner à consacrer une collaboration effective à l'œuvre bienfaisante qu'on leur présentait.

Il y en eut d'autres, guère moins philanthropes peut-être, qui furent alléchés par les côtés techniques de l'organisation future. Tels des hommes de finance : VEYDT et DEPOUHON, dont la carrière toute d'honnêteté et de droiture exclut l'aventure et la grivèlerie. A leurs côtés, peut-on ranger le baron VAN LOCKHORST, MM. DE BINCKUM et VAN DER HECHT dont la philanthropie apparaît quelque peu teintée d'affairisme, voire de goût du lucre ⁽²⁾ ?

Venaient enfin les techniciens de l'organisation matérielle : d'abord OBERT, dont on a déjà parlé et qui, en collaboration avec le Français J. CARLES, avait publié un rapport sur les méthodes de colonisation en Afrique du Nord ; ensuite et surtout le colonel REMY DE PUYDT.

Cet officier, d'un extraordinaire talent, touchait à la cinquantaine.

(1) CHLEPNER, B. S., *Le marché financier belge depuis cent ans*, p. 34.

(2) Pas plus que MÉRODE ou VAN DER BURCH, VEYDT et DEPOUHON ne sont à présenter. Il ne nous a été possible de trouver des détails tant soit peu importants ni sur VAN LOCKHORST ni sur VAN DER HECHT. Ce dernier avait offert ses services au premier moyennant 1/3 des bénéfices. (Lettre du 16 janvier 1849. M. A. Dossier DE PUYDT.) J. F. E. chev. VAN DEN BERGHE DE BINCKUM, né à Tirlemont, le 15 nov. 1804, mourut à Ixelles le 10 avril 1872. (Voir *Annuaire de la Noblesse belge*, 1880, p. 70). DE PUYDT l'accuse formellement et à plusieurs reprises, dans ses lettres, d'être avant tout intéressé.

« Grand, d'une taille élancée, bien pris de tous ses membres, d'abondants cheveux noirs, frisant naturellement, de fortes moustaches ; l'ensemble de sa personne révélait un homme supérieur. Son œil bleu, d'un éclat fort doux, reflétait une vive intelligence, une grande sûreté de jugement. Esprit aventureux, il avait tous les avantages de l'artiste » (1).

De sa carrière fort brillante (qui mériterait une monographie) nous ne retiendrons qu'un point : avant 1830, DE PUYDT avait été officiellement intéressé au creusement d'un canal interocéanique dans le Nouveau-Monde par le Nicaragua.

Sont-ce les qualités de l'officier, ses relations ou ses préoccupations qui attirèrent OBERT et provoquèrent de premières démarches de la part de l'homme d'affaires ? A la lecture des brochures de propagande et devant les perspectives qu'elles ouvraient, le colonel s'est-il spontanément adressé au représentant de CAMPBELLE et consorts ? Rien dans les documents qui permette d'en décider.

IV. La *Compagnie Belge de Colonisation*.

Quoi qu'il en soit, vers la fin de décembre 1840, le promoteur de la colonisation belge à la Vera-Paz avait trouvé une active sympathie pour ses propositions chez le colonel DE PUYDT en même temps que l'aide financière du baron VAN LOCKHORST. Celui-ci pourtant, pour

(1) Voir *Biographie Nationale*, la « *Biographie des Hommes célèbres de Flandre Occidentale* » et le Dossier au M. A. On y conserve les carnets de DE PUYDT pour plusieurs années. Rappelons que le colonel est né à Poperinghe, fils d'un homme politique, Vonckiste convaincu, le premier gouverneur du Hainaut, après 1830. Le colonel fut plusieurs fois député, défendit le Luxembourg en 1839 après être devenu membre fondateur de l'Université libre de Bruxelles.

Il existe une brochure sur Ambroise DE PUYDT, le père, publiée à Mons, Dequesne-Masquillier, 1873. Pour le rôle de REMY à l'U. L. B., voyez VANDERKINDERE, L'Université Libre de Bruxelles, pp. L, 14 et 16. Souscripteur et membre permanent du conseil d'administration jusqu'à sa mort en 1844, il en fut un des fondateurs.

on ne sait quelle raison, refusait de s'engager nommément ; il avait délégué « pour opérer à son compte et avec ses deniers » Pierre-Émile VAN DER HECHT ⁽¹⁾.

C'est ainsi que, sur la fin de janvier 1841, malgré les refus de LIEDTS ⁽²⁾, OBERT, accompagné de VAN DER HECHT et de REMY DE PUYDT, partit pour Londres aux fins d'y rencontrer les directeurs, « seuls gérants de la Compagnie commerciale et agricole des côtes orientales de l'Amérique centrale » et six autres personnages ⁽³⁾.

Ensemble, ces hommes d'affaires élaborèrent le texte d'un contrat par lequel la société anglaise cédait moyennant finance à OBERT et à ses amis les droits qu'elle avait acquis gratuitement au Guatemala par actes signés le 15 octobre 1838 ⁽⁴⁾.

L'acte était déjà prêt pour la signature lorsque le 25 janvier simultanément, le *Times* et les *Mail-News-Papers* publièrent un décret du Président de l'État du Guatemala, annulant précisément les actes d'octobre 1838.

(1) Le baron VAN LOCKHORST habitait rue de la Reine à Ixelles ; VAN DER HECHT était domicilié à Boitsfort. Voir *Pasinomie*, 1841, p. 934 et sq. Tous les actes dont il est question plus bas y sont publiés.

(2) Le dernier en date est du 5 janvier 1841 (A. E. 2027).

(3) Les deux directeurs étaient PETER HARRIS ABBOTT et PARKER DUCKWORTH BINGHAM, commandant dans la marine royale. La société avait son siège, 60, Moorgate Street à Londres.

(4) Voici un bref résumé de cet acte.

Les ayants-droit anglais vendaient en 20 lots 1.000.000 d'acres de terres pour 100.000 livres angl. = environ 404.666 ha (ou 8.000 cabal.) pour 2.500.000 F. Ce qui fait moins de 6,20 F l'ha = 2,40 F l'acre.

Le paiement devait s'effectuer par tranches : à la signature du contrat : 500 livres = 12.500 F, acompte d'une première tranche de 50.000 acres à acquérir et à payer endéans les huit mois : en tout 250.000 F.

Une garantie de 4.000 livres devait être déposée à Londres au nom de PILCHER et FRED. ALB. WINDSOR chez le Banquier GLYN et C^o, Lombartstreet, City, Londres.

La prise de possession des terres devaient se réaliser graduellement : la 1/2 des terres (= 500.000 acres) devait être acquise et payée avant trois ans. Au bout de six années, la somme totale aurait été versée ; à défaut de quoi la Comp. angl. se réservait la propriété.

Les 100.000 premiers acres étaient livrés au prix de 5 sh. = 5 F les 200.000 suivants à 3 ; les 300.000 suivants à 2 ; enfin les derniers 400.000 à un shilling l'acre.

Tout allait-il être remis en question ? En y regardant de plus près, on découvrit que l'annulation visait uniquement les terres sises dans le district de Santo-Tomas, obtenues en supplément par YOUNG ANDERSEN, depuis 1838 ⁽¹⁾. Toute la Vera-Paz restait donc à la disposition de ces Messieurs. Le 30 janvier 1841, entre les Anglais et les Belges, un double contrat était passé qui mettait ces derniers en possession de larges étendues sur le sol américain. Par une pièce datée du même jour, ordre était envoyé aux dirigeants locaux, en Amérique, de faciliter à OBERT et consorts les travaux qu'ils pourraient entreprendre en vue du choix et de la délimitation des terrains acquis, au fur et à mesure de l'accomplissement des conditions imposées ⁽²⁾.

Car dès avant cette date et la fondation officielle de la *Société belge de colonisation*, les premiers 100.000 F exigés avaient été versés ⁽³⁾.

Devant la solvabilité des Belges, les Britanniques insistèrent auprès de leurs agents de la Vera-Paz : ils accueilleraient aimablement les nouveaux propriétaires.

Se représente-t-on les difficultés que rencontrait en ce temps-là, la direction d'une colonie d'outre-mer ? Les correspondances restaient à la merci des tempêtes et des naufrages. Pour les responsables locaux, la tentation était bien forte de jouer aux potentats. Et ils y résistaient généralement peu...

A la Vera-Paz, le directeur YOUNG ANDERSEN, fondateur de l'entreprise, s'imaginait en être le maître absolu.

⁽¹⁾ L'acte du gouvernement guatémalien datait du 27 oct. 1840.

⁽²⁾ Toutes ces pièces furent enregistrées à Bruxelles le 17 septembre 1841, par devant le notaire royal EVENEPOEL, en même temps qu'un acte, daté du 15 février, où VAN DER HECHT déclarait céder à VAN LOCKHORST, en toute propriété, les droits acquis à Londres.

⁽³⁾ Que les Belges aient payé, la preuve s'en trouve dans une lettre de DE PUYDT (11 février 1842) (M. A.). « Il faut suspendre, dit-il, à HOMPESCH, tout paiement ultérieur ». D'ailleurs, comment aurait-on pu aller de l'avant si dès les premiers pas la Compagnie avait été infidèle à des promesses formelles ?

Humilié déjà par le cuisant échec subi à propos des territoires de Santo-Tomas, lorsque ces ordres lui parvinrent, ce pionnier se crut totalement abandonné, désavoué même par Londres. Il refusa catégoriquement d'obéir en disant « qu'il ne céderait pas un pouce de terrain aux Belges ».

Et pour se ménager une garantie, tandis qu'il envoyait à Londres une impertinente réponse, le directeur répandait dans tout le pays une rumeur dont il avait bien calculé l'effet : « Les Belges, prétendait-t-il, allaient venir, en masse, armés, dans le but de s'emparer du Guatemala ».

L'écho de ces agissements parvint jusqu'aux oreilles d'OBERT. Les accusations, toutes gratuites, ainsi colportées, ne pouvaient pas le laisser indifférent. Il y allait de la réputation de la Compagnie et de ses succès. N'importait-il pas, plus que du reste, qu'on soit intimement persuadé, à Guatemala, du désintéressement de l'entreprise belge ? Une bonne réputation, sur ce point, était d'autant plus nécessaire à la future colonie que, suivant les plans déjà élaborés, un recours à l'armée était prévu. Dans la jeune Belgique indépendante, en dehors de l'armée et de la marine, où trouverait-on en effet des compétences disponibles en matière de prospection, de travaux de génie civil : ponts, routes, canaux et chemins de fer ? Le pays ne regorgeait pas d'universitaires ; ceux-ci, en nombre restreint, indépendamment des étrangers établis chez nous, trouvaient amplement sur place où appliquer les connaissances acquises.

Les militaires étaient libres. A quoi serviraient-ils désormais dans une nation déclarée neutre ? Les officiers n'allaient-ils pas ronger leur frein dans la vie monotone des garnisons ? Par ailleurs, les exemples abondaient de militaires envoyés à l'étranger tant en missions diplomatiques que comme combattants ou simplement en vue d'une meilleure formation technique (1).

(1) Voir LECONTE, J. R., *Les tentatives d'expansion...*, pp. 9, 47, 51, 62, 150, etc.

Si donc on devait prévoir la présence de militaires parmi les futurs colons, toute apparence de bellicisme, d'esprit de conquête était à éviter. Le Guatemala, républicain jeune, se montrait extrêmement chatouilleux en matière de liberté et de nationalité. La moindre maladresse se paierait cher, surtout si elle était le fait de ressortissants d'un pays neutre.

Devant les protestations d'OBERT, F. A. WINDSOR, le banquier anglais, ne sut que maladroitement répondre : il déplorait l'attitude inélégante de son subordonné qui « persiste à rester là, alors qu'on n'est pas satisfait de lui ».

Simple aveu d'impuissance ? Mais qui donc aurait raison des allégations tendancieuses du directeur anglais ?

OBERT eût pu essayer de tirer profit de la leçon. Il était, hélas ! trop engagé, et comme on l'a dit, les premières sommes étaient versées. Ne valait-il pas mieux faire confiance à l'avenir et au crédit des dirigeants de la Compagnie ? A l'occasion, ceux-ci sauraient en imposer aux jaloux qui voulaient frustrer les Belges du Paradis guatémalien.

D'ailleurs, les choses marchaient à souhait. Car, si les ministres refusaient de s'engager, indirectement ils se trouvaient dans l'obligation morale d'accorder leur appui à l'entreprise ⁽¹⁾.

La première réunion des membres fondateurs eut lieu chez le comte DE MÉRODE le 25 février 1841. On voulut que par ses statuts, la Compagnie s'engageât « à cultiver les terres en communauté avec les colons et à partager avec eux les bénéfices du travail ».

A cet effet, elle devait « établir des magasins, fonder des hôpitaux, des écoles, assurer l'entretien du culte ». Elle créerait en outre des caisses d'épargne au profit

(1) Cf. la réponse négative donnée par le Ministre LIEDTS, déjà citée plus haut. Aux offres de service dont on parlera plus bas, le ministère répondit invariablement que cela ne le regardait pas.

dès travailleurs, récompenserait ceux qui s'attacheraient à la Communauté à fonder, pendant un certain nombre d'années.

« Enfin, elle s'associerait à toutes les chances de l'entreprise et parerait à toutes les éventualités de manière à prévenir les maux qu'on redoute plus communément, à vaincre les obstacles de quelque nature qu'ils soient » (1).

Dès le 13 avril suivant, une lettre collective fut envoyée au Roi (2). Elle était signée par le baron ÉVAIN, ministre d'État, par M. VAN HOOBROUCK DE FIENNES, vice-président de la *Banque des Flandres* et par tous les membres de la *Compagnie belge de Colonisation*, déjà envisagée comme l'héritière naturelle des grandes Compagnies maritimes d'autrefois. Après y avoir suggéré l'envoi d'une mission au Guatemala, en vue d'une réelle prise de possession (on la croyait bel et bien définitive), les rédacteurs de la lettre disaient :

« Comme c'est une mesure toute de conservation en faveur des colons belges qui pourront être conduits dans la Vera-Paz, les soussignés pensent qu'elle rentre dans les attributions du Gouvernement ».

Aussi demandaient-ils, au nom de la Société,

« l'autorisation de se mettre en rapport avec MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre et avec ceux qui ont la Marine et l'Instruction publique dans leurs attributions ».

(1) Voir l'édition des Statuts de la Compagnie entièrement corrigée de la main de DE PUYDT, p. 79 (M. A. DE PUYDT, dossier Guatemala).

(2) Lettre au Roi, 13 avril 1841. (A. E. 2027). Notons d'abord que dans la suite, les noms d'ÉVAIN et de VAN HOOBROUCK n'interviendront plus. La position du dernier à la *Banque des Flandres* le lui défendait ; ÉVAIN comme CHAPÉLIÉ, directeur de l'École militaire, étaient en ce moment-là l'objet de violentes attaques dans un certain monde. Leur abstention fut-elle obtenue pour ménager des susceptibilités capables de faire du tort à la bonne propagande ? C'est possible.

Nous parlons ici des vues aussi grandioses que fantaisistes des dirigeants par rapport aux grandes Compagnies d'autrefois. A ce sujet il faut lire les tractations de janvier-mars 1843, spécialement concernant un « Pavillon » dont le modèle fut fourni en couleurs (A. E. 2027).

C'était affirmer le désir conscient de faire œuvre utile et même complète, puisque, dès ce moment, on envisageait déjà l'organisation scolaire...

Or, tout le monde le savait : le Gouvernement acculé par la crise économique s'intéressait sérieusement au problème colonial. Pouvait-il refuser la permission d'entrer en conversation ? Pouvait-il bouder à une entreprise qui se présentait comme généreuse, désintéressée, sociale (1) ?

Le 6 mai suivant, DE PUYDT soumettait au Roi et à son Gouvernement un premier projet d'expédition préliminaire, à envoyer sous leur égide. Le colonel en serait le chef. Son demi-frère GUILLAUME, officier du Génie, l'accompagnerait ainsi qu'un sous-lieutenant, à choisir dans la promotion de 1838. M. CRABBÉ, receveur des contributions d'Ixelles, naguère planteur à La Trinité, ainsi que deux conducteurs des Ponts et Chaussées les aideraient. Un détachement de 16 sapeurs-mineurs, à prélever sur le contingent de l'active serait mis à leur disposition. Il serait composé uniquement de volontaires qui ne porteraient ni armes ni uniforme ; ils garderaient cependant leurs outils et — détail assez significatif — la solde pleine qui leur tiendrait lieu de salaire (2).

(1) Voyez A. DUCHESNE, *Le Consul Blondeel en Abyssinie*, pp. 24 et sq. Devant tant de projets, on comprend un peu l'attitude du Gouvernement.

(2) Il faut souligner ce détail sur lequel on reviendra à plusieurs reprises, à propos des officiers. Les officiers et les soldats au service d'une *société privée*, émargent au budget de la Guerre !... Simplement manière de demander un secours pécuniaire à l'État, ou moyen détourné de faire argent ? Par la suite, dans le cas présent, les agissements de la Direction feront croire à une manœuvre peu loyale.

Il faut croire que ces tractations transpirèrent au dehors. Le ministère fut dès lors accablé de demandes et d'offres de services. Pour qui voudrait faire l'histoire de l'esprit colonial en Belgique, il faudrait en tenir compte, tout autant que des enfantillages dont firent preuve les directeurs de la Compagnie belge de colonisation, pour l'obtention d'un pavillon en 1843.

A titre d'exemple, citons les lettres du colonel d'infanterie retraité DE WAGNER, un Hanovrien de 59 ans (A. E. 5 oct. 1841. Cf. M. A. doss. 1988 et Ann. Mil. Off. 1872, p. 414) ; d'ALEXANDRE LAPORTE, de Mons, un artiste musicien (A. E. 2027, 15 oct. 1841) ; de J. J. RIJCKMANS, d'Anvers (*Ibid.*, 7 mars, 1 avril etc.).

Abandonnant à ses collègues fondateurs de la Compagnie, et plus spécialement à HOMPESCH ⁽¹⁾ et à OBERT, le soin de rédiger les Statuts et de déterminer son mode de financement, DE PUYDT poursuivit la mise au point de l'expédition préparatoire, en se pliant sagement aux exigences du Gouvernement. Il importait de le voir continuer son appui.

Le ministre souhaitait d'abord vivement la présence d'un ecclésiastique parmi les prospecteurs ; il insistait. Ensuite, comme on songeait en Belgique à créer un pénitencier dans les îles de Cosumel et Pinos, le même ministre, économe de son budget, entrevoyait la possibilité de faire d'une pierre deux coups. D'ailleurs, « le Golfe du Mexique et la mer des Antilles (constituaient...) pour la Belgique la localité la plus importante du globe ; (elle était) sous tous les rapports la plus favorable à l'industrie et au commerce » ⁽²⁾, pourquoi ne pas envisager un détour de ce côté ? Troisièmement un personnage plaisait plus que d'autres au ministère : M. EYCKHOLT, dont la compétence était notoire et éprouvée. Enfin, le *Louise-Marie* ne pouvait contenir qu'un nombre restreint de passagers ⁽³⁾.

Dans une lettre du 25 juillet 1841, DE PUYDT se montra bon prince : il réduisait sa demande de soldats à 8 hommes : il les souhaitait choisis dans le bataillon des sapeurs, comme « mieux préparés à cette occupation du point qu'il aurait jugé propre à former l'établissement

⁽¹⁾ THÉOPHILE ANT. GUIL. comte DE HOMPESCH-RURICH est né à Overbach le 11 mars 1811, fils du comte LOUIS et neveu du dernier Grand Maître de l'Ordre de Malte. Il épousa J. H. F. D'OVERSCHIE DE WISBECQ. Ce Rhénan aimait à se faire passer pour Belge. Il avait ses entrées très faciles chez LÉOPOLD I^{er}. Philanthrope généreux, semble-t-il, le Comte donne l'impression d'avoir été assez naïf... Sa femme, tout au long du Mémoire écrit après la mort de son mari, en fait une manière de génie, colonial surtout, découvert par la sagacité et le flair du Roi !

⁽²⁾ Note de J. B. NORMAN au Ministre, 26 avril 1841. A. E. 2027.

⁽³⁾ Sur COSUMEL et PINOS, voir LECONTE, J. R., *o. c.* A. E., 1 juillet 1841. EYCKHOLT était lieutenant de vaisseau et avait prospecté les îles Feroë. Cf. encore LECONTE, *ibid.*, p. 18.

provisoire de la Compagnie avant d'aller engager les derniers pourparlers à Guatemala même » (1). Le colonel se mettait encore en relations avec l'archevêché en vue d'obtenir un aumônier (2).

L'expédition préparatoire, on l'a dit, dans l'idée de DE PUYDT et de la Direction, devait avoir quelque chose de définitif. Ils avaient hâte d'entrer en possession des territoires concédés par la Compagnie anglaise. Un premier établissement permettrait de recevoir, sans discontinuer, les colons-propriétaires ou les fermiers des acquéreurs de lots, au fur et à mesure de la souscription. Et DE PUYDT se voyait déjà le premier directeur de la nouvelle Belgique dans la lointaine Amérique.

Ces beaux rêves devaient être brusquement contrariés.

Le 17 septembre, par devant le notaire du Roi, Maître EVENEPOEL, l'acte constitutif de la *Compagnie belge de Colonisation* était passé. Le lendemain, l'assemblée générale des actionnaires adoptait ses statuts et les 55 articles qui les composaient.

La Compagnie belge de Colonisation

« était fondée pour 70 ans.

Son but était :

» 1^o De créer des établissements agricoles, industriels et de commerce dans les différents pays d'Amérique centrale et autres lieux. Elle vendra, disait le texte, achètera, fera défricher et cultiver des terres et exploiter les produits naturels de celles-ci ;

» 2^o D'établir des relations de commerce entre ces pays et la Belgique. A cet effet, la Compagnie créerait des « Communautés » dont l'idéal serait l'association intime du capital et du travail.

» Un premier fonds était apporté : celui des terrains repris à la Com-

(1) DE PUYDT au Ministre, 25 juillet 1841. A. E. 2027.

(2) Cardinal STERCKX à DE PUYDT, M. A. doss. DE PUYDT (Santo-Tomas). 5 juil. 1841. DE PUYDT qui était de famille catholique semble n'avoir possédé que de très vagues notions de l'organisation de l'Église. Selon lui, les évêques auraient pu missionner comme ils le voulaient sur toutes les plages du globe, sans avertir qui que ce soit... Le Cardinal rappelle quelques simples notions de Droit canon. Était-ce pour plus facilement pouvoir refuser ?

pagnie anglaise, au Guatemala. Il était représenté par 110 actions, ni plus ni moins. Chacun des membres fondateurs en recevait deux « pour prix de l'apport ». Les 80 autres restantes (dont l'usage était déterminé de façon précise) « seraient réparties, sur décision du Conseil pour le mieux des intérêts de la Compagnie ».

Le 4 octobre, une députation se rendait chez le Roi. LÉOPOLD I^{er} reconnut une nouvelle fois l'utilité des mesures déjà prises, d'accord avec les ministres, en vue des premières réalisations. Il y retrouvait les directives qu'il avait personnellement fournies. La suggestion de donner un caractère officiel à la mission de DE PUYDT sembla même trouver l'agrément du Souverain ; c'était, crut-on encore, vouloir résoudre dans un sens favorable, la question des mises en congé avec solde complète, objet des préoccupations du colonel (1).

Mais, sur le point le plus important, le Roi, plus peut-être que le Gouvernement, se montra impitoyable. L'approbation ne serait accordée que moyennant la modification de l'article 17 de la Charte constitutionnelle.

Il fallut bien passer par les volontés du Prince. Le 7 octobre 1841, un arrêté royal sanctionnait le nouveau texte.

« Toutefois, corrigeait la nouvelle rédaction, inspirée par le Souverain, la première expédition des colons n'aura lieu qu'après le retour de la Commission d'exploration envoyée sur les lieux ou au moins après la publication dans le *Moniteur belge* du rapport officiel de cette exploration » (2).

Cette modification, sage et pleine de prévoyance, brouillait tous les plans élaborés jusque-là. Elle renvoyait à un an au moins l'émission des lots et l'ouverture de la souscription. Cependant la Direction, à mauvaise for-

(1) Voir les documents tant aux Archives qu'au *Moniteur*, à cette date. Notons que les premiers statuts ne furent pas publiés intégralement mais uniquement dans le texte corrigé.

(2) L'approbation royale est du 7 octobre. Cf. *Moniteur*.

tune fit assez bon visage. On pouvait avoir confiance : le colonel DE PUYDT était désigné comme président de la commission préconisée.

Dès lors, les choses allèrent bon train. Il ne fut plus question de pontonniers ni d'occupation, sorte de débarquement-surprise dans un pays que les imaginations du temps se figuraient assez facilement comme une terre habitée par des sauvages retardataires sinon anthropophages.

Le gouvernement choisit rapidement ses hommes : AUGUSTE 'T KINT, un jeune employé admis tout récemment au ministère de l'Intérieur et spécialisé dans les questions bancaires et le droit commercial ; PETIT, le commandant de la *Louise-Marie* et le docteur du bord DECHANGE ⁽¹⁾.

De son côté, la Compagnie adjoignait à DE PUYDT, outre son frère, le lieutenant GUILLAUME DE PUYDT, un spécialiste des affaires commerciales, M. de BINCKUM, un dessinateur-interprète, le jeune BERNARD VAN LOCKHORST et deux autres officiers : le capitaine DEVERCY et le lieutenant CARRETTE ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Auguste 'T KINT — qui ajoutera assez rapidement — quoique indûment, semble-t-il, à son nom celui de « DE ROODENBEKE », est né à Anvers et non à Bruxelles, comme l'affirme la *Biographie nationale* qu'on consultera pour sa vie. L'homme mériterait plus qu'un simple article. Une partie de son activité a été décrite par FROCHISSE J. M., *La Belgique et la Chine*, pp. 96 et sq. 'T KINT mourut à Bruxelles, rue Belliard. Son corps repose à Laeken, dans le caveau où il avait fait enterrer ses parents. La tombe de cet insigne collaborateur de LÉOPOLD I^{er} est à l'abandon !

On trouve une brève esquisse de ses premières années dans A. E. 2027, lettre du 17 septembre 1841 au Ministre.

Sur PETIT et le docteur DECHANGE, voir le livre tout récent de L. LECONTE, *Les ancêtres de notre force navale*. Ministère de la Défense Nationale, 1952.

⁽²⁾ Les trois officiers sollicitèrent la mise en congé avec solde complète. Ils tenaient aussi à avoir des garanties pour leur avancement régulier.

Tractation délicate. A la demande de DE PUYDT de revêtir sa mission d'un caractère diplomatique, le Ministre avait répondu, à l'encontre du sentiment royal, par un refus : on ne tenait pas à s'engager dans la voie des relations avant d'avoir obtenu l'espoir, sinon l'assurance, de la réciprocité de la part du gouvernement guatémalien, qui n'était qu'en devenir...

A fortiori, ne voulut-on pas s'engager vis-à-vis des autres officiers. En fin

Solution mal équilibrée, peut-être solution à bon marché inspirée par le Gouvernement... (1).

Le 20 octobre, les membres de la double commission étaient invités à une réunion de premier contact où le ministre des Affaires étrangères leur donna quelques directives (2).

pourparlers, ils obtinrent le congé avec solde complète. On garderait un silence bienveillant sur le problème de l'ancienneté qu'on promettait de résoudre favorablement.

DE PUYDT à Ministre et réponses : 28 sept. 1841, 18 et 20 oct. A. E. 2027. Le congé de DE PUYDT date du 12 oct. 1841.

Lorsque chargé d'une mission diplomatique, un militaire était mis en congé, il avait droit à la solde pleine, en vertu de la loi du 16 juin 1836, art. 14. Son application fut courante : voyez LECONTE J. R., Tentatives..., p. 112.

On a déjà présenté REMY DE PUYDT.

GUILLAUME DE PUYDT est son demi-frère, né à Mons le 30 août 1815. Admis à l'école militaire le 31 juil. 1832, il passa successivement par tous les grades, dans une carrière sans grand éclat. Nommé lieutenant-général le 30 septembre 1878 et inspecteur général de l'artillerie quelques jours après (2 oct.), il prendra sa retraite le 8 décembre 1880. Il mourut à Schaerbeek, le 20 novembre 1887.

HONORÉ-JOSEPH CARRETTE est originaire de Blandain où il naquit le 28 septembre 1815. De l'école militaire dont il fait partie depuis le 1^{er} juillet 1834, il sort officier de génie. Très vite, il y revient comme inspecteur, (10 sept. 1842), puis comme répétiteur le 5 mars 1846. Il sera successivement directeur de la 4^e division au ministère de la Guerre (15 juillet 1864), général-major commandant de la province de Flandre Orientale. Promu au grade de lieutenant-général de la section de réserve le 25 sept. 1877, deux ans avant d'obtenir, sur sa demande, sa mise à la retraite, le 10 décembre 1879. Il en jouira longtemps : le 29 décembre 1894, il meurt à Bruxelles.

ADRIEN-CASIMIR GROSSET DEVERCY est né à Luxembourg le 1^{er} sept. 1804. Il prit part aux combats de l'Indépendance, comme sous-lieutenant au corps franc luxembourgeois. Lieutenant le 19 novembre 1830, puis capitaine.

Dans ce grade, il est nommé aux chasseurs à pied, puis au 1^{er} bataillon du corps des partisans du Limbourg, en 1833 (18 juin). Il rentre ensuite au régiment : au 3^e de ligne, puis au régiment d'élite. Lieutenant-colonel pour servir au 12^e régiment de ligne, il commande dès l'année suivante le 2^e de ligne. En 1856, le 28 août, il obtient sa retraite et va mourir à Mons le 8 juillet 1859.

(1) Le plus grand mal dans ces nominations fut que DE PUYDT était en même temps juge et partie ; du fait surtout, comme on le verra, que les délégués du Gouvernement semblent être partis avec des préjugés.

On peut se demander si PETIT et DECHANGE étaient bien préparés à la tâche qu'on leur imposait. Mais on comprendra aussi que le Gouvernement ne se mit pas trop en frais. Outre l'appareillage gratuit de la *Louise-Marie*, obtenu après maintes supplications (A. E. 2027, passim et 4 sept. 25 oct. 1841), il accordait un subside de 10.000 F qui seront jugés insuffisants. On alloua finalement 15.000 F, dont accusé de réception le 28 octobre 1841. (A. E. *ibid.*).

(2) Lettre du Ministre : convocation, 20 octobre 1841. (A. E. 2027).

Munis des instructions de leurs chefs respectifs, les explorateurs du Nouveau-Monde s'embarquèrent à Anvers le 9 novembre 1841.

Le colonel DE PUYDT était porteur de lettres de créance, dont il ne pouvait se servir qu'avec parcimonie auprès des gouvernements du Honduras, du San-Salvador, du Guatemala et du Nicaragua ⁽¹⁾.

Malgré les objections faites par le ministère, sa mission revêtait donc un caractère officiel et dépassait le cadre des intérêts limités de la Compagnie de colonisation.

Celle-ci avait d'ailleurs des vues extrêmement étendues et des ambitions plus grandes encore. Cela était de notoriété publique. M. PALLAIS, homme d'affaire français, s'adressait à DE PUYDT, à la veille du départ. D'abord, il avait un fils résidant au San-Salvador qui pourrait être de quelque utilité au président de la *Commission d'exploration*. Ensuite, ajoutait-il : « un mémoire sur la possibilité d'ouvrir une communication entre les mers Atlantique et Pacifique par les eaux du Nicaragua » a été transmis à Bruxelles.

« Ce mémoire a reçu l'approbation du comte de Mérode et d'autres personnalités... L'intendant du Roi en fut informé et M. le Comte m'écrivit qu'il serait mis sous les yeux de Sa Majesté... » ⁽²⁾.

Grâce à la Compagnie belge de Colonisation, la Belgique, conformément aux visées de son Souverain, entreprenait donc un voyage d'informations en vue d'une œuvre nationale d'expansion coloniale. Dirigée par des officiers de l'armée belge, elle serait menée à bien.

⁽¹⁾ Lettre du 18 oct. 1841, Ministère des A. E. n° 861. (M. A. De Puydt).

⁽²⁾ M. ТАСК, de Malines, qui avait aussi sollicité une place dans l'expédition, présentait également un projet « sur la jonction des deux mers ». Lettres du 4 janvier 1842. Ses sollicitations datent de la fin de 1841 (A. E. 2027).

CHAPITRE II

LA DIPLOMATIE D'UN OFFICIER

I. Une commission d'enquête.

Quand le 9 novembre 1841, la *Louise-Marie* s'éloigna des quais d'Ostende, la Direction de la *Compagnie belge de Colonisation* en s'avouant satisfaite de ses réalisations, pouvait attendre avec confiance les résultats de l'enquête. La double commission travaillerait rondement dans le Nouveau-Monde.

Des directives, soigneusement élaborées, avaient été remises à chacun des membres. Elles furent répandues largement dans le public qu'on tenait à informer. Elles fixaient comme but à l'exploration une étude approfondie « de la nature du climat, de la constitution géologique du pays, enfin, des productions naturelles, ressources commerciales et industrielles » de la région qu'on pensait occuper et des contrées avoisinantes.

Programme large, intelligent qui témoignait chez son auteur d'un véritable sens des réalités coloniales. Il s'agissait d'avoir des précisions non seulement sur les richesses du sol et du sous-sol, mais encore sur les échanges possibles, sur les possibilités de main-d'œuvre et les conditions du travail de l'Européen dans un climat tropical : bref, on voulait une enquête sur la situation économique du pays, dans le sens le plus scientifique du terme.

Aux différents membres de la commission, compte tenu des capacités respectives, un domaine bien précis

de recherches avait été assigné. Leur travail présenterait donc des garanties de sérieux et renseignerait exactement le peuple en Belgique. Notre pays n'y jouait-il pas une part de son avenir ? Aussi, le Gouvernement, conscient de ses responsabilités, avait-il tout fait pour leur faciliter la tâche : sans lésiner, il avait ouvert ses arsenaux et ses réserves d'instruments scientifiques : chronomètres, sextants, outils, armes, équipements divers avaient été gracieusement fournis, en quantité largement suffisante (1).

Les débuts du voyage furent extrêmement pénibles. Des vents contraires soufflaient sur la Manche. Avant d'atteindre l'Océan, la *Louise-Marie* dut faire escale à Deal, sur les côtes d'Angleterre.

Mais les ennuis provoqués par les éléments pesèrent peu en comparaison de l'animosité qui dès l'abord opposait les esprits. « Le commandant PETIT, gonflé de vanité, écrivait un officier du navire, OSCAR DU COLOMBIER, nous écrasait de son autorité. Il croyait en imposer à ses passagers en nous humiliant de toutes les façons » (2).

Dur et hautain avec ses propres hommes, PETIT ne s'était pas grandi aux yeux des membres de la commission. « Le commandant du navire, a écrit DE PUYDT, était un fanfaron et un peureux : il avait crainte de tout et ne se donnait contenance qu'en jouant au fort ».

Cette attitude devait peser lourdement sur l'avenir de l'expédition.

PETIT ne fut pas sans remarquer la sourde opposition du colonel. Celui-ci comme président de la Commission gouvernementale, avait le grave défaut de lui apparaître, sur son propre bâtiment, comme un supérieur. Aussi le commandant ne se lassait-il pas de dire que DE PUYDT

(1) Le texte des directives a été lui aussi maintes fois publié dans les brochures de propagande de la Compagnie, après 1842, naturellement. La nomenclature des instruments prêtés s'y trouve : une lettre du Ministre rappellera avant le départ qu'il s'agit d'un prêt. Au retour, une autre missive devra redire la chose (A. E. 2027).

(2) DU COLOMBIER, O., Souvenir..., p. 58.

lui semblait être affreusement intéressé et ne regardait que ses propres avantages...

Le malentendu, après les premiers tiraillements, prit une tournure tragique, lorsque le commandant PETIT crut avoir trouvé, dans le timide 'T KINT une sorte de contrôleur officiel de tous ses actes.

C'était un peu la faute de ce dernier !... De l'aveu même de DE PUYDT, le jeune employé du ministère avait assez naïvement cherché à se donner de l'importance en faisant sonner haut son titre de délégué du Gouvernement. Il en parlait continuellement.

Vanité sans conséquence, si on n'avait eu affaire qu'à des sages. Mais le pire fut que le commandant PETIT, peureux comme toujours, se crut espionné. Pour défense, il choisit de persécuter sans bruit le malheureux délégué.

Comme il en va fatalement, les hommes de l'équipage s'aperçurent de l'animosité de leur chef. Sûrs de l'impunité, ils s'associèrent à sa tactique. Dès lors, 'T KINT fut « le point de mire de toutes les plaisanteries et le plastron de tous les farceurs de l'équipage et des passagers » (1).

Cette atmosphère tendue ne devait pas favoriser le travail des enquêteurs. D'autant plus que, comme l'avouait DE PUYDT dans son rapport : PETIT, DECHANGE, 'T KINT, les trois délégués gouvernementaux, semblaient former trois commissions distinctes. Chacun se plaignait de son côté du vague de la mission qu'on lui avait confiée...

Or, ces récriminations, dans la bouche de PETIT et de DECHANGE, parurent au colonel, rendre un son curieusement officiel. Il en vint à soupçonner ses collègues d'avoir reçu, de NOTHOMB ou de ses collègues, des instructions spéciales, nettement opposées à celles qui émanaient de la Compagnie. Aurait-on eu l'intention

(1) DE PUYDT, Journal de voyage (M. A. De Puydt).

de couler l'affaire de la colonisation, sans trop de bruit ? Cherchait-on à éviter par là toute autre explication avec le Souverain dont on ne partageait pas les idées dans le domaine colonial ? On l'avait chuchoté... ⁽¹⁾. Et DE PUYDT se le demandait.

Le colonel se promet de veiller au grain afin de réduire les dégâts au minimum. Il chercha donc à s'entendre avec 'T KINT qui lui paraissait sincère et fort capable, mais que le commandant PETIT persécutait.

C'est dans cet état d'esprit qu'on atteignit enfin, le 5 janvier 1842, les côtes de l'Amérique, au fameux port de Santo-Tomas, après deux mois de traversée. Deux mois de mer ! Il y avait de quoi effrayer les terriens de Belgique.

« Je considère la première partie de la traversée comme une exception, s'empressait d'écrire le colonel, et je suis convaincu qu'en 40 jours, on peut faire cette route en passant par les Canaries, comme nous avons fait, et qu'on irait en 35 jours, dans certaines saisons, en se dirigeant entre les Canaries et les Açores ».

Que ne disait-il vrai ⁽²⁾ !

Personnellement, le colonel n'avait pas eu à se plaindre de la longueur du voyage. Malade au départ, fatigué outre mesure par les cérémonies du baptême au Tropique, malgré des prévisions pessimistes et même les premiers symptômes d'une crise (une affection rénale le tenaillait), il se trouva finalement plus vaillant et même plus alerte que jamais.

Bien heureusement ! Il allait avoir besoin de toutes ses forces et d'une grande liberté d'esprit pour faire

(1) DE PUYDT, rapport du 16 janvier 1842 (M. A. Santo-Tomas).

Voir aussi les souvenirs de DU COLOMBIER sur toute cette traversée dans la copie du M. A.

(2) Une expérience, dix fois répétée, devait lui donner tort. Le chemin ordinaire, à la voile, de Belgique ou d'Europe vers l'Amérique centrale passe par ces îles : ainsi le veulent les vents et les courants marins. Le retour s'effectue plus directement. Tout compte fait la moyenne du temps exigé par la traversée est de 2 mois, 2 mois et demi. On alla jusqu'à trois mois.

face aux multiples difficultés que ses négociations futures et son entourage lui réservaient.

Car, malgré les spectacles reposants et pacifiants qu'ils avaient sous les yeux, les membres de la commission persistaient dans leurs oppositions mesquines.

L'arrivée devant la plage de Santo-Tomas, au matin du 6 janvier 1842, avait pourtant provoqué un moment d'enthousiaste unanimité. Tous avaient en mémoire la description, cent fois imprimée, du rapport de l'explorateur MONTGOMERY, empruntée d'ailleurs pour une bonne part au baron ADHÉMAR :

« C'est dans l'univers entier le plus beau port qui existe. Les terres qui l'environnent sont admirables. Il est impossible de rendre l'impression que j'éprouvai à mon arrivée à Santo-Tomas ; jamais rien de plus beau ni de plus majestueux ne s'est présenté à mes yeux. Devant moi se déployait une immense nappe d'eau dont le calme et la transparence me permettaient de distinguer un fond clair et sablé sur lequel se reflétaient les rayons d'un soleil pur et brillant qui, s'élevant en ce moment au-dessus des monts, laissait échapper du haut des cimes, des torrents de lumière qu'il répandait avec profusion sur les collines et les vallons qui formaient les rives de la baie.

» Je me trouve au centre d'un cercle d'une vaste étendue. La terre couverte d'une admirable végétation bornait l'horizon et formait un immense amphithéâtre d'un effet admirable. »

La réalité dépassait les descriptions des livres. Tous furent sous le charme.

Le jeune baron VAN LOCKHORST, artiste dessinateur, l'avouait avec non moins d'éloquence dans sa lettre à son père :

« Tout ce que nous voyons est sauvage, mais beau au-delà de toute expression »... « Depuis hier matin, nous sommes en vue du continent américain et nous sommes entrés, ce matin, vers midi, dans la baie de Santo-Tomas. De tous côtés, nous sommes entourés de forêts magnifiques dont les arbres atteignent une hauteur immense... Le futur port de Santo-Tomas, que nous voyons maintenant par temps entièrement calme ressemble à un lac immense en forme de fer à cheval. Tous les officiers s'accordent à dire que c'est le port le plus beau et le plus commode qu'ils aient jamais vu ».

DE PUYDT lui-même, dans une lettre au docteur VARLEZ, un ami de Bruxelles, résumait son impression :

« Il est impossible de se figurer un pays plus beau et plus grandiose ».

Le docteur DECHANGE voyait les choses en naturaliste. Il apercevait à la surface des eaux de l'immense bassin le vol d'une multitude d'oiseaux pêcheurs : des frégates, des pélicans, des hérons blancs. La transparence de l'onde, remarquait-il encore, est si parfaite qu'on y voit se jouer des légions de poissons, les uns remarquables par les teintes chatoyantes de leurs écailles, les autres, tels que les squales-scies et les requins, par leurs proportions gigantesques.

De son côté, pourtant, le commandant PETIT qui avait dû diriger les opérations de l'amarrage, constatait avec une certaine humeur que, malgré ses vastes proportions, la baie n'avait pas une grande profondeur et que mouillé par quatre brasses, on était à une grande distance de la côte... Et il ajoutait :

« Au sud-est, la côte est basse, vaseuse, couverte de palétuviers d'où il sort une myriade d'insectes. Cette partie de la baie, jusqu'au cap des Trois-Pointes est inabordable ; il en sort une odeur insupportable. Toute cette partie doit être très malsaine... » (1).

Que n'eût-il pas dit s'il avait connu l'existence de ces tempêtes, si épouvantables dans ces parages et qui en rendent les abords si dangereux. Ce ne serait — hélas ! — que beaucoup plus tard qu'on en ferait l'expérience. Les côtes du Honduras étaient réputées comme inhospitalières : les navires cabotant depuis Belize jusqu'à Truxillo, en passant devant Santo-Tomas, augmentaient de ce fait bien connu, leurs polices d'assurances. Et le chemin du retour vers l'Europe ? Il se faisait habituelle-

(1) Les textes précédents sont tirés des brochures de propagande qui se plurent à reprendre ces textes de lettres. On consultera aussi MAROY, *art. cité*, p. 167.

ment par le Nord, en traversant le golfe de Floride, mangeur de 50 à 60 navires par an... (1).

Mais sur la *Louise-Marie*, on se demanda ce que venait faire ce « positif » parmi les poètes qui découvraient enfin la nature et allaient pouvoir se rencontrer avec les bons sauvages de leurs lectures favorites. La « grande distance », soulignée par PETIT, n'effraya pas un officier du bord, ni GUILLAUME DE PUYDT, ni le jeune baron VAN LOCKHORST. Une chaloupe fut mise à la mer et les trois ardents conquérants du Nouveau-Monde se lancèrent en avant.

« Nous étions armés jusqu'aux dents, a écrit ce dernier, et vous allez voir si ces précautions étaient nécessaires. A peine étions-nous débarqués que nous vîmes un vieux nègre qui nous examinait curieusement : nos armes paraissaient l'inquiéter ; nous nous approchâmes de lui et il fut aussitôt rassuré. Cet homme parlait très bien l'anglais ; il nous entretint des plans de la ville de M. Anderson, chez lequel il avait travaillé ; il habitait une des deux huttes. Dans l'autre était logé un douanier espagnol. On entra chez lui par la fenêtre. Il nous invita à monter et nous présenta, pour le faire, une de ces échelles qu'on voit ordinairement dans les poulaillers. Lorsque nous fûmes dans sa chambre, il nous offrit des cigarettes et des bananes, en s'excusant de ne pouvoir nous donner quelque chose de meilleur.

» La végétation qui entoure ces cases est admirable ; les arbres sont tellement rapprochés qu'il nous fut impossible de pénétrer à plus de cinquante pas du fourré. On ne voit du reste aucun chemin tracé à cet endroit. L'obscurité qui est arrivée brusquement à 6 heures nous contraignit de retourner à bord, et demain nous irons à la découverte... ».

Les dix premiers jours passés sur le sol américain furent consacrés à cette exploration de la baie et de ses environs, tandis qu'un courrier avait été dépêché vers la direction de la *Compagnie anglaise* qui avait promis de mettre un petit vapeur à la disposition des Belges.

Et déjà, le 10 janvier, on aperçut la cheminée du petit

(1) Major GUILLAUMOT, Mémoires, I, pp. 9-10.

vapeur, le *Vera-Paz*. Tous s'en firent une fête. De très courte durée ! Car le navire, avec son chargement de cochenille, devait repartir le lendemain, sans prendre personne à bord. MM. ANDERSON et MURRAY promettaient d'être revenus pour le 14.

Il pouvait y avoir quelque chose de grisant pour un homme comme DE PUYDT à fouler ces terres où le 7 mars 1604, fête de saint Thomas d'Aquin, FRANCISCO NAVARRO, pilote au service de don ALONSO DE CASTILLA, avait découvert la baie qu'il avait baptisée du nom de ses deux patrons : Santo-Tomas de Castilla. Il se rappelait que don ESTEVAN DE ALVARADO y avait fait les sondages et constaté que la baie offrait d'immenses avantages pour le mouillage des navires espagnols. Pourquoi les avait-on abandonnées ? Pourquoi les établissements successifs de J. DE MONASTERIOS, par exemple, qui avait fortifié l'endroit et placé une batterie de 7 pièces d'artillerie, ou des corsaires hollandais ? Rien ne restait de ces passages anciens ! Ces vicissitudes du passé ne pouvaient que l'encourager à examiner la situation exacte de Santo-Tomas. Avec ses hommes, il tâcha d'avoir tout vu avant le retour des Anglais.

« Nous avons parcouru la baie, pouvait-il écrire dans son rapport du 15 janvier, et les terres qui l'entourent ; nous avons fait des sondages et des relèvements de différents ruisseaux et cours d'eau ; nous avons remonté en canot le Rio de Santo-Tomas et le Rio del Lucas, sur deux lieues de longueur. »

Au cours de ces expéditions, chacun notait ses observations. DECHANGE remarquait de nouveau « qu'un côté de la baie situé à l'Est est malsain parce qu'il est marécageux. Mais les vents du Nord et N.-O. qui soufflent avec force purifient l'air des miasmes qu'ils tiennent en suspens ». On prit des relevés de températures : maxima de 26° Réaumur pendant la journée ; minima de 16° ou 18° pendant la nuit.

Le soleil et les excursions aidant, le séjour à Santo-Tomas avait rapidement pris l'allure d'une villégiature idéale. « Plusieurs d'entre nous, notait un témoin, y compris les médecins, couchèrent sur le pont du navire et passèrent les nuits en plein air, les uns dans leurs lits, les autres enveloppés dans leurs manteaux ou dans leurs couvertures. »

Les journées n'avaient point paru longues ; mais ni le 14, ni le 15 ni le 16, on n'avait revu le *Vera-Paz*.

Le premier à s'impatienter fut le commandant PETIT. Il voulait monter vers la capitale et lever l'ancre, malgré DE PUYDT.

Le 17, il se fâcha et obligea les membres de la Commission de quitter son navire. Ils en furent indignés. Certains allèrent se loger tant bien que mal dans des cases de nègres, d'autres partirent dans la direction de Livingston ⁽¹⁾.

Le 20, les deux représentants de la société anglaise n'étaient pas encore à leur rendez-vous. AUGUSTE 'T KINT ne tint plus en place : par une chaloupe du bord, il parvint à se faire conduire à Yzabal. « Je suis entré dans cette ville, a-t-il écrit, dans la nuit du 21 au 22 janvier ». Il devait en repartir dès le 23 pour arriver au chef-lieu de la colonie anglaise Abbottsville le 27, d'où après cinq jours, il se mettait en route vers la capitale.

Aucun des membres de la commission n'avait cherché à le suivre. Ils patientèrent jusqu'au 23, profitant du séjour forcé pour entrer en relations avec les habitants noirs de Livingston.

De plus en plus la conviction de DE PUYDT s'affermissait. « Nous sommes à même, écrivait-il encore, de résoudre favorablement deux des principales questions que nous avons à traiter : la salubrité et la valeur du sol sous le rapport des productions. Pour ce qui me concerne,

(1) M. DE BINCKUM, Rapport officiel, p. 5.

ajoutait-il, j'ai là-dessus mes opinions arrêtées, mais je ne veux les produire sous une forme officielle qu'après un séjour à Abbottsville, avec les commissaires du gouvernement, pour n'être point taxé de légèreté...» (1). Car il se défiait toujours de ses collègues. Officiellement et dans les conversations, leurs idées « paraissaient généralement d'accord » avec celles du Colonel, mais que pensaient-ils vraiment ?...

Enfin, le 23 janvier, le *Vera-Paz* revint chercher les voyageurs. Après une brève traversée, il remonta entre les deux rives encaissées du Rio-Dulce, en dépassa la première barre puis traversa le lac d'Yzabal dans toute sa longueur. Le soir du 28 seulement, on accostait à l'embouchure du Polochic.

« Le lendemain, a écrit M. DE BINCKUM, nous nous remîmes en marche, mais nous fûmes contraints de nous servir de pirogues ; car une nouvelle barre, plus forte que celle du Rio-Dulce, empêcha le bateau à vapeur de pénétrer dans la rivière. Après une navigation de 68 heures sur le Polochic, nous touchâmes le débarcadère du nouveau chemin qui s'étend depuis la rivière jusqu'à la colonie d'Abbottsville. Le 1^{er} février, nous étions installés dans ce dernier endroit. »

Ce fut la pleine désillusion pour le docteur DECHANGE :

« Je cherche en vain autour de la misérable bourgade, avoue-t-il, ces jardins riants, ces belles plantations dont on a entretenu le public ».

Cette misère, d'après lui, ne provenait que d'une seule cause : l'impossibilité pour les Blancs de s'acclimater.

Malgré tout, on s'installa comme on put, pour attendre l'arrivée de M. MURRAY, l'homme d'affaires anglais qui devait les piloter. Celui-ci ne vint pas. Après quelques jours, il envoyait un remplaçant, M. BARNETT, un charmant homme qui se mit entièrement à la disposition de DE PUYDT et de ses hommes.

(1) Colonel DE PUYDT, rapport du 15 janvier 1842.

Le Colonel redoutait l'inaction. Il avait avisé une grande cabane autour de laquelle il tenta quelques essais de culture, après avoir soigneusement fait enclore le terrain « pour le mettre à l'abri des vaches et des cochons qui vaguent partout »...

Personnellement, DE PUYDT nageait encore dans l'enthousiasme. Son choix était fait : il avait redécouvert la vallée du Rio San Andre riche encore de quelques vestiges d'un établissement espagnol, ruiné par les aventuriers hollandais. Le président de la commission jetait son dévolu sur des terrains apparemment fort propres à la culture et qui étaient compris dans les portions de territoire que lui avait signalées M. BARNETT. Il voulait en commencer l'exploration et dresser les plans de la future exploitation.

Mais tout le monde ne partageait pas ses joies. M. DE BINCKUM, que le Colonel avait déjà pas mal bousculé, voyait une ancienne plaie à la jambe se rouvrir. Condamné à une immobilité relative, il trouvait que DE PUYDT, loin de tenir compte de ses avis, le traitait « comme le dernier des étrangers ». Il n'était jamais consulté sur rien !...

PETIT, de son côté, avait hâte de monter vers la capitale. A peine voulait-il laisser le temps au président de faire le tour du futur propriétaire. Le Colonel avait dû employer la ruse pour obtenir un délai jusqu'au 7.

Le commandant de la *Louise-Marie* accepta ce retard ; mais passé cette date, il prétendit devoir partir seul s'il le fallait.

De ce répit, le colonel profita au mieux. Il accumula les données économiques les plus intéressantes. Le café, le riz, le maïs, la canne à sucre, étaient tous produits d'excellent rendement. Il y avait des cultures inédites pour les Européens : arbre à pain, grenadilla à côté des légumes ordinaires : pois, haricots, etc. Une vache se vendait entre 10 et 14 piastres ; un veau 6, prix faits en

« ville », et pour des qualités inférieures à ce qu'on trouvait en dehors d'Abbottsville. La colonie serait, on n'en pouvait douter, un paradis pour les travailleurs.

Dans l'entre-temps, DE PUYDT préparait la montée vers la capitale. Les choses n'allèrent pas suivant leurs désirs. On ne put leur promettre mules et muletiers que pour le 10 ou le 11 février.

Ce nouveau délai devait avoir de curieuses conséquences. Que se passa-t-il dans la tête du commandant PETIT qui avait payé son tribut à la maladie ?

Les muletiers arrivés avec leurs bêtes le 11 février, demandèrent un repos d'une journée. On dut bien le leur accorder. Déjà on s'appêtait pour le départ, lorsque PETIT vint déclarer qu'il n'avait plus envie de s'engager dans une aventure nouvelle ; il était décidé à redescendre dès qu'il le pourrait vers la côte où il lèverait l'ancre quand bon lui semblerait. Il fit même dépêcher un courrier vers Guatemala pour avertir 'T KINT.

DE PUYDT n'en crut pas ses oreilles. Mais sa décision fut vite prise. Il partirait avec DEVERCY tandis que son frère et CARRETTE profiteraient des derniers jours pour excursionner dans les régions que la Compagnie anglaise avait mise à la disposition des Belges. Force leur était de rentrer par la *Louise-Marie* ; car jamais à Bruxelles on n'accepterait de payer les voyages !

Pour n'être pas seul et avoir au moins un témoin, attaché à la commission gouvernementale, le colonel demanda au commandant PETIT de vouloir bien déléguer pour cette mission le lieutenant DU COLOMBIER. Mais le capitaine refusa sèchement : son second n'avait qu'un devoir : être au poste sur le navire...

II. Le colonel De Puydt à Guatemala.

Si le président de la commission se résignait à abandonner ainsi ses compagnons et cherchait à atteindre,

même seul, la capitale, c'est que de très puissants motifs l'y poussaient.

Le double retard lui avait permis d'apprendre des détails de première importance. Sans doute restait-il fidèle à son premier jugement, si nettement formulé : pour les Belges, « un établissement à Santo-Tomas était une chose extrêmement désirable ». Par contre, il fallait à tout prix se désolidariser des Anglais.

« Le capitaine Bingham, écrivait-il, a commis ici quelques incon-séquences relativement à nous ; il a parlé assez légèrement de *ventes* de terrains faites par la Compagnie anglaise à la Compagnie belge ; de sorte que les membres du gouvernement guatémalien se sont dit : « Puisque les Anglais vendent des concessions gratuites qui leur sont accordées, il n'y a plus de raison pour qu'à notre tour nous ne vendions pas aussi » ; et je crois que dorénavant il n'y aura plus de concessions gratuites à espérer ».

C'était voir les choses sous leur aspect le plus favorable. Car qui empêcherait le gouvernement du Guatemala de profiter des attermolements et des négligences des Anglais pour tout simplement les proclamer déchus de tous leurs droits ? Dans cette prévision, DE PUYDT avait agi. « Le choix du terrain est définitivement arrêté, écrivait-il le 11 février, au moment de se mettre en selle. Mais j'ai réservé tous les droits de la Compagnie belge à charge de la Compagnie anglaise, pour le cas où nous éprouverions quelque embarras de la part du gouvernement de Guatemala, s'il y avait déchéance ».

Ainsi était fait un premier pas vers des négociations, directement avec les possesseurs. Ce qui signifiait la rupture avec des intermédiaires par trop intéressés. Aussi « vis-à-vis de la Compagnie anglaise, ajoutait-il dans sa lettre, nous resterons dans nos droits, mais il faut *suspendre tout paiement ultérieur* jusqu'à ce que j'aie pu vous faire parvenir un rapport sur les arrangements définitifs avec le concours de M. MURRAY. Vous voyez, disait-il en terminant, que si d'une part, nous

avons peut-être à apporter quelques changements à nos relations avec les Anglais, d'autre part le fond de notre affaire subsiste ».

Quand ces renseignements arriveraient-ils à Bruxelles ? Serait-ce en temps opportun pour éviter de fausses manœuvres et des placements aussi onéreux que ridicules ?

DE PUYDT se le demandait sans doute lorsqu'au matin du 13 février, il attaqua les premières pentes de la Cordillère qui devaient le mener en quelques étapes à Guatemala.

Voyage enchanteur pour l'ingénieur doublé d'un poète. Il profita d'abord des haltes de Taltic et de San-Geronimo pour reconnaître de plus près encore ce beau pays où peut-être il finirait ses jours... Mais il y avait vu autre chose encore ! Après avoir décrit l'allure générale de ces prestigieuses montagnes, il poursuivait :

« Nous avons traversé ce système en deux points, et quelque rapides qu'avaient été nos observations, elles nous ont laissé de bien vives impressions ; elles ont éveillé en nous le désir de voir le pays plus en détail. Du reste rien n'est beau, rien n'est grand comme l'aspect que présentent les nœuds ou points de départ de plusieurs branches, quand on est placé sur un piton élevé et qu'on porte son regard au loin. Il semble d'abord que tout soit désordre dans la position des montagnes, et que jetées çà et là par une main toute-puissante, elles soient retombées au hasard ; mais avec un peu d'attention, la confusion apparente disparaît : on peut suivre et apercevoir la marche de chaque chaîne séparée et ce n'est pas sans admiration qu'on saisit enfin la disposition harmonieuse des diverses crêtes et des vallées qu'elles dominent ».

Ces spectacles grandioses ramenaient l'ingénieur vers des considérations plus techniques : derrière ces montagnes il y avait le Nicaragua, baigné par deux océans. Sans abîmer ce paysage, il devait y avoir moyen, pensait-il, en dépit des objections de HUMBOLDT qu'il refusait, de tracer un canal interocéanique : travail gigantesque, bien digne de son génie ; affaire intéressante au plus haut point pour les financiers d'Europe...

C'est rempli de ces pensées que le colonel DE PUYDT arriva à Guatemala. Il y était attendu par M. BALCARCEL, l'associé de M. PULIERO, un propriétaire de terrains dans le district de Santo-Tomas auquel on aurait affaire : une maison à moitié meublée était mise à sa disposition. Cependant, à son grand désappointement, DE PUYDT n'y trouvait plus 'T KINT. Il avait ardemment souhaité de le rencontrer pour amorcer avec plus de chances ses négociations.

Mais le jeune délégué du Gouvernement belge, alerté par la lettre du commandant PETIT, n'avait eu que le temps d'achever sa mission.

« J'étais depuis neuf jours seulement à Guatemala, a-t-il écrit, lorsque je dus tout à coup quitter la ville, le navire *Louise-Marie* devant mettre à la voile dans les premiers jours de mars. Je n'eus même pas le temps de repasser par Abbottsville où j'avais chargé un indigène de recueillir les échantillons de tous les produits de la Vera-Paz et du district de Santo-Tomas ».

Parti précipitamment, il avait suivi une autre piste que celle par où montait DE PUYDT ; et les deux délégués du gouvernement et de la Compagnie de colonisation ne s'étaient pas revus...

Cependant, le colonel put très rapidement s'en rendre compte, 'T KINT, bien qu'il ne partageât pas toutes les idées du président de la Commission, n'avait rien fait de nature à lui rendre la tâche plus difficile. Au contraire. Délégué par le ministère des Affaires Étrangères, avec rang de consul, après avoir présenté ses lettres de créance, 'T KINT avait fait belle et bonne besogne, en écartant tous les obstacles qui, lors de son arrivée, barraient la route aux colonisateurs belges.

En effet, l'arrivée de la commission belge sur un navire de notre flotte de guerre — du moins avait-on représenté ainsi la chose — avait été prise en fort mauvaise part, plus spécialement par le général CARRERA lui-même.

La présence d'un bâtiment armé dans les eaux guatémaliennes (on se doute sous quelle inspiration) avait suggéré l'idée d'une provocation : si bien que le dictateur songeait, disait-on, à envoyer des ordres sévères contre les envahisseurs !...

De plus, les Belges se présentaient comme les associés des colons anglais, dont les bévues avaient énervé les cercles dirigeants.

AUGUSTE 'T KINT n'eut aucune peine à faire comprendre au jeune chef de l'État toute la fausseté de ses préventions : il réduisit l'incident à ses justes proportions en décrivant le fameux navire de guerre... On lui permit dès lors de s'aboucher avec le Secrétaire d'État et d'entamer les pourparlers au sujet de la reprise des colonies anglaises, dont la situation était loin d'être brillante. Les preneurs anglais venaient d'introduire une nouvelle demande en prolongation des délais fixés pour l'introduction de familles, conformément aux contrats. Il semblait certain que le gouvernement guatémalien s'opposerait à toute nouvelle faveur. CARRERA, fort catégorique dans ses résolutions, se montrait ennemi de toute nouvelle concession de terrains envers qui que ce soit. N'allait-on pas se trouver devant un rejet en bloc de toute demande ultérieure d'expansion coloniale au Guatemala ? Il était donc grand temps d'agir !

Par bonheur pour 'T KINT, un groupe de commerçants établis sur la place fit circuler une liste en faveur de la concession somme toute déjà promise aux Belges, dans le district de Santo-Tomas où ils remplaceraient avantageusement la Compagnie anglaise définitivement déchu de ses droits.

Le négociateur avait donc bien préparé les voies au président de la Commission d'exploration dont la mission ne révélait aucun caractère militaire. Les Belges ne venaient qu'avec des intentions commerciales correspondant exactement aux vues des Guatémaliens.

DE PUYDT se mit à la besogne dès son arrivée. Déjà le 28, le colonel présentait au Président de la République les lettres dont il était chargé de la part du Gouvernement et de la Compagnie belge. Il prit ensuite contact avec quelques personnalités tandis que se traitaient, comme on le lui apprit, les dernières affaires avec M. DE MORA, un envoyé extraordinaire anglais. La conférence où ce dernier fut introduit se termina par la déchéance de la Compagnie britannique...

C'était peut-être là un atout dans les cartes des Belges. Pourtant, le moment était-il bien choisi pour introduire une demande ? Le pays se voyait menacé une nouvelle fois par MOZARAN ; CARRERA en était de très méchante humeur.

Malgré cela, le colonel DE PUYDT se risqua le 3 mars, à envoyer au chef du Gouvernement une requête.

Des influences jouèrent en sa faveur. Déjà le 10 mars, une lettre du Président le rassurait : les choses étaient en bonne voie. Le 13 mars, avec un véritable record de rapidité que DE PUYDT se plut à signaler, la demande était favorablement reçue par l'Assemblée qui permettait au Gouvernement de traiter avec la Belgique au sujet de concessions dans la région de Santo-Tomas. Les accords conclus avec la Compagnie anglaise, dont il faudrait respecter certains droits acquis, étaient périmés.

Le soir du même jour, le colonel DE PUYDT avait l'honneur d'être présenté à CARRERA. Il remit au Général en chef l'épée d'honneur qui lui était destinée, avec son nom, gravé sur la poignée.

La discussion qui suivit fut des plus amicales, a raconté le négociateur. DE PUYDT promit au dictateur de lui fournir, fort rapidement, un texte nouveau de convention dans lequel il serait obvié à tous les inconvénients qu'avait pu présenter le contrat avec la Société anglaise.

Deux jours après, la rédaction en était terminée : les limites des territoires s'y trouvaient marquées avec plus

d'intelligence de la nature des terrains et de la topographie ; les questions militaires : fortifications, contingent, armement, avaient été traitées avec compétence et même complaisance ; le prix était fixé ainsi que le mode de paiement, car il n'avait plus été question de gratuité !... La chose n'avait même pas été discutée ; non plus que la fameuse clause, inscrite déjà dans la Charte anglaise, stipulant que tous les colons deviendraient automatiquement citoyens guatémaliens. On en avait averti DE PUYDT : sur ce point CARRERA était intraitable. Sans doute en coûterait-il aux Belges dont l'indépendance et la nationalité étaient de date si récente. Mais quiconque « venait s'établir dans la République devait être considéré comme sujet du Guatemala et ne plus être sous la protection de son gouvernement ».

Une commission fut nommée pour discuter ce nouveau projet. Après une sérieuse étude, elle donna ses conclusions : on pouvait aller de l'avant. Si bien que les signatures furent données le 16 avril.

DE PUYDT, enthousiaste, écrivait au lendemain de la passation du contrat :

« Ce terrain d'un seul district, contigu à la mer, embrassant le beau lac d'Yzabal et renfermant le port le plus commode de toute l'Amérique, nous le possédons à un prix inférieur à celui que nous devons payer aux Anglais ! »

Considérée sous cet aspect, l'affaire n'était pas mauvaise, assurément. Même après ce qu'on avait payé aux Anglais (le terrain acquis revenait à une somme inférieure aux prévisions) encore se trouvait-on maître d'étendues d'un seul tenant de meilleure qualité. N'empêche que DE PUYDT semble bien avoir trop laissé entendre qu'il pouvait payer. On lui avait accordé pour 20 piastres ce qu'il aurait pu avoir pour 4 !... (1).

(1) CLOQUET, Rapport, 28 janvier 1845 (A. E. 2027).

Restait à obtenir la ratification de l'acte de concession par l'Assemblée constituante, seule compétente en dernier ressort.

CARRERA se montra on ne peut plus aimable. Le 25 et le 26 avril, jours où la discussion devait se faire sur la question, l'Assemblée ne se trouva pas en nombre. Le dictateur invita personnellement les membres absents à y être présents pour la séance suivante et reçut le 29 le Colonel. Dans le toast qu'il lui adressa au cours du banquet, il le félicitait à l'avance de l'heureux succès de ses négociations... Peut-être n'ignorait-il pas (comme en témoignent les comptes très précis de DE PUYDT) que le président de l'Assemblée, le ministre FLORÈS et jusqu'au médecin de sa haute personne avaient été visités par M. BALCARCEL : l'argent avait roulé...

Après une discussion très « pour la forme », un vote favorable était émis le 4 mai. Un acte officiel, en date du 9 mai, fut enfin signé par JUAN JOSÉ FLORÈS, secrétaire de la dépêche générale.

La *Compagnie belge de colonisation* s'était engagée. Elle paierait en 10 ans 160.000 piastres (800.000 francs) pour environ 400.000 hectares ; fournirait 2.000 fusils de première qualité ⁽¹⁾, du modèle adopté par l'armée belge ; fortifierait le port avec 18 canons ; créerait une ville ; ouvrirait avant le 1^{er} janvier 1845 un chemin carrossable entre Santo-Tomas et la rivière Motagua et avant le 1^{er} janvier 1846 une ligne de navigation à vapeur depuis le terminus de cette route jusqu'à Gualan ; enfin, introduirait en 10 ans mille familles composées en moyenne de cinq individus, à raison de cent familles par an.

(1) Ce ne sera pas la dernière fois que CARRERA cherchera à se fournir d'armes belges. Le rapport de CLOQUET (21 déc. 1843) (A. E. 2027) signale que le *caudillo* « désirait avoir un modèle de toutes les armes belges ». Nous aurons à parler des fusils promis et que PHILIPPOT n'avait pas livrés assez rapidement.

C'est vraisemblablement la manière d'agir de CARRERA qui indisposera certains des rapporteurs. Pour PETIT, le dictateur n'était qu'un vulgaire chef de bande qu'on avait vu « à la tête de bandits assassiner un docteur et le gouverneur qui accompagnait le comité sanitaire ».

Parmi les premiers contingents, il y aurait de plus quatre familles d'ouvriers capables de traiter la soie, munies de tous les instruments nécessaires ou machines utiles à cette exploitation.

Enfin — clause importante —, tous les hommes seraient astreints à servir dans la milice que la Compagnie devait créer sur place. Elle serait, cela allait de soi, absolument indépendante de toute autorité belge.

Qu'en pensait le colonel DE PUYDT, détaché de l'armée belge, en congé avec solde ?... (1).

Mais le temps pressait : cent familles en un an avec première échéance au 31 décembre 1843. Il n'y avait vraiment pas de temps à perdre, surtout que les rapports devaient être, aux termes même de l'arrêté royal, publiés avant tout engagement de colons...

Heureux détenteur du contrat, le négociateur se prépara à partir sans plus tarder. Il quittait Guatemala le 11 mai, passait à Abbottsville le 21 où YOUNG ANDERSON, plus hargneux que jamais, refusa d'entrer en pour-parlers.

Enfin le 23, les documents attendus parvinrent à ce dernier : devant l'évidence des faits, il consentit à s'arranger avec le Colonel.

DE PUYDT repartit donc avec l'âme plus légère encore. Le 30, il s'embarquait à Belize, à bord d'une goëlette de commerce. Après sept mois de voyage, vers la mi-juillet, le président de la double commission était à Bruxelles.

(1) La création de la milice allait de pair avec la perte de la nationalité belge. Celle-ci fut certainement un des éléments qui firent grand tort au recrutement de la colonie. DE PUYDT prévoyait l'objection dans son rapport et y répondait par une envolée lyrique : « Le pavillon belge ne flottera pas sur les établissements de Santo-Tomas ; mais l'esprit belge y vivra pour nourrir cette sympathie destinée à confondre deux peuples... ». Nous sommes au temps du romantisme ! Mais tous n'en étaient pas également empreints... Plus positifs, ils chercheront par des moyens... indirects à rester quand même belges. C'est le problème de la Souveraineté dont on parlera plus loin.

Au lieu de sourires et de félicitations, le Colonel y trouva une atmosphère singulièrement échauffée par les indiscretions de ses co-partenaires. Rentrés deux mois auparavant, ceux-ci n'avaient pas su ou pas voulu contenir leur impatience et leur mauvaise humeur. DECHANGE surtout, à en croire le témoignage de BINCKUM, avait laissé entendre que la future colonie était absolument insalubre pour des Européens. Aussi, malgré la promesse qui avait été faite de ne rien publier avant que tous les rapports ne fussent prêts, le Chevalier se crut-il autorisé à donner son avis dans une brochure qu'on répandit largement dans le public. Un pays, y disait-on, ne peut être réputé insalubre « alors qu'il présente des cas de longévité » extraordinaires. Sur cinq cents âmes, à Omoa, BINCKUM avait rencontré cinq vieillards de 80 ans, trois de 100 à 105 ans. Et l'alcade lui avait raconté qu'un de ses domestiques était mort naguère à l'âge de 122 ans !...

Le reste de l'argumentation s'échafaudait à l'ave-nant. C'était à se demander qui, du public ou du rédac-teur, se montrait le plus naïf. Le Chevalier parlait d'éton-nants travailleurs. Partis de rien et sans s'y connaître, en cultivant un hectare de cannes à sucre, ils s'étaient créé une jolie aisance en moins de trois ans ; ou d'autres, planteurs de mûriers et éleveurs de vers à soie, qui avaient réalisé de véritables fortunes. Que ne pouvait-il dire des chasses et des pêches merveilleuses ! Et qui oserait parler de dangers dans ces pays tropicaux ? Peureux, les crocodiles et les serpents y fuyaient à la vue de l'homme... Les moustiques eux-mêmes, intoléra-bles sans doute, disparaissaient au fur et à mesure des défrichements.

Santo-Tomas et le Guatemala étaient bien le Paradis qu'on avait promis ⁽¹⁾. C'est ce qu'on espérait pouvoir

⁽¹⁾ Rapport de BINCKUM, 12 mai 1842. Dans les documents publiés par la Compagnie. Signalons en passant l'abus regrettable que les polémistes feront dans cette querelle, de l'argument *ad hominem*. BINCKUM parle de la maladie

répéter, et avec des arguments autrement solides au lendemain du retour de DE PUYDT.

Mais le colonel était un esprit trop posé pour s'engager dans une action prématurée ; les suspicions jetées sur toute l'affaire ainsi que l'animosité dont elle était entourée ne lui furent que raisons nouvelles d'agir avec circonspection. Il fournirait un rapport soigneusement et donc lentement élaboré.

Cela ne faisait guère le compte de OBERT ni de HOM-PESCH.

Le premier, dès qu'il sut le sens favorable de la réponse du colonel et les clauses du traité, se lança dans une propagande effrénée. Le 1^{er} août, dans une lettre ouverte aux membres fondateurs, il leur disait assez brutalement sa façon de voir. La *Compagnie de colonisation* ne pouvait se permettre des débats « légers », discussions « sans bornes » dont le résultat, semblable à celui que présentaient les « Chambres » était « d'enrayer parfois la marche des opérations ». Le temps pressait !

D'ailleurs, à faire vite, on avait tout avantage. Et OBERT, dans des comptes qui ressemblent par trop aux prévisions de la bonne Perrette, affirmait que, indépendamment des profits à lever sur le cacao, la graine de Palma Christi, etc. etc., rien que sur les scieries et les moulins à bois, en six mois, après avoir « couvert tous frais d'installation et de première exploitation », on commencerait « à réaliser des bénéfices ». Et quels bénéfices ! La réussite des six premiers mois permettrait de tripler le personnel. En un an, disait le secrétaire général, « nous posséderions un capital de 1.614.375 francs dont 713.000 auraient été employés. En réservant 40 % du bénéfice pour augmenter encore les moyens d'exploita-

contractée en Islande, par DECHANGE, des fièvres avec transports au cerveau dont il n'est pas guéri ; de l'intempérance coutumière des gens de mer, de certaines imprudences. De la médisance et des sous-entendus !... Hélas, on le paiera de la même monnaie

tion, dès la première année on pouvait assurer un demi-million de gain à partager entre les actionnaires (1) !

De son côté, HOMPESCH pestait contre la lenteur du Colonel. Elle était dommageable à la Compagnie. Félicitant DE PUYDT pour ses « aperçus relativement aux Anglais », le Comte lui écrivait : « Le retard que vous mettez à voir M. NOTHOMB compromet fortement le succès de nos négociations pour le subside à obtenir (2).

L'impatience de la Direction ne se justifiait cependant pas de toutes façons, le Parlement devait d'abord être saisi des rapports contradictoires des différents chefs de l'expédition.

Dès le début de la session, il furent de fait déposés sur les bureaux de la Chambre et du Sénat. Ils paraissaient au *Moniteur* à partir du 7 octobre 1842, fort différents dans leurs conclusions. Leurs divergences allaient susciter d'ardentes controverses d'où sortirait bien peu de bon...

(1) Dans son compte de prévisions, OBERT ne dit rien des dépenses réelles. Il faut attendre un rapport de 1844 pour trouver quelques chiffres précis. L'expédition préparatoire (non compris les frais du transport et les instruments mis gracieusement à la disposition des membres) avait coûté 20.239,50 F. Indépendamment du prix d'acquisition, les frais pour obtenir la concession du territoire de Santo-Tomas s'élevaient à 114.574,70 F. La redevance annuelle, prévue par le contrat, était de 84.000 F. L'achat de fusils et de canons représentait 114.000 F. Que devait coûter l'équipement des trois navires formant la première expédition ?

Dans le premier bilan imprimé en 1844, on put également savoir que 1004 lots seulement avaient été souscrits. A 500 francs, ou à 750 ou à 1.000 francs ? Impossible de le savoir. En se basant sur un chiffre moyen de 750 francs, on arriverait à un capital possible de 750.000 francs, ce qui est dérisoire en comparaison des frais prévus. On verra que le chiffre réel est inférieur à celui-ci !

On voudrait pouvoir citer ici tout au long, le rapport d'OBERT. En six mois, d'après lui, on aurait produit pour plus de 250.000 francs, c'est-à-dire, que seraient couverts les frais d'installation et de première exploitation !

On allait donc vers de larges bénéfices, encore que, disait le secrétaire permanent, il avait, de propos délibéré, négligé les profits possibles sur la vente de cacao sauvage, de graine de Palma Christi, de vanille, de coco et de salsepareille... Cela devait permettre, disait-il, de tripler le personnel. « En un an, nous posséderions un capital de 1.614.375 francs, dont 713.000 seulement auraient été employés... En déduisant du bénéfice net quelque 40 % à attribuer au frais d'entretien et de développement de l'exploitation, on se trouverait devant un bénéfice d'un demi-million ! En 1843... N'y avait-il pas de quoi faire tourner les têtes les plus solides ?

(2) HOMPESCH à DE PUYDT, 2 octobre 1842 (M. A. doss. DE PUYDT).

CHAPITRE III

LE CHOIX D'UNE DIRECTION

I. Premières réalisations en Europe.

Malgré les rapports défavorables du commandant PETIT et du docteur DECHANGE, sur la foi des affirmations de DE PUYDT et de 'T KINT, les autorités estimèrent qu'une colonie européenne au Guatemala était viable. On décida d'en tenter un essai, — le premier —, à Santo-Tomas de Guatemala. La *Communauté de l'Union* était née.

Compagnie belge de Colonisation et Communauté de l'Union, — faut-il le rappeler ? —, formaient deux sociétés nettement distinctes. Cependant, le fonds de la Communauté était composé tant par les 110 actions de la Compagnie que par les 8.000 titres de Communauté, donnant chacun droit à une part proportionnelle dans les bénéfices et représentant une certaine portion de terres : 5 hectares dans les terrains dits de Communauté, aux environs du port et 20 autres à prendre au gré du possesseur, sur les étendues boisées ou incultes du district.

La Compagnie de Colonisation fournissait donc la grosse masse du capital : elles espérait en tirer de justes profits. Car, suivant les principes exprimés par le comte DE HOMPESCH et par ses amis et que le Président répétera succinctement dans son discours du 6 février 1844 : « Ce n'est pas l'aumône, mais le travail seul qui peut por-

ter remède à la malheureuse situation du pays ». En aidant généreusement le prochain, était-il nécessaire de s'appauvrir soi-même ? Pour mieux le secourir et prolonger une intelligente contribution à laquelle il importe de garder toute son efficacité, le simple bon sens n'exigeait-il pas une action convergente afin d'en garantir la source, le capital ?

Loin de s'inféoder à une des écoles sociales déjà existantes, celles de SAINT-SIMON, de FOURRIER ou d'OWEN, dépassées à ses yeux, la Direction, dans l'article 16 de ses Statuts affirmait vouloir « associer la propriété et le capital et appeler le travail au partage des dividendes ».

Hélas, ces dividendes n'existeront jamais ailleurs que dans les mirifiques bilans de prévision, établis par l'enthousiasme du secrétaire OBERT...

Vingt ans semblaient devoir suffire pour que les terres communes, les instruments, les meubles qui formaient au début une propriété indivise soient, dans une liquidation volontaire, attribués aux travailleurs. Ainsi le voulait l'article 17 de la charte constitutive (1).

En attendant ce jour heureux, ces travailleurs jouissaient de nombreux privilèges et avantages, attachés à leur qualité.

La Communauté devait être une sorte d'organisme-providence, dirigeant l'activité des membres, répartis, suivant leurs capacités, en ouvriers et en employés. Les premiers étaient astreints au travail manuel pendant six heures par jour seulement, tandis que les seconds veilleraient à la bonne administration dans les bureaux. Le salaire serait de 4 francs — alors que les Caraïbes employés dans la colonie ne recevraient que 3 francs et

(1) Était réputé « travailleur » toute personne qui, en se conformant aux règlements, a été employée, à quelque titre que ce soit, par la Communauté pendant une année au moins en Amérique (art. 14). La Compagnie, sur proposition de son agent général, pouvait étendre les privilèges et immunités des travailleurs aux employés et ouvriers de Belgique.

les Indiens 2,50 F ; les traitements variaient entre 3 et 4.000 F.

Cependant, comme elle leur fournissait le travail, de même encore la Communauté désirait approvisionner ses membres dans ses propres magasins. Ceux-ci, aux termes de l'art. 18, devaient être pourvus de tous objets nécessaires à l'entretien des travailleurs. Mais, si les denrées qu'on y trouvait, devaient leur être vendues au prix de revient, majoré des frais et d'une commission qui ne pouvait dépasser 5 %, l'acheteur voyait automatiquement leurs prix majorés de 10 % au cas où il se présentait non avec les bons au porteur émis par la Compagnie — seul système de paiement dans la colonie —, mais avec de l'argent sonnante.

A ces premiers avantages, où perce un écho des pratiques du libéralisme économique, s'ajoutaient de sérieuses garanties dont le lecteur moderne s'étonnera.

Pour devenir travailleur, nul besoin d'être riche : un certificat de moralité et l'extrait de naissance suffisaient. A quiconque ne pouvait payer les 150, 250 ou 350 francs exigés pour la traversée, nourriture comprise, en 3^e, 2^e ou 1^{re} classe ou assurer les 6.000 francs nécessaires à un ménage de quatre personnes pendant 6 mois ou les 600 francs destinés à « construire son habitation, acheter une vache, un cochon, de la volaille, etc. », la Compagnie se disait prête à faire les avances nécessaires, quitte à les retenir raisonnablement sur les parts de bénéfices des trois premières années, comme le déterminaient les articles 24 et 26.

Car on parlait de bénéfiques. Fort bien rémunéré, l'ouvrier pouvait employer les temps de liberté comme bon lui semblait et se constituer une réserve. Il était un homme libre et jouirait des droits que lui donnerait son travail dans la Communauté. Chaque division ou catégorie de travailleurs avait droit à un délégué à l'Assem-

blée générale, en vertu de l'art. 57, comme de droit encore, au fur et à mesure des gains, il devenait actionnaire.

Cependant, la Direction voulait éviter les mécomptes : elle cherchait à éduquer ses travailleurs et à leur apprendre l'usage de l'argent. Alors que 40 % des bénéfices nets étaient retenus pour une caisse de prévoyance, pour les frais du culte catholique et pour l'amélioration de l'exploitation, que 20 % étaient réservés aux souscripteurs et porteurs de titres et 20 % encore aux actionnaires de la Compagnie de Colonisation, les 20 % restants étaient attribués aux travailleurs. Encore que, sur cet appoint, 40 % étaient retenus et déposés à la Caisse d'épargne de la Compagnie jusqu'au jour où les sommes équivaldraient à un capital de 4 années de journées de travail ou d'appointements.

Après vingt ans de loyaux services et passé les 45 ans, chaque travailleur jouirait d'une pension fixée à la moitié du salaire ou du traitement, avec faculté de rentrer au pays aux frais de la Compagnie. En cas de décès, les enfants devenaient pupilles de la Communauté qui se chargeait de leur éducation et de leur avenir ; la veuve d'un travailleur dont les services auraient duré trois ans, recevait, sauf le cas de remariage, une pension équivalente au quart du traitement ou du salaire final.

La Communauté serait pourvue d'hôpitaux, de dispensaires, d'écoles, tous gratuits... Des primes étaient prévues pour les travailleurs plus fidèles après 10 ou 20 ans de séjour à Santo-Tomas, de même que les 1.000 premiers ouvriers recevraient 50 ares de surplus. Ils seraient également gratifiés au jour de leur mariage et à chaque naissance : respectivement 50 et 25 ares de terrain !

Tels étaient les avantages promis aux futurs colons de Santo-Tomas dans les documents qui parurent successivement en octobre et novembre 1842.

Les modifications aux statuts, passés par acte du 13 octobre, avaient été sanctionnées par arrêté royal le

25 du même mois. Les règlements de la Communauté de l'Union, présentés au notaire EVENEPOEL le 19 novembre, étaient approuvés le 26.

C'était la victoire !

Pouvait-on y voir un certain engagement de la part du Gouvernement ? Peut-être. En tout cas, ni les dirigeants ni le haut Protecteur de la Compagnie belge de Colonisation, le roi LÉOPOLD, ne trouvaient que le ministère en fît assez.

Il pouvait sembler pourtant que l'ère des bouderies était passée : une certaine sympathie se dessinait même dans les milieux officiels en faveur du Guatemala et de la colonisation, dans ce pays, au détriment des projets élaborés par BLONDEEL au sujet de l'Abyssinie. Devant les objections présentées par VAN DE WEYER, NOTHOMB craignait des réactions de la part de la « Compagnie des Indes » ; en laissant tomber BLONDEEL, malgré le soutien qu'il avait reçu de la part de la Couronne, le ministère avouait ses préférences pour la colonie de Santo-Tomas ⁽¹⁾.

Forte de ces approbations, la *Compagnie belge de Colonisation* se mit résolument à préparer la première « Communauté de l'Union », celle de Santo-Tomas.

Une souscription fut ouverte à laquelle un public relativement restreint répondit dans les débuts, malgré les avantages donnés aux premiers inscrits ⁽²⁾.

Certains achetaient des lots pour les affermer immédia-

⁽¹⁾ NOTHOMB à GOBLET. Voir MAROY, *art. cité*, p. 161-2 ou A. DUCHESNE, *o. c.*, pp. 196-200.

⁽²⁾ Le prix des lots, nominalement à 1.000 F fut, pendant les trois premiers mois de 500. Il passait à 750 pour revenir après 6 mois au pair. OBERT a défendu ce système dans le catéchisme publié en 1844 (L'Édition des Statuts, de Paris, art. VIII). « Les risques allant diminuant, on pouvait d'office augmenter le prix des terrains acquis et faire monter les actions »... (pp. 32-34). Il avait cependant avoué dans le préambule que « les opérations de la Compagnie belge de Colonisation sortant de la ligne des affaires ordinaires, les conditions sur lesquelles elle opère doivent en sortir aussi ». Notons qu'on vendait ainsi à 20 et 30 F les terrains acquis pour 2 F l'hectare. La Compagnie avait elle-même payé 100 F ce qui n'en valait pas 15...

tement à des émigrants volontaires et peu fortunés ; d'autres, alléchés par les promesses de la Compagnie, mécontents par ailleurs de leur sort en Belgique, voulaient risquer leur chance sur des terrains nouveaux qu'ils achetaient ou qu'ils acquerraient par leur travail, suivant les statuts qu'on leur présentait.

Il fallut dès lors songer à équiper une première expédition, chargée de l'installation préliminaire prévue unanimement dans les rapports des différents explorateurs. Trois navires furent affrétés : la *Louise-Marie*, que l'État prêtait bénévolement une nouvelle fois ⁽¹⁾, le *Théodore* et le *Ville de Bruxelles*. Les autorités de la nouvelle colonie partiraient par notre navire de guerre, tandis que le contingent des colons (on prévoyait une soixantaine d'hommes) s'en irait par le *Théodore*. On y chargerait aussi les maisons préfabriquées, ainsi que les outils et véhicules de première nécessité, et toutes les provisions de bouche utiles pour plusieurs mois. Le *Ville de Bruxelles* mettrait à la voile plus tard, amenant la chapelle, le reste des outils et instruments et toute une cargaison de produits facilement commercables pour établir de premiers échanges. Les mauvaises langues dirent que ces produits sortaient tous des fabriques dirigées par les membres fondateurs de la Compagnie ; on ajoutait même qu'ils étaient de qualité inférieure et n'avaient pas grande chance d'être écoulés là-bas...

II. Le Directeur colonial.

Mais un souci autrement plus important que l'organisation matérielle de l'expédition devait retenir l'attention

⁽¹⁾ L'intervention de VAN PRAET et donc du Roi fut nécessaire à l'obtention de cette nouvelle faveur. VAN PRAET au Ministre, 7 janvier 1843 (A. E. 2027). HOMPESCH, insatiable, imagine de faire battre aux bâtiments qu'on affrèterait un pavillon spécial aux armes de la Compagnie : La ruche d'or sur le drapeau guatémalien... Il se voyait déjà l'égal des grandes Compagnies des Indes Occidentales, d'Ostende, etc. Un modèle de ce pavillon était joint à la demande. Celle-ci aurait été approuvée par le Roi ! Le ministre répondit de sa plus belle encre et fit bon compte de ces naïvetés (A. E. 19 et 23 janvier 1843).

des responsables : ces hommes qu'on allait envoyer en éclaireurs auraient besoin d'être judicieusement commandés et fortement encadrés.

Aux yeux de plusieurs, comme OBERT par exemple, le choix du chef de l'expédition ne souffrait aucune discussion. DE PUYDT, qui avait été le négociateur du nouveau contrat, avait si intelligemment prospecté le district de Santo-Tomas et même avait guidé le choix des terrains à prendre à bail, était l'homme tout désigné. Son passé, ses expériences, son savoir-faire comme aussi sa position à l'armée et les larges qualités de son esprit, tout militait en sa faveur.

Personnellement d'ailleurs, le Colonel comptait bien sur la place de Directeur colonial.

Quelle ne fut pas sa stupeur quand, à la mi-décembre, on le pria de vouloir bien passer sa documentation : croquis, plans, etc. à PIERRE SIMONS, l'ingénieur des chemins de fer, effectivement promu à la Direction ⁽¹⁾.

DE PUYDT n'en crut pas ses yeux. Le jugeait-on incapable ? Pourquoi lui préférer un rival dont la situation officielle ne présentait plus les mêmes garanties que les siennes ? Ajoutait-on foi aux infâmes calomnies répandues sur son compte : il aurait cherché, lui, un officier, à faire argent au détriment de la Compagnie en s'acquaintant avec le fameux PULIERO ? Ses officiers avaient déclaré « sur l'honneur qu'ils n'étaient en aucune manière intéressés dans l'entreprise de colonisation comme actionnaires ou acquéreurs de terres ; qu'ils n'avaient désiré ni reçu soit du Gouvernement soit de la Compagnie de colonisation, aucun traitement, émolument, récompense ou gratification pour la mission dont ils avaient été

(1) Voir *Biographie nationale*. Une vie de SIMONS est encore à écrire. Son rôle — négatif — fut très grand dans l'avenir de la Colonie. Son départ là-bas semble le résultat d'une transaction : il se trouvait sous le coup d'une grave accusation. Malade, il voudra à tout prix s'exiler. On a présenté cette volonté comme un acte héroïque. L'éloge funèbre prononcé sur le navire et inséré plus tard au *Moniteur* est très habile... Mai et août 1843.

chargés et qu'ils l'avaient volontairement remplie dans le seul but de l'intérêt public » (1).

Ah ! sans doute, la Compagnie allait-elle faire le jeu du Gouvernement en l'écartant lui-même comme on avait écarté 'T KINT en préférant le candidat du ministre de l'Intérieur : un beau parleur : MARTIAL CLOQUET... (2) !

Quel fut le vrai motif de la disgrâce du Colonel, de ce qu'il considérait comme un « limogeage » ? Il est difficile de le dire. La Direction devait tenir compte des dispositions de CARRERA et des Guatémaliens en matière de nationalité et d'indépendance des futurs colons : il était malaisé d'envoyer là-bas un militaire comme chef responsable de la colonie et de la milice qu'on devait y créer. Il y avait des bruits qui couraient sur la vente des terrains PULIERO : DE PUYDT aurait eu une commission ! De plus, le commandant PETIT avait juré que plus aucun des membres de la Commission d'enquête ne mettrait un pied sur son bateau : et c'était la *Louise-Marie* qui gratuitement emporterait le nouveau Directeur vers sa destination. Enfin, le Colonel, par ses allures, avait déplu à bon nombre de membres du Comité des Directeurs et spécialement à M. DE BINCKUM (3).

Furieux, DE PUYDT fit le sourd. Par quatre fois, le nouveau directeur colonial se présenta à sa porte : le Colonel refusa tout net de le recevoir.

Le 23 décembre, le comte DE HOMPESCH tentait d'intervenir. Dans une lettre, il lui exprimait tout son regret

(1) M. A. Dossier DE PUYDT : Santo-Tomas, p. 201 ; s. d.

(2) Encore une biographie qui n'a pas été écrite. MARTIAL CLOQUET de Braine l'Alleud. Voir brève autobiographie dans une lettre : CLOQUET au Ministre des A. E. 25 août 1842 (A. E. 2027). On peut suivre là le duel par lettres qui oppose 'T KINT à CLOQUET. Ces deux hommes s'entremangeront encore longtemps tandis qu'ils représenteront avec zèle les intérêts belges au GUATEMALA... On lui faisait une réputation de bellâtre (CLOQUET au Ministre, 20 juillet 1843 (A. E. 2027).

(3) Ce qui ne veut pas dire que B. ne reconnût pas certains mérites à DE PUYDT. Il préférât entre autres les idées de D. P. à celles de SIMONS en matière de transports. SIMONS était uniquement pour le chemin de fer (S. J) (BINCKUM à WALLE, 2-5 juin 1843).

« de ce que vous voulez nous priver du concours de votre expérience dans un moment où chacun de nous concourt à la réussite d'une entreprise dont vous avez jeté les bases » (1).

A quelques jours de là, une lettre collective du conseil général de la Compagnie resta également sans effet. Membre fondateur, actionnaire gratuit au titre de la reconnaissance, DE PUYDT boudait.

Et peut-être n'avait-il pas tout à fait tort. Dans son rapport, il avait précisé — comme 'T KINT d'ailleurs — les méthodes à employer si on voulait compter sur une réussite.

« Toute famille de colons, avait-il écrit, en arrivant à Santo-Tomas, doit y trouver sa maison et ses plantations.

» Les hommes qui quittent leur patrie pour aller travailler une terre étrangère, se créent toujours plus ou moins d'illusions ; quelques précautions que l'on prenne pour les prémunir contre cette tendance, quelques avertissements qu'on leur donne, on ne peut les empêcher de se figurer un Eldorado, au moins un pays où sans grande peine on trouve le confort dont on jouit en Europe » (2).

De là des découragements, des crises fatales aux expéditions du genre qu'on inaugurerait en Belgique, sous de si excellents auspices.

Sa conclusion était évidente : il fallait envoyer d'abord une équipe d'ouvriers « artisans tels que charpentiers, scieurs de long, cultivateurs, sous la direction d'un agent de l'administration de la Compagnie ». Tous devaient être « prémunis contre les prétendus inconvénients du climat et propres à diriger les travaux qu'on pourrait confier aux indigènes ». Ce serait un groupe d'un « petit nombre d'hommes d'action ».

Est-on loin de la vérité en conjecturant que DE PUYDT

(1) HOMMESCH à DE PUYDT, 23 décembre 1842. (M. A. De Puydt).

(2) Rapports de DE PUYDT : conclusions.

pensait à lui-même et à un choix de militaires en écrivant ces lignes ?

Or, qu'apprenait-il de divers côtés ? Une cinquantaine d'hommes avaient été inscrits à grand-peine : braves gens, hommes de métier pour la plupart ou fermiers, originaires tant de Flandre que de Wallonie, que dominerait brutalement une poignée d'indésirables, recrutés sans discrétion dans les grandes villes où ils avaient fainéanté... De plus, on s'apprêtait à envoyer déjà des contingents de colons, avec femmes et enfants. Les premiers groupes familiaux s'embarqueraient sur le *Ville de Bruxelles*. Préoccupation typiquement belge : le même navire emportait tous les instruments nécessaires pour une modeste fanfare : un chef de musique était enrôlé ⁽¹⁾ !

Le Colonel se tut. GUILLAUME, son frère, indigné des procédés de la Compagnie, tint à manifester pour lui ses propres sentiments : « Je vois dans les journaux, écrivait-il à HOMPESCH, que la Compagnie est décidée à envoyer immédiatement 62 hommes pour préparer l'établissement de la Colonie qu'elle veut fonder. Cette manière de procéder est entièrement contraire à ce que

(1) La liste des passagers du *Théodore* se trouve aux archives S. J. Un Henry KERSTEN s'y présente comme « cavalier » ! Le plus bel exemple est MATHIEU LEKEU, né le 29-2-1804, à Amsterdam. Ex-sergent hollandais, ex-lieutenant au 3^e bataillon de tirailleurs francs (cf. CUVELIER), il fut chassé de l'armée belge. Engagé pour Santo-Tomas (liste S. J. n^o 27), il créa de grosses difficultés à PHILIPPOT, en faisant un faux à l'escale de Funchal. Il quittera Santo-Tomas le 8 sept. 1843. Si le docteur FLEUSSU trouvait qu'il était brave homme (A. E. 28 oct. 1843), PHILIPPOT avait dû le renvoyer : le triste homme lui devait 500 F. A Guatemala, il trouva sa fortune au service de CARRERA dont il deviendra le lieutenant-général et même, en mars 1845, l'ambassadeur près du Roi. LÉOPOLD I^{er} devra bien le recevoir ! A son retour à Guatemala, il créa de nombreuses difficultés au consul CLOQUET, peut-être de connivence avec 'T KINT. Du moins CLOQUET l'en soupçonnait. Voir surtout le rapport de CLOQUET au Ministre (1^{er} avril 1846) et aussi les lettres de BLONDEEL, 'T KINT, etc. (A. E. 2027) Le succès devait tourner la tête à ce malheureux : il essaya de convoler en injustes noces avec une indigène. CLOQUET dut lui rappeler qu'il était marié en Belgique... Il terminera sa carrière comme entrepreneur de diligences (A. E. recensement de 1850). Notons en passant que la Compagnie profita de son avancement pour parler des hauts faits d'un soldat belge ! (*Moniteur* du 31 mai, 3 et 18 juin 1844).

le colonel DE PUYDT avait conseillé de faire ! » ⁽¹⁾. OBERT lui-même, le secrétaire général, ne partageait pas les vues de ses collègues ni dans cette affaire ni dans le choix de SIMONS : il avait cherché à donner sa démission ⁽²⁾.

Mais l'heure n'était pas à la démission. Même DE PUYDT, devant les préparatifs qui se faisaient, n'osa plus persévérer dans son attitude : il céda, sans doute pour éviter de pires malheurs à ceux que la Compagnie et l'ingénieur SIMONS lançaient inconsidérément dans ce qui ne pouvait être désormais qu'une aventure.

Une fois la question du Directeur résolue, on chercha à lui adjoindre un État-Major. A côté du secrétaire TARDIEU, vinrent s'inscrire : l'ingénieur DELWARDE, le comptable DE WILDE, BROUEZ, le baron DE BULOW, le médecin militaire TOSQUINET et enfin le chef de la milice capitaine PHILIPPOT ⁽³⁾.

TOSQUINET, mécontent pour on ne sait quel motif, et malgré sa mise en congé avec solde, fut remplacé en

⁽¹⁾ G. DE PUYDT à HOMPESCH. 28 janvier 1843. M. A. (DE PUYDT).

⁽²⁾ OBERT resta toujours favorable à DE PUYDT. Rapport de CLOQUET qui fait allusion aux séances du conseil. 29 oct. 1844 ; voir de même G. DE PUYDT au Colonel, 15 août 1843 (M. A. DE PUYDT).

⁽³⁾ Nous n'avons pas à faire l'histoire de tous ces hommes. Un mot sur BULOW. Il était né à Zahn, près de Berlin. Il est assez vraisemblable que ce Prussien fut intéressé à l'affaire par le comte DE HOMPESCH qui le protégeait. Bien à tort, semble-t-il ; car le Baron joua plusieurs fois fort vilain jeu vis à vis des différents représentants de la Belgique : PHILIPPOT, 'T KINT, CLOQUET... On le verra plus tard : il ne cachera plus ses sentiments.

FRANÇOIS PHILIPPOT était né à St.-Quentin le 26 oct. 1800. Il épousa une montoise, ADÈLE ESCHOVEZ, et avait, au moment de son départ six enfants. Il habitait 30, rue du Chemin de fer, à Bruxelles.

Ce Français était adjudant-major dans le bataillon organisé par BORREMANS lors de la révolution belge, à Bruxelles. La mort successivement de plusieurs de ses chefs l'avait promu au grade de premier-lieutenant et à la tête de ses troupes, il avait été blessé le 27 sept. Le 5 oct., il fut question de maintenir au poste de lieutenant son remplaçant STILLEMANS ; lui-même rentrerait dans le rang. Le pauvre homme réclama : aux yeux de ses hommes il passerait pour un « dégradé ». Le ministre de la Guerre fit bon accueil à ses objections : on le maintint. En 1842, il était capitaine de 1^{re} classe au II^e de ligne, où, semble-t-il, on n'était plus trop content de ses services. Il fut mis en congé jusqu'au 9 mai 1843... C'est alors que les propositions de la Compagnie lui parurent une aubaine et qu'il s'inscrivit, avec le résultat qu'on verra (M. A. dossier Philippot).

dernière minute par le docteur FLEUSSU, originaire de la Hesbaye (1).

Les deux figures les plus originales de tout le groupe étaient le Baron et le Capitaine. BULOW, en dépit des statuts, était un protestant : mais il était surtout prussien et, la suite le démontrera, il voulait le demeurer. Parti surtout pour réaliser une affaire, il « brouillera » beaucoup, pour employer un mot du P. WALLE à son sujet. PHILIPPOT était un brave père de famille qui s'embarquait vers la colonie pour essayer de tirer les siens d'une situation par trop médiocre. Homme de maigre culture, pas fort intelligent, il allait se trouver en face de responsabilités et de tentations contre lesquelles il n'avait pas été pré-muni. Il devait succomber devant elles !

Comme il avait été nommé chef de la future milice comprenant, suivant les statuts, tous les travailleurs, c'est à lui qu'on avait confié la responsabilité générale sur le *Théodore*.

En attendant le départ, PHILIPPOT s'était fort préoccupé de la question financière. En demandant une prolongation de congé pour pouvoir s'engager vis-à-vis de la Compagnie, il avait sollicité, (comme on l'avait promis, disait-il, au major TOSQUINET) une solde complète.

Le ministère accorda le congé prévu, mais il refusa tout net d'entendre parler une nouvelle fois de solde. HOMPESCH en fut averti par le malheureux officier. Qu'à cela ne tienne : le Président du conseil s'adressa directement au Roi. Ce fut en vain (2).

(1) FLEUSSU, qui fut engagé comme par accroc dans la Compagnie, est une figure bien sympathique : il mériterait une biographie. Sa famille était bien connue dans les milieux politiques de Landen. Elle put lui procurer de solides études. Le jeune docteur s'était formé sous les meilleurs médecins à l'Université de Vienne. Les lettres, les rapports qu'on trouve épars dans les Arch. des A. E. ou S. J. font entrevoir un personnage fort humain, s'intéressant à toutes les questions : sciences, médecine, sociologie. Il deviendra consul de Belgique tout en pratiquant la médecine à Guatemala. Il était resté belge 100 %. On lui a reproché de n'être pas assez ferme, parfois d'être égoïste...

(2) HOMPESCH au Roi, 7 févr. 1943. (M. A. DE PUYDT et Santo-Tomas).

Ce refus était quelque peu contrariant, car l'infatigable Comte, qui ne tenait pas plus qu'il ne fallait au capitaine PHILIPPOT, avait, l'occasion aidant, entretenu le Souverain d'une de ces idées extraordinaires qui germaient dans son cerveau. Il voulait :

« appeler l'attention de Sa Majesté sur l'utilité qu'il y aurait de faire accompagner l'envoi de fusils et de canons destinés au général CARRERA par un officier d'artillerie, un maréchal de logis et 4 canoniers pour soigner les armes et servir d'instructeurs pour le manie- ment des pièces. Cet envoi serait une preuve évidente des intentions du Gouvernement et de la Compagnie de soutenir le général CARRERA, produirait l'effet le plus avantageux et nous donnerait une prépondé- rance marquée sur tous les intérêts rivaux qui ne manqueront pas de contrecarrer nos desseins ».

C'était sans doute entrer nettement dans le jeu poli- tique de là-bas. Le Comte avait prévu l'objection : ces militaires seraient-ils des colons ? Alors ? Non, répondait le Président, car le *Théodore* devant séjourner deux mois à Santo-Tomas, suivant les prévisions, les soldats en- voyés auraient le temps de remplir leur mission avant de revenir par le même navire.

Sa lettre au Roi suivit la filière habituelle. Le Souve- rain n'avait aucune décision à prendre dans ce domaine sans son ministre. Celui-ci ne put que s'indigner à la lecture de ces propositions : au crayon, il écrivit dans la marge, à côté des propos qu'il trouvait les plus incon- grus : « le gouvernement ne s'est jamais déclaré complice de Carrera » ; et plus bas « et le principe de non-inter- vention ? »

La réponse fut communiquée, très sèche dans ses termes : un refus sur toute la ligne au Comte comme au capitaine PHILIPPOT (1).

HOMPESCH se le tint pour dit. Dès lors, sauf quelques allusions discrètes à une conquête extérieurement paci-

(1) Ministre à HOMPESCH, 19 février 1843 (*Ibid.*).

fique, à une influence politique au Guatemala, que soustiendrait éventuellement la force, il ne fut plus question de militaires et de militarisme.

Battus dans leurs tractations avec l'armée, le Comte et ses amis cherchèrent une revanche sur le terrain religieux.

III. Le directeur ecclésiastique.

Déjà, on se le rappelle, en juillet 1841, à la demande expresse du ministère, on avait tenté d'obtenir de l'archevêché un aumônier pour l'expédition. Le cardinal STERCKX s'était déclaré incompétent : seul l'Ordinaire du Guatemala pouvait autoriser un prêtre à travailler dans son diocèse.

Pourtant, l'idée d'une aumônerie « pour la cure des âmes », dans la future « communauté de l'Union » poursuivait la Direction.

En vertu du règlement, ne devaient être admis comme colons que des catholiques ! Mais les fidèles et surtout leurs pasteurs, dont l'avis, en ces circonstances, pouvait être décisif, ne se montreraient-ils pas pleins de défiance tant que les secours de la religion ne seraient pas clairement assurés ?

D'autre part, plusieurs des Directeurs, bien que peu portés dans ce sens par leurs convictions philosophiques, voyaient tout l'avantage qu'on pouvait retirer de semblable recrutement. L'ouvrier catholique, plus facilement résigné devant les coups durs et les souffrances où il découvrait la main de la Providence, demeurait plus maniable et moins exigeant. La seule annonce ferme d'une aumônerie de qualité pour la colonie était un merveilleux instrument de propagande.

Vers Pâques 1842, le Père WALLE, un jésuite, professeur de théologie morale au scolasticat de Louvain, était en visite chez le vice-président de la Banque des Flandres.

Celui-ci l'avait interrogé sur ce sujet. Pensait-il que le provincial de la Compagnie de Jésus accorderait un prêtre ou deux pour accompagner l'expédition ?

Le P. WALLE n'avait pas de réponse définitive à donner. Mais il crut pouvoir affirmer que, malgré la pénurie d'hommes, la demande serait prise en considération ⁽¹⁾.

A la même époque s'était présenté un prêtre, du nom de WOUTERS, à qui ses idées larges et son esprit entreprenant avaient créé une certaine réputation. Il en avait écrit, on ne sait pourquoi, au général de la Compagnie de Jésus. Malgré cette intervention, il n'avait pas eu

⁽¹⁾ Le P. PIERRE-JOSEPH WALLE est un des principaux acteurs dans l'affaire du Guatemala. Nous le présentons donc avec plus de détails.

Né, comme DE PUYDT, à Poperinghe en 1793, le 18 février, dans une famille de bourgeoisie aisée, il fut brillant élève du petit collège de sa ville. Passé au séminaire de Gand en 1811, il était du groupe des séminaristes résistants envoyés par Napoléon à Wezel. Il y exerça quelque apostolat, parmi les rudes soldats qu'il parvint à ramener à la pratique de la religion. Peu avant la chute de l'Empereur, il désertait pour reprendre sa vie de séminaire. Envoyé comme professeur au Collège Sainte-Barbe, il entra en 1816 dans la Compagnie de Jésus. Noviciat mouvementé ! Il est de nouveau chassé par le gouvernement hollandais et séjourne en Suisse. En 1828, il est nommé recteur du Collège de Fribourg. A la suite de l'entrée massive d'élèves admis sans discernement, après les décrets de Charles X, y gronde la révolte. L'ordre y est rapidement rétabli !

A la révolution de 1830, le Père est rappelé en Belgique où après un an de professorat de Rhétorique et Philosophie à Alost, il subit une crise de conscience assez violente. Mais elle est surmontée avec l'énergie qui lui est coutumière. Le Père WALLE devient professeur de théologie morale d'abord à Gand puis, lorsque la maison de Louvain sera créée, dans cette ville. Il y demeure jusqu'en 1841, date à laquelle il est nommé ministre et préfet des études du Collège Saint-Michel à Bruxelles.

Il avait connu la famille VAN HOEBROUCK DE FIENNES à Gand : faisant partie des diverses congrégations que le Père dirigeait, elle l'avait choisi comme directeur.

C'est LÉON, le second fils, qui lui écrit du Collège Saint-Servais à Liège, où il est pensionnaire, en février 1843 : « Vous rappelez-vous, mon Père, qu'il y a aujourd'hui un an, aux vacances de Pâques, que papa, dans une conversation, vous a demandé si vous voudriez envoyer des jésuites à la colonie et que vous répondîtes : « Pourquoi non ? Le Père Provincial, malgré les charges de la Province... tiendrait certainement compte de la demande... » (S. J., février 1843).

Le P. WALLE était un homme énergique, un peu hautain et primesautier, plein de savoir-faire cependant, à qui l'action à la manière forte avait peut-être trop réussi jusqu'alors...

l'heur de plaire ; et la candidature du « fameux WOUTERS » avait été écartée.

L'archevêque avait refusé, faute de juridiction ; les religieux en dépendance directe de Rome ne seraient pas arrêtés par la même difficulté. On pouvait faire appel à eux ! Mais, n'était-ce pas voir se hérissier contre l'entreprise de nombreux intellectuels qu'à cette époque, les fils de Loyola effrayaient ?

L'objection était de poids. On y songea ; mais le temps pressait : il fallait à tout prix, à brève échéance, une solution au problème de l'aumônerie. Il y allait de l'avenir de la colonie et de son recrutement. Et on s'adressa aux jésuites.

Ce fut sur la fin de janvier 1843 que le comte DE HOM-PESCH, le négociateur de toutes les affaires épineuses, entama les pourparlers avec les autorités de la Compagnie de Jésus.

Au cours d'une visite au P. BOONE, le recteur du collège St.-Michel à Bruxelles ⁽¹⁾, le président du conseil des Directeurs de la Société de colonisation exposa ses déconvenues et ses vœux. La réponse qu'on lui donna fut encourageante ; on lui suggéra d'écrire une lettre au supérieur provincial qui serait averti.

Le 1^{er} février — dans la 713^e lettre envoyée par la Compagnie ! — le Comte s'exécutait. Après avoir rappelé la nature généreuse de l'entreprise, son but social autant que patriotique, il annonçait le premier départ pour le 15 février : 70 hommes confiés à la direction de M. SIMONS.

« La Compagnie (de colonisation), ajoutait-il, convaincue que la fondation d'une Société nouvelle n'a de chances d'avenir que pour autant qu'elle est appuyée par la religion, a consacré ce principe en

(1) J. B. BOONE, originaire lui aussi de Poperinghe et compagnon d'exil du P. WALLE, servait de négociateur officieux du P. Provincial dont la résidence était en ce moment à Gand. Prédicateur remarquable, il s'était fait un nom à Bruxelles où il était connu dans tous les milieux.

stipulant qu'une communauté ne pouvait être organisée sans affecter un fonds de frais au culte catholique » (1).

La démarche était certes passablement audacieuse, deux semaines avant le départ... Fort heureusement, dans l'impossibilité d'en référer à Rome, le P. FRANC-KEVILLE osa prendre ses responsabilités. Il accepta l'offre et promit deux prêtres. Dès le 12 février, il signait une convention avec la Compagnie de colonisation : deux prêtres, accompagnés d'un frère coadjuteur, seraient affectés au service du culte à Santo-Tomas, pendant un an, avec l'agrément de l'Ordinaire du lieu. Ce délai écoulé, le T. R. P. Général accorderait ou refuserait un établissement définitif. D'autre part, la Compagnie de colonisation s'engageait à assumer les frais de trousseau, de voyage aller et retour, d'entretien des trois religieux et de plus, à prévoir un budget suffisant aux besoins du culte (2).

Sans attendre même la signature de cet acte, le P. Provincial avait pressenti et puis désigné les candidats à cette mission d'un genre tout nouveau.

Le 6 février, le P. PIERRE WALLE, qui aspirait depuis longtemps à se dévouer dans les Missions lointaines, était averti de l'acceptation virtuelle de l'aumônerie de Santo-Tomas. Le lendemain, le P. BOONE, son recteur, lui annonçait le choix définitif : il était nommé supérieur de la nouvelle mission. Le P. ALOYS VERCRUYSE et le F. AUGUSTIN JANSSEN devaient l'accompagner (3).

Cependant, alors que le nouveau supérieur allait se mettre en route pour une tournée d'adieu, il apprit que

(1) (S. J.) 1^{er} février 1843. En outre le Directeur offrait une place gratuite sur le navire en partance pour un jésuite, désireux, si cela agréait les Supérieurs, de faire un voyage d'exploration...

(2) (S. J.) 12 février 1843.

(3) Le P. VERCRUYSE, courtraisien, contemporain du P. WALLE partira un peu plus tard avec le P. DESMEDT, dans les Montagnes Rocheuses. Il reviendra en Belgique, en 1871, pour y mourir. Le F. JANSSEN est originaire d'Anvers.

non pas le P. VERCRUYSE, mais le P. JEAN GENON, le professeur de 3^e du collège St.-Michel serait son second. Sans doute s'était-on avisé de l'inconvénient qu'il y avait d'envoyer pour une même besogne deux hommes du même âge et, ce qui était plus grave, d'un même tempérament fougueux et dominateur... Le P. GENON, au contraire, jeune encore et de rude santé, était malgré sa grande ardeur, un homme très doux, calme, réservé, timide encore. Le P. FRANCKEVILLE, naguère maître des novices, connaissait les profondes aspirations apostoliques du jeune prêtre. Sa vie intérieure, son amour de la prière et sa mortification présentaient des garanties sérieuses dans une entreprise difficile, où le rôle effacé s'avérait d'ailleurs plus délicat encore (1).

Les religieux se hâtèrent de faire leurs adieux à leur famille : le départ n'était-il pas imminent ?

En théorie, sans doute. Car la Compagnie de colonisation tenait à orchestrer le premier départ. Elle en eut tout le temps, bien malgré elle, soumise qu'elle fut aux conditions atmosphériques...

Le 21 février, un billet de la comtesse DE MÉRODE vint inviter les deux missionnaires à la cérémonie où serait bénite la chapelle démontable, acquise grâce à la générosité des catholiques belges. Inspiré par la reine LOUISE-MARIE, qu'encourageait le Roi, un comité s'était organisé sous la présidence effective de Mgr BECQ, le curé des Minimes, à Bruxelles. *L'Indépendant*, le *Journal de Bruxelles* avaient publié de nombreux articles pour

(1) Le P. JEAN GENON, originaire de Cielle, près de La Roche, naquit le 4 avril 1811, dans une famille de condition très humble. Il avait pu pendant quelques années suivre les cours d'humanités organisés à La Roche. Les décrets de Guillaume I^{er}, en 1826, en avaient fait un étudiant errant formé, vaille que vaille, chez des curés d'Ardennes. Le fait marque le futur prêtre pour la vie. Car, homme de devoir, se défiant de lui-même, il croira n'en savoir jamais assez, hésitant devant les solutions à donner et penchant souvent vers une pratique assez rigide de la loi. Après avoir été ordonné à Namur le 6 juillet 1834, il sera professeur et préfet à Bastogne où il avait déjà résidé comme diacre. Il était entré le 28 sept. 1839 au noviciat de la Compagnie de Jésus.

soutenir la souscription ouverte en vue de l'acquisition d'un sanctuaire, dédié à saint Louis. Par une pieuse rouerie, on avait fait savoir que seuls les souscripteurs seraient admis à prendre part à la cérémonie.

Les fonds avaient donc afflué et le 22 février, dans les jardins de l'hôtel de Mérode, à la rue aux Laines, en présence de la Reine, le cardinal STERCKX vint bénir le petit édifice de bois que la firme VAN DER MAELEN y avait monté.

A l'heure fixée, Son Éminence pénétra avec la Souveraine dans l'édicule où 400 personnes pouvaient se tenir à l'aise. L'entrée en était gardée par deux futurs colons, sanglés dans leur uniforme flambant neuf : large chapeau de paille, chemise de flanelle rouge, complet de toile grise, guêtres grises, ceinturon et buffleteries noirs. Le fusil et un large coutelas passé dans la ceinture, donnaient à ces hommes l'air martial et exotique qu'on souhaitait. Ils faisaient grande impression, a-t-on dit...

Le Prince de l'Église commença par prononcer un fort beau sermon, dont la Compagnie de colonisation, par les brochures et par le journal, devait faire un merveilleux instrument de propagande. On le publia même au Guatemala...

« Dieu, avait sagement dit le prélat, est le Souverain Maître et modérateur de toutes choses ; c'est pourquoi nos projets les mieux combinés doivent avorter s'Il leur refuse son concours et ils réussissent infailliblement dès qu'Il daigne les protéger et les bénir... ».

Son Éminence avait ensuite célébré la Sainte Messe, revêtu d'une chasuble d'or, cadeau de la Reine. Rehaussée par les chants « très réussis », exécutés par la chorale du collège Saint-Michel, la cérémonie s'était terminée par une bénédiction pontificale qui alla tout spécialement, a naïvement noté le P. WALLE, « au directeur spirituel de la colonie, puis à tous les colons en particulier... » (1).

(1) Le P. WALLE, a tenu très consciencieusement un agenda des faits princi-

Cependant, le public s'était étonné de l'absence du Directeur colonial à cette première réunion officielle. On apprit bientôt avec chagrin que M. SIMONS, au moment où il surveillait les derniers préparatifs de la *Louise-Marie*, à Ostende, s'était senti une nouvelle fois atteint par le mal cérébral dont il avait déjà souffert. Cette maladie ne laissait pas d'être un fâcheux contretemps : car il importait que le Directeur colonial fût le premier à aborder sur le territoire du Guatemala. Et on ne mettait pas à la voile quand on le voulait. On dut donc prévoir de nouveaux délais.

Quelques jours après les cérémonies religieuses, les jésuites reçurent un simple billet qui les invitait à se présenter au Palais royal, le 28 février.

Le Souverain, après avoir d'abord reçu le Comité des Directeurs, retint quelques instants son Président qui devait lui présenter M. SKINNER, collaborateur de M. WILLIAM-CAMPBELL et directeur d'une des plus grosses maisons anglaises de la place de Guatemala. Le Roi le reçut ensuite en audience particulière, s'entretenant avec lui des moyens d'établir des relations durables entre la Belgique et l'Amérique centrale ⁽¹⁾.

A 12 h 30 seulement, Sa Majesté faisait entrer les deux missionnaires jésuites.

« Nous fûmes accueillis fort aimablement, a noté le P. WALLE, le Souverain nous entretint, seuls à seuls pendant trois quarts d'heure sur le ton de la plus confiante sympathie. Il nous a marqué combien le succès de la Colonie lui tenait à cœur en nous laissant sous-entendre qu'il serait heureux de recevoir de notre part des rapports sur la bonne marche de l'expédition ».

poux qui l'intéressaient. Nous le citerons souvent sans donner de référence en note. Ce précieux carnet se trouve aux Arch. S. J. Il contient en outre une sorte d'indicateur de chemins de fer, fort intéressant.

⁽¹⁾ HOMPESCH à KLEE 12 mars 1843 (S. J.). Dans une lettre, CLOQUET traite SKINNER « d'aimable menteur. Il a trompé le Roi... » (8 mars 1844) (A. E. 2027). — Le Roi reçut encore au début de mars M. 'T KINT.

Cette visite réconfortante autant que flatteuse coïncida avec la guérison de M. SIMONS : elle était annoncée le même jour au *Moniteur*.

On allait donc pouvoir partir. Il y eut encore, à Bruxelles comme à Anvers, de brèves cérémonies d'adieu. Les deux jésuites reçurent de Rome une lettre pleine de sagesse, où le T. R. P. ROTHAAAN qui avait autrefois connu le P. WALLE, mettait ses inférieurs en garde contre les difficultés inhérentes à leur nouvelle mission.

« J'ai lieu de croire, leur disait-il avec une clairvoyance quasi prophétique, que vous serez très bien vus par l'autorité ecclésiastique, aussi bien que par la séculière. Tâchez de vous borner à ce qui regarde le bien des âmes et ne vous mêlez aucunement des affaires temporelles, sauf le cas où il s'agirait de concilier ou de pacifier. Comme il est probable que les colons soient généralement portés par le désir de faire fortune, il est important que vous preniez garde à conserver l'esprit de pauvreté et de désintéressement... » (1).

La séparation entre le spirituel et le temporel ! Tout le monde ne la désirait-il pas ? Et cependant, en cherchant à avoir à la disposition des colons une aumônerie irréprochable, la Direction coloniale n'avait-elle pas eu en vue, secondairement sans doute, un recrutement plus abondant de son personnel ?

Et elle n'avait pas en cela misé à fonds perdus. Le court séjour du P. WALLE dans les Flandres, lors de ses adieux, avait suscité bon nombre de « vocations » coloniales. Sa vieille mère lui signifiait que, depuis son départ, la maison ne désemplissait pas de jeunes hommes venant lui demander si, en s'expatriant, on devait « emporter tout son fourbi ». D'autre part, la vieille mère et le frère du P. GENON attendaient les premières lettres de Jean : si les nouvelles étaient réconfortantes, on était décidé à partir vers le paradis du Nouveau-Monde (2).

(1) J. ROTHAAAN à WALLE, 21 février 1843 (S. J.).

(2) M^{me} WALLE à son fils, 19 février et mars 1843 (S. J.). — P. GENON à sa mère (copie), 2 sept. 1844. (S. J.).

IV. Immixtion du spirituel dans le temporel.

Cependant, la maladie de M. SIMONS qu'on savait incurable, mettait la Direction de la Compagnie de colonisation dans un cruel embarras. Il n'était pas évident que le Directeur colonial pût jamais atteindre le sol américain. Et l'ingénieur, courageusement entêté, cherchant par ailleurs une diversion aux chagrins qui l'accablaient, avait tenu à rester le chef de l'expédition.

Dans les difficultés financières où déjà, sans qu'on voulût l'avouer, la Compagnie se débattait, le nom de SIMONS valait son pesant d'or. Le remplacer n'était pas souhaitable, d'autant plus que le seul candidat possible était le colonel DE PUYDT... Que faire ?

Hélas, une période de calme dans l'atmosphère rendait impossible tout départ d'Anvers ou d'Ostende. Le retard que ce contretemps occasionna permit d'échafauder un système dont les effets seraient désastreux...

Dans une séance tenue à Bruxelles le 5 mars, après avoir expédié quelques affaires urgentes : signatures des nominations officielles, mise au point de directives générales et particulières à confier à 'T KINT ou à SIMONS ⁽¹⁾, le Comité des Directeurs s'était occupé de la nomination d'un remplaçant possible au Directeur colonial. On passa en revue les différents agents déjà recrutés pour assumer les divers pouvoirs dans la future colonie. Le capitaine PHILIPPOT n'était pas un homme sur qui l'on eût pu compter. Déjà, après lui avoir promis la gestion financière, la lui avait-on retirée pour l'attribuer au baron DE BULOW en qui le comte DE HOMPESCH avait

⁽¹⁾ Ces « Directives générales et particulières » se trouvent aux Arch. S. J. On y lit, entre autres, que pour se faire bien accueillir, 'T KINT doit promettre l'envoi de missionnaires, l'érection de chapelles, etc. On y insistait sur le secret à garder le plus longtemps possible autour des opérations commerciales et des buts poursuivis par la Compagnie de colonisation, par crainte surtout de la rivalité des Anglais. Ces documents sont datés du 15 mars.

toute confiance... (1) ; BROUEZ paraissait « un peu hypocrite » cherchant à s'insinuer auprès de ceux qui ont le pouvoir. Ni TARDIEU ni DELWARDE ne trouvaient grâce !

Restait le Père WALLE... Mais comment faire accepter au jésuite une mission qui cadrerait si peu avec son caractère de religieux ? Comment ne pas froisser l'opinion qui se rebifferait certainement devant ce qu'on croirait un acte de cléricalisme. Ne crierait-on pas au complot jésuitique ?

Tout bien pesé, le conseil des Directeurs se rallia à la solution qui paraissait la moins mauvaise et on établit des lettres dûment authentiquées établissant le P. WALLE comme remplaçant éventuel de SIMONS. Décida-t-on alors de la tactique à suivre pour avertir l'intéressé ? Impossible de le dire.

Les jours passaient dans une attente qui finit par devenir énervante pour tout le monde. Le grand public fut distrait par les articles de plus en plus fréquents, avec énumération des cadeaux destinés à CARRERA et à ses ministres : boîtes d'armes de luxe, armes anciennes, uniformes de lieutenant-général : habit écarlate, pantalon bleu, galons d'or. Il y avait surtout un petit chapeau à la Napoléon dont on attendait le plus grand effet sur le dictateur, « fervent admirateur du martyr de Saint-Hélène » (2).

Enfin, à l'annonce de vents favorables, il y eut, en l'église Saint-Charles, à Anvers, le 15 mars, une grande cérémonie d'adieux. Le P. WALLE, assisté par le P. GENON, y officia. Après la sainte messe, « célébrée afin d'obtenir le succès de l'entreprise, on récita solennellement les prières pour les voyageurs »...

Mais il fallut encore attendre un peu. Finalement, le

(1) HOMPESCH à WALLE, 6 août 1843. L'aveu de ce que le Comte savait sur son personnel fut tardif... (S. J.).

(2) *Moniteur* et journaux, *passim*, février-mars 1843.

16 mars, à 3 heures de relevée, toute la colonie se trouvait à bord du *Théodore*, où le capitaine DOFTY et son second AUGUSTE MEULENBROECK l'avaient accueillie.

C'était le moment qu'avait, semble-t-il, choisi HOMPESCH, d'accord avec OBERT, pour confier au P. WALLE les documents si importants de la transmission éventuelle des pouvoirs.

Le président du Conseil des directeurs s'adressa au jésuite en lui demandant de vouloir bien prendre connaissance immédiatement de la lettre qu'il avait l'honneur de lui présenter. Il attendait une réponse.

Le directeur ecclésiastique se retira un instant pour en lire plus à l'aise le message. On lui demandait, en lui délivrant un duplicata des pouvoirs remis à SIMONS et des directives à donner à 'T KINT, de vouloir bien « transmettre les dits pouvoirs à telle personne que vous jugeriez capable de remplir le mandat dont sont chargés ces messieurs... ». Appel était fait au dévouement du jésuite. En cas d'acceptation, la promesse formelle lui était donnée de s'occuper « immédiatement des démarches nécessaires auprès du P. Provincial », en vue d'obtenir les autorisations voulues... (1).

Étrange proposition : remettre aux soins d'un prêtre le sort de la Colonie ! Bien sûr, il n'y avait là qu'une éventualité.

Dans son trouble, et peut-être parce que la perspective de responsabilités, si opposées à sa profession religieuse, mais pleines d'attraits pour son caractère, pouvait influencer son jugement, le P. WALLE n'osa point se fier à ses propres lumières. Le P. Recteur du Collège Notre-Dame, le P. HESSELS et son ministre, le P. POEL-

(1) Comment juger l'attitude de HOMPESCH et de OBERT ? Naïveté ou déloyauté ? Le fait qu'on a eu le temps de s'adresser au P. Provincial, que tout se conclut en dernière minute, que la lettre de remerciements était prête, ne laisse pas d'être troublant. Ajoutons à cela que la promesse ne fut pas exactement tenue, comme on le verra...

MAN, étaient venus pour lui témoigner une dernière fois leur sympathie. Il s'adressa à eux.

Ces deux religieux, de fort bon conseil, furent unanimes. Dans les circonstances données, il fallait accepter, quitte à rappeler nettement la promesse faite d'avertir au plus tôt le Supérieur provincial.

Le P. WALLE s'en fut donc marquer son accord au comte DE HOMPESCH qui le remercia chaudement. Quelques instants après, OBERT que le président avait averti, arrivait avec le paquet de documents, scellé et cacheté. Une lettre de remerciement l'accompagnait...

Bientôt, la cloche du bord sonna et le public dut se retirer. Sur le pont, il y eut un léger remous. On demanda le silence. Le commissaire de la Compagnie de colonisation allait parler. OBERT fit un long discours où il célébrait « les dignes ecclésiastiques qui ont consenti à nous accompagner ». Aux colons, il conseilla d'avoir recours à eux « pour retrouver les forces nécessaires à l'accomplissement d'une œuvre aussi grande que celle qu'ils entreprenaient » et termina par un vibrant « Vive le Roi » (1).

A son tour, le comte DE HOMPESCH prononça un discours « touchant et pathétique » où il rappelait aux colons qu'ils resteraient belges de cœur, que bien qu'ils eussent des chefs, ils devaient tous se regarder comme des frères.

« La Belgique tout entière, disait-il en terminant, a les yeux tournés vers vous. J'espère, Messieurs, que répondant à son attente, vous vous rendrez dignes de l'intérêt que vous porte le Roi, de l'appui que son Gouvernement vous a accordé et de la sanction solennelle que le chef de l'Église a donnée à une entreprise fondée sur les bases de la religion, de l'honneur et de l'intérêt du pays. »

Enfin, vers les quatre heures, le navire s'éloigna des quais pour prendre position au milieu du fleuve.

Puis le *Théodore* descendit l'Escaut jusqu'au fort Nord

(1) Ce discours et le suivant furent souvent publiés par propagande ; cf. les diverses brochures citées.

où il devait charger quelques barils de poudre et passer la nuit.

C'est là qu'il fut rejoint par le comte DE MÉRODE : ce dernier avait tenu à saluer une dernière fois les jésuites et tous les passagers. Lui aussi « lut un long et beau discours » qui « fit passer dans les âmes si bien préparées l'enthousiasme le plus exalté » (1). Ses paroles chantèrent un couplet bien romantique sur les déserts et les solitudes que la Providence avait laissés à travers le monde pour permettre aux hommes de les féconder. Après une allusion discrète aux prêtres dévoués qui accompagnaient l'expédition, il exhorta les colons à la tempérance, à la vie régulière, à la discipline, à la paix et à l'union.

Puis, dans un geste qui fut fort apprécié, il saisit le gobelet d'un des colons à qui on venait de servir un quart de vin et but à la santé des braves « qui partaient pour la croisade industrielle ». Des cris frénétiques de « Vive le comte de Mérode » lui répondirent et les larmes coulèrent de bien des yeux...

Après quelques moments passés sur le pont du *Théodore* à deviser avec le P. WALLE et le capitaine PHILIPPOT, le Comte abandonna le navire.

Le lendemain matin, celui-ci levait l'ancre en direction de Flessinghe. Le même jour, la *Louise-Marie* quittait Ostende.

Désormais, le sort de la Colonie allait se jouer en Belgique, sur mer et puis au Guatemala même...

(1) Voyez le *témoin véridique*. « Relations et impressions de voyage... par F. A. C. V. H. », pp. 1-2. Celui-ci, vraisemblablement CHARLES VAN HUYSE, fut colon jusqu'en décembre 1843 et se fit mettre à la porte. Rentré en Belgique, un avocat dut le styler et l'aider à imprimer sa brochure chez JOUAN : attaque non déguisée contre les chefs coloniaux et les jésuites.

CHAPITRE IV

MISÉRABLES DÉBUTS

I. A Bruxelles.

La souscription, annoncée depuis plusieurs mois, s'était ouverte le 1^{er} mars 1843. Déjà le public avait été tenu en alerte par les articles relatant au jour le jour les cérémonies du départ.

Pendant quelque temps encore, on chercha à l'intéresser à la Compagnie de colonisation en lui parlant « des 1.000 échantillons », « des 200.000 objets » chargés sur le *Théodore*. « Sauf le vin, l'eau de vie et quelques produits de consommation que ne fournit pas la Belgique, avait-on affirmé, le matériel et la cargaison sortent de nos fabriques et de nos ateliers ».

On avait même fait appel à un poète. Inspiré par le vers de Lamartine :

Marchez ! l'Humanité ne vit pas d'une idée,

l'ami des Muses avait composé quelques strophes que le *Commerce Belge* avait reproduites. Faisant allusion à la ruche du drapeau colonial, si cher à HOMPESCH, il avait enchaîné : Pourquoi

Poursuivre follement une Europe tarée,
La femme aux mille amants ?
La bête a plus d'instinct et les oiseaux eux-mêmes
Du Nord vers le Midi, quand ils ont froid et faim,
Sous les yeux mal ouverts des faiseurs de systèmes
Se lancent en essaim !...

Mais cette littérature n'amenait guère de souscripteurs. On eut beau pourfendre, de plume maîtresse, les audacieux publicistes qui avaient essayé de jeter le discrédit sur « des héros qui avaient assez de courage pour braver l'opposition passionnée dont ils avaient d'abord été assaillis, pour braver le ridicule qu'on a cherché à déverser sur leur entreprise... » (1).

Le Belge, soucieux de tranquillité et défiant, dès qu'il s'agit de risquer son avoir, avait écouté favorablement ces « cerveaux rétrécis ». Et les chansons où le « Vera Paz » était représenté comme un pays de Cocagne (on y engraisait sans travailler) — n'avaient pas contribué à établir une réputation solide à la future *Communauté de l'Union*.

Le public, et surtout le public qu'on aurait désiré voir s'inscrire en foule pour les territoires d'outre-mer, restait sur ses gardes. Les braves gens attendaient de sérieuses nouvelles.

Hélas, les premiers échos de l'expédition ne furent guère encourageants...

D'abord on sut que les deux navires, la *Louise-Marie* et le *Théodore*, tandis qu'ils se trouvaient aux environs du golfe de Gascogne, avaient subi une effroyable tempête. Les effets s'en étaient fait sentir jusque sur la Belgique.

Après de longues semaines d'attente, alors que certains annonçaient la perte probable des navires, on avait enfin reçu des lettres des Canaries et de Madère. La *Louise-Marie* qui avait perdu un matelot en mer, était à l'ancre à Ténériffe : SIMONS y luttait entre la vie et la mort ! Le *Théodore* de son côté, contrairement aux ordres donnés, faisait escale à Funchal : les deux navires ne se rencontreraient sans doute qu'en Amérique...

Et puis, ce fut, vers la fin de juin l'annonce de la ter-

(1) Voir les documents publiés par la Compagnie et les journaux (mars-avril 1843).

rible nouvelle. Après avoir fait ses Pâques en viatique sur le navire où la maladie le clouait, malgré l'avis des médecins du port, — d'anciens externes de Paris ! — qui formellement lui conseillaient de ne pas continuer sa route, SIMONS était reparti contre tout espoir ⁽¹⁾.

Atteindrait-il jamais l'Amérique ? Il y avait peu de chances...

Cette perspective ne permettait guère d'envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité. Aussi la Direction se crut-elle obligée de faire savoir qu'elle avait prévu toute éventualité en confiant des pouvoirs spéciaux au Directeur ecclésiastique.

Il ne restait donc plus qu'à attendre les nouvelles tant de la *Louise-Marie*, que du *Théodore*. Et il n'en venait pas. Depuis les quelques mots reçus, en provenance de Funchal, on ignorait tout du sort des travailleurs de la Communauté de l'Union.

La Direction de Bruxelles ne restait cependant pas inactive. HOMPESCH s'était d'abord fort préoccupé du départ d'un troisième navire, le *Ville de Bruxelles*, qui, après un léger retard, était mis à la voile à Anvers le 12 avril, emportant quelques colons, la chapelle démontable et tous les instruments de musique nécessaires à une fanfare !...

Et il en avait un peu oublié sa promesse d'avertir, aussitôt que possible, le R. P. Provincial au sujet des pouvoirs confiés au P. WALLE.

(1) Voir *Moniteur* : 5 avril 1843 : lettre de DOFTY, précédée par un billet sur l'amélioration de la santé de SIMONS. Le n° 137-8 du *Moniteur* donnait encore de bonnes nouvelles de SIMONS tandis que dans son n° 167, il avouait les pouvoirs accordés au P. WALLE (14 juin). SIMONS était mort le 14 mai. Quand le sut-on à Bruxelles ? En tout cas, on attendit le retour de la *Louise-Marie* à Ostende, le 1^{er} août, pour en rendre officielle la nouvelle. Le *Moniteur* publia longuement en août 1843 le compte rendu des cérémonies funèbres qui se déroulèrent sur le pont du *Louise-Marie*, reprit l'éloge funèbre que TARDIEU prononça avant que le corps du grand ingénieur fût confié aux flots et parla du service funèbre célébré en l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles.

Enfin, vers le 6 avril, le comte DE HOMPESCH s'était rappelé son devoir : il avait écrit au P. FRANCKEVILLE.

Celui-ci fut fort mécontent des procédés de la Direction de la Compagnie de colonisation. Mis devant un fait accompli, il ne voulut pas ménager son correspondant. Sans doute lui envoyait-il l'accord obligé. Quand atteindrait-il son inférieur s'il lui fallait interdire par correspondance l'usage des pouvoirs spéciaux qu'on lui avait communiqué ?... La chose serait d'ailleurs soumise, comme de juste, au T. R. P. Général dont l'approbation était nécessaire en pareille matière (1).

Le Comte ne semble pas avoir prévu la violente réaction du P. FRANCKEVILLE. Il était en train d'écrire une lettre au P. WALLE, à confier en dernière minute au commandant du *Ville de Bruxelles*, quand la réponse du Provincial lui parvint. Le pauvre homme ne put qu'exprimer au directeur ecclésiastique combien il respectait les « scrupules du Supérieur Provincial et s'inclinait devant les motifs allégués ».

Mais le mal était fait, si mal il y avait... D'ailleurs, à ce moment l'éventualité de la mort de SIMONS restait problématique.

D'autres préoccupations lui firent vite oublier la mauvaise humeur des RR. PP. Jésuites. Quelques points n'avaient pu être négociés définitivement par le colonel DE PUYDT, lors des premiers arrangements avec le gouvernement guatémalien. Il convenait d'abord de régler la question PULIERO, conjointement avec toutes celles qui touchaient aux droits acquis des propriétaires de terrains sur les nouvelles concessions accordées à la Compagnie. Quelques articles du contrat demandaient d'être précisés, entre autres ceux qui fixaient les droits, en matière fiscale, de la future administration de Santo-Tomas. Enfin, parmi les terrains concédés, il y avait

(1) (S. J.) HOMPESCH à WALLE, 7 avril 1843.

bon nombre de parcelles complètement inutilisables : tels les rochers, les marais. Il fallait prévenir les discussions éventuelles avec le Gouvernement.

Or, une occasion unique se présentait : un prélat, Mgr GEORGES DE VITERY Y UNGO, tout récemment sacré à Rome évêque de San-Salvador, se donnait comme le « seul représentant officiel en Europe de l'État indépendant du Guatemala » (1).

M. OBERT courut à sa rencontre jusqu'à Paris où il amorça la négociation.

Sans doute flatté de l'importance qu'on voulait bien donner à sa personne, l'évêque de San-Salvador se montra fort accueillant. Le 19 avril 1843, il promit et signa tout ce qu'on lui demandait.

Encouragé, par ce succès, OBERT n'eut de cesse qu'il n'ait obtenu du Prélat la promesse d'une visite en Belgique.

Mgr DE VITERY ne se fit guère prier : au début de mai, il arrivait à Bruxelles pour un bref séjour. Il y fut reçu avec de grands honneurs, dîna à la Cour, puis, avec le cardinal STERCKX, chez le comte DE MÉRODE. Le P. BOONE obtint qu'il vînt dire la Sainte Messe au Collège Saint-Michel.

Le 12 mai, la Compagnie belge de Colonisation ratifia, en séance solennelle, la convention déjà signée à Paris : l'évêque frappa beaucoup « par la netteté de ses vues et la conviction », exprimée avec chaleur que les plans de la Compagnie « étaient appelés à produire le plus beau

(1) Le texte de la convention se trouve publié dans tous les documents postérieurs de la Compagnie. Mgr DE VITERY venait de Rome : le Souverain Pontife venait de lui donner une marque de confiance ; le Général des jésuites aussi, puisqu'il lui avait promis — disait-il — deux collègues (BOONE à WALLE, 12 mai). (S. J.). Cependant le prélat ne semble pas avoir joui de la meilleure réputation dans son pays ni au Guatemala. CLOQUET, qui emploie pour cette seule fois le code secret, demande au Ministre si « ces Messieurs de Bruxelles sont aussi naïfs que Mgr de Vitery ? » (CLOQUET au Ministre, 22 mai 1844). (A. E. 2027). Les bruits les plus désobligeants couraient à ce moment sur son compte.

résultat dans l'intérêt de l'influence salutaire des principes religieux et du bien-être moral et matériel de la Belgique et de l'Amérique centrale ».

Et l'évêque, après avoir suscité de nouvelles espérances, s'était enfin embarqué à Londres le 1^{er} juin.

Cependant la mort de SIMONS et le trop long silence des futurs colons firent peser une sorte de malaise sur toutes les négociations en cours. Juin se termina, juillet tout entier se passa sans qu'on eût reçu le moindre mot ni de la *Louise-Marie*, ni du *Théodore*, ni du *Ville de Bruxelles*.

Déjà le comte s'était plaint que la souscription « ne battait que d'une aile »... A tout prix, il fallait de bonnes nouvelles.

Malgré ces contretemps, HOMPESCH et ses collaborateurs ne perdaient pas courage. Peu soutenus en Belgique, ils chercheraient de l'aide en France ou même en Allemagne. Le roi LÉOPOLD I^{er} les épaulait de tout son crédit dans le monde financier de ces deux pays.

OBERT s'en fut à Paris une nouvelle fois, où il remua ciel et terre. GUIZOT l'assura de son appui : le haut-clergé et les cercles de la noblesse avaient promis leur collaboration. Si bien que, le 27 juillet, une convention était signée avec le baron DE ROTSCCHILD : il se chargerait en France d'une émission de lots de la *Communauté de l'Union* pour une valeur d'un million !

Mais cela ne suffisait pas encore. Née en Belgique et dans l'intérêt du pays, la Compagnie de colonisation se devait d'essayer tout pour y susciter un mouvement en sa faveur. Mais rien ne serait fait tant que l'Église ne se montrerait pas favorable. HOMPESCH s'adressa donc à Malines, le 29 juillet, à la veille de la réunion annuelle des Évêques. Il proposait « de faire prendre un lot dans chaque paroisse, parmi les personnes bien pensantes, non comme une spéculation, mais comme une œuvre utile à la religion et au pays ».

Comme on devait s'y attendre, la réponse épiscopale arriva, marquée au coin de la prudence. La proposition agréait très fort aux prélats ; ils attendaient les rapports favorables avant de s'engager dans l'action (1).

Enfin, le 1^{er} août, la *Louise-Marie* revenait au pays : elle rapportait, avec la confirmation de la mort de SIMONS, un courrier fort chargé et ramenait, outre TARDIEU déjà dégoûté, quatre colons renvoyés par PHILIPPOT.

Que s'était-il passé ?

II. Sur mer.

Le comte DE HOMPESCH avait abandonné le *Théodore* à Liefkenshoek. Quelques-uns des colons ne l'avaient pas vu converser familièrement avec le capitaine DOFTY et les RR. PP. WALLE et GENON, sans échanger entre eux de curieux propos : ils en voulaient surtout aux jésuites (2). Au témoignage d'un colon,

« Le premier jour s'était ensuite passé comme il faut en pareilles circonstances... entièrement consacré aux réminiscences plus ou moins tendres, plus ou moins comiques, plus ou moins burlesques... » (3).

(1) HOMPESCH, dans le « Mémoire justificatif » de 1847, p. 3 parle des « vagues promesses et des faibles secours » que lui apportèrent les Banques, malgré l'intervention royale. Cf. encore HOMPESCH à WALLE, 6 août 1843 (S. J.). Sur les négociations à Paris voir la même lettre et HOMPESCH à WALLE, 6 avril 1843 ; OBERT à WALLE 29 sept. 1843 (S. J.). Tous ces beaux rêves d'extension à la France, qui furent soutenus un temps par la Presse, devaient se dissiper en fumée... Dans le même Mémoire, le Comte accuse formellement ROTSCCHILD et sa maison de « mauvais vouloir » (p. 22).

(2) « J'ai su, qu'une fois à Anvers, plusieurs s'étaient promis qu'une fois en mer, ils maîtriseraient les jésuites ». WALLE à HOMPESCH, rapport du 19 août 1843. (S. J.). Et ils « ont fait en effet pour cela tout ce qui était en leur pouvoir... » (*Ibid.*). On aurait même pensé les jeter à la mer... Le témoin déjà cité, parle d'un conseil, avant l'arrivée à Flessingue, où aurait été décidé le renvoi de 4 ou 5 colons. PHILIPPOT s'y serait opposé, en tenant tête au jésuite. Rien dans les documents ne permet d'établir ou de réfuter positivement le fait. Cependant, il est certain que la meilleure entente régna entre PHILIPPOT et le P. WALLE qui se dit, à plusieurs reprises, très content de ses chefs (WALLE à BOONE, 12 avril 1843, et à FRANCKEVILLE (S. J.). De plus, la chronologie n'est pas le fort du « témoin » ; on y reviendra. Enfin, le P. WALLE qui avait avantage à citer le fait, n'en dit pas un mot.

(3) *Témoin véridique*, p. 6.

Une mauvaise nuit avait succédé à ce jour sans couleur : les colons avaient trouvé leurs couchettes détestables.

Le capitaine PHILIPPOT se rendit vite compte de la nécessité d'occuper et de discipliner cette troupe composée d'éléments par trop hétérogènes. Il édicta un règlement, formulé dans un style bizarre qui malmenait quelque peu la logique... (1).

Une douzaine d'articles. Le lever était fixé à six heures et le coucher à huit heures du soir. Sitôt les soins de toilette pris et la visite médicale terminée, les colons devaient se trouver au pied du mât pour une prière du matin. Ensuite, ils vaquaient, par escouades de service, renouvelées tous les dimanches, aux diverses corvées : propreté, réfectoire, etc.

L'après-midi tout entière devait être consacrée, autant que possible, à des lectures, à des exercices, à des conférences...

Programme raisonnable si l'on avait eu affaire à des intellectuels ou à des gens capables de réfléchir... On leur imposait déjà, ce qu'ils auraient admis, le silence et le recueillement le plus parfait pendant les Exercices divins. Mais il y avait le « silence rigoureux... pendant les heures de repos », dont ils s'accommodaient moins. Et certains trouvèrent exorbitant l'article 12 stipulant que « tous discours licencieux, inconvenants, comme tout ce qui tend à désunir les esprits, fussent sévèrement défendus ».

Si on les obligeait à monter, tour à tour, le quart, sous la direction d'un contremaître et d'un élève, ils acceptaient la chose à cause de la ration de genièvre qu'on leur promettait ; la plupart cependant répugnaient à se livrer au nettoyage des « privés » ou au soin des bêtes

(1) Ce règlement est conservé aux Arch. S. J. Qui le composa ?... Un règlement tout semblable sera donné à GUILLAUMOT, en fin de 1843 ; il ne peut être question d'une influence des jésuites dans celui-ci (A. E. 2027, déc. 1843).

que l'on emportait. Et la menace, deux fois répétées, de sanctions sévères à appliquer n'était pas de nature à les réconcilier avec un règlement qu'on soupçonnait, à tort, pensons-nous, être l'œuvre des jésuites.

Jusqu'à Flessinghe, où l'on embarqua un pilote de Manche, tout alla sans encombres ; l'entrée dans le canal se fit par un temps radieux. Le mardi 21 mars, après avoir longé les côtes anglaises, le *Théodore* pénétrait dans l'Atlantique où l'attendait la tempête dont on a déjà parlé. Elle devait durer jusqu'au 7 avril...

Le P. WALLE qui allait consulter chaque jour le journal du bord, nous a gardé un souvenir très précis de cette partie de la traversée : légère accalmie du dimanche 25, recrudescence deux jours après, avec déchirure de la voile — le vent finit par l'emporter... — ; mal de mer et craintes de toutes sortes.

Les colons, peu habitués à pareilles secousses, n'avaient pas pu s'attacher sérieusement à quelque besogne. Les jésuites, de leur côté, en stricte conformité avec le règlement, s'efforcèrent de réunir ces hommes pour les prières, autant que le temps le permettait. Jamais ils ne purent célébrer la Sainte Messe. Le dimanche cependant, ils avaient été aidés en cela par la présence parmi les colons « de bonnes et belles voix », bien au courant de la musique. Chaque jour, ils réussirent, malgré les soubresauts du navire, à tenir une petite conférence et à passer quelques livres.

Pour plusieurs, qui y voyaient une atteinte à la liberté, ces chants, ces conférences étaient de trop. Ils essayèrent de les contrecarrer par des conversations grossières et surtout en organisant des séances de chant où la morale n'était pas toujours des mieux respectée. « La Brigantine » et « Adieu, mon beau navire », des airs à la mode, auraient surtout scandalisé les deux aumôniers de la colonie.

Les jésuites ne jugèrent cependant pas le moment

venu d'intervenir, malgré la nette impression qu'ils avaient de l'opposition cherchée et voulue par quelques esprits forts. Bien qu'on fût à la veille du temps pascal, ils renoncèrent à en parler, se réservant de rappeler leurs devoirs à ces hommes que la tempête n'effrayait pas, quand on serait arrivé à Santo-Tomas.

Ils se turent donc, entourés des égards du capitaine DOFTY et charmés de ses attentions. Dans leurs cœurs, ils déploraient la présence, parmi les colons, d'hommes « qui montraient bien mauvais esprit » ; ils suffisaient pour gêner toute la colonie ⁽¹⁾.

Mais le capitaine PHILIPPOT ne pouvait pas rester indifférent aux fréquentes atteintes faites à son autorité : il était le chef responsable. Dès que la tranquillité de la mer le permit, il tenta un redressement de la situation. Le 10 avril, dans un second ordre du jour ⁽²⁾, il reprenait les instructions antérieures en stigmatisant, quoique à regret, le peu d'exactitude qu'on avait mis à les suivre. De plus, il déplorait les manques de savoir-faire : propreté de la tenue, du corps et des objets confiés à chacun ; désinvolture du langage à l'égard des supérieurs, surtout lorsqu'on venait manifester certaines critiques, peu fondées d'ailleurs, sur l'ordinaire de la table... PHILIPPOT l'avouait : toutes ces impertinences étaient le fait de quelques-uns seulement qui cachaient leur jeu. Aussi avait-il dû sévir en punissant tout le monde afin de découvrir un coupable.

Dernier point sur lequel le capitaine croyait devoir semoncer ses hommes : il y avait l'attitude générale envers le clergé. On ne pouvait pas dire que celui-ci

⁽¹⁾ Le *Témoin véridique* affirme que le P. WALLE aurait fait un jour irruption sur le pont pour mettre fin aux chansons scandaleuses des pauvres colons qui tâchaient de passer le temps. Il brouille encore une fois, semble-t-il, la chronologie et place avant Funchal le fait que nous raconterons bientôt. Le P. WALLE est formel : les jésuites ont pratiqué d'abord la politique du silence.

⁽²⁾ Comme le précédent et les suivants, ces ordres du jour se trouvent aux Arch. S. J.

était exigeant, affirmait l'officier. Aussi ne comprenait-il pas les quolibets et les rires dont parfois on l'avait abreuvé. Il espérait voir les choses changer.

Les jésuites, sur ce point, ne se firent pas beaucoup d'illusions. Sagement, ils se confinèrent dans leur cabine où ils taquinèrent la Muse pour remplacer par des paroles dignes les couplets peu moraux de « La Brigantine » et d'« Adieu, mon beau navire ». Ils en firent des cantiques français et flamands en l'honneur de saint Thomas et du Guatemala.

C'est dans ces dispositions qu'on arriva, le 12 avril en face de Funchal, capitale de l'île Madère, qui n'était pas désignée pour l'escale du *Théodore*.

III. Escale à Funchal.

Le drapeau belge fut hissé ainsi que celui de la colonie. La douane portugaise se rendit à bord : elle était accompagnée d'un noble étranger qui se fit bientôt connaître : le comte DE MONTALEMBERT.

Dès que les colons apprirent la présence du beau-fils du comte DE MÉRODE, ils applaudirent ⁽¹⁾. C'était un peu de la Belgique qu'ils retrouvaient.

MONTALEMBERT invita immédiatement les jésuites à venir passer les quelques jours d'escale dans sa demeure. Sa femme et lui seraient tout heureux de trouver enfin des prêtres à qui se confier. Le capitaine DOFTY, PHILIPPOT, BROUEZ et le baron DE BULOW furent aussi conviés à un dîner. Il n'était naturellement pas question de recevoir toute la colonie. MONTALEMBERT lui fit parvenir une barrique de vin...

Mais ce que les hommes désiraient, c'était descendre,

(1) MONTALEMBERT s'était rendu dans l'île pour essayer de rétablir la santé de sa femme. Sur ce sujet et les impressions vécues là-bas, voyez LECANUET, Montalembert, I, p. 156 et sq.

pour quelques heures au moins, sur la terre ferme. On leur donna carte blanche tout le jeudi 14 avril, qui se trouvait être le Jeudi Saint.

Comme pour MONTALEMBERT et les siens, la venue des jésuites avait été une heureuse surprise, de même pour ces derniers, le séjour à Funchal apparut comme un temps de bénédiction. D'abord, ils avaient pu célébrer la Sainte Messe ; de plus, le clergé de la ville, apprenant l'arrivée des religieux, avait tenu à leur prodiguer des marques d'honneur. Le P. WALLE avait été invité à présider les cérémonies de la Semaine Sainte. Dans ses lettres, il ne tarissait pas sur la piété, sans doute fort démonstrative, des habitants de l'île et sur le respect dont il s'était vu entouré.

Mais tandis que le Directeur ecclésiastique vivait des heures de vraie dévotion, les colons s'en donnaient à cœur joie... Ils n'avaient guère cure des exercices religieux et respectèrent fort peu l'espèce de deuil général dans lequel la ville était spectaculairement plongée. Ils visitèrent les églises en touristes, admirèrent la végétation paradisiaque de la région, se gorgèrent de vivres et de boissons ; quelques-uns même cherchèrent des satisfactions encore moins relevées ⁽¹⁾.

Vaille que vaille, tout le monde rentra sur le *Théodore*. Mais dans la ville, le scandale avait été grand : il fallait une sanction !

Tous les colons furent consignés à bord. Seuls les officiers et les élèves étaient autorisés à sortir. Tandis que BROUEZ, le comptable, prenait fait et cause pour les colons et refusait de descendre une nouvelle fois, quelques-uns des officiers repartirent en ville. C'était pour y mener encore joyeuse vie au plus grand scandale de la population. Un Vendredi Saint ! C'en était trop : il y eut réunion

(1) Tous les méfaits des colons sont avoués par le *Témoin véridique* qui cherche à les excuser.

du conseil de la colonie et par trois voix contre deux, on prononça l'exclusion d'un jeune homme, « nullement responsable », prétendirent les têtes les plus chaudes, « d'être un joli garçon ». Son acte n'était « qu'une moindre fredaine » ; deux pétitions furent aussitôt rédigées pour protester « contre un pareil abus de pouvoir et de confiance » (1).

Les jésuites ignoraient tout de la décision prise. C'est en regagnant le navire que le P. WALLE croisa le malheureux dévoyé. A son arrivée sur le *Théodore*, le directeur ecclésiastique s'enquit de l'affaire. Un nouveau conseil fut réuni qui rapporta la sanction. Et le baron DE BULOW qui avait pris le jeune homme sous sa protection, alla le rechercher. La colonie le reçut avec des acclamations parmi lesquelles fusaient de temps à autre des « A bas la calotte ».

On était au Samedi Saint. Du navire, les colons purent voir et surtout entendre célébrer, à grand renfort de pétards et de fusées, le retour des cloches. Mais pour eux, ce jour-là comme le lendemain, fut un jour sans piété. Le P. WALLE, à son grand chagrin, ne distribua la sainte communion qu'à une personne, en dehors du P. GENON et du F. JANSEN. Cependant l'office avait été dignement célébré : quelques colons avaient aimablement « accompagné de flûte ou de clarinette, le chant des acolytes ». Triste fête de Pâques !

Le départ était décidé pour le lendemain lundi. De Funchal, des chanteurs vinrent en barque faire la sérénade aux colons. L'occasion était trop belle : les meneurs,

(1) Il ne semble pas que le P. WALLE ait pris part à la première délibération qui exclut le délinquant. Est-ce lui qui fit revenir le conseil sur sa décision ? Vraisemblablement pas, car le rappel se fit contre la majorité. On eut surtout peur du scandale que causerait le renvoi. Que deviendrait la réputation de la colonie, si la chose se savait ?

Il semble que « grâce à une ruse du fameux Lekeu » des chaloupes aient abordé subrepticement le *Théodore* pour y amener des femmes contre tout droit maritime.

sans tarder, proposèrent de leur rendre la politesse. Après quelques morceaux d'allure tout à fait anodine, on entonna, à gorge déployée la fameuse « Brigantine » et l'« Adieu, mon beau navire »...

Les gens de Madère n'y virent qu'une politesse. Mais sur le *Théodore*, une nouvelle fois, on avait tenu tête aux jésuites.

Sur ce, les autorités de Funchal vinrent pour une dernière visite ; les douaniers qui passèrent encore, furent chaudement remerciés de leurs nombreuses complaisances. On emportait force liqueurs, tabac, fruits.

Le comte DE MONTALEMBERT tint à saluer le dernier ses amis les Belges. Il arriva en chaloupe au moment du départ : on levait l'ancre. Il adressa encore quelques mots aux colons, leur souhaita heureuse navigation. « Messieurs, c'est une belle entreprise ! » avait-il dit en terminant, « si elle réussit, mais... ».

Il s'était retiré sur ces mots qu'il avait accompagnés d'un geste évasif. Au P. WALLE qui le reconduisait jusqu'à l'escalier, il confia que « toutes les mines ne lui ont pas plu également ».

IV. De nouveau sur mer.

Le capitaine PHILIPPOT ne se sentait plus tout à fait maître de la situation. Dès le 17, il chercha, par un nouvel ordre du jour, à reprendre ses hommes en mains. Il y « flétrissait la conduite scandaleuse de certains colons ». Ivresse, désobéissance, usage de faux pour envoyer des chaloupes à bord et y prendre des colons en cachette, débauches en ville et même, introduction sur le navire de personnes peu désirables, « malgré toutes les lois de la mer »... Le sieur LEKEU se voyait nommément blâmé ; il avait « dépassé la permission accordée et employé le nom du chef de l'expédition pour des ordres indus ».

Quatre autres colons étaient aussi désignés expressément pour leur mauvaise conduite.

Il est fort peu probable que le capitaine ait consulté le P. WALLE avant de rédiger son factum. De son côté, le directeur ecclésiastique ne crut pas pouvoir rester plus longtemps muet. Il rédigea une allocution qu'il prononça avant la prière du soir, le 18 avril. Tous les mots en étaient soigneusement pesés, ainsi que le prouve le brouillon qu'il nous en a conservé. Le religieux protestait fortement contre les chants impies dont on faisait des manifestations d'anticléricisme. Et il demandait que cela cessât « comme l'exigeait l'honneur de Dieu, de la conscience et de la Patrie » (1).

Pas plus la harangue du jésuite que les sermons du capitaine n'eurent raison des mauvaises têtes. Au contraire, « tout ce qu'il y a d'éléments mauvais à bord se reproduisit au grand jour avec une violence et une méchanceté » qu'on n'avait pas vues jusqu'alors.

Cela dura une semaine. Mais la méchanceté elle-même s'use. D'ailleurs, les péripéties de la traversée petit à petit calmaient les esprits. Ce fut d'abord le 26 avril la rencontre d'un navire anglais, le *Plumstead* perdu depuis la tempête et dont le capitaine se mourait. Après une manœuvre de trois heures, le *Théodore* était parvenu à l'accoster. Le médecin du navire belge passa sur le brick anglais. Ses soins et les citrons que les colons donnèrent en profusion aux marins assoiffés furent d'un grand secours... Une saignée avait remis sur pieds WILLIAM MEULOW, le capitaine (2) !

Huit jours plus tard, le 4 mai, le *Théodore* devait passer la ligne du Tropique du cancer. Faute de l'Équateur, on se contenta de cela pour organiser un baptême du passage. Cérémonie burlesque où les deux prêtres furent

(1) On se rappelle la note 1, p. 101. Le *Témoin véridique* fait sortir le P. WALLE de sa cabine comme un « Moïse descendant de la montagne »...

(2) Cet abordage se trouve raconté longuement par le *Témoin véridique*.

épargnés. Le frère AUGUSTIN s'en tira avec un léger barbouillage et un saut dans une « cuvelle »...

Tout était loin d'être parfait à bord. Encore le premier mai, le Capitaine avait dû intervenir. Dans un nouvel ordre du jour, il se plaignait de ce qu'on « s'écartât presque avec empressement » des instructions données. Il déplorait la présence de quelques colons, source d'un « esprit de discorde ».

« Le mal n'est l'affaire que d'un petit nombre », affirmait de nouveau le Capitaine. Et il adjurait les meilleurs de se ressaisir avant l'arrivée en Amérique. Il y allait du salut de la colonie.

Les derniers jours de navigation furent des plus pacifiques. Le temps était au beau depuis Madère. Les spectacles plus variés qu'on avait sous les yeux, en traversant la mer des Antilles, tout au long des côtes de nombreuses îles, la sérénité extraordinaire du ciel, finirent par avoir raison de la surexcitation des méchants. Même les deux jésuites, qui depuis le départ de Funchal, avaient pu célébrer la Sainte Messe, tant la mer était calme, jouirent d'une paix relative. Ils se montraient d'ailleurs le moins possible, vivant dans une sorte de retraite qui les préparerait à l'apostolat nouveau sur lequel ils échafaudaient des rêves trop attrayants...

Jusqu'à ce moment, comme le P. GENON l'écrivait, ils avaient eu l'impression de « jeter des perles aux porcs ». Peut-être les sauvages de là-bas seraient-ils plus compréhensifs !...

Les deux jésuites se trompaient en croyant n'avoir pas exercé d'influence pendant la traversée et leur erreur allait les induire en tentation ! Qu'on leur présentât un champ d'apostolat, selon les apparences plus fructueux, malgré les responsabilités positives dans la Communauté de l'Union, peut-être choisiraient-ils l'œuvre nouvelle...

Le 18 mai, le *Théodore* se trouvait au large de l'île Bonaca ; face aux colons, accoudés tous sur le bastin-

gage, s'étendait déjà le rivage de l'île Ruathan que dominait la chaîne des montagnes de l'Amérique centrale... (1).

V. En Amérique centrale.

Dès lors, toutes les disputes furent oubliées ; on avait hâte d'aborder sur cette terre, objet de trop longues aspirations.

Le 19, vers 11 heures, les colons aperçurent un canot, monté par des pêcheurs caraïbes. Le premier officier du *Théodore*, accompagné du médecin de l'expédition les rejoignit en barque. Ils avaient devant eux l'alcade de Livingston !

On le fit monter sur le *Théodore* où il fut gratifié, lui et son fils, de menus cadeaux : un pantalon de toile blanche et une chemise rayée, rouge et blanc. Le P. WALLE y ajouta un chapelet que le chef indigène suspendit immédiatement à son cou ; ce qui provoqua des sourires moqueurs.

L'alcade connaissait la baie de Livingston par cœur. Aussi passant devant le village, aux huttes faites de feuilles de palmier, le navire, sous l'habile direction du chef, jeta-t-il l'ancre, au bout de trois heures seulement, devant le port de Santo-Tomas.

Il était quatre heures de l'après-midi.

L'enthousiasme à ce moment atteignit son comble. Cependant, la discipline garda ses droits. Seuls les chefs furent autorisés à descendre ce jour-là. Pleins de déférence, les responsables de la colonie cédèrent le pas au directeur ecclésiastique. Le P. WALLE, débarqué le premier, reçut dans ses bras successivement tous les chefs de la Communauté de l'Union avec qui il échangea un « fraternel baiser ».

(1) Rapport du P. WALLE à HOMPESCH, 17 août 1843 (S. J.).

Le capitaine PHILIPPOT, avec BROUEZ et quelques matelots firent une rapide reconnaissance avant le coucher du jour. Ils rapportèrent de leur brève excursion quelques feuilles de palmiers dont certains colons commençaient déjà à soupçonner l'usage universel en matière de construction...

Le bonheur d'être enfin arrivés avait fait oublier aux colons l'absence de la *Louise-Marie* et du directeur colonial SIMONS. La venue, dès le lendemain matin, de CESARIO, un douanier, les rappela brutalement à la réalité. Du *Théodore* où ils étaient encore consignés, ils virent l'officier guatémalien discuter avec le P. WALLE et PHILIPPOT. On l'apprit plus tard : il avait déclaré qu'il était interdit de se livrer à aucun défrichement sans autorisation expresse du Gouvernement. Il avait aussi parlé d'un propriétaire de la baie, M. PULIERO. Les cases qu'on pouvait voir, lui appartenaient...

Les chefs belges palabrèrent longtemps. On finit par s'entendre ; car CESARIO se contenta de la promesse formelle du P. WALLE : il se mettrait dès le lendemain en route vers Guatemala, la capitale.

Car les documents qu'il avait pu consulter à loisir, après les avoir décachetés, étaient nets. En l'absence de SIMONS, c'était au directeur ecclésiastique que revenait l'honneur d'aller présenter la colonie aux autorités guatémaliennes. Il serait accompagné, en cas de décès de SIMONS, par 'T KINT qui aurait dû l'attendre à Livingston.

Mais la *Louise-Marie* n'était même pas en vue. De SIMONS, pas de nouvelles. Le jésuite proposa la réunion d'un simple conseil colonial, ce que tous les chefs présents acceptèrent. Après peu d'instants, le P. WALLE donna lecture des pouvoirs qui lui étaient accordés. Dans l'incertitude de la situation, il affirma n'en vouloir pas faire usage immédiatement. La colonie, comme pendant la traversée, serait dirigée par le capitaine PHILIPPOT, aidé

du baron de BULOW et des autres responsables, chacun dans son service. Lui-même partirait le lendemain remplir sa mission auprès des autorités du pays. A son retour, s'il y avait lieu, il prendrait des décisions.

Dès lors, on précisa les dispositions nécessaires à un débarquement ordonné (1).

Le 21 mai, « les colons descendirent tous ensemble sur la plage déserte et couverte d'arbres séculaires » ; ils étaient armés de pied en cap. Chacun portait son fusil, son sabre ou sa machette. De plus, les uns avaient une pelle, les autres une hache ou une pioche.

Ce même jour, « une douzaine de pirogues, montées par des Caraïbes de tout âge et des deux sexes vinrent accoster le navire ». Ils demandaient au P. WALLE de leur accorder le baptême. On distribua quelques chapelets et des médailles en demandant à ces braves gens de revenir une autre fois.

Cependant, malgré leur attirail de Tartarins en Amérique, bien peu de colons songeaient à se mettre à la besogne : on eût dit des touristes. Après une promenade au hasard des sentiers, tous étaient rentrés sur le *Théodore* pour y passer la nuit. Seuls quelques sages s'étaient efforcés de creuser une sorte de débarcadère où les canots pourraient accoster sans trop de peine.

Le 22 au matin, seconde alerte : la visite du commandant de Livingston. Était-ce pour créer aux colons de nouvelles difficultés ?

Heureusement, la petite communauté se tranquillisa vite lorsqu'apparut un brave homme, affublé d'un uniforme belge, à contr'épaulette, cadeau du commandant PETIT, lors du passage de la Commission d'enquête. Il était pieds nus : on le gratifia d'une paire de souliers qu'il enfila aussitôt, à la grande joie de son escorte.

On n'eut pas de peine à s'entendre. Il fut décidé que

(1) WALLE à HOMPESCH, *ibid.*

le soir même, le P. WALLE, le capitaine du navire et le docteur FLEUSSU partiraient avec lui.

Depuis l'arrivée en Amérique, de l'aveu même du jésuite, tout le monde paraissait rempli de fort bonnes dispositions, à quelques exceptions près. C'est donc avec confiance que le directeur ecclésiastique se mit en route vers la capitale où les intérêts majeurs de la colonie l'appelaient ; il lui avait été promis qu'à son retour, la baie de Santo-Tomas ne serait pas reconnaissable ⁽¹⁾.

On était au troisième jour et peu de véritables travaux, inspirés par l'autorité, se trouvaient en voie d'exécution. Le capitaine PHILIPPOT avait cependant reçu au départ des instructions fort précises. La colonie devait s'établir sur le terrain Ramirez que le colonel DE PUYDT avait reconnu le plus salubre. Il s'étendait à quelque distance de l'entrée de la baie, près de deux lieues avant d'atteindre le fond du Golfe...

Mais les plus avisés des colons, les moins travailleurs aussi, avaient repéré dès le premier jour, deux baraquements, établis au centre du terrain déjà défriché. Double aubaine ! Ces cabanes, solidement bâties, contenaient force planches, madriers, portes et fenêtres avec un lot d'outils qui, à l'usage, s'avérèrent de meilleure qualité que bon nombre des instruments apportés de Belgique... Ils s'y étaient établis. Le douanier CESARIO, gardien des hangars pour le compte de PULIERO dont personne ne semblait plus se soucier, se montra fort aimable et accepta, sans sourciller, les billets tirés sur la Compagnie de colonisation, dont on venait de faire une première distribution aux colons. Argent d'usage intérieur à la Communauté de l'Union mais dont les Belges se défiaient comme d'assignats. D'ailleurs n'avait-on pas promis de fournir aux travailleurs tout ce dont ils auraient besoin ?

PHILIPPOT, heureux sans doute de voir les hommes.

(1) WALLE à FRANCKEVILLE, 20 août 1843 (S. J.).

s'attaquer, avec quelque ardeur, à une besogne, laissa faire. Le mot d'ordre tacite fut le « chacun pour soi ». Après peu de jours, le *Théodore* était véritablement pillé. Sans égard pour les pièces des maisons préfabriquées, soigneusement étiquetées, chacun vint prendre ce qui lui convenait. On emprunta des poutres et des planches qu'on ajustait vaille que vaille, comme on se mit à abattre des arbres au petit bonheur, les abandonnant sur place si un moyen plus expéditif s'était présenté dans l'entretemps, de réaliser des plans individuels de construction.

Le P. GENON, que la promiscuité du *Théodore* avait dégoûté, se mit lui aussi en quête d'un emplacement favorable pour l'habitation des Pères et l'établissement de la chapelle. Courageusement, il s'attela à la besogne, aidé du F. AUGUSTIN : à grand peine, il obtint la collaboration de quelques ouvriers pour se monter une hutte, faite de pieux fichés en terre, recouverts de feuilles de palmier. Il s'y trouvait « à l'ombre et à peu près à l'abri de la pluie, sans cependant être délivré des moustiques et des fourmis qui incommodent beaucoup » (1).

Il campa désormais, un peu à l'écart du groupe. Le Frère cuisait quelques pommes de terre, un peu d'orge, un peu de riz, rarement un peu de poisson ou de viande. Cependant, les colons n'étaient pas beaucoup mieux servis que lui.

Car il y avait la plaie des moustiques. Ces insectes harcelaient les hommes de jour et de nuit, comme encore des grenouilles, énormes et hideuses, qu'on retrouvait jusque dans sa couchette. Pendant la nuit, des grands-ducs, « sortes de hibou de la grosseur d'un coq, faisaient un bruit d'enfer ». Impossible de fermer l'œil !

Au spectre de cette souffrance quotidienne, vint s'ajouter à peu de jours de là, celui de la famine. Le baron

(1) GENON à FRANCKEVILLE, 12 juin 1843 (S. J.).

DE BULOW, qui aimait à jouer au grand seigneur, au détriment de l'autorité de PHILIPPOT, s'était réservé la garde des vivres. Il avait fait creuser des trous dans la terre où on avait enfoui des cuvettes remplies de viande fumée et de lard. On eut beau l'avertir du danger des fourmis. Il se moqua des ignorants qui voulaient lui faire la leçon... Dès le lendemain, les industrieuses bestioles se montraient. Le surlendemain, on était obligé de jeter à la mer les provisions apportées à grands frais de Belgique. Peu de temps après, le stockvisch, le beurre, les petits pois, la farine et le reste devaient prendre le même chemin, tant ils avaient été mal abrités contre les rayons du soleil ou contre la pluie...

Ce gaspillage eut des conséquences immédiates : les 11.000 francs remis au départ et la traite de 2.000 piastres passèrent tout entiers en achats de vivres.

Une première paie avait été promise pour le 1^{er} mai. Le retard du *Théodore*, l'impossibilité d'y faire de grosses dépenses, avaient pu servir d'excuse suffisante pour un délai. Mais maintenant, on était sur place !

PHILIPPOT et les autres membres du conseil ne virent qu'un remède aux souffrances et à la mauvaise humeur des colons. On leur fit distribuer une demi-bouteille de vin. L'argent, leur assura-t-on, arriverait avec la *Louise-Marie*, et ils seraient payés. Mieux valait manger que de posséder de la monnaie...

Le capitaine PHILIPPOT ne songeait déjà plus à faire déménager les colons pour les installer là où ils auraient dû se fixer... Le Baron fut dépêché vers Livingston pour l'achat de provisions. Ce que les colons ne virent pas sans manifester des colères où la défiance et les rancunes sociales avaient leur part.

La révolte gronda de plus belle lorsque la chaloupe revint sans BULOW. Elle ne se calma qu'au bout de la semaine : un marchand de bestiaux se présentait de la part du Baron, avec une douzaine de bêtes à cornes.

C'était un jeudi soir. Il y avait beau temps qu'on n'avait plus vu de viande fraîche. Immédiatement, les bouchers de la colonie se mirent à l'œuvre.

Le premier vendredi après l'arrivée du navire, le P. GENON s'était montré conciliant lorsque partout, dans la colonie, on avait servi de la viande de conserve. Pour cette fois, il crut devoir protester. Il fallait, sous peine de péché grave, réserver cette viande pour le samedi. Mais, hélas, le lendemain, la viande abattue était déjà entièrement gâtée...

Pareil malheur n'était pas de nature à apaiser, même un peu, les esprits... Pour comble de tracasseries, le capitaine du *Théodore* qui ne voyait pas d'un trop bon œil les continuelles allées et venues, sur son bateau, de vagabonds encore en mal de logement, décida d'en finir. Il interdit l'accès du navire. Quelques colons durent coucher à la belle étoile.

Les développements de cette situation n'avaient pas été, comme on le pense, favorables à la piété.

Le désordre était si grand au début, que, le 25 mai, le P. GENON n'avait pas encore osé célébrer la sainte Messe. Le 28, un dimanche, il l'avait dite sur une comode, au milieu d'une cabane « pleine d'objets de toutes sortes ». Et malgré l'heure très matinale à laquelle il avait fixé les offices, beaucoup s'en étaient abstenus. On avait parlé à voix haute, dans la proximité même de la chapelle improvisée, au moment de la consécration...

Dans une lettre, le jésuite résumait son impression : « Les objets... n'ont été jusqu'à présent que du « *primi occupantis* »... Blasphèmes, murmures, regrets, impiétés, dissensions, plus qu'à bord : c'est assez dire » (1).

VI. L'arrivée de la *Louise-Marie*.

Sur ces entrefaites, le 7 juin, après 82 jours de navigation, la *Louise-Marie* arriva. Vers les dix heures, la

(1) GENON à WALLE, 10 juin 1843 (S. J.).

goélette abordait pour la seconde fois à Santo-Tomas. Sa vue suscita d'immenses espérances, bien vite ruinées par une terrible déception : SIMONS était mort.

Aux dires de témoins, le reste de la journée se passa dans le deuil ; plusieurs vécurent des accès de désespoir.

Le lendemain, sur un autel de fortune, le P. GENON célébra un service, avec la solennité qu'on put, pour le repos de l'âme du Directeur colonial défunt : la colonie entière y assistait ainsi que les équipages des deux navires. Sur la *Louise-Marie*, le pavillon flottait à mi-mât ; les canons tirèrent d'heure en heure pendant toute cette triste journée, où, pour une fois, les cœurs battaient à l'unisson. Victoire de la mort !...

Les funèbres cérémonies à peine achevées, de nouveau la colonie était mise en émoi : une voile paraissait à l'horizon. Bientôt on reconnut le *Ville de Bruxelles*. Il amenait la chapelle démontable, et les instruments nécessaires à la constitution d'une « Harmonie » dont M. BRONC, un des passagers, serait le chef d'orchestre... Deux familles au complet, mari, femme et enfants « auxquelles on avait fait subir un sévère examen au physique et au moral », s'y trouvaient : elles seraient les prémices d'autres qu'on espérait pouvoir envoyer bientôt ⁽¹⁾.

PHILIPPOT installa provisoirement tout ce monde, comme il le put.

Le lendemain, 9 juin, vers onze heures, les membres du conseil colonial se réunirent pour la première fois : ils avaient à décider du sort de la colonie. Pour le commissaire 'T KINT, le docteur FLEUSSU, le capitaine PHILIPPOT et les autres responsables des divers services, une seule question était à l'ordre du jour : élire un nouveau directeur colonial, en remplacement de SIMONS ; il serait automatiquement nanti des pouvoirs extraordinaires et quasi dictatoriaux conférés à l'ingénieur par Bruxelles,

(1) HOMPESCH à WALLE, 7 avril 1843 (S. J.).

en mars 1843. Or, le conseil colonial ne devait fonctionner qu'après la première année révolue... (1).

Mais le P. GENON en savait plus ; documents en mains, il prouva que, la mort de SIMONS ayant été prévue, la nomination provisoire de PHILIPPOT était légitime et qu'il suffisait de la reconnaître.

Le droit était du côté du jésuite. Mais les membres du conseil, peu au fait des discussions juridiques, savaient combien dans la colonie, on craignait que le P. WALLE ne fût nommé directeur. D'autre part, le commissaire 'T KINT tenait beaucoup à y dire son mot : et il avait pas mal brouillé les choses...

Cependant, après de longues discussions, on se rallia au point de vue du directeur ecclésiastique *ad interim*. Acte fut dressé de la décision prise, qui ratifiait celle du P. WALLE, en date du 20 mai. Puis, dans un geste qui eût pu être sauveur, chacun des membres vint renouveler devant le capitaine, une promesse formelle de l'assister dans tout ce qui touchait la prospérité de la colonie. Et on s'embrassa.

Sur quoi, 'T KINT avait remis au capitaine tous les documents officiels en sa possession. Au baron DE BULOW, il confiait un billet de 2.000 piastres ; une lettre de crédit de 12.000 F sur la maison Klee, Skinner et C^o à Guatemala, sept livrets de bons au porteur et 25 guinées en espèces : 80.000 francs en tout.

Puis, on s'en fut annoncer la nouvelle à la colonie. On lui rappela en même temps que, vers le 13 juin, la *Louise-Marie* reprendrait la mer, en route vers l'Europe. Il était temps de se mettre à la correspondance.

PHILIPPOT fit acte d'autorité : il décida de renvoyer le malheureux CARNAPLE, le jeune fêtard de Funchal et trois autres colons : CASSE, LEROY et DEBAST.

M. TARDIEU, l'agent consulaire, homme de compétence

(1) GENON à WALLE, 10 et 25 juin 1843 (S. J.).

reconnue, ne se sentant déjà plus l'âme d'un colon, était décidé à repartir.

Ce fut lui sans doute et le commandant PETIT qu'on chargea des quelques lettres des colons et de leurs chefs.

BULOW et PHILIPPOT avaient adressé un mot à la direction. Le P. GENON n'eut que le temps de rédiger un simple billet pour son Provincial, le P. FRANCKEVILLE. Il y disait toute la tristesse qui résumait ses impressions de voyage. Seul l'avenir pourrait apporter une appréciation et un jugement définitifs : il fallait attendre.

* * *

A Bruxelles, ce fut le grand émoi quand on vit revenir la *Louise-Marie* et qu'on eut pris connaissance des lettres, fort peu optimistes venues de Santo-Tomas. HOM-PESCH surtout fut dans la désolation d'apprendre qu'on avait déjà renvoyé, suivant son conseil, quelques indésirables : n'allaient-ils pas parler ? Et que diraient-ils ?

Qu'est-ce que par ailleurs les colons avaient raconté dans leurs lettres ? Qu'avait bien pu inventer CLOQUET, l'homme du Gouvernement ?

Le public, qu'on cherchait à intéresser à la Communauté de l'Union, ne serait-il pas informé, bien partialement, au sujet de Santo-Tomas ?

CHAPITRE V

LES DANGEREUX DÉLAIS

I. En Belgique.

Le retour de la *Louise-Marie*, le 1^{er} août 1843, avait d'abord confirmé la nouvelle de la mort de SIMONS. Perte irréparable !

Ensuite, la lecture des lettres de BULOW, de DELWARDE et d'autres encore, de celle même de PHILIPPOT, fort mal rédigée et si peu intéressante, venait singulièrement corroborer les dires de TARDIEU à propos de l'influence du capitaine. Avec lui, devait-on conclure, on ne pouvait espérer rien de bon.

Le consul CLOQUET, de son côté, fournissait un témoignage catégorique. Dans un rapport au Ministre, il disait :

« Le capitaine Philippot ne me paraît pas convenir... malgré son zèle. Il n'a pas d'ordre ni de fermeté dans la tête ; il n'a pas de tenue... Il a une familiarité déplacée qui choque des personnes d'une position équivalente à la sienne et qui, vis-à-vis des colons, l'empêche d'obtenir d'eux le respect et la subordination désirables » (1).

Il était donc urgent de nommer un nouveau directeur colonial : il devait partir sans tarder ; en attendant, une délégation plus solennelle des pouvoirs qui lui avaient été confiés, serait envoyée au P. WALLE. Il assumerait

(1) CLOQUET à Ministre comte DE BRIEY, 15 juin 1843 (A. E. 2027).

ainsi, jusqu'à l'arrivée du successeur de SIMONS les responsabilités suprêmes, dans la Communauté de l'Union. Car, de l'aveu même de HOMPESCH, à Santo-Tomas, on n'avait pas d'autres éléments sous la main. BROUEZ était un bon comptable, impossible d'en tirer un directeur ; BULOW, prussien jusqu'à la moelle des os ; les autres à l'avenant.

Le 6 août, dans une séance solennelle, après avoir célébré avec émotion la mémoire de SIMONS, le Comité des Directeurs fut pressenti sur la question du remplaçant. Tous se rallièrent à l'avis de HOMPESCH. Il importait de régler une situation provisoire avant de penser à une solution définitive. Dans un acte officiel, aux allures impériales, on signifia au jésuite sa nomination. « Nous, Comte de Hompesch, disait le factum, Président du comité des Directeurs, etc... Arrêtons que... ».

La naïveté bravait le ridicule. Hélas, elle côtoyait le tragique. Car enfin, HOMPESCH et ses amis ne pouvaient ignorer l'opposition véhémement autant que sournoise qui, continûment, avait cherché à contrecarrer l'action des religieux. Ne se rendaient-ils pas compte, à l'égal du réaliste 'T KINT, que, même à Santo-Tomas, les Belges n'étaient plus en état de supporter ne fût-ce que la simple apparence d'une théocratie ?

Au document officiel, HOMPESCH joignit une lettre « confidentielle ». Le Comte y donnait au jésuite des directives quelque peu saugrenues et en contradiction avec plusieurs de ses affirmations « entre intimes ». Son idée première, y avouait-il, n'avait été rien moins que la nomination définitive du P. WALLE comme Directeur colonial... Soupçonnant une éventuelle résistance de la part des Révérends Pères, le brave président s'était rendu une nouvelle fois chez le P. BOONE. Le recteur du Collège Saint-Michel fut catégorique. « La chose était impossible, d'après les Règles ! » (1). Si bien qu'on avait

(1) HOMPESCH à WALLE, 6 août 1843 (S. J.).

dû s'en tenir à la solution préconisée par le Conseil, d'un renouvellement temporaire des pouvoirs anciens. Le Comte assurait, en fin de lettre que le P. BOONE serait consulté lors du choix du nouveau directeur colonial. Les jésuites pourraient, s'ils le désiraient, présenter leur candidat.

Avertis par le simple billet du P. GENON, ces derniers se gardèrent bien de mettre un nom en avant.

Ainsi rassurés sur l'avenir immédiat de la colonie, les membres du Comité des Directeurs partirent en quête d'un homme « haut placé ». On songea bien au colonel DE PUYDT. Beaucoup avaient regretté l'opposition de HOMPESCH, lors du premier départ. Sa candidature semblait naturelle. Tellement même que DE PUYDT, qui faisait encore partie du comité et avait donc été dûment averti, se mit sur les rangs. Il le savait : OBERT voterait pour lui ; de Paris même où il était en ce moment, le secrétaire lui faisait savoir qu'il « chaufferait » la candidature.

Mais BINCKUM n'avait pas oublié les aventures de la fameuse expédition préliminaire. Avec ses amis, il sut avoir raison de HOMPESCH dont les idées n'étaient pas très fermes. On donna au Colonel de l'eau bénite de cour ⁽¹⁾, tandis qu'on se mettait secrètement à l'œuvre.

HOMPESCH, comme toujours, ne douta de rien. Il jeta son dévolu sur le commandant-directeur des études de l'École Militaire, le colonel CHAPELIÉ, se flattant bien d'obtenir le consentement du Roi.

HOMPESCH n'avait pas compté avec le candidat lui-même. Celui-ci, grand ami de DE PUYDT, refusa les offres qu'on lui faisait. Sans y mettre beaucoup de formes, il avertissait même le colonel évincé ! Force fut donc

⁽¹⁾ DE PUYDT G., à son frère le Colonel, 18 août 1843 (M. A. doss. De Puydt), Le Colonel consulta des amis : ils lui conseillèrent de se remettre à la politique, elle était « son affaire ! » Il rompit donc avec « les imbéciles » de la Direction et vendit ses actions.

de se rabattre sur un homme de seconde zone. On voulait un militaire, à tout prix, semble-t-il. Un nom passa à l'avant-plan : celui de GUILLAUMOT, un officier français, fondateur dans notre armée du corps des pontonniers ⁽¹⁾. Pressenti à la fin du mois d'août, le Major, après avoir bien posé ses conditions concernant l'avancement et la solde, accepta. Le 15 septembre, sa nomination était agréée dans ce sens par le Gouvernement. Il serait accompagné d'un groupe de pontonniers et, conformément à sa demande, de deux officiers, si possible choisis dans les dernières promotions de l'École Militaire. Sur ce dernier point, on ne lui en accorda qu'un : le lieutenant CARRETTE ⁽²⁾ à qui, un peu en désespoir de cause, le lieutenant MALHERBE fut adjoint ⁽³⁾.

Les tractations n'avaient pas été aussi faciles qu'on aurait pu l'espérer dans une affaire regardant l'avenir du pays et le bien-être de la classe travailleuse. Le Ministère ne voyait pas de bon œil cette espèce de main-mise civile dans ses propres affaires, d'autant plus qu'elle engageait fatalement l'avenir. La vogue était aux colonies : d'autres sociétés pourraient aussi se présenter, avec des exigences semblables... ⁽⁴⁾.

(1) Sur GUILLAUMOT, voir LECONTE, J. R., Formation historique... cf. table onomastique ; voir aussi LECONTE, L., A propos d'une médaille d'or unique : les pontonniers d'artillerie, dans le *Carnet de la Fourragère*, juin 1947, pp. 454-462. GUILLAUMOT était né à Quesnoy, le 27 mai 1799, et servait en Belgique depuis 1831. Le *Moniteur*, relatant la nomination, disait : « Cet officier conservera son ancienneté, son grade et son traitement dans l'armée belge ».

(2) Outre CARRETTE, on avait demandé le capitaine RITTER. On connaît CARRETTE qui avait fait partie de l'expédition préparatoire.

(3) E. J. MALHERBE était né à Perpignan le 11 décembre 1810. Il avait fait la campagne de Hollande ; depuis lors, il s'était surtout signalé par son indiscipline : 226 jours de cachot, arrêts, etc. Il était, au moment de son engagement, en congé illimité : une manière de renvoi (M. A. doss. MALHERBE).

(4) Dans une lettre au Ministre, l'inspecteur général écrivait : « Accueillir cette demande serait établir un précédent que d'autres sociétés pourraient un jour invoquer pour confier des emplois à des officiers de l'armée qui en feraient une spéculation ». 15 sept. 1843 (M. A. doss. CARRETTE). Il ne pouvait plus être question ici de mission à caractère diplomatique comme pour DE PUYDT.

Mais enfin, les choses avaient pu s'arranger. Le 28 octobre, en guise de remerciement à son royal protecteur, la Direction de la Compagnie de colonisation se rendait en grande pompe au Palais, pour y présenter à LÉOPOLD I^{er} « la grande carte d'Amérique centrale, publiée sous ses auspices et dédiée à S. M. le Roi des Belges ».

Le même jour, le *Théodore* entrait dans l'Escaut avec sa cargaison de bois et d'autres produits de la colonie. Des acajous, des bois de palissandre, des bois de teinture qu'au témoignage de GUILLAUMOT, on chercherait en vain dans les environs de Santo-Tomas, furent écoulés sur le marché de Gand comme preuve tangible de la bonne marche des affaires au Guatemala... (1).

En plaçant la marchandise que PHILIPPOT lui avait envoyée, la Direction de la Compagnie savait-elle qu'il s'agissait d'une revente, vraisemblablement à perte ? Rien ne permet de l'affirmer. Le capitaine du *Théodore* avait-il pu ou osé parler des achats faits à Bélize, chez VAN GAHN ou chez DELANDRE et du champagne dont le Capitaine avait arrosé les marchés ? Il y avait aussi les factures... Mais celles-ci n'arrivèrent pas nécessairement en même temps que les fournitures et DOFTY pouvait avoir avantage à se taire.

Un fait est certain : GUILLAUMOT fut averti clairement de l'incompétence et des dépenses inconsidérées du capitaine PHILIPPOT dont se plaignaient amèrement les rapports du P. WALLE et de BROUEZ, apportés par le capitaine du *Théodore*.

La Direction avait pensé embarquer son nouveau directeur colonial sur le *Dyle* ou un des trois navires dont on préparait le départ : on en prévoyait déjà un pour la fin d'octobre. C'était ne pas bien connaître GUILLAUMOT. Quatre jours après sa nomination, celui-ci s'était

(1) GUILLAUMOT, mémoire justificatif, 19, p. 28. Le Major y affirme qu'on eût en vain cherché dans les environs de Santo-Tomas, semblables essences de bois.

rendu pour un assez long moment « à Paris où les intérêts de la colonie réclamaient sa présence » (1).

Après une brève apparition à Bruxelles, au début d'octobre, le Directeur colonial était encore retourné dans la capitale française ; il n'en revenait que dans les premiers jours de novembre, en compagnie de JEAN DORN, un officier français protestant, son futur bras droit à Santo-Tomas.

GUILLAUMOT dès lors prépara minutieusement son affaire. Après des tractations assurément pénibles pendant lesquelles le Major entendit de nombreuses plaintes sur la mauvaise gestion de PHILIPPOT, — on en recevait presque journellement des traites inattendues, — on finit par tomber d'accord sur un chiffre : 300.000 francs. Tel était le subside alloué au nouveau directeur colonial. Celui-ci croyait pouvoir s'en contenter.

Par ailleurs, HOMPESCH eut la loyauté de lui communiquer une lettre de PHILIPPOT. Le Capitaine avertissait ses chefs « qu'il ne se soumettrait pas aux décisions du conseil dans le cas où il ne serait pas nommé définitivement Directeur ». Chantage assez innocent de la part de l'officier. Mais le Major ne connaissait pas PHILIPPOT et il demanda à HOMPESCH d'obtenir pour lui du Ministère un rappel en règle. GUILLAUMOT n'avait nulle envie de devoir prendre Santo-Tomas d'assaut en faisant couler du sang belge...

Enfin, dans le but d'établir tout à fait son autorité, le Major avait présenté le 21 novembre au Conseil général de la Compagnie un projet de réorganisation complète de la Colonie ; sa principale exigence était un renforcement des pouvoirs du directeur colonial, dans le sens de ceux qu'on avait accordés à SIMONS. On ne trouva pas grand'chose à y redire.

Dans l'entre-temps, la Compagnie de colonisation, en

(1) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, I, p. 2. Le major y donne son horaire et un compte rendu des lettres arrivées par le *Théodore* le 26 octobre.

mal de recrues s'était livrée, depuis le mois de septembre déjà, à une propagande inouïe, surtout dans les casernes. Les autorités militaires locales s'en étaient émues : elles consultèrent le ministre. Une réponse vint, mesurée et pleine de sagesse : il allait de soi que ni les volontaires ni les miliciens ne pouvaient s'engager. C'était causer un détriment à ceux que fatalement on devait appeler sous les armes « pour conserver l'effectif au chiffre présent » (1).

Pour les directeurs de la Compagnie, cette restriction fut lettre morte. Il firent poursuivre, plus que jamais, la propagande. Tant et si bien que l'inspecteur général alerta le ministre une nouvelle fois : « La *Société de colonisation* faisait des démarches auprès des meilleurs sous-officiers... pour les engager à partir au Guatemala ».

Au ministère, on commençait déjà à s'impatiser. Les interventions de VAN PRAET en faveur de GUILLAUMOT, de CARRETTE, de MALHERBE déplaisaient. Or, HOMPESCH, qui ne doutait de rien, sollicitait, au début de décembre, pour une trentaine de pontonniers qu'il était parvenu à recruter en leur promettant de payer leurs dettes, une mise en congé de deux ans, avec solde ! Cela dépassait les bornes...

Le Ministre de la Guerre fit un rapport au Roi. C'était un grave précédent en faveur d'une Société particulière avec danger de spéculation, difficulté et injustice de certains remplacements, etc. ; bref le lot des objections présentées... Une lettre de VAN PRAET vint encore régler l'affaire en faveur de HOMPESCH.

Tout s'arrangeait donc au mieux ; GUILLAUMOT allait pouvoir partir.

Dans une séance spéciale, la Compagnie avait discuté les chiffres du rapport de GUILLAUMOT. D'accord sur le

(1) Voir les dossiers des « Miliciens partis à Santo-Tomas » (M. A.), *passim*. Les lettres du Ministre et réponses dans le dossier CARRETTE, *ibid.*, 15 et 23 sept. 1843. La correspondance au sujet des miliciens date de décembre.

chiffre de base, elle avait cependant précisé que 206.000 francs, dont 93.000 en traites et lettres de crédit, seraient fournis au départ. Le reste devait être soldé dans les huit mois qui suivraient. « On me trouvait fort modeste », a ironiquement écrit GUILLAUMOT plus tard, dans ses *Mémoires*.

Par contre, dans la question des pouvoirs quasi dictatoriaux à conférer au Major pour une durée initiale de trois mois, la Direction se montra beaucoup moins chatoilleuse. OBERT, dans une lettre que GUILLAUMOT brandira un jour comme un acte d'accusation, parlait d'une « armée anonyme de travailleurs » que leur chef devait diriger « comme on le fait à l'armée », où il « ne doit rendre compte de ses actes qu'au chef du Gouvernement », en l'occurrence HOMPESCH et ses amis. Derrière les mots de « conquête pacifique de l'industrie et du commerce », d'« organisation du travail », on entendait bel et bien autre chose. Bruxelles se résignait difficilement à la clause du contrat, exigeant que tous les colons, automatiquement, devinssent sujets guatémaliens. HOMPESCH, dans un factum confidentiel, écrira plus franchement à GUILLAUMOT :

« Une des difficultés de votre position sera de donner une organisation militaire et forte, sans donner l'éveil sur ce que nous pourrions devenir ».

Pour le Major, l'interprétation ne faisait pas de doute : on lui parlait de conquête « militaire », sinon à main armée. Qu'étaient d'ailleurs ces soldats belges, dépendant encore de leur chef hiérarchique en Belgique, puisqu'ils étaient en congé avec solde (1) ?

Hélas, les traites signées par PHILIPPOT continuaient à affluer à Bruxelles. La Direction s'en lamentait en prenant son refuge à la Banque des Flandres. Mais, tout

(1) GUILLAUMOT, *Mémoires justificatifs*, I, p. 41 et la note.

d'un coup, sans qu'on sut pourquoi, le généreux bailleur de fonds coupa les vives à sa pupille... Que s'était-il passé ? Avait-on reçu des renseignements plus précis sur la solvabilité de la Compagnie, sur la légitimité de ses opérations ? Mystère !

Mais le fait est que, plus la date de départ approchait, plus les Directeurs se firent assidus chez GUILLAUMOT : on louait sa modération, on critiquait les folies de PHILIPPOT, on parlait même de désintéressement, d'espérance dans la Providence qui connaissait les intentions pures.

« Je sentais bien, a raconté GUILLAUMOT, que tout en me faisant des promesses, on se préparait à battre en brèche les cent et quelques mille francs qu'on m'avait accordés avec tant de bonne grâce. Effectivement, l'avant-veille de mon départ, le 27 décembre, on me dit que la Compagnie ne pouvait, à son grand regret, ne m'accorder que soixante mille francs ; mais que le *Jean Van Eyck* qui devait partir quinze jours après moi, m'apporterait le reste. Le lendemain, c'était un nouveau paiement qui les forçait bien malgré eux à ne mettre à ma disposition que trente mille francs ».

Le Major songea un instant à reprendre sa parole. De hautes convenances et l'honneur militaire ne lui permettaient plus de reculer. Il n'arrivait cependant pas au bout de ses surprises.

Le 29 décembre était fixé officiellement pour le départ. Or, le 28, GUILLAUMOT n'avait pas encore en sa possession la pièce demandée avec insistance : le rappel de PHILIPPOT. Nanti de ce papier, il était fort devant le Capitaine : tout refus d'obéir serait taxé de désertion !

Le ministre de la Guerre fut une nouvelle fois sollicité. Mais il trouva que, cette fois plus que jamais, HOMPESCH exagérait. Que lui importait un officier qui, suivant les statuts de la Compagnie sollicitante, était devenu sujet guatémalien ? D'ailleurs, on en avait assez de ces officiers en congé, continuant d'émarger au budget. Et le Ministre refusa.

Un calme billet de VAN PRAET vint lui rappeler en temps opportun que

« Le Roi regarde comme une chose essentielle que le major Guillaumot puisse être porteur d'un ordre de rappel éventuel pour le capitaine Philippot ». « Le Major s'embarque demain, ajoutait tranquillement le secrétaire du Roi, auriez-vous l'extrême bonté de faire rédiger cet ordre en deux lignes ».

C'était vraisemblablement sans réplique possible. Et les deux lignes furent remises au Directeur colonial en partance ⁽¹⁾.

Manquaient encore l'argent et les hommes. A ceux-ci, HOMPESCH avait obtenu un congé supplémentaire d'adieux : c'était raisonnable. A Anvers, on attendait trente hommes pour qui, très sagement, l'autorité militaire avait envoyé des feuilles de mise en congé en blanc-seing. Elles ne devaient être remplies qu'au moment du départ. Dix-neuf hommes seulement se présentèrent... ⁽²⁾.

Pour apporter la somme promise, OBERT se dérangea personnellement. Il la fournit dans un coffret, contenant en piastres de 5,45 F la valeur de 29.175 francs. Et ce fut tout. GUILLAUMOT chercha en vain, parmi les dépê-

⁽¹⁾ VAN PRAET à Ministre, 27 décembre 1843 (M. A. doss. GUILLAUMOT).

⁽²⁾ Dossiers « Miliciens à Santo-Tomas » (M. A.). La chose ne devait pas en rester là. Le Ministre exigea que le nom des récalcitrants fût communiqué au Souverain lui-même. Sans doute obéissait-il à un ordre. Qu'en advint-il des malheureux cités ainsi à l'ordre du jour ? On l'ignore.

HOMPESCH solda les dettes des hommes qui étaient partis. Il ne s'agit certes pas de sommes fabuleuses : le maximum est atteint par le dénommé SCHUPPE : 332,13 F. Mais cela s'ajoutait aux déficits de la Compagnie.

Dans la suite, celle-ci, eut encore des démêlés avec le ministère à cause d'une nouvelle vague de propagande dans les casernes. Neuf pontonniers partirent par l'*Emma*, neuf autres par le *Rembrandt* les 22 janv. et 9 févr. Il y en aurait encore quelques-uns après. Une correspondance s'en suivit entre HOMPESCH et les bureaux qui étaient alertés par une véritable grêle de demandes. Elle est à peine polie...

HOMPESCH, inconfusable, introduira en ce même moment une demande de mise en congé pour le lieutenant BOUILLART...

Voir plus bas et M. A. « Miliciens à Santo-Tomas » avec Doss. BOUILLART. Lettres du 5, 9, 13 mars 1843, du 12, 14, 16 et 22 mars, etc...

ches qu'on lui avait confiées, les traites dont on avait parlé...

Mais le vin était tiré : il fallait le boire. Le Major rassembla son monde. En dernière minute, trois des pontonniers présents se retirèrent. Et le *Dyle* leva l'ancre, emportant GUILLAUMOT et son petit état-major. Seize pontonniers et 127 colons l'accompagnaient.

Santo-Tomas allait connaître, on l'espérait, de meilleurs jours !

II. Le voyage du P. Walle à Guatemala.

Cependant, il ne suffit pas d'ébaucher de merveilleux plans. Leur réalisation importe aussi. Et Bruxelles, en envoyant déjà des colons proprement dits, surtout, en préparant, en grande hâte, de nouvelles expéditions qui allaient se suivre à un rythme accéléré, en dépit de la promesse faite « de n'envoyer personne avant d'être sûr de la possibilité d'héberger et d'employer utilement tout le monde », ruinait à l'avance tout le bien que pourrait réaliser GUILLAUMOT par une action vigoureuse et intelligente.

Bruxelles oubliait enfin que la réponse qu'elle transmettait à Santo-Tomas correspondait à un appel vieux déjà d'une demi-année : elle n'arriverait pas avant deux ou trois mois, si tout allait bien !

Le temps passait, impertubablement. Hélas, la fuite des jours n'avait pas créé beaucoup de bonheur à Santo-Tomas...

Tandis que, sous l'insignifiante direction de PHILIPPOT, les colons s'étaient installés misérablement, le P. WALLE, fidèle à sa promesse et aux ordres reçus de Bruxelles, montait vers la capitale pour y annoncer officiellement l'arrivée des Belges et la prise de possession des terrains acquis par la Compagnie de Colonisation.

Le voyage qui devait durer 21 jours, lui fut un rude

apprentissage de la vie missionnaire : l'expérience des hommes et des choses du Guatemala s'y avéra extrêmement féconde.

A son passage à Livingston, il avait pu constater que les Caraïbes, tout en se disant catholiques, étaient pour la plupart polygames. A l'autre bout du lac d'Yzabal, et dans le village qui porte ce nom, la chapelle ne contenait ni calice ni missel. On n'y avait plus vu le prêtre depuis longtemps.

C'est dans cette dernière bourgade que le Jésuite prit contact avec l'administration officielle : le général de brigade G. PAÏS, commandant du district, était averti de l'arrivée de la colonie. Ce dernier accueillit le directeur ecclésiastique fort aimablement et expédia sans tarder un courrier en direction de la capitale. Le P. WALLE logea chez lui ; au cours de la conversation, traitant de l'affaire PULIERO, de la mort de SIMONS, et d'autres encore, le jésuite en vint à avouer son état-civil, si on peut dire : il était membre de la Compagnie de Jésus. PAÏS, qui connaissait l'histoire et un peu de droit, se rappela la suppression de l'Ordre : le décret qui avait chassé les jésuites n'était pas encore rapporté au Guatemala.

Tandis qu'il délivrait un laissez-passer à son hôte, PAÏS dépêchait secrètement un second courrier pour signaler la présence du jésuite et demander des directives. Le P. WALLE, qu'accompagnait un guide et trois mulets, commença l'ascension de la Motagua ⁽¹⁾. En sept étapes, il arriva au sommet de la chaîne, sur le Plateau où s'étend la ville de Guatemala. Durant ce parcours, il n'avait rencontré que deux prêtres : le P. GOMELA, curé de Zapaca, carme majorcais et ancien professeur de

(1) Détail piquant noté par le P. WALLE, dans l'agenda que nous citons continuellement : le muletier et les trois bêtes lui coûtent : « douze piastres pour chacun des quatre ». Au retour, il paiera 8 piastres pour le muletier et 12 par bête !...

théologie, dont on n'avait qu'à se louer ; l'autre avait préféré ne pas le recevoir dans sa maison.

« Tout harassé des fatigues de la route et des dernières chaleurs tropicales », le directeur ecclésiastique fut reçu à bras ouverts, dans la capitale. Le chanoine DE CASTILLA, recteur du Grand séminaire, lui offrit le logement au *Collegium Tridentinum* pour la durée de son séjour.

Dès qu'il fut un peu remis, le P. WALLE entreprit « ses visites aux autorités civiles et religieuses ». Partout, il trouva la même délicate bienveillance. Le Président de l'État, entouré de ses ministres, tint à le recevoir : il lui fit dire, en français, par M. DE AYCINENA, le grand protecteur de la colonie belge et des jésuites, combien il avait de sympathie pour Santo-Tomas et ses nouveaux habitants. Il ne pouvait que les encourager. CARRERA lui même, absent de la capitale, fit transmettre au jésuite, par un *corregidor*, envoyé tout exprès pour cette mission, l'assurance « de la continuation de ses bonnes dispositions à l'égard de la tentative belge ».

La situation de la colonie était donc en tout excellente. Le journal officiel *Gaceta* venait d'ailleurs rapidement confirmer les bons sentiments avec lesquels on accueillait l'arrivée et l'établissement de la *Communauté de l'Union* : il publiait dans son numéro du 9 juin la série des documents concernant Santo-Tomas : lettres et réponses du P. WALLE et du commandant d'Yzabal, lettre du capitaine PHILIPPOT, acte de prolongation jusqu'au 31 décembre 1843 du contrat de la Compagnie de Colonisation. Même le discours du cardinal STERCKX que le ministre d'AYCINENA avait lu à l'Assemblée constituante, fut reproduit *in extenso* avec le récit de la bénédiction de la chapelle.

Le directeur ecclésiastique pouvait donc à juste titre se réjouir du succès de sa mission : il pouvait retourner satisfait à Santo-Tomas. Mais une négociation imprévue avait doublé cette satisfaction. La lettre de PAÏS annon-

çant l'arrivée d'un jésuite avait produit un effet vraisemblablement contraire à celui que le Général en attendait. A Guatemala, ç'avait été la grande émotion. Un jésuite ! Mais, depuis soixante-dix ans on y regrettait les Pères...

Le P. WALLE circulait depuis peu de jours dans la capitale lorsque successivement « quelques membres du clergé et plusieurs notables de la ville vinrent le trouver », pour « lui parler de la Compagnie de Jésus, s'informant minutieusement et toutefois discrètement de ses divers établissements, de ses collèges, de son enseignement... ».

De son propre aveu, le Directeur ecclésiastique répondit à tout « simplement et franchement », tellement que, inspirés sans doute par AYCINENA et un oratorien, le P. MUNOZ, plusieurs notabilités de la ville songèrent positivement à la fondation d'un collège : on le confierait aux jésuites. La situation morale, l'ignorance du clergé, la rusticité de la classe dirigeante, l'espèce de barbarie qui régnait dans le peuple, faisaient souhaiter la présence des Pères. Car, dans la ville elle-même, les monuments religieux les plus beaux étaient des souvenirs de l'ancienne Compagnie de Jésus, dont les fastes de l'histoire du Guatemala chantaient la gloire... (1).

Beaucoup de catholiques étaient persuadés qu'on en reviendrait à ces temps de grandeur si on possédait, comme autrefois, un collège de la Compagnie. Pareille fondation fut plus désirée encore lorsque, très sincère-

(1) WALLE à FRANCKEVILLE, 20 août 1843. (S. J.). Cette longue lettre est un rapport intéressant sur la situation de la ville de Guatemala. Point d'Université ; deux collèges ecclésiastiques avec classes inférieures seulement. Ni grec ni mathématiques, ni histoire ni géographie ; un latin défectueux. Les séminaristes logeaient en ville... et dans le clergé, souvent immoral, l'ignorance était honteuse !

La classe dirigeante ne connaissait que ROUSSEAU, VOLTAIRE et HUGO, que le clergé citait « par vanité »...

Le peuple, fort bon, illettré, vivait de pratiques extérieures dans le domaine religieux. Et il y avait les Caraïbes, Poyas, Mosquitos... Cependant, le Guatemala avait été longtemps à la pointe de la civilisation, en Amérique centrale. La suppression de la Compagnie avait-elle été seule à l'origine de la déchéance du pays ? Le P. GENON a rédigé un mémoire, conservé aux Archives S. J., sur l'histoire de la Compagnie de Jésus dans ce pays.

ment, le P. WALLE qui s'était rendu compte de l'instabilité des gouvernements en ce pays, insista sur le fait que les supérieurs veillaient avec rigueur à l'observation d'un point : ils défendaient strictement tout ce qui, de loin ou de près, pouvait prendre apparence d'une immixtion dans le domaine de la politique. Bien des exemples, tirés de l'histoire récente des jésuites, le prouvaient. Pour avoir vécu personnellement avec le T. R. P. Général, le P. WALLE connaissait exactement la pensée de son supérieur, à ce propos.

Avant d'entamer les négociations, il fut encore demandé quelles seraient les exigences de l'Ordre. Le Jésuite répondit que vraisemblablement on parlerait d'un local convenable et indépendant, d'une église publique, de garanties pécuniaires : frais de voyage, d'établissement, et moyens d'existence. Il croyait bien qu'on commencerait petitement : par quelques classes inférieures pour s'établir graduellement, comme cela s'était fait ailleurs, à Bruxelles, par exemple.

Ces réponses satisfirent entièrement. Dès le jour suivant, une pétition fut rédigée : elle demandait aux autorités le rétablissement de la Compagnie de Jésus au Guatemala. Vingt-quatre heures suffirent pour que la feuille fut couverte de signatures. Les ecclésiastiques et les notables de la ville souhaitaient un acte de réparation envers l'Ordre de S. Ignace...

Pour le P. WALLE, cet enthousiasme prit l'allure d'une révélation : il entrevoyait la conversion de tout un peuple. Ces perspectives correspondaient si bien à ses aspirations de prêtre ! Lors des jours les plus durs passés sur le *Théodore*, n'avait-il pas confié au P. GENON son pressentiment que là-bas, en Amérique, de grandes choses l'attendaient, pour la plus grande gloire de Dieu ?... Le moment n'était-il pas venu ?

Cependant, toujours pratique et maître de lui, le Directeur ecclésiastique ne se laissa pas éblouir ni distraire.

Fidèle à sa mission, et fortement aidé par les consuls de Hambourg et de France, MM. KLEE et HUET, il poursuivit ses visites et ses informations. Le ministre AYCINENA lui répéta que « la colonie était aussi avantageuse pour son pays que pour la Belgique ». Un projet d'établissement de routes, aménagées sur le système employé en Suisse et dont le P. WALLE leur avait décrit les avantages, fut élaboré. Son exécution serait confiée aux ingénieurs belges de la colonie...

AYCINENA, dans son zèle, voulut même faire immédiatement établir un commissaire du Gouvernement près la colonie. Le P. WALLE, fort prudemment, « craignant que les premiers commencements ne dussent guère contribuer à acquérir de l'estime », demanda qu'on voulût bien retarder la désignation d'un titulaire à ce poste. En attendant, il obtint la nomination du capitaine PHILIPPOT comme « *Juez preventivo* » de Santo-Tomas, fonction qui lui donnait un rang dans la hiérarchie locale. C'était l'indépendance de la colonie dont les habitants étaient devenus, sans y prendre suffisamment garde, citoyens guatémaliens...

Par une dernière faveur, le Gouvernement promettait de transférer le siège de la douane d'Yzabal à Santo-Tomas, dès que la route de Mico serait ouverte.

Énormes avantages pour la petite colonie ! S'en montrerait-elle digne ? Hélas, les nouvelles que le P. WALLE en recevait n'étaient guère rassurantes.

Aussi, lorsque ses négociations furent achevées, le jésuite eut-il hâte de redescendre vers la plage de Santo-Tomas. On le supplia de vouloir attendre que l'Assemblée législative se réunît pour voter l'acte de rétablissement de la Compagnie de Jésus ; on lui démontra que, dans cette saison de pluies, sortir de Guatemala était une folie. Rien n'y fit, et le directeur ecclésiastique se remit en route le 20 juin 1843 (1).

(1) Le P. WALLE traversa les torrents, allongé sur les épaules des porteurs. Il

Les prédictions de ses amis n'étaient que trop vraies. Des torrents rendaient les sentiers impraticables. Après avoir frôlé plusieurs fois la mort, le P. WALLE arriva le 24 juin aux environs de Pablo, sur la rivière Motagua. Il y rencontra 'T KINT et le consul CLOQUET qui, avec le Dominicain, aumônier du *Ville de Bruxelles*, montaient vers la capitale. Occasion unique ! Le Directeur ecclésiastique rebroussa chemin pour pouvoir s'entretenir plus facilement avec eux à Zapaca, chez le P. GOMELA. D'ailleurs, ce dimanche 25 juin, on célébrait là-bas la Fête-Dieu.

Le Jésuite eut une longue conférence avec le commissaire de la Compagnie de Colonisation. 'T KINT lui raconta ce qu'il savait de Santo-Tomas : le désordre, les disputes et surtout le manque d'argent : car dans les coffres du *Louise-Marie*, on n'avait pas trouvé grand'chose. De son côté, le P. WALLE rassura le commissaire sur les dispositions du Gouvernement à Guatemala et profita de l'occasion pour bien préciser son point de vue dans l'affaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus où 'T KINT aurait peut-être un mot à dire. Le ministère du Jésuite, lui avait-il répété, « se renferme dans les intérêts moraux et religieux de la colonie » ; à Guatemala, la *Compagnie de Colonisation* et son délégué n'avaient pas à tenter de mêler les deux affaires.

Ces conseils n'étaient pas superflus...

Le lendemain, 26 juin, 'T KINT, CLOQUET et le P. VASQUEZ reprenaient la route de la capitale tandis que le Directeur ecclésiastique redescendait vers Santo-Tomas. Le 29, suivant les directives reçues de Guatemala, le commandant PAÏS fit transporter le P. WALLE en barque jusqu'à Castillo où, à la veille de rentrer dans la colonie, le Jésuite recevait encore deux lettres. Dans la

risqua d'y perdre la vie. Notons ici que dans l'entretien avec ses compatriotes, le P. WALLE semble avoir délibérément négligé de conférer avec CLOQUET, l'agent gouvernemental... Voulait-on l'ignorer ?

première, le P. GENON se montrait franchement pessimiste. Il désirait le retour de son supérieur, mais comprenait fort bien que, étant donné les distances, le P. WALLE tînt à faire les choses convenablement et définitivement. Le capitaine PHILIPPOT, bien que, dans ses lettres précédentes, il se fût montré découragé et sans force, semblait cette fois d'un optimisme un peu délirant. Il promettait au Directeur ecclésiastique une chapelle montée, une « maison bâtie ou du moins clouée », bref, un Santo-Tomas transformé. Que fallait-il en croire ? Bientôt le Directeur ecclésiastique allait pouvoir en juger de ses propres yeux.

Une embarcation l'emmena. En passant, il put remarquer la présence de colons à l'endroit qui avait été réservé à la future infirmerie de la colonie. Ce hameau, appelé Sainte-Marie, était devenu le domaine du baron DE BULOW. Après « avoir beaucoup brouillé », le noble prussien s'y était retiré, pour occuper avec toute sa maison les trois cases abandonnées par un « général contumace et latitant ». Un ingénieur l'y avait donc suivi avec 10 colons, un élève, un secrétaire et une blanchisseuse caraïbe (1).

III. Le P. Walle à Santo-Tomas.

Enfin, le 30 juin, à midi, le Père rentrait à Santo-Tomas. Les colons, qui avaient été avertis, lui firent une aubade à laquelle il répondit par un discours. Il y disait tous les heureux résultats de sa mission (2).

(1) Ce départ fut appris avec des sentiments divers. Fureur contre le sans-gêne ; soulagement... La réputation de Sainte-Marie ne fut pas excellente et le P. WALLE devra plus tard en faire revenir un ménage : les jeunes filles avaient à se plaindre...

(2) Le *Témoin véridique* attribue la joie du P. WALLE au fait de la réussite dans l'affaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus. Notons que celui-ci ne fut une réalité que le 1^{er} juillet, 8 jours après le départ du Jésuite. Il reproche aussi au P. WALLE d'avoir mis son voyage au compte de la colonie : 168 piastres = 1.000 F alors qu'il avait logé gratuitement chez l'habitant. Comme s'il n'y avait eu que des frais de logement ! Que n'a-t-il vu les comptes de DE PUYDT.

Dès le premier coup d'œil, le P. WALLE avait pu se rendre compte du pitoyable état de la colonie. Bien peu avait été réalisé de ce qu'on avait eu en vue. Rien n'avait été fait, malgré les avertissements que, de Guatemala, en avait donnés le Jésuite, pour commencer au plus vite la fameuse route par les sommets du Mico dont l'achèvement devait signifier le transfert de la douane d'Yzabal à Santo-Tomas.

Le P. WALLE, qui avait envoyé le jeune VAN LOCKHORST en messenger spécial, s'enquit auprès du Capitaine. PHILIPPOT, sur ce point, n'y pouvait rien. Il n'avait jamais rencontré le dessinateur ; il l'avait même rayé de la liste des colons, faute de nouvelles à son sujet ⁽¹⁾.

Du point de vue religieux, on ne pouvait enregistrer que peu de gain depuis le départ du Directeur ecclésiastique. Il y avait eu d'abord l'affaire de la viande gâtée pour avoir voulu faire maigre un vendredi ; ensuite la chapelle n'était pas montée, malgré toutes les promesses. Les offices du dimanche avaient donc été célébrés ainsi qu'on le pouvait, en plein air. L'indifférence régnait dans la *Communauté de l'Union*.

Cependant le P. GENON, durant l'absence de son supérieur, n'était pas resté inactif. Les Caraïbes, avec de grandes manifestations de respect, étaient venus lui demander sa bénédiction. Le Jésuite avait essayé d'entrer en conversation avec eux. Il n'en avait tiré que quelques détails sur un christianisme auquel ces gens semblaient tenir beaucoup, mais qui était de surface seulement. Chez ces peuplades arriérées, le missionnaire aurait beaucoup à faire. Plusieurs créoles et même des Espagnols étaient aussi accourus : ils avaient exprimé au Père leur bonheur de pouvoir profiter de son ministère : il y avait trois ans qu'ils n'avaient plus vu de prêtre. Chez eux aussi, il y aurait du bien à réaliser ! Peut-être même

(1) WALLE à FRANCKEVILLE, 20 août 1843 (S. J.).

l'évangélisation dans ces populations de bonne volonté serait-elle plus féconde que dans une colonie où le Jésuite avait le sentiment d'être honni ?

A cet apostolat, le P. GENON avait songé bien des fois. Peu lui importait de devoir vivre dans une hutte, de ne pouvoir manger que du macaroni ou de l'orge cuite à l'eau, tandis que les colons se partageaient de bons morceaux. Mais la mauvaise volonté de ses compatriotes lui apparaissait comme un obstacle positif à la diffusion de l'Évangile. Un caraïbe n'avait-il pas prié le Jésuite de vouloir prendre son fils en pension chez lui pour l'instruire, lui enseigner le français et l'espagnol. Faute de logement convenable, il avait dû refuser et remettre à une date indéterminée ce contact si intéressant et si prometteur avec la population indigène ⁽¹⁾. Semblables retards étaient d'autant plus déplaisants que la vie était relativement facile à Santo-Tomas. En dépit de la chaleur et des moustiques, il suffisait de se pencher pour cueillir de quoi manger ; cacao, grenades, citrons, mûrissaient dans la forêt. Le sol était d'une fertilité incomparable. Pour peu qu'on voulût se donner de peine, on y récoltait merveilleuse moisson. Mais il fallait un rien de travail ! Et bien peu de Belges étaient décidés à s'y mettre dans une colonie qui était une Providence collective...

On laissa au P. WALLE quelques jours de repos après son retour de Guatemala. Il eut tout le loisir de méditer la correspondance venue de Belgique avec le *Ville de Bruxelles* : lettre du P. FRANCKEVILLE, mécontent des procédés du comte DE HOMPESCH ; lettre de HOMPESCH, où celui-ci marquait son désappointement. Le Comte ne se sentait pas soutenu comme il l'avait espéré ; il prêchait néanmoins au P. WALLE la plus cordiale entente avec 'T KINT qui « devait entamer les négociations en vue

(1) GENON à FRANCKEVILLE, fin août 1843 (S. J.).

d'assurer au district de Santo-Tomas une part dans la représentation nationale, afin qu'étant Guatémaliens, nous puissions faire nommer parmi nous une couple de membres de la Chambre »... Nouvelle tentative pour introduire les religieux dans les affaires temporelles ? Ni le P. FRANCKEVILLE, ni le P. WALLE n'en voulaient, tandis que Bruxelles cherchait, semblait-il, à les y compromettre...

Sous cet aspect, une lettre de M. DE BINCKUM était caractéristique. Ne demandait-elle pas au Jésuite, puisqu'il avait aimablement offert ses services, de vouloir veiller sur les intérêts matériels du membre fondateur de la Compagnie de Colonisation. Le Jésuite choisirait les terrains, assurerait les transports en attendant qu'on ait trouvé en Europe un ecclésiastique pour le remplacer dans cette besogne digne d'un prêtre ! « Nous sommes persuadés, écrivait naïvement BINCKUM que, guidés par un ministre du Seigneur, les travaux que nous voulons entreprendre, doivent mieux réussir que sous tout autre directeur... » (1). C'était un comble !

Rapidement, le P. WALLE se sentit suffisamment reposé. Le 3 juillet, d'accord avec PHILIPPOT, il convoqua le conseil. Le Directeur ecclésiastique, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés, ratifia le choix qu'on avait fait du Capitaine comme « directeur colonial a. i. » et de BROUEZ comme « secrétaire général ».

Le 6, un ordre du jour, signé par PHILIPPOT, prescrivait à tous les colons, sans excepter ceux de Sainte-Marie, « d'assister exactement aux offices le dimanche et jours de fête ». Simple rappel d'une chose qui allait comme de soi, dans une « communauté » où tous devaient être catholiques. Aucune sanction n'était évidemment prévue.

(1) BINCKUM à WALLE, avril 1843 (S. J.). Même les jésuites d'Europe se laissaient prendre. Le P. HESSELS, dont on a parlé, recommandait lui aussi à son confrère « le choix judicieux des terrains que M. DE BOEYE (un bienfaiteur du collège) avait acquis à Santo-Tomas. HESSELS à WALLE, avril 1843 (S. J.).

Et la vie se poursuivit, assez monotone, à Santo-Tomas, dans l'attente des directives de Bruxelles et des événements. Attente désastreuse et qui n'aurait pas été fatale, si les dirigeants de la Communauté de l'Union s'étaient solidement tenu les coudes. Or PHILIPPOT payait déjà, bien malgré lui, sa faiblesse et son désir de capter les bienveillances. Il se plaignait de n'être aidé par personne. « Pas de logement, pas d'argent », gémissait-il encore ailleurs.

De son côté, le P. GENON résumait la situation en parlant d'une « grande démoralisation, du peu d'union, du manque d'énergie ». Bref, à ses yeux, à moins d'un revirement subit, la colonie n'avait qu'un minimum de chances de succès.

Et l'attente d'un remède devait se prolonger encore de longs mois. Les délais involontaires de la Direction à Bruxelles contribuaient à la désagrégation, chaque jour plus grande, des forces vives, à Santo-Tomas. GUILLAUMOT, qu'on pouvait attendre raisonnablement pour la mi-novembre, tardera jusqu'en mars 1844 ! Les passions humaines, que l'ennui, la paresse et les antipathies porteront à leur paroxysme, auront tout le temps de sortir leurs effets détestables.

Dès le 14 juillet, après des mois de bonne entente, le conflit éclata entre le Directeur colonial et les jésuites. Ceux-ci s'impatientaient de n'avoir pas encore de chapelle. Ils n'osaient célébrer la sainte messe en plein air tous les jours. Une ou deux messes le dimanche. Nulle question de posséder le Saint-Sacrement à demeure ; ni Vêpres, ni saluts ; rien d'une vie religieuse un peu intense dans ce milieu déjà paganisé. Or, à leur étonnement, les deux prêtres reçurent, ce jour-là, un billet à peine poli, exigeant des comptes et un inventaire à inscrire dans deux registres qu'on fournissait. Le P. WALLE et son confrère sourcillèrent un peu : parler de chapelle et exiger un inventaire, alors que le seul strict nécessaire avait été

déballé, que le reste était encore dans les coffres !... C'était de l'audace. D'ailleurs, ils n'avaient pas de compte à rendre dans le domaine du culte.

Réponse fut donnée, fort courtoise : on dresserait l'inventaire dès qu'on le pourrait ; mais on refusait toute reddition de comptes. Le P. WALLE priait cependant M. BROUEZ de vouloir bien lui fournir quatre registres, de moindres dimensions : un pour l'inventaire, les autres pour y consigner, au fur et à mesure, les baptêmes, mariages et décès.

Cette première correspondance en resta là. Elle serait, hélas ! suivie plus tard d'une véritable guerre par lettres...

A peu de temps de là, le P. WALLE recevait la grande nouvelle. 'T KINT (qui y verra un jour une manœuvre anglaise) tenait à être le premier à avertir les jésuites. « Avant-hier, écrivait-il, l'Assemblée législative a autorisé les RR. PP. Jésuites à établir un collège dans la capitale ». Il avait suffi de deux jours pour obtenir ce vote favorable à l'unanimité moins deux voix. Le Commissaire de la Compagnie de Colonisation remerciait encore le Directeur ecclésiastique de son action à Guatemala : « Comme vous me l'avez dit à Zacapa, lui écrivait-il, j'ai trouvé ici tout le monde porté en faveur de la Colonie ».

Mais parce qu'il ne connaissait pas encore le capitaine PHILIPPOT, le commissaire, sans penser à mal, chargeait le P. WALLE de certaines requêtes d'ordre pratique. Il lui faisait dire de presser l'envoi des caisses de porcelaines précieuses destinées à CARRERA ; de même que celui des fusils qui avaient fait l'objet d'un article spécial dans le contrat. Enfin, il le priait de demander quelques échantillons de graines dont on n'aurait plus usage à Santo-Tomas : il désirait en faire cadeau à M. KLEE pour le remercier de l'aide qu'il n'avait cessé de lui donner.

PHILIPPOT le prit d'assez haut. D'abord il avait voulu

garder les fusils pendant un temps encore et ne les livrer qu'en un moment où il aurait eu une grâce à solliciter (1). Ensuite, il trouvait déplacé qu'un homme qu'il croyait son inférieur, osât s'adresser à lui par intermédiaire.

Et il battit de plus en plus froid au Directeur ecclésiastique, remettant sans cesse la construction de la chapelle ou rappelant les ouvriers que finalement il avait bien dû envoyer pour ce travail.

Cependant, contrariés dans leur apostolat à Santo-Tomas, le P. WALLE et ses compagnons se sentaient magnifiquement soutenus à Guatemala même. Et ils en oubliaient un peu les maux présents !

L'acte de l'Assemblée législative n'avait pas été sans lendemain. D'abord les félicitations affluèrent, surtout après le 31 juillet, fête de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus. Le ministre AYCINENA, son frère le chanoine, M. KLEE, le P. MUNOZ racontaient aux jésuites ce qu'avaient été les manifestations de joie en l'honneur du grand saint : les cloches qui sonnent à toute volée ; le canon qui tonne ! « Les autorités et une députation de l'Assemblée Constituante avaient assisté en action de grâces à la solennité qui avait lieu tous les ans ». Don JOSÉ DE AYCINENA avait tenu à prêcher lui-même : il y avait mis « toute l'émotion que lui inspirait la confiance de voir un jour se réaliser ses désirs » (2).

Le digne prêtre parlait encore du futur collègue. L'affaire était en bonne voie de réalisation. Une « *Junta* » installée dans le couvent de l'Oratoire de saint Philippe

(1) Il y eut encore d'autres griefs. A CLOQUET, le 2 oct. 1843, PHILIPPOT écrivait : « L'on dit à Guatemala que nous avons hissé le pavillon belge, que nous travaillons contre les intérêts de Guatemala, que moi personnellement, je m'oppose à l'envoi des fusils... » Il niait le tout (A. E. 2027).

(2) Le décret de rétablissement au Guatemala avait été suivi par des manifestations générales de bienveillance. Elles reprirent le 31 juillet et encore le premier août. On verra combien l'avertissement de CLOQUET était sage ! (Pour ces lettres, Arch. S. J.).

de Néri, à « *l'Escuela di Christo* » veillait, dans ses réunions de tous les mardis, à l'exécution des décrets, à la mise en ordre des locaux, à la prévision de revenus suffisants. Bref, on comptait sur un plein succès.

Le consul CLOQUET, oubliant la froideur avec laquelle le Jésuite l'avait traité et conscient de son rôle pacificateur, écrit, lui aussi, une longue lettre de félicitations. Par une juste vision des choses coloniales, il souhaitait, dans son style assez « *dandy* », que pour l'éducation des jeunes filles on fit également quelque chose.

« Ce sexe charmant, disait-il, ... en Europe, exerce, grâce à une bonne éducation, une si heureuse influence par les vertus conciliantes, sur l'esprit et sur le cœur de l'homme, souvent agité par des passions généreuses... » (1).

Il en avait déjà conféré avec M. HUET, le consul de France. Tous deux souhaitaient, conjointement avec l'arrivée de professeurs jésuites, celle d'un groupe de Dames du Sacré-Cœur...

Mais la lettre du consul contenait un grave avertissement. CLOQUET, en conseiller plus averti que son jeune confrère, — un peu son rival — T KINT, soulignait l'instabilité de la situation du pays. La présence, dans la capitale, d'un diplomate du San-Salvador, venu pour tenter de replâtrer l'union — si caduque — des Républiques de l'Amérique centrale, ne laissait rien présager de bon. De plus, le vote quasi unanime, pour le rétablissement de la Compagnie de Jésus, cachait mal une opposition d'autant plus véhémement qu'elle n'avait pu librement se manifester. Aussi le Consul souhaitait-il que les jésuites profitent avec empressement des facilités présentement accordées.

Qu'il importât d'agir vite, c'était aussi l'avis du sage P. GENON. Il en avait risqué un mot auprès de son su-

(1) CLOQUET à WALLE, 1^{er} août 1853 (S. J.).

périeur. Le P. WALLE l'avait rabroué vivement. A quelques jours de là, le Jésuite ardennais s'était encore une fois aventuré sur ce sujet. Si le supérieur devait retourner en Europe, au bout d'un an, et s'il convenait de se hâter, ne serait-il pas judicieux de demander déjà à Bruxelles un remplaçant. Le P. GENON ne se voyait pas bien seul prêtre à Santo-Tomas... : il lui fallait un compagnon ! A cette suggestion, le Père avait brusquement répondu : « Croyez-vous donc qu'on envoie quelqu'un pour que, si vous veniez à être malade, vous puissiez vous confesser ? »

Le P. GENON n'avait pas insisté : il avouera, plus tard seulement, combien cette parole lui avait été pénible.

Cependant, il n'était pas homme à se laisser démonter. Au contraire : c'est à ce moment qu'il fait un voyage de prospection chez ceux qu'il appelle déjà ses chers Caraïbes. Sur une espèce de ponton, au moins aussi grand que les plus grands qu'on voit à La Roche, expliquait-il à sa mère, il avait parcouru vingt lieues en mer en plusieurs jours. Traversée fastidieuse, car les indigènes n'aiment pas le travail et préfèrent, au lieu de ramer, employer des formules cabalistiques qui doivent, pensent-ils, leur épargner cette peine. Amené ainsi jusqu'à Yzabal, il avait pu y exercer quelque apostolat, avant-goût, espérait-il, de moissons plus fructueuses.

Enfin, le 14 août, un lundi, les jésuites furent invités à s'installer dans un des baraquements préfabriqués. Il l'arrangèrent de façon à posséder une chapelle intérieure où, à partir du 19, ils conservèrent le Saint-Sacrement et célébrèrent quotidiennement le Saint Sacrifice. De leur ancienne hutte, ils se servirent comme de cuisine. Le F. AUGUSTIN y adossa un poulailler et une petite étable.

De la chapelle Saint-Louis, il n'était pas encore question !

IV. Premiers symptômes.

Cependant, il y avait trois mois qu'on se trouvait à Santo-Tomas. Et si les jésuites manifestaient quelque impatience d'inaugurer un bâtiment qu'il suffisait d'assembler, d'autres voyaient avec une certaine colère les jours s'écouler sans qu'on constatât le moindre progrès dans la colonie et son organisation.

Le capitaine du *Théodore* et son collègue du *Ville de Bruxelles* attendaient toujours, qu'on se décidât, comme convenu, à leur procurer une cargaison pour le retour. Et les dirigeants de Bruxelles n'admettraient pas qu'on revînt avec des fournitures de pacotille... On devait jeter sur le marché des échantillons de valeur, preuve évidente de la rentabilité de l'entreprise coloniale.

Pareil chargement était l'affaire de PHILIPPOT ! Indolent, « sans esprit d'ordre, sans prévoyance, dénué de fermeté », il s'était laissé entamer par le désir de popularité. Il n'avait trouvé qu'un seul moyen, conforme à son caractère : « laisser faire » (1).

Et la colonie allait à vau-l'eau. La situation, de jour en jour plus dangereuse, devait induire le pauvre capitaine dans les pires tentations : il n'y résisterait pas.

C'est ainsi que, pour faire argent, le Capitaine avait vendu, moyennant l'échange de quelques vieux fusils de chasse, les carabines Montigny, toutes neuves, destinées à la future milice de Santo-Tomas. Une autre fois, lors d'un bref séjour à Bélize, le malheureux s'était muni d'épaulettes de major. Il portait indûment la croix d'officier de l'Ordre de Léopold, faisant sonner bien haut ses relations personnelles avec le Roi. Celui-ci, affirmait-

(1) Ce portrait est tiré d'une lettre du P. WALLE au P. FRANCKEVILLE, 20 août 1843 (S. J.). Il concorde exactement avec celui de A. A. TASSIER, l'homme de DE PUYDT à Santo-Tomas, et du neveu du Colonel : E. LEBON... (TASSIER à DE PUYDT et LEBON au même ou DE PUYDT à HOMPESCH, avril, juin 1843 (A. E.). Cf. GUILLAUMOT, Mémoire..., II, p. 45.

il, l'avait désigné personnellement comme directeur de Santo-Tomas, malgré la foule des candidats ! Son avancement ultérieur était assuré : ses amis pouvaient compter sur sa protection (1).

Ces sottises et d'autres parades ne pouvaient que le rendre ridicule. La vanité aidant, le Capitaine glissa dans la malhonnêteté, une seconde fois.

Sur la fin d'août, il fut question du départ du *Théodore*, à qui l'on fournirait une cargaison de bois rare. Comment la trouver ? Impossible de demander aux colons de faire les coupes nécessaires. S'y seraient-ils livrés qu'on n'aurait pu embarquer que de misérables troncs, d'essences vulgaires, mal présentés, de qualité inférieure. Pourquoi, pensa PHILIPPOT, ne pas s'adresser aux marchands des environs ?

Ceux-ci rôdaient autour de la colonie, flairant une bonne affaire. Et on vit le Capitaine, attablé en compagnie des plus gros courtiers des environs, sablant avec eux le champagne et signant des traites sur Bruxelles. Le bois arriverait là-bas, créant la bonne réputation de Santo-Tomas. L'argent affluerait : qu'étaient quelques milliers de francs (1) ? Procédés misérables, dont on connaît déjà les conséquences.

Et pourtant, la colonie belge avait à ce moment encore, tous les atouts en mains !

Sans qu'on eût rien demandé, le Gouvernement du Guatemala avait détaché, sous la conduite d'un officier et de quelques soldats, un groupe de prisonniers de droit commun : 25 hommes qui vivaient enchaînés. Ils étaient mis à la disposition du technicien belge chargé d'établir la route projetée par le Mico vers Guatemala. De la capitale, on avait une nouvelle fois exprimé le désir de recevoir au plus tôt cet ingénieur « pour aller faire les

(1) Rapport de CLOQUET et de GUILLAUMOT, février 1844 et janvier 1845 (A. E.). Voir aussi 't KINT à WALLE, 4 et 19 août 1843 (S. J.).

premières études d'un renouvellement complet du réseau routier, si défectueux dans tout le pays » (1).

Appelée à un grand avenir, la colonie croupissait dans le pire des marasmes. Tel est bien l'écho que l'on pouvait percevoir dans toutes les lettres — et elles furent nombreuses ! — dont les colons voulurent charger le capitaine DOFTY, commandant le *Théodore*.

Pour la plupart, sinon pour tous, le grand coupable était, on l'a vu, le capitaine PHILIPPOT. Le P. WALLE, dans le long rapport qu'il envoya en double exemplaire — au P. FRANCKEVILLE et au comte DE HOMPESCH, afin d'éviter toute duplicité — affirmait avoir tout fait, mais en vain, pour mettre quelque bonne idée dans la tête du Capitaine. Les autres responsables ne valaient pas beaucoup mieux que le chef... BULOW avait « beaucoup brouillé », BROUEZ était soupçonné d'intrigues : ses conséquences en paroles et dans ses gestes, allant jusqu'au ridicule, rendaient sa position intenable. Trois hommes seulement méritaient quelque confiance : le docteur FLEUSSU, l'ingénieur DELWARDE et M. DE BALEINE ; encore l'ingénieur était-il décidé à partir, son terme d'un an achevé...

Et cependant, le jésuite ne voulait pas entièrement désespérer. Avec un nouveau directeur colonial dont le type était, pensait-il, XAVIER DE MÉRODE ; après une épuration sérieuse et en excluant, dans le choix des colons, les protestants et les partisans de la tolérance absolue, on arriverait à réaliser quelque chose, en restant dans les bonnes grâces du Guatemala. Car, disait-il :

« le Gouvernement désirait ne voir à Santo-Tomas que des catholiques. De plus, le climat était sain, la situation délicieuse, le terrain en général fertile, les productions riches et abondantes, le commerce le plus varié, sûr et facile, le port le plus beau, le plus grand et le plus assuré peut-être de l'Univers ». « Avec cela, ajoutait-il, nous possédons

(1) WALLE à HOMPESCH et à FRANCKEVILLE, 10 et 20 août 1843 (S. J.).

l'affection du peuple, l'estime du Gouvernement ». « Si l'affaire manque, affirmait-il en guise de conclusion mûrement réfléchie, ce sera uniquement de notre faute... » (1).

« Nous seuls, nous pouvons nous être nuisibles ! » avait déjà dit le Jésuite. Fonction du jeu normal des caractères, la fatalité continuerait cependant de s'attacher à Santo-Tomas. Certains égoïsmes seront coupables assurément, et on n'y avait pas affaire à des saints, tant parmi la direction que dans le groupe assez amorphe des colons. D'évidentes bonnes volontés et des intentions parfois très pures plaident, sinon innocence, du moins de larges circonstances atténuantes.

Ensuite, le régime alimentaire déficient dans toute la *Communauté de l'Union*, joint aux agacements perpétuels des moustiques et au manque de précautions hygiéniques dans un climat débilitant sans être vraiment malsain, eut raison des caractères les mieux trempés.

Enfin, les situations souvent ambiguës où ces hommes se voyaient entraînés, les engagèrent à prendre des décisions qui s'avérèrent néfastes...

Le *Théodore* leva l'ancre le 7 septembre : il emportait le courrier de Santo-Tomas. Le P. WALLE à lui seul envoyait en Europe une cinquantaine de pages : à ses parents, à ses amis. Outre le rapport du 20 août pour le P. FRANCKEVILLE, le Jésuite avait donné une lettre écrite en dernière minute (2). Elle mettait le P. Provincial au courant d'un nouveau conflit qui l'opposait à 'T KINT et à la *Compagnie de Colonisation*. En effet, de Guatemala, le Commissaire lui faisait savoir, dans une lettre reçue le 6 septembre que, au nom de la *Compagnie de Colonisation*, il avait promis au Gouvernement, le transport gratuit des jésuites qu'on enverrait pour fonder le collège de Guatemala.

(1) Rapport confidentiel, 20 août 1843 (S. J.).

(2) WALLE à FRANCKVILLE, 7 sept. 1843 (S. J.).

Aux yeux du P. WALLE, la chose ne faisait pas de doute. La *Compagnie de Colonisation* par le truchement de son commissaire, cherchait à capter l'influence des jésuites à son profit. L'enthousiasme créé pour une œuvre spirituelle serait détourné au profit de vils intérêts temporels. Et, dans un bel élan d'éloquence, le Supérieur traçait un plan d'action et fixait en six points les grandes lignes de l'attitude qu'il fallait prendre pour sauvegarder sa liberté d'action vis-à-vis d'une Compagnie trop peu discrète.

Pendant, le Commissaire n'eut plus tard aucune difficulté à se justifier. Peu favorable qu'il était à la résurrection de l'Ordre des jésuites dans ce pays, il n'avait cédé qu'en dernière minute devant les insistances du meilleur ami de la Compagnie de Jésus dans ces parages, le ministre DE AYCINENA lui-même. D'ailleurs il lui était évident que, tout aussi bien, cette concession « pouvait nuire aux intérêts de la société (de colonisation) » (1). 'T KINT, sur place, se rendait compte que les enthousiasmes se refroidissaient très fort « à la vue des sommes énormes que nécessiterait la réalisation de ce beau projet ».

La lettre de 'T KINT était certes tombée à un mauvais moment. De plus en plus, le P. WALLE se dégoûtait du rôle qu'on lui faisait jouer. Il était membre du conseil colonial, ce frein imaginé pour maintenir le capitaine PHILIPPOT dans une voie quelque peu sage et modérée.

Mais le Directeur colonial a. i., qui buvait plus que de raison, en vint assez vite à la solution la plus simple. Après avoir subi plusieurs échecs, fort cuisants pour sa vanité, il s'était d'abord livré à de déplaisants chantages. Devant l'attitude ferme de ses conseillers, il avait laissé clairement entendre qu'il ne tiendrait plus compte de leur avis.

(1) La réponse au P. WALLE ne se trouve pas aux Archives. Mais nous avons le témoignage formel du P. GENON qui, comme on le sait, prévoyait les délais de Guatemala, dans l'affaire du collège. GENON à FRANCKEVILLE, 26 oct. 1843 (S. J.).

Le P. WALLE, dans une situation aussi critique, ne crut pas devoir attendre plus longtemps. Il imagina un remède assez spectaculaire qui, il l'espérait, amènerait l'impérieux capitaine à résipiscence.

Le 11 septembre, au lendemain du départ du *Théodore*, le conseil colonial s'était réuni. Le P. WALLE, comme sa conscience le lui dictait, avait reproché au Capitaine sa désinvolture. Il prenait des décisions graves, en dehors de l'approbation du conseil. En droit, avait-il ajouté, toutes les mesures prises étaient sans valeur juridique. On passerait l'éponge sur le passé pour ne pas détruire l'autorité du Directeur. Mais le Jésuite priait PHILIPPOT de soumettre préalablement au conseil toutes les ordonnances qu'il croirait devoir prendre dans l'intérêt du bien commun. Il lui importait de connaître l'avis de la majorité avant d'agir.

Le Directeur ne voulut rien entendre. Et il parla de démissionner !

Nouveau chantage ! Comme PHILIPPOT agissait encore sans plus de façons, au gré de ses caprices, le 17 septembre, le P. WALLE, dans une lettre où il rappelait sa dernière interpellation, faisait savoir au Capitaine et au conseil que désormais il n'assisterait plus aux réunions du conseil que si l'on y traitait de morale ou des intérêts du culte. « Alors, disait-il, M. le Président me trouvera toujours à ses ordres quand il lui plaira de m'appeler ».

Médication redoutable et qu'on pourrait trouver peu courageuse. Le P. WALLE cependant se défendait d'avoir cherché autre chose que le bien commun en sauvant le principe qui était le plus battu en brèche, à savoir : la séparation bien nette du spirituel et du temporel.

Il était directeur spirituel. « En cette qualité, affirmait-il, je ne puis volontairement assumer sur ma personne rien qui doive, à tort ou à raison, rendre mon ministère odieux à qui que ce soit » (1).

(1) La lettre du P. WALLE est fort curieuse : elle pose des problèmes sur le terrain du droit. L'ancien professeur de morale y apparaît.

Que le Jésuite ait parlé ou qu'il se fût tu, PHILIPPOT n'en faisait qu'à sa tête. A moins d'un coup d'éclat, on pouvait croire le Directeur ecclésiastique de connivence avec le Directeur colonial a. i. qu'il avait nommé ; ce qui était détestable.

PHILIPPOT, qu'une partie du conseil soutenait, devait assumer ses propres responsabilités. Jusqu'où irait-il ? Nul ne le savait.

Mais les décisions de Bruxelles allaient bientôt mettre un terme au règne du malheureux capitaine en installant le P. WALLE dans une fonction peu conforme à son caractère sacerdotal ⁽¹⁾.

(1) D'après le P. WALLE, PHILIPPOT n'avait pas le droit de démissionner, tandis que le Conseil pouvait le démettre... (WALLE au Conseil, 19 sept. 1843). (S. J.). On en tire que, dans le Conseil, la majorité devait protéger le Capitaine. N'avait-elle pas profit à le faire ? Sinon, la solution était simple !

CHAPITRE VI

MESURES A RETARDEMENT

I. Vers la déféstration de Philippot.

En octobre 1843, à Santo-Tomas, en se fiant aux calculs optimistes du colonel DE PUYDT, on pouvait s'attendre à recevoir une réponse de Bruxelles. Viendrait-elle dans la personne d'un nouveau directeur ? Beaucoup, surtout les deux jésuites, le souhaitaient ardemment.

Rien cependant n'arrivait. La colonie semblait petit à petit dans le désordre.

M. DEWATTINE, le secrétaire de BULOW, homme consciencieux et probe et qui depuis longtemps avait perdu toute espèce de considération pour son maître, tenait, depuis les débuts, un journal. Il y consignait ses observations et ses expériences. La chose vint-elle jusqu'à des oreilles indiscrètes ? Un beau jour, les précieux cahiers, soigneusement dissimulés, disparurent.

« On est parvenu à le soustraire de mon pupitre, quoique fermé à clé, écrivait-il avec indignation. C'est là, je présume, un acte de la police secrète qui a été organisée ici... » (1).

Aussi dans un rapport qui, certainement, ne tomberait pas sous les yeux des intéressés, résumait-il le meilleur de ses souvenirs :

« On agit absolument comme pourraient le faire des enfants ou des

(1) GUILLAUMOT, Mémoire justificatif, p. 24.

écoliers, lesquels veulent aujourd'hui une chose et demain une autre pour passer le temps !... »

Cette désinvolture se doublait d'irrégularités, de fraudes et d'injustices. A son avis, au cours des quatre mois et demi écoulés, « on n'avait pas fait le travail qu'on aurait pu exécuter en quatre semaines, s'il y avait eu une bonne direction. »

Il fallait l'aplomb d'un LEBON pour assurer que des kilomètres de routes avaient déjà été ouverts par l'équipe qu'il dirigeait soi-disant avec une initiative incomparable ; bientôt, à l'en croire, deux équipages pourraient réaliser de front le voyage de Santo-Tomas à Guatemala... Mais des témoins plus sérieux jugèrent équitablement le mauvais travail réalisé par une tête sans cervelle : on parla d'un mauvais sentier à travers la brousse...

Le bâtiment se trouvait donc en péril. Bon nombre de requins le suivaient.

Un certain SCHEIBER, après s'être fait passer pour allemand, anglais ou espagnol, au gré des circonstances, avait disparu, emportant des outils et des objets de valeur, obtenus contre échange « d'un singe, d'un perroquet et d'une caisse de cigares ». « C'est l'argent de la Compagnie qui joue », osait-on dire ouvertement... Plusieurs étrangers, démunis de tous papiers ou de recommandations, s'étaient présentés dans la colonie où, sans plus d'informations, on les embauchait, toujours avec des appointements supérieurs à ceux des Belges, que le procédé mécontentait. Dans les magasins communs, tout le monde entrait, prenait ce qui lui convenait, sans contrôle aucun. Au vu et au su de tous, les fournitures ainsi acquises servaient même au commerce avec les gens de couleur, établis aux environs.

Les hangars de la communauté contenaient encore des tonneaux de vins, des barillets d'eau de vie, quelques

balles de café, importés d'Europe ! Toutes ces denrées rares destinées aux malades ou réservées pour les grandes occasions, avaient été gaspillées. L'alcool coulait à flots !

Les événements donnaient de plus en plus raison au P. WALLE : pour sauver son rôle d'aumônier de la colonie, le seul qu'on voulût bien lui reconnaître, il avait bien fait de se désolidariser de PHILIPPOT et de son entourage.

Cependant, la situation religieuse ne s'en était guère améliorée. Les jésuites, qui avaient adapté leur costume aux circonstances, en portant pantalons et guêtres, n'avaient rien pu obtenir d'efficace sur le terrain de la piété. Ils célébraient deux messes, fréquentées par une petite moitié des colons, dans la pauvre cabane qu'on avait destinée à leur logement. C'était tout !

Rarement, ils jouissaient d'une petite consolation. Encore leur venait-elle de quelques vieux indigènes, en quête des sacrements avant de mourir. Bien plus ! Entre les deux prêtres eux-mêmes, les relations n'étaient pas restées exemptes de heurts. Déjà une première fois, le P. WALLE, par sa brusquerie, avait peiné son collègue. Le P. GENON s'étonnait parfois encore de voir son supérieur s'attribuer facilement les meilleurs parts ; il l'en excusait en songeant qu'il était son aîné, un homme de cinquante ans !

Mais un jour, le Supérieur, pressé comme il l'était souvent, avait proposé au P. GENON d'écrire, après délimitation du champ des récits respectifs, au P. FRANCKE-VILLE. A ne pas répéter les mêmes détails, on gagnerait du temps. Et le Supérieur Provincial, en combinant les deux lettres, serait en possession d'une information complète.

L'idée plut au jésuite ardennais ; chacun de son côté, se mit à sa rédaction. Quelle ne fut cependant pas la surprise du Père lorsque, par inadvertance sans doute, mais contrairement à tous les usages, en matière de cor-

respondance avec les Supérieurs majeurs, le P. WALLE lui demanda sa lettre pour la lire... C'était impossible ! le jeune prêtre, au long des pages rédigées, avait laissé parler son cœur : un portrait, pas toujours flatteur du jésuite flamand s'y trouvait dessiné. Le P. GENON esquissa un geste de refus.

Le P. WALLE cependant, ne sembla pas comprendre l'hésitation de son inférieur. Celui-ci, devant une insistance qu'il jugeait inadmissible, ne trouva qu'une solution : déchirer sa lettre en promettant d'en écrire une, strictement objective, conformément à la convention. Cet incident n'allait pas rendre les relations entre les deux prêtres plus cordiales, ni plus confiantes. Tous deux en souffriraient ⁽¹⁾ !

Rien pourtant ne parut de ce froid entre les religieux. Ensemble, ils continuaient à travailler et à prier. Le 2 octobre, ils ouvraient une petite bibliothèque publique, riche de 1.200 volumes qu'on avait enfin pu déballer.

(1) La défiance du P. GENON remonte à plus haut. Dès le séjour sur le *Théodore*, les allures « ancien régime », de son confrère l'avaient froissé. Comme prêtre, dans les Ardennes, il n'avait pas été habitué à exiger, avec quelque morgue, le respect de la dignité sacerdotale ; il avait l'amour du pauvre et des petites gens et désirait être entièrement à leur service.

Le P. WALLE, de vingt ans plus âgé que son confrère, était imbu, sans le savoir de cette espèce d'aristocratie sacerdotale dont parlent les historiens de l'époque. (Cf. Chanoine SIMON, Cardinal Sterckx, II, p. 45 et son compte rendu par le Chanoine AUBERT, dans les *Analecta Mechliniensia*).

Plus tard, les deux religieux se trouvèrent en conflit sur des questions de droit canon ou de liturgie : usage de tabac avant la Sainte Messe ou baptême d'un Noir de la Martinique. Le P. GENON qui, suivant sa coutume, avait étudié les textes, prétendait que les prescriptions du concile de Lima, défendant de fumer avant de célébrer, étaient encore en vigueur ; par ailleurs, d'après CHARLEVOIX, « Histoire des jésuites au Paraguay », il convenait de baptiser sous condition un homme, ne connaissant rien de sa religion et se disant chrétien, sans en apporter de preuves sérieuses, avant de lui administrer les derniers sacrements.

Le P. WALLE avait répondu tout de go dans le premier cas que cette loi (dont il ignorait l'existence), n'obligeait plus ; dans le second, qu'on devait le traiter comme un baptisé... (GENON à FRANCKEVILLE, 26 octobre et 2 nov. 1843 (S. J)).

Ce ne sera pas le dernier conflit qui opposera les deux missionnaires. Nous en parlons plus longuement pour que le lecteur puisse plus facilement doser les responsabilités du P. WALLE.

A leur grande désillusion, personne ne vint emprunter de livres. Le 9, accédant enfin à la demande d'un chef indigène, les jésuites avaient accueilli dans leur habitation deux négrillons, fort sympatiques, CLÉTO et JOSÉ. Le P. GENON avait promis de leur apprendre à lire, moyennant quelques menus services domestiques à rendre, sous la direction et la surveillance du F. AUGUSTIN.

Ainsi vivait-on dans une paix relative. Tout un temps, le P. WALLE avait espéré recevoir la visite de 'T KINT. La présence du commissaire de la Compagnie, bien au courant de la situation, en imposerait peut-être à PHILIPPOT et l'assagirait. N'avait-il pas déjà écrit au jésuite : « Les versions que je reçois sur la colonie sont loin d'être d'accord. Cependant, il paraît que l'administration est toujours irrégulière ». Et le Commissaire avait demandé une première fois ce que faisait le conseil colonial... A quelques jours de là, il était revenu à la charge : de fâcheuses nouvelles lui parvenaient encore de Santo-Tomas. On lui mettait sous les yeux des lettres écrites par la Direction au général PAÏS et que celui-ci faisait circuler dans tout Yzabal ! Il y avait des billets où l'on sollicitait M. BAILY et même le Commandant pour des prêts allant jusqu'à 1.000 piastres... Ces agissements étaient très préjudiciables à la bonne réputation de la colonie : ils faisaient le jeu des financiers de la capitale.

Encore 'T KINT assurait-il ne pas tout savoir. Il soupçonnait fort que le respect de la correspondance était violé. D'abord le courrier de Guatemala à Santo-Tomas mettait trois fois plus de temps à descendre qu'à monter. D'autres indices concordants étaient venus corroborer ses craintes. Aussi le Commissaire demandait-il au Jésuite — en qui il avait entièrement confiance — de lui faire savoir, par un porteur tout à fait sûr « si les lettres qu'il

envoyait à Santo-Tomas étaient restées cachetées et si l'adresse était bien écrite de sa main ». La réponse du P. WALLE fut concluante.

Cependant, malgré les appels répétés du Directeur ecclésiastique, contre son propre désir d'ailleurs, 'T KINT ne descendit pas à la Colonie. Il se trouvait engagé dans des négociations urgentes qui le retiendraient encore tout un temps ; après quoi, les intérêts de la Compagnie l'obligeaient à entreprendre un voyage à San-Salvador et au Honduras. Il ne pensait pas visiter Santo-Tomas avant trois ou quatre mois...

C'est dans ces conjonctures que, comme il se devait, le P. WALLE avait prévenu 'T KINT de sa sécession morale du conseil colonial. La décision du Jésuite mit le Commissaire hors de lui. Oublieux des distances et de l'âge de celui à qui il écrivait, le jeune délégué sermonnait d'importance le religieux. Par bonheur des circonstances imprévues venaient de le libérer des obligations mentionnées dans la lettre précédente.

« Si tout va selon mes désirs, disait-il en terminant, je serai à Santo-Tomas dans 15 ou 20 jours ».

A quoi il ajoutait :

« En sa qualité de Commissaire du Gouvernement, M. CLOQUET veut inspecter les livres et les établissements de la Colonie et en faire rapport au Gouvernement... ».

La nouvelle était doublement heureuse ; les efforts conjugués de 'T KINT et du Consul obtiendraient certainement quelque chose dans le présent. Cependant, il faudrait plus tard compter avec les réactions de Bruxelles contre l'ingérence de CLOQUET et donc du Gouvernement dans les affaires d'une société qui tenait, avant tout, à son indépendance.

Quinze ou vingt jours ! Le P. WALLE jugea que ce délai était excellent. Il en profita pour faire sa retraite

(de huit jours). PHILIPPOT, dans la perspective de la venue d'un contrôle officiel, se tiendrait coi...

Le renvoi de LEKEU était-il un signe des temps ⁽¹⁾ ?

Cependant, le répit ne fut pas total ; un fâcheux incident, prélude de plusieurs autres, allait mettre la direction ecclésiastique en opposition avec les chefs de la colonie et somme toute, avec l'ensemble des habitants de Santo-Tomas. Le moment était bien mal choisi...

Tandis que le P. WALLE se recueillait dans la solitude, un des 25 prisonniers qui travaillaient à la route du Mico fut tué par la chute d'un arbre. Ces hommes, comme on l'a dit, peinaient toujours enchaînés deux à deux. En voyant l'énorme tronc les menacer, deux de ces malheureux avaient essayé d'échapper au danger, tirant chacun de son côté ! L'arbre avait fait une victime qui vécut encore quelques temps, assez pour que le P. GENON fût averti et vînt lui donner « une absolution générale ».

Il fallait l'enterrer ! Or, dès les débuts, s'était aussi posé à Santo-Tomas, un problème des cimetières. Avant qu'on parlât de mort, les jésuites avaient insisté auprès de PHILIPPOT pour qu'il voulût bien leur désigner un endroit exclusivement réservé à cet usage, à bénir suivant toutes les règles canoniques.

Le Capitaine avait toujours fait la sourde oreille. Devant la nécessité d'agir, le P. GENON, désireux de ne pas déranger son supérieur, alla trouver personnellement le Directeur colonial. Celui-ci refusa une nouvelle fois de s'engager.

Le P. GENON prit ses livres, étudia le cas et décida de dire une messe de requiem ; mais il refusa obstinément, pour des raisons qu'il donna, d'accompagner le cadavre

(1) Ce n'est pas de gaieté de cœur que PHILIPPOT l'avait renvoyé. Pour en être quitte, il lui avait remis une assez forte dette. Ce renvoi sera à l'origine d'une carrière relativement brillante de l'ex-sergent dans l'armée de CARRERA. Elle se terminerait avec des honneurs diplomatiques... On en reparlera.

jusqu'à sa dernière demeure. « On l'a enterré quelque part dans les bois, a écrit le F. AUGUSTIN, comme un animal » (1).

Dans la colonie, beaucoup se scandalisèrent de l'attitude rigide du prêtre ardennais ; les moins religieux crièrent à l'intolérance et à l'étroitesse d'esprit...

Sur ces entrefaites et plus tôt qu'on ne l'avait attendu, le consul CLOQUET fit son apparition à Santo-Tomas. T KINT ne l'accompagnait pas.

On était au 15 octobre. L'agent gouvernemental se mit immédiatement à la vérification des écritures et des comptes. Il écouta beaucoup et reconnut que l'administration était mauvaise. Les livres mal tenus fourmillaient d'erreurs (2).

Ce n'est qu'après trois ou quatre jours seulement que le Consul se présenta chez le P. WALLE. C'était habile. On ne pourrait pas dire qu'il s'était laissé influencer par les deux jésuites. Et ceux-ci qui trouveront désormais très sage appui chez le Consul, découvrirent avec satisfaction que l'agent gouvernemental était complètement de leur avis. « Je le trouvais, a écrit le P. WALLE, qui partageait toute ma manière de voir pour le présent et toutes mes appréhensions pour l'avenir ».

Les deux jésuites profitèrent de la présence pacifiante de CLOQUET pour réaliser un projet conçu depuis quelque temps déjà. Ils choisirent ces jours-là pour excursionner dans les environs jusqu'au village de Yogua ; le père de CLÉTO, oncle de JOSÉ, en était le chef. Devant les indigènes

(1) JANSEN à FRANCKEVILLE, novembre 1843. Le *témoin véridique* a parlé de cet incident et en prend occasion pour affirmer une nouvelle fois que rien ne serait arrivé de toutes ces difficultés si l'aumônerie de Santo-Tomas avait été confiée au clergé séculier. Il y eut à ce sujet toute une controverse et HOMPESCH lui-même donna raison au P. GENON (avril 1844) (S. J.).

(2) Le *témoin véridique* fixe l'arrivée de CLOQUET au 9. Celui-ci aurait vérifié les « écuries » de Santo-Tomas. Nous préférons suivre le témoignage du carnet et des lettres du P. WALLE.

CLOQUET a donné plusieurs rapports officiels, en 1844 et 1845, publiés au *Moniteur*.

ravis, les deux prêtres firent la prière en espagnol ; puis, en passant dans toutes les cases, ils distribuèrent des images pieuses.

Cette tournée missionnaire leur laissa un délicieux souvenir : intermède ensoleillé entre deux périodes difficiles !

Le retour, sans qu'ils s'en soient douté, allait inaugurer une ère nouvelle dans la colonie de Santo-Tomas.

D'abord ils trouvèrent PHILIPPOT absolument désespéré. Le capitaine du *Ville de Bruxelles*, impatient de voir jamais arriver cette cargaison qu'on lui promettait sans cesse, avait profité de la présence du Consul pour lui mettre en mains une protestation en bonne et due forme. Elle tendait à rendre PHILIPPOT et le conseil colonial responsables des dommages qu'il encourait par ce trop long retard.

PHILIPPOT pris de court, convoqua son conseil. Les consultants sentant la situation détestable et soupçonnant qu'on pourrait les rendre solidairement responsables de l'administration défectueuse du Capitaine, rédigèrent une contre-protestation. PHILIPPOT ne les avait tenus au courant de rien !... Et ils ne bougèrent pas.

Mais le capitaine du navire se savait soutenu par une grosse partie des colons ; il avait insisté : il poursuivrait l'affaire !

II. Le P. Walle, président du Conseil colonial.

On en était là, quand le 24 octobre, arriva, comme par un fait exprès, un énorme courrier de Bruxelles.

Il était adressé au Directeur ecclésiastique ! Que contenait-il ? C'est ce que tous auraient voulu savoir immédiatement. Les langues allèrent leur train ; déjà on chuchotait à gauche et à droite que le P. WALLE (abominable choix !) était désigné comme directeur colonial !

Le P. WALLE était assez prudent pour ne pas dépouiller son courrier sur la place publique. Il se savait épié.

Rentré dans sa petite maison, il fit sauter les cachets et lut les lettres que le comte DE HOMPESCH lui envoyait. On en connaît le contenu. Après les doléances sur la mauvaise gestion de PHILIPPOT (qu'on destituait), après avoir exposé l'impossibilité où l'on se trouvait d'agir autrement, le président du conseil des Directeurs terminait son message par cette phrase laconique, trop pleine de sens pour le Jésuite :

« C'est à vous que sont remises les rênes de la Direction, c'est entre vos mains que repose la réussite de la colonie, l'avenir de la Compagnie et l'œuvre commune à laquelle nous vouons tous nos efforts ».

Quelle ironie ! L'œuvre commune ! De plus en plus le Jésuite en niait l'existence : il l'avait écrit à son Supérieur ; plus récemment, n'avait-il pas tout essayé pour dissocier le spirituel du temporel où on cherchait à le noyer ?

Comme consolation, HOMPESCH promettait de faire diligence et de chercher le personnage « homme supérieur et d'une position élevée » qu'avec « l'aide de la Providence et la protection du Roi » on instituerait directeur colonial ! On suggérait même au Jésuite de « former un noyau armé pour qu'au besoin force reste à la loi, quand les paroles et les exhortations n'ont plus d'effet... ». Cette milice urbaine devait être confiée, si possible, au baron DE BULOW.

Où le Comte pouvait-il bien avoir eu la tête pour imaginer pareille combinaison et créer à plaisir la confusion dans les esprits déjà hantés par les tableaux d'Inquisition ? Et ce n'était pas tout. Le Jésuite devrait, en vertu de son mandat, et avec l'aide de M. DE WILDE, reviser les comptes, établir le bilan et l'état des marchandises en magasin. Tous les mois, à l'instar de ce qui se faisait dans les régiments prussiens, des « listes de conduite » seraient dressées, en double. Le duplicata, envoyé à Bruxelles, permettrait au Comte « d'apprendre à juger

et à connaître son monde... » N'était-ce pas le comble ? Des fiches !

Le P. WALLE était hors de lui. Incapable de pouvoir juger en un moment où une décision rapide devait être prise, le pauvre Directeur ecclésiastique s'en vint demander conseil au seul homme à qui il pouvait se confier : le P. GENON.

L'état de surexcitation dans lequel se trouvait le Supérieur faillit encore provoquer une nouvelle scène pénible entre les deux religieux. La vertu pleine de calme du jésuite ardennais sut conjurer le mal. Après quelques instants de réflexion, le P. GENON revenait chez son Supérieur avec sa réponse. « Devant la ruine de la colonie », il était d'avis que le P. WALLE devait faire usage des pièces qu'on lui avait envoyées de Bruxelles et assumer l'énorme responsabilité. Cependant, puisque le consul CLOQUET était présent dans la Communauté, il souhaitait qu'on prît conseil chez cet homme judicieux et bien au courant des affaires ⁽¹⁾.

Le P. WALLE trouva la réponse du P. GENON satisfaisante. Il se rendit sans tarder chez le consul. D'accord avec lui, il fut décidé de constituer une sorte de directoire où le Jésuite aurait son mot à dire, sans en être nécessairement le chef ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Le P. GENON a raconté la scène. Le P. WALLE vint le trouver tandis qu'il déjeunait. En lui demandant conseil, il avait ajouté : « Gardez-vous surtout de venir, comme il vous arrive souvent de me dire : « Je ne sais pas ce qu'il y a à faire ; je n'y vois goutte ! » Le P. GENON avait protesté : « Il y a des cas où... ». Le Père avait jeté les lettres sur la table en lui disant : « Allez, tenez ! »

Le P. GENON, sans oublier combien l'Institut de la Compagnie de Jésus est formel sur la division à maintenir entre le spirituel et le temporel, justifiait sa manière de voir en insistant sur la position désastreuse de la colonie et sur le fait qu'en somme, pour le P. WALLE, ce n'était que la continuation des pouvoirs conférés au départ (GENON à FRANCKEVILLE, 26 oct. 1843 et rapport...) (S. J.).

⁽²⁾ Qui « inventa » la solution du « conseil colonial » ? Le P. GENON l'attribue uniquement au P. WALLE. CLOQUET en revendique la paternité (Rapport 29 janvier 1845 (A. E.)). Il parle même de la bonne grâce avec laquelle le Père accepta sa proposition. Le Consul avait certainement rappelé la haine dont se trouvaient entourés les jésuites : les Belges « regardaient comme indigne d'eux la subordination à la soutane ».

Restait à exécuter le plan. Le lendemain 25 octobre, « tous les conseillers furent réunis, en présence du Consul, pour signifier à PHILIPPOT la décision de Bruxelles ». Le Capitaine fut donc prié de sortir. Après quoi, le P. WALLE exposa son plan : tous les conseillers étaient maintenus dans leurs postes respectifs ; on leur demandait de vouloir bien élire un président qui coordonnerait les efforts.

A l'unanimité, le Jésuite fut élu président. L'acceptation de cette présidence était même la condition que tous mettaient à l'approbation des vues du Directeur ecclésiastique. Le docteur FLEUSSU lui était adjoint comme secrétaire.

Une ère nouvelle commençait donc pour Santo-Tomas. PHILIPPOT « fit quelques paquets et partit le soir même du 25 pour Santa-Maria où il demeura un bon temps ». Le Consul, qui prenait de plus en plus pied dans la colonie, « mit les scellés sur les objets laissés (par le Capitaine) et en fit un inventaire ».

Dès lors, la Direction coloniale se mit avec ardeur au travail, tandis que « le Consul prenait une part active de tout ce qui se faisait ». Après peu de jours, « la colonie eut des règlements, un conseil de prud'hommes, institué pour juger des infractions et appliquer les pénalités » ; on mit de l'ordre dans la comptabilité ; les travaux furent poussés avec activité et discernement si bien que, disait le P. GENON dans son rapport, l'église serait bientôt achevée (1) !

De fait, dès le 25 déjà, on avait minutieusement déterminé les responsabilités : DELWARDE aurait la surveillance des travaux ; FLEUSSU le contrôle des sorties du magasin. Un commissaire de police, au traitement de 50 F par mois, avait été nommé. Comme don de joyeuse entrée, le conseil avait aussi décrété une demi-bouteille

(1) GENON à FRANCKEVILLE, *ibid.*

de vin pour tous les colons ! Il fut enfin décidé que le conseil se réunirait chaque jour à 9 h, sauf les dimanches et jours fériés.

Le 26, M. DE WILDE avait été installé dans ses fonctions. Puis le conseil ratifia les diverses lettres où le P. WALLE, en tant que président, avertissait Guatemala, Yzabal et Bélize des changements intervenus dans la direction de la colonie. CLOQUET, à qui les conseillers avaient demandé de vouloir bien « rester indéfiniment sur place et d'assister à toutes les délibérations, afin d'être entourés de toutes les garanties vis-à-vis de qui que ce soit », faisait savoir, lui aussi, au Gouvernement, qu'il demeurerait encore quelque temps à Santo-Tomas⁽¹⁾.

Et les jours coulèrent, dans le calme et le travail. Le P. WALLE, tout à son affaire, passait la moitié de ses nuits au bureau pour mettre les choses au point.

Calme plus apparent que réel, semble-t-il. Il existait une fermentation intérieure dont le Directeur a. i. se rendait compte : elle le tracassait.

Elle ne tarda pas à se manifester. Un jour que CLOQUET se promenait paisiblement sur la plage, en compagnie d'autres personnes, il avait été menacé par deux malheureux : PIERRET et PEETERS. Le Consul le prit de très haut : en sa personne, disait-il, on avait injurié le Roi et le Gouvernement. Aussi exigeait-il les peines les plus sévères !

Un problème se posa. A qui déférer les coupables ? On parla de les amener au Fort San-Felipe ; finalement tous les colons de la Communauté furent convoqués pour une assemblée de justice. Après l'exposé des faits et un réquisitoire en règle, le conseil se retira pour déli-

(1) Le P. WALLE découvrit dans les papiers de PHILIPPOT, une lettre de Mgr DE VITERY qui lui était adressée. Il s'excusa d'avoir manqué le rendez-vous qui lui avait été fixé à Livingston, ce dont le prélat avait été fort vexé. On a reproché au P. WALLE ces lettres officielles comme aussi d'avoir trop facilement laissé CLOQUET s'introduire à Santo-Tomas. Mais le Consul semble s'être poussé un peu. Était-ce sur l'ordre de son Gouvernement ?

bérer. Mais les colons, à qui on avait voulu donner une leçon, profitèrent du répit pour renouveler le geste de la pétition, souvenir du *Théodore*. Comme alors, on pouvait peut-être sauver les coupables : ils signèrent tous une demande en grâce.

Dans l'entre-temps, le conseil n'était pas parvenu à se mettre d'accord. Le mouvement de masse lui fit reporter au lendemain la décision dernière. Et le Consul, que la nuit apaisa sans doute, se contenta d'excuses. Cependant PIERRET et PEETERS iraient attendre à Sainte-Marie le départ du *Ville de Bruxelles* où, s'ils bougeaient encore, on les chargerait ⁽¹⁾ !

Il va sans dire que d'autres délits de moindre malice avaient fait l'objet de poursuites. Un jour encore qu'on avait dû sévir un peu plus sévèrement, l'affiche qui annonçait la condamnation avait été « embarbouillée » d'excréments.

Ce trait prouvait une nouvelle fois le mécontentement réel dont souffrait la colonie. Cependant, les hommes, habitués à dissimuler, n'en laissaient voir que peu à l'extérieur. A Guatemala, on en savait davantage. 'T KINT avait été plus d'une fois averti, et les bruits les plus défavorables circulaient dans la ville : on commençait à y regretter ouvertement l'arrivée des Belges à Santo-Tomas. Et la réputation de la colonie, loin de s'améliorer, allait en empirant. De son côté, le ministre AYCINENA, grand ami pourtant de la colonie et des jésuites, ne pouvait cacher son désappointement. Il compatissait vivement aux souffrances de son ami, le P. WALLE, et espérait, tant pour le bien de son propre pays que pour celui de la colonie, un prompt rétablissement de la moralité, ce qui, de son avis, ne pourrait être réalisé qu'après l'arrivée de familles, établies définitivement dans la « *Communauté de l'Union* ». « L'homme

(1) WALLE à FRANCKEVILLE, 13 nov. 1843 (Cf. JANSEN au même, 20 et 28 nov. 1843). (S. J.).

a besoin, affirmait-il d'être fixé par ses responsabilités de chef de famille et d'éducateur de ses enfants » (1).

C'était assurément l'avis du P. WALLE et il se réjouit vivement de l'annonce qui lui fut faite, par une lettre du frère du baron DE BULOW, le 11 novembre 1843. Le nouveau Directeur colonial allait arriver. Le major GUILLAUMOT, c'était le nom que l'on donnait, était en route avec les premières familles destinées à peupler Santo-Tomas...

La nouvelle provoqua une vive explosion de joie, car pour plusieurs des colons de la première heure, cela signifiait aussi l'arrivée des leurs ! On serait en famille. Le remède souhaité par le ministre AYCINENA !

Puisque le nouveau Directeur colonial devait débarquer par le premier paquebot de Bélize, le conseil colonial, réuni d'urgence, décida d'envoyer deux de ses membres à la rencontre du nouveau chef. Le P. WALLE et le baron DE BULOW furent désignés.

Dès le lendemain dimanche 12 novembre, les deux délégués partirent. Ils étaient rendus à Bélize après quatre jours de route. Le gouverneur les y accueillit avec autant d'amabilité que d'étonnement. Le paquebot était en fait arrivé, il amenait du courrier d'Europe. Mais de Directeur, on n'avait pas vu la trace !

Les deux voyageurs se reposèrent un jour, avant de reprendre la route. Les lettres de Bruxelles les consolèrent un peu puisqu'on y annonçait, on se demande sur quelles données, que GUILLAUMOT avait fixé le départ au 15 octobre et que 130 personnes, parmi lesquelles un fort contingent de pontonniers, l'accompagneraient. Embarqué à la mi-octobre, le Major devait atteindre Santo-Tomas au plus tard à la mi-décembre. On était à la bonne saison pour les navigateurs d'Europe à destination d'Amérique.

(1) AYCINENA à WALLE 18 nov. 1843 (S. J.).

Le 20, les deux délégués étaient rentrés dans la colonie. On avait tenu à leur y ménager ainsi qu'au nouveau Directeur une surprise qui serait en même temps une preuve de travail et de bonne volonté : la chapelle Saint-Louis était remontée !

Chez les colons, la déception fut grande. L'inauguration qu'on fit de l'oratoire le dimanche suivant les consola fort peu. On célébra la Sainte Messe en musique et le P. WALLE prêcha en flamand à la première messe et en français à la seconde, devant la majorité des colons, venus plus par curiosité que par dévotion.

La cérémonie resta sans lendemain ⁽¹⁾. D'ailleurs, si « la plus grande union de vues et de sentiments régnait entre tous les membres » du conseil colonial (du moins le P. WALLE le pensait), et si la colonie avait été « mise dans les voies qu'elle aurait dû toujours suivre », il n'en restait pas moins vrai que la réputation de Santo-Tomas, atteinte comme on l'a dit, ne se rétablissait pas. Les mauvaises nouvelles se propagent plus rapidement que les bonnes ; à Guatemala, on se défiait toujours des Belges et de leurs agissements.

Existait-il des agents secrets qui se chargeaient de dénigrer systématiquement l'œuvre des Belges ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, il parut à quelques jours de là qu'il serait expédient, pour rétablir le crédit de la colonie, d'envoyer à Guatemala une manière d'ambassadeur chargé de remettre les choses au point. Le conseil, réuni sous la présidence du P. WALLE, tint absolument à ce que le Jésuite partît pour s'acquitter de cette importante mission, à laquelle son premier séjour dans la capitale l'avait préparé ⁽²⁾.

⁽¹⁾ La première personne qui communia dans la chapelle fut une demoiselle venue d'Omoa dans ce but, le 28 janvier 1844 ! Nous ne parlons naturellement pas du F. AUGUSTIN.

⁽²⁾ Ce départ du P. WALLE a fait naturellement l'objet de commentaires plus ou moins obligeants. Le « témoin véridique » y voyait une manœuvre du Jésuite, désireux d'aller relancer l'affaire du collège qui restait en veilleuse. On peut

Après réflexion, le Jésuite ne crut pas devoir refuser. Le nouveau directeur colonial était proche de Santo-Tomas ; on n'avait donc quasi plus besoin de lui d'autant que les rouages de la colonie étaient réglés ; il suffirait de continuer le travail amorcé.

Pour la forme, le P. WALLE désigna le baron DE BULOW comme son remplaçant et se prépara au départ. D'après ses calculs, il en avait pour un gros mois ; dès son retour, laissa-t-il sous-entendre, il songerait, comme cela avait été convenu, à rentrer en Europe pour mettre ses supérieurs au courant de la situation et faire établir une mission qui serait définitive.

III. Second voyage à Guatemala.

Le 27 novembre, le Directeur ecclésiastique partait en direction d'Yzabal qu'il atteignit deux jours après, à 2 heures de la nuit. Comme la mer avait été mauvaise, il s'octroya un jour de relâche ; fort heureusement d'ailleurs ; car, dans la soirée, 'T KINT, le commissaire de la Compagnie et M. PIÑOL y descendaient, en route pour Santo-Tomas.

Les trois hommes passèrent toute une journée ensemble. Les nouvelles n'étaient pas des meilleures, sans doute. A Guatemala cependant, le fait de la présence de CLOQUET dans la colonie (son crédit dans la capitale

difficilement admettre ce point de vue. Le F. AUGUSTIN affirme positivement que le Supérieur fut envoyé de force à Guatemala ; le P. GENON cependant admet que le P. WALLE trouva l'occasion belle de réaliser un projet, conçu depuis longtemps et qui devait le débarrasser d'une position « qui hurlait » avec son état de religieux. DE WATTINE semble ignorer les motifs qui ont provoqué ce déplacement qu'il juge inutile... Que le P. WALLE ait été heureux de sortir de Santo-Tomas, la lettre qu'il écrit avant le départ à son ami le P. BOONE le prouve. Mais les motifs en sont tout à l'honneur du Jésuite : abandon d'un poste contraire à sa vocation ; certitude de pouvoir faire taire les mauvaises langues à Guatemala ; absence au moment de l'arrivée de GUILLAUMOT qui devrait juger tout dans la plus grande indépendance (WALLE à BOONE, 26 nov. 1843 (S. J.) ; JANSEN à FRANCKEVILLE, 20-28 nov. 1843 et « rapport » de GENON (*Ibid.*)).

Consulter aussi GUILLAUMOT, Mémoire justificatif, I, p. 17.

était très grand) avait amélioré sensiblement le renom de Santo-Tomas. Du point de vue financier, sans cependant que 'T KINT crût la situation désespérée, il y avait un fort courant à remonter. Plusieurs effets avaient été protestés : mais M. KLEE, à qui le Commissaire évitait, par délicatesse, de s'adresser, s'était présenté spontanément, prêt à se charger de la négociation de traites jusqu'à concurrence de 3.500 piastres.

Par contre, à Santo-Tomas, la caisse était vide ! Or, on se trouvait devant une échéance : 2.000 piastres à la maison DELANDRE, de Bélize. De commun accord, on décida d'en différer encore le paiement, sauf si une traite était acceptée. En cas de refus, 'T KINT qui pensait n'en avoir que pour quelques jours, arrangerait l'affaire lors de son retour dans la capitale.

On se quitta. Le P. WALLE arriva le 7 décembre à Guatemala et se mit immédiatement au travail sur les deux fronts : la Compagnie de colonisation et le collège des jésuites.

De ce dernier côté, après une période de découragement, provoquée par une large campagne de calomnies contre la Compagnie de Jésus, on repartit d'un pied plus ferme. Un décret du 19 décembre avait renouvelé le comité chargé de promouvoir le retour des jésuites. Le nouveau trésorier RAPHAËL BATRÈS était beaucoup plus actif ; ainsi un accord intervint entre le Comité et l'administrateur du diocèse : une collecte se ferait dans toutes les paroisses. Un article de la *Gaceta official* essaya même de provoquer de plus larges secours.

Dans l'entre-temps, en vue de l'établissement définitif, le Jésuite avait visité les divers couvents de la ville : on lui réserva finalement le monastère de la *Merced*, avec sa superbe église ; et on espérait bien que le dernier religieux qui y vivait en ferait purement et simplement cadeau... Sinon, il était possible d'acquérir pour 30 à 40.000 F le couvent des Augustins.

Le Gouvernement promit plus ou moins 1.500 piastres pour les premiers frais d'installation ; une liste de souscription fut lancée : CARRERA y souscrivit pour 1.000 piastres. Enfin, un chanoine, Mgr LAZZARABAL, faisait cadeau aux jésuites de sa très belle bibliothèque.

Malgré les multiples adversaires que la Compagnie de Jésus possédait sur place ('T KINT et M. PIÑOL en avaient déjà témoigné au Père qui s'en rendit bien compte), la réussite de la négociation, de ce côté, était chose acquise. Et du point de vue surnaturel, le P. WALLE se félicitait des nombreuses contradictions : il y avait là, disait-il, « tous les indices que ce doit être ici l'œuvre de Dieu » (1).

Les résultats de sa mission coloniale étaient moins satisfaisants. Partout le jésuite belge avait été reçu aimablement ; il ne demandait qu'un peu de sympathie pour Santo-Tomas, puisque, suivant les indications de 'T KINT, la question financière était résolue pour le moment.

Mais une lettre du commissaire lui arriva, moins optimiste de ton. La maison DELANDRE devait être payée immédiatement car « il était essentiel de ne pas perdre le crédit de la colonie dans cette maison, ce qui pourrait le faire perdre à Bélize... » 'T KINT priait donc son ami de négocier certaines traites qu'il lui envoyait, sur la place de Guatemala : il fallait à tout prix posséder les liquidités nécessaires.

Bien contre son gré, le P. WALLE se remit à l'œuvre pour trouver l'argent nécessaire et poussa même vraisemblablement à cet effet jusqu'à Guatemala Antigua, où les frères BARUTRA l'hébergèrent quatre jours durant. Cependant, malgré les assurances du Commissaire et ce qu'il pensait de la bienveillance de certains banquiers,

(1) Voir pour ceci, comme pour les autres indications concernant le collègue l'agenda du P. WALLE (S. J.) que le Père a surchargé des premiers jours de janvier 1844.

devant le quémandeur les portes restèrent closes, même celle de M. KLEE... ⁽¹⁾.

Le Directeur ecclésiastique en avait avisé tout de suite son correspondant qui ne se montra pas trop déçu. Somme toute, il venait de réaliser une affaire puisque, de concert avec CLOQUET, on avait décidé d'effectuer un achat de vivres et d'acquérir, pour pouvoir héberger les 130 arrivants, 4 ou 6 maisons préfabriquées à La Havane et à Nouvelle-Orléans ⁽²⁾. Or, une combinaison nouvelle, suggérée par M. KLEE, avait mis M. CAMOYANO, de Bélize, en confiance et celui-ci consentait d'importantes avances de fonds.

Tout était donc pour le mieux. Le 8 janvier, le Jésuite fut convoqué à l'Archevêché. Mgr GARCIA PALAËZ lui remit une lettre pour le T. R. P. Général où il demandait un collègue de la Compagnie de Jésus au Guatemala. Deux jours après, le Président de l'État guatémalien lui confiait un document semblable.

Le P. WALLE pouvait donc redescendre vers la colonie. Il partit le 16 janvier, « muni de pouvoirs en règle pour prendre en Belgique jusqu'à concurrence de 12.000 piastres et même plus... pour le commencement du collège ».

IV. Démission et départ du P. Walle.

Une grosse semaine après, le 25 janvier, il se retrouvait au milieu de ses ouailles. Hélas ! Le Directeur colonial n'était pas encore arrivé. Contre son gré et en dépit de ses espérances, le Jésuite était encore président du conseil !...

⁽¹⁾ 'T KINT est fort précis dans ses lettres du 4 déc., 22 déc. et 4 janv. au P. WALLE (S. J.). Après avoir négocié les traites chez M. HULL, vice-consul anglais ou chez A. PALOMO-VALDEZ, ou chez l'ex-ministre des Finances PAVON, le Jésuite devait lui faire parvenir l'argent après avoir fait contrôler les espèces chez M. WILTNER, « car il circule beaucoup de fausses monnaies à Guatemala... ».

⁽²⁾ 'T KINT à WALLE, 4 déc. 1843 (S. J.).

A Santo-Tomas, les colons avaient travaillé à la petite journée. Seize cases s'élevaient maintenant autour de l'église ; plus loin, à Sainte-Marie, une dizaine d'autres petites habitations. Tout cela restait malgré tout insuffisant pour héberger décemment les colons annoncés.

On avait bien songé faire mieux. Mais il eût fallu de l'argent ! Et les cœurs n'étaient pas à la besogne. Chacun cherchait sa facilité. Le baron DE BULOW, qui aurait dû donner l'exemple, avait, dès le départ du P. WALLE, « rompu les lisières qui le soutenaient... » ; dans sa « bouillante ardeur », il avait « annihilé tous les règlements pour y substituer quelques ordres du jour insignifiants et... impossibles à exécuter » (1).

Le P. GENON et le F. AUGUSTIN paisiblement s'étaient attachés à des besognes utiles. Un petit local avait été aménagé dans l'ancienne chapelle. Le prêtre avait fait la classe aux deux bambins : mais JOSÉ s'était lassé le premier. Le 18 décembre, il reprenait la brousse. Son cousin CLETO le suivait très peu après... Le Frère de son côté s'était mis à la culture du jardin attenant au presbytère : il y obtenait des résultats surprenants malgré le temps perdu en jaserie avec les colons.

Le P. GENON n'était qu'à moitié satisfait de sa paroisse. Depuis l'ouverture de la chapelle, il avait essayé d'organiser le culte ; mais la piété des colons n'avait que médiocrement correspondu à son zèle. Par ailleurs, une difficulté s'était présentée pour la première fois au cours de l'absence du P. WALLE. Le Guatemala ne vivait pas soumis au régime du Concordat napoléonien. Pas de réduction du nombre des jours fériés. Au lieu de quatre fêtes d'obligation, le calendrier de l'Église romaine qu'on devait suivre à Santo-Tomas, en connaissait une douzaine, dont la fête de l'Immaculée Conception au 8 décembre...

Le dimanche avant la fête, le prêtre eut beau expliquer

(1) GUILLAUMOT, Mémoire justificatif, I, p. 17. Le témoignage est de M. DEWATTINE.

la chose, en insistant sur la gravité du précepte. Loin d'assister à la messe ce jour-là, les colons avaient travaillé !... Si bien que le Jésuite, qui voulait prévenir les difficultés possibles, crut devoir protester le lendemain, dans une lettre au conseil colonial. Il rappelait l'article VI de l'arrêté du 5 mars du Conseil général de la Compagnie de Colonisation et soulignait le scandale causé par l'attitude des Belges parmi la population indigène catholique ⁽¹⁾.

On lui répondit en donnant de bonnes paroles. C'était du passé : on n'y pouvait plus rien faire ! D'ailleurs, le départ imminent du *Ville de Bruxelles*, emmenant les quatre indésirables, occupait les esprits.

Ceux-ci ne paraissaient pas se calmer. La direction avait affiché une lettre de HOMPESCH. Le Comte remerciait le Jésuite de son dévouement et le félicitait de l'heureux résultat de ses démarches à Guatemala, tel que le rapportaient les articles de la *Gaceta Oficial*. Cette publicité donna l'occasion, en plein conflit, à un renouvellement de la campagne de calomnies contre le P. WALLE et les jésuites. On connaissait bien leurs « affaires » ! Cette fois encore, le P. GENON protesta : il lui suffit de demander la date du numéro de la *Gaceta* auquel le Comte faisait allusion, pour confondre les méchants. Le 9 juin ! Alors que le rétablissement de la Compagnie de Jésus ne s'était fait qu'au 1^{er} juillet !

Dans la question des cimetières, aucune décision n'était encore intervenue et le Père s'était décidé à en ouvrir un, lors de l'enterrement d'un enfant, autour de la chapelle.

Malgré tout, il y avait eu à Santo-Tomas quelques beaux jours d'union et même de prières. Les cérémonies et processions des Quatre-Temps avaient été bien suivies.

(1) GENON à WALLE, 4 déc. et 15 déc. 1843 (S. J.). Le Père avait eu un premier scrupule sur l'usage du catéchisme de Malines qu'on ne pouvait utiliser sans permission au Guatemala en vertu du III^e concile de Mexico. On reviendra sur la question des fêtes d'obligation !

De plus, un soir du 16 décembre, CLOQUET s'était souvenu fort à point que le lendemain se célébrait dans toute la Belgique, l'anniversaire du Souverain : il vint demander une messe plus solennelle et un Te Deum.

Le lendemain, la messe fut chantée, assez mal, en plain-chant avec accompagnement de basson... Elle fut suivie d'un Te Deum. Et le canon « porta au loin la nouvelle de la fête belge ». Celle-ci, après le dîner offert par le consul, fut prolongée jusque tard dans la nuit. Le P. GENON eut la bonne surprise d'entendre fredonner non plus la « Brigantine » ou le « Beau navire », mais bien sur les mêmes airs le « Broeders op ! » du P. WALLE et le refrain « *Leve America! Leve Guatemala!* »

N'y avait-il pas là quelques lueurs d'espoir ?

Cependant, bien que les apparences fussent calmes et relativement sereines, il avait semblé au Directeur ecclésiastique que, plus qu'avant son départ, certains visages restaient fermés à son approche. Les regards étaient moins accueillants. Le motif ? Il ne dut pas le chercher longtemps. Le P. GENON lui apprit qu'on avait pendant son absence et malgré les réclamations du P. GENON, introduit à Santo-Tomas, plusieurs femmes très suspectes au moins, au dire de tout le monde ! Ce que d'autres personnes confirmèrent.

Le Président du conseil et Directeur ecclésiastique s'adressa d'abord au docteur FLEUSSU qui était « *Juez preventivo* » et lui demanda d'avertir le général PAÏS qui déciderait des sanctions à prendre. Mais le commandant d'Izabal trouva à redire aux exigences du Jésuite. On avait gonflé à dessein ce qui n'était le fait que d'un homme et d'une femme ; et il pria le consul CLOQUET d'intervenir chez le P. WALLE : il engagerait les Révérends Pères à faire attention à leur conduite ; ils passaient déjà dans le pays pour être très intolérants... Ce n'était guère le moyen de se faire aimer... (1).

(1) CLOQUET, dans son rapport du 10 février 1844 (A. E. 2027) accuse positi-

CLOQUET transmet les doléances du Général. Le P. WALLE n'en tint aucun compte. Le 3 février, exactement huit jours après son retour, il envoyait une lettre au conseil colonial. « Ma conscience et mon honneur, y disait-il, m'obligent à décliner hautement toute part quelconque de responsabilité ». Et il résignait irrévocablement entre les mains des conseillers ses fonctions de membre et de président de la Direction.

La lettre créa quelque embarras dans le cercle des dirigeants. Après trois jours de réflexion, devant l'irré-médiable, le 6 février, FLEUSSU, DELWARDE et BULOW, dans un billet collectif, disaient « regretter bien sincèrement... la détermination qu'ils respectaient... ». Ils assumeraient donc l'administration de la colonie, comme pendant l'absence du Directeur ecclésiastique.

Combien de temps cela allait-il encore durer ? On l'ignorait. Tous espéraient voir arriver le major GUILLAUMOT avant le départ du Jésuite. Mais celui-ci avait hâte de se séparer de Santo-Tomas : il espérait beaucoup de la peur que son départ ne pouvait manquer de créer chez quelques-uns. Bientôt Bruxelles serait au courant de ce qui se passait... ⁽¹⁾.

Les deux jésuites se mirent d'accord sur la ligne de conduite à tenir pendant la période qui suivrait. « Le Père GENON se maintiendrait rigoureusement et exclusivement dans le cercle de son ministère spirituel ». Le

vement le P. WALLE d'avoir joué la comédie. Son départ, témoin la *Gaceta oficial* du 12 janvier, était chose décidée, disait-il. Et le Jésuite aurait eu hâte de se décharger avec fracas du fardeau insupportable de la direction pour rejeter les fautes sur ses collègues.

Il n'y aurait eu que prétexte... Il est difficile d'admettre que le P. WALLE ait exagéré en disant « des femmes » ; la direction, dans sa lettre du 6 février (S. J.) aurait relevé la chose. De plus, on se trouve ici devant un conflit d'idées. Comme prêtre et responsable, le P. WALLE, sur ce point, ne pouvait être tolérant. C'était sanctionner la confusion, voulue par Bruxelles, du spirituel et du temporel !

⁽¹⁾ Déjà le P. WALLE [à BOONE, 26 nov. 1843 (S. J.)] avait écrit : « Il est même nécessaire qu'ici et à Bruxelles, on sache que je retourne certainement avant le milieu de l'année prochaine... » « Vous ne pourriez croire comme cela m'a servi ! »

P. WALLE, en le lui prescrivant, savait devoir être obéi ponctuellement par le jésuite ardennais, qui ne demandait d'ailleurs que cela : faire uniquement œuvre sacerdotale sans avoir à se préoccuper du reste.

Le 10 février, une occasion se présenta pour Bélize. Le Directeur ecclésiastique s'embarqua sans plus tarder : il espérait bien y trouver un navire en partance pour l'Europe ⁽¹⁾.

A Santo-Tomas, il ne restait plus qu'à attendre GUILLAUMOT. On y vécut des jours sans ardeur où la fainéantise amollit toutes les âmes.

Pour le P. GENON, le temps liturgique présentait une occasion propice d'un essai de renouvellement spirituel. Le dimanche de la Quinquagésime, le 18 février, il annonça l'ordre des offices spéciaux : prédication catéchistique en espagnol et en français après la prière de chaque soir ; Vêpres du dimanche avec catéchisme de persévérance. Presque personne n'y vint.

Le prêtre eut à conférer quelques baptêmes, à entermer plusieurs personnes, entre autres le capitaine d'un vaisseau, mort à la suite de la chute d'un mât. CLETO, le second des pensionnaires, pour refus de faire la lessive, fut renvoyé. Fait plus extraordinaire, un colon, JOSEPH STAS, un tailleur qui avait fait le voyage du *Théodore*, vint demander au Père de lui donner les exercices de la retraite. Il fréquentera désormais la chapelle avec assiduité.

Mais les colons et spécialement quelques-uns des responsables, n'avaient pas désarmé devant l'attitude réservée des jésuites. Au contraire. On hâta la construction de la maison qui était, depuis toujours, destinée à être le vrai presbytère, pour y loger le pharmacien LEROUX.

(1) Le Père dut attendre à Bélize, du 17 février jusqu'au 6 mars. Par le *Florida Blanca*, il partit sur New-York où il arriva malade. Malgré son désir, il ne put visiter sa sœur à Cincinnati et ne repartit que le 26 avril. Il arrivait à Bruxelles en mai.

PHILIPPOT, mis au courant du départ du P. WALLE, revint aussitôt à Santo-Tomas où il trouva une occupation rémunérée, sans pourtant qu'on le réintégrât dans son poste. On accusa ouvertement le P. WALLE d'avoir comme déserté et d'être la cause de tous les maux qui étaient survenus à la colonie (1).

(1) 'T KINT n'était pas de l'avis de tout le monde. Un jour qu'il conversait avec le P. GENON, il lui avait avoué que la campagne contre les jésuites avait été menée plus sournoisement que le P. WALLE ne l'avait jamais soupçonné. « Je sais maintenant, avait-il dit, avec un geste évasif, des choses que certainement le P. WALLE a ignorées... » Et il aurait essayé de consoler le P. GENON, de la solitude physique et morale dont celui-ci se sentait enveloppé!

Voir GENON à FRANCKEVILLE, 13 et 21 mars 1844 ; à WALLE, 27, 28, 29 février et 1^{er}, 2 mars 1844 (S. J.).

CHAPITRE VII

« MILITAIREMENT ! »

I. Heurs et malheurs de la traversée.

Le *Dyle* était donc sorti du port d'Anvers le 29 décembre 1844, emportant GUILLAUMOT, son état-major et les pontonniers vers Santo-Tomas. A côté de ces militaires, un certain nombre de familles de colons ; des femmes et des enfants de pionniers de la première expédition venant rejoindre qui un époux, qui un père.

Afin d'éviter les désordres, tristes souvenirs de la traversée du *Théodore*, la Compagnie avait édicté un « ordre du jour », calqué sur celui que PHILIPPOT avait mis en vigueur ; mais on l'avait même poussé dans le sens de la sévérité, sauf sur les questions de piété, malgré la présence de deux prêtres espagnols qui allaient rejoindre leur poste, dans le diocèse de Mgr DE VITERY, au San-Salvador. Il est vrai que, sans grand bruit, la Compagnie avait modifié le paragraphe des Statuts qui imposaient l'exclusivité de la religion catholique. Par cette façon de faire, elle consacrait une réalité nouvelle.

Ce règlement, le major GUILLAUMOT voulut le voir exécuter à la lettre.

Il n'y aurait eu, aux dires du Major, qu'un seul semblant d'opposition, vite maté. Un des passagers, a-t-il raconté, s'était soumis à la discipline commune avec une sorte d'enthousiasme qui ne laissait rien présager de bon. Après un mois, l'homme se fatigua : il eut la fantaisie de se soustraire aux rigueurs d'une vie trop uniforme.

GUILLAUMOT usa d'abord des sommations ordinaires. Mais devant une désobéissance, il sévit.

Quel ne fut pas son étonnement et sa satisfaction de recevoir le jour même, une lettre de protestation des passagers qui se désolidarisaient de leur insolite compagnon et félicitaient leur chef de sa fermeté. C'était une sécurité de plus pour GUILLAUMOT : en cas d'alerte, lors du débarquement, il serait soutenu, non seulement par ses hommes, mais encore par les passagers (1).

D'un autre côté, le Major était au mieux avec les abbés espagnols qui l'aideraient dans les difficultés possibles avec les jésuites, qui de l'avis même de HOMPESCH, se montraient si intolérants.

Tout marchait donc à souhait. Aussi la vie à bord avait-elle été fort gaie, d'une gaîté parfois licencieuse au point d'apeurer certaines bonnes âmes, tant elles la trouvaient cynique dans l'impiété.

Une tempête survint, qui sembla justifier ces appréhensions. Elle fut d'une violence inouïe : GUILLAUMOT et ses hommes se crurent perdus. La nuit du 22 au 23 février (2) au milieu de l'obscurité, la coque subit un

(1) Pour ce fait, comme pour la plupart de ceux auxquels on fera allusion dans ce chapitre, nous suivons GUILLAUMOT dans ses mémoires justificatifs. La comparaison avec les documents conservés dans les Archives montre que ses citations sont exactes. Mais il se défend... Pour le fait présent, faut-il y voir celui que le témoin EMONCE a raconté à l'usage de BLONDEEL en 1845 ? (3 sept. 1845) (A. E. 2027). BINAUX, comptable de 1^{re} classe, était, avec sa femme et ses enfants, passager de cabine ; il était souscripteur de 16 lots ! GUILLAUMOT aurait voulu le forcer à monter de quart « comme les autres ». Il se rebiffa. MALHERBE serait alors intervenu, faisant passer le comptable comme un « agent secret des Jésuites ». Le Major lui aurait réitéré son ordre en présence de tous les colons. Devant son refus, le lieutenant MALHERBE se serait rué sur lui, l'aurait souffleté sans que le Major soit le moins du monde intervenu...

Il est évident que le major GUILLAUMOT, dans ses mémoires justificatifs, se défendait. Il n'a pas tout dit... Faut-il le lui reprocher et mettre en doute tout son témoignage ? Il a avoué ailleurs avoir employé la force (18 mai 1844) (A. E. 2027).

(2) Le P. GENON dit : la nuit du 23 au 24 ; au lendemain d'une « orgie », dirent des témoins, qui ne le cédait en rien aux horreurs de la révolution de 92 » [GENON à WALLE et à FRANCKEVILLE, 23 mars 1844. (S. J.)]

terrible choc. Tous pensèrent leur dernier moment venu. Après une minute d'angoisse épouvantable, on s'aperçut enfin que le navire ne bougeait plus. Bonheur ! Il s'était échoué, sans se briser, sans doute sur un banc de sable en vue de la plage. Il n'y avait plus qu'à attendre l'aube pour repérer l'endroit où on avait si rudement touché le sol d'Amérique... De fait, on n'en était distant que d'une centaine de mètres.

Dès les premières lueurs du jour, le major GUILLAUMOT fit occuper militairement la côte : savait-on à quelles tribus sauvages on pouvait avoir affaire ? Quelques cabanes furent dressées où tous les passagers purent se réfugier et se reposer tandis que marchandises et vivres étaient transbordés sur des radeaux rapidement assemblés par les pontonniers.

Malgré la mer toujours houleuse, la cargaison entière put être amenée à terre, sans la moindre perte : elle fut mise à l'abri dans des hangars élevés à la hâte. C'était la victoire de GUILLAUMOT et de la discipline sur toute la ligne !

On apprit alors, de la bouche du capitaine LONES que, d'après les cartes, on devait se trouver au cap des Trois Pointes, près de l'estuaire du Rio Francisco, face à Omoa, et donc à quelques lieues au sud de Santo-Tomas.

GUILLAUMOT dépêcha immédiatement, par terre, un messenger vers la colonie : il ne pouvait abandonner son monde malgré la hâte qu'il avait de prendre possession de son commandement.

Il ne dut d'ailleurs patienter que trois jours. Le capitaine du *Dyle* travailla si bien avec son équipage qu'il parvint rapidement à renflouer le navire. Afin d'aller au plus pressé, il proposa à GUILLAUMOT de le mener immédiatement, par mer, à Santo-Tomas. On reviendrait ensuite, avec de la main-d'œuvre, pour reprendre hommes et bagages. Rien ne pressait.

Cette proposition agréa fort au Directeur colonial qui

s'embarqua avec son état-major et quelques hommes seulement.

Le 29 février, on vit donc arriver dans la baie de Santo-Tomas le trois-mâts-barque battant pavillon belge. Dans la colonie, ce fut un fameux remue-ménage : tous n'avaient qu'une seule pensée : le nouveau Directeur est là !

Pourtant, aucun message n'était arrivé à la colonie. Une chaloupe partit aux nouvelles : dès qu'elle eut accosté le bâtiment, elle donna les signes convenus. C'était bien lui !

Tout de suite, on passa aux rites habituels de la bienvenue à Santo-Tomas. On tira quelques coups de canon, mais si malencontreusement que le colon PINAGEL en eut le pouce emporté.

Pendant plusieurs des hommes qui étaient là depuis près d'un an, attendaient avec impatience les leurs. Pour eux la joie ne fut pas sans mélange : seul le nouveau Directeur était à bord...

A midi, le baron DE BULOW, président ff. du conseil colonial, accompagné du docteur FLEUSSU, du commissaire de la Compagnie 'T KINT, de l'ingénieur DELWARDE et de M. PIÑOL, un membre de la Chambre législative du Guatemala et délégué du Gouvernement à Santo-Tomas, vinrent chercher officiellement le nouveau directeur colonial. Dès la descente à terre, on lui présenta les membres du Conseil parmi lesquels le P. GENON, directeur ecclésiastique ff. de Santo-Tomas. Immédiatement après, BULOW le mena faire une brève inspection à travers les édifices de la Communauté de l'Union. La chapelle Saint-Louis dominait les quatre maisons préfabriquées, importées d'Europe et 16 cases, distribuées un peu au hasard le long de ce qu'on intitulait pompeusement : la rue Léopold. Dans le lointain, on lui signala Sainte-Marie et ses quelques habitations.

Le bétail courait à l'abandon à gauche et à droite.

Le long des sentiers de terre battue, un peu partout, des troncs inutilisés jonchaient le sol, coupés au hasard de la rencontre, sans but.

Un mot résumait l'impression du Major : le désordre ⁽¹⁾.

Cependant, le conseil avait été convoqué, sans qu'on en avertît le P. GENON. Le major GUILLAUMOT y lut lui-même le décret de la Compagnie ; les signatures furent vérifiées.

Ainsi installé, le Directeur colonial fit reconnaître immédiatement le secrétaire général CARRETTE et le chef de service MALHERBE : tous deux resteraient sur place, tandis que le Major rejoindrait le camp des naufragés pour y présider aux manœuvres plus compliquées du réembarquement. Seuls les colons dont les familles étaient à bord furent autorisés à accompagner le navire.

Encore avant son départ, le Directeur annonça son intention de procéder à un examen sérieux de la gestion et des comptes de chacun : il demandait qu'on s'y préparât. Et pour que personne ne pût s'y soustraire, dans une lettre adressée au baron DE BULOW, il renouvela sa recommandation en le priant de vouloir bien en rappeler le contenu aux intéressés.

Et le Major s'en fut. A peine avait-il le dos tourné que les langues se déliaient. On avait causé avec les matelots du *Dyle* ; ceux-ci étaient étonnés de ce qu'on ne connût pas l'arrivée du navire : un message avait été envoyé ! L'avait-on caché ; n'était-il pas parvenu ? De plus on avait remarqué comment un des abbés espagnols s'était montré distant vis-à-vis du P. GENON. Puis on racontait encore qu'à Bruxelles on avait nommé un nouveau consul pour l'Amérique, que M. DE MÉRODE l'accompagnait ; en plus qu'il y avait des navires (trois) en partance ; ils amèneraient plus de quatre cents colons... Un mot surtout retenait l'attention : le Major

(1) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, I, p. 23.

avait dit à qui voulait l'entendre, au cours de la traversée que « les choses iraient *militairement* » (1) !

Cette devise, le public la commenta longuement. Pour le P. GENON, comme pour la partie saine de la population, l'arrivée du Major avec des promesses de sévérité et de discipline, était un événement très heureux : « Nous respirons, écrivait-il, nous espérons » (1) !

A son retour au cap des Trois-Pointes, le 2 mars 1844, le major GUILLAUMOT avait trouvé tous ses ordres ponctuellement exécutés. Le capitaine DORN, son bras droit, avait presque terminé la construction d'une « jetée mixte de chevalets et de pilotis, longue de 50m, qui devait faciliter les manœuvres de réembarquement ».

Mais le Directeur n'était plus pressé : il tenait à ménager les passagers recrues de fatigue et voulait ne les amener qu'en bonne forme à Santo-Tomas. Trop de désillusions attendaient les nouveaux colons là-bas... Il fallait laisser quelque temps aux anciens, venus avec le *Dyle*, pour préparer le terrain.

Le 5 mars, vers midi, tout le monde était à bord ; la cargaison avait été remise dans les cales. On leva l'ancre.

Le soir du même jour, le *Dyle* se trouvait à l'entrée de la baie, en face de Sainte-Marie ; mais une brise contraire l'empêcha de pénétrer plus avant dans les eaux de Santo-Tomas. Un homme vint en chaloupe : il désirait avoir un entretien avec le nouveau directeur. C'était JEAN-CHARLES TIMMERMANS, le chef de l'agriculture (2).

Confidentiellement, il révéla au Major qui, au fur et à mesure, prenait note, que :

(1) GENON à WALLE, à FRANCKEVILLE : 13, 21, 23 mars 1844. (S. J.).

(2) Cf. Mémoires justificatifs de GUILLAUMOT, II, p. 22. Le Major connaissait l'homme par la lettre qu'il avait envoyée et dont la Compagnie s'était servie pour sa propagande ! Voici un échantillon de cette littérature pour gogos. A Santo-Tomas, on pouvait « vivre sans rien faire : on peut se procurer sa subsistance en travaillant pour tuer le temps pendant 2 heures par jour ». « Sa table était abondamment servie de 4 sortes de viande et poissons et autant de légumes ». « Un nègre, adroit pêcheur, en laissant traîner son filet pendant 3 lieues de mer rapportait autant de poissons que la colonie pouvait en manger en 1 jour ! »

« On avait scandaleusement gaspillé les vivres et les approvisionnements ; les outils, les livres, les instruments et objets transportables avaient disparu en grande partie ; le reste était éparé dans les cases. Les colons ne travaillaient plus depuis plusieurs mois et recevaient cependant un supplément de salaire qu'ils avaient exigé pour travailler plus de 6 heures par jour, etc. etc... »

Il n'y avait là rien de bien neuf pour GUILLAUMOT qui se défiait de TIMMERMANS comme de tous les autres. A Bruxelles, il en savait déjà à peu près autant.

Sa méthode serait simple ; celle dont il avait préparé soigneusement le programme pendant le trajet. Il fallait y aller « militairement ». Deux milices étaient organisées : la rurale et l'urbaine : tous les hommes inscrits dans la colonie avaient été répartis dans un des deux groupes. De plus, dès l'arrivée, les pontonniers monteraient leurs heures de garde, comme à la caserne. Le reste marcherait à l'avenant.

Suivant la seule tactique à employer en semblable situation, GUILLAUMOT appliqua strictement et sans coup férir, les divers points prévus. Au grand ébahissement des colons anciens, on vit les pontonniers de garde arpenter silencieusement le terrain en face de la demeure du Directeur, des magasins et au port.

Quelque chose était changé. Mais pouvait-on chanter victoire ?... C'eût été prématuré.

Une partie des beaux projets de GUILLAUMOT était à la vérité sabotée par Bruxelles. A la rentrée au port, quelle n'avait pas été la surprise du Major ! A quelques brasses du *Dyle*, le *Jean Van Eyck*, portant 250 passagers, futurs colons, se balançait à l'ancre : on n'y attendait que les ordres du Directeur pour débarquer !

GUILLAUMOT refoula sa colère : pareil arrivage était contraire à toutes les conventions acceptées par la Compagnie avant son départ ! Il veilla cependant à l'installation de ces pauvres diables : des Flamands et des Allemands. « Je les logeai militairement » a écrit le Major.

C'est-à-dire qu'il les parqua tant bien que mal, on l'imagine, dans les cases déjà existantes, ou dans des hangars, exposés sous ces abris de fortune à toutes les intempéries.

Le Major ignorait assurément que d'autres navires étaient déjà en route vers la colonie...

Ces premiers déboires subis par l'énergique militaire, de nouvelles déceptions qu'aggravait l'évidente mauvaise volonté d'un bon nombre de ses subordonnés, allaient amener fort rapidement le directeur à envoyer à Bruxelles sa démission.

II. Les démêlés avec le P. Genon.

Lors de sa première rencontre avec le P. GENON, le major GUILLAUMOT s'était montré des plus courtois. Immédiatement, et comme s'il y avait songé expressément, il remit au jésuite le courrier destiné au Directeur ecclésiastique. Le prêtre y trouva deux lettres de HOMPESCH. La première, d'allure plus officielle, remerciait les jésuites de ce qu'ils avaient fait ; dans la seconde, plus secrète, le Comte dressait un portrait du nouveau directeur.

« Un homme plein de cœur, d'énergie et de connaissances qui saura réparer le mal que l'impéritie de Philippot a causé... Il a des pouvoirs les plus étendus de la Compagnie dont il possède toute l'estime de ceux qui le connaissent. Sans être dévôt, il est bon catholique et vous secondera dans tout ce qui a rapport au culte » (1).

Et de fait, le Père GENON avait trouvé le Major « fort bien », décidé à agir « loin de l'arbitraire » (2). Cependant, il ne pouvait se défendre dès l'abord, d'une certaine crainte.

Sans doute ignorait-il totalement que le comte de HOMPESCH avait positivement prévenu le Major contre

(1) HOMPESCH à WALLE, 28 décembre 1843 (S. J.).

(2) GENON à WALLE, et à FRANCKEVILLE, 21-23 mars 1844 (S. J.).

les jésuites « qui, bien que rappelés, semblent avoir contre eux une partie des hautes classes et pourraient par un excès de zèle ou de fanatisme, compromettre la popularité de la Compagnie (de colonisation)... » (1).

Mais la conclusion de la lettre de HOMPESCH, autant que l'attitude des deux prêtres espagnols qui étaient arrivés avec le *Dyle*, ne laissait pas de lui présenter une énigme.

« Dans l'intérêt de la religion, disait par deux fois le Comte, il faudra éviter de multiplier les exercices religieux et vous borner aux pratiques usuelles dans le pays... Une opposition rend parfois hostile des personnes qui sans cela seraient restées neutres... » (2).

Un des deux prêtres espagnols avait accompagné le Major lors de sa première apparition à Santo-Tomas. Pour avoir fréquenté à Bruxelles le collège Saint-Michel et y avoir rencontré un des anciens collègues du P. GENON, l'Abbé aurait pu se montrer aimable, voire cordial. Il n'en avait rien été. On eût cru qu'il avait honte de se faire voir en compagnie du Jésuite.

Qu'il n'ait pas été invité à la séance du conseil colonial, le P. GENON ne s'en était pas trop formalisé. Il n'était qu'un remplaçant !

Mais au jour de l'arrivée définitive, le matin du 6 mars, les abbés RÉMON et GUERRERO s'étaient présentés au Directeur ecclésiastique ; ils venaient pour célébrer immédiatement une messe d'action de grâces qu'ils feraient suivre d'un « Te Deum » : le monde attendait.

Conformément aux saints canons, le P. GENON demanda aux deux prêtres leurs documents ecclésiastiques. Ils n'en possédaient pas sur eux. Force fut donc au Jésuite de leur refuser ce qu'ils demandaient (3).

(1) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, I, p. 22.

(2) HOMPESCH à WALLE, 28 décembre 1843 (S. J.).

(3) Encore une fois, le conflit surgit à cause d'un scrupule assez légitime du Jésuite. Les prêtres espagnols n'avaient pas voulu d'abord lui présenter, comme il se devait, leurs papiers officiels. Or, le P. GENON avait connaissance d'un canon

Les abbés se fâchèrent, s'en furent se plaindre au Major qui envoya deux ou trois messagers à qui le Jésuite répéta ce qu'il avait dit : il n'y pouvait rien, tant qu'il n'aurait pas vu des papiers en règle... Ces gens, qui sans doute n'y comprenaient guère, s'en retournèrent chez le Major lui rapporter les propos intolérants du prêtre.

Le P. GENON put entendre de près et de loin quelques propos injurieux. Il n'y eut ni messe ni « *Te Deum* ». Mais, pour le lendemain, les deux prêtres s'étaient mis en règle.

Cependant, le soir venu, on apporta au presbytère, où le P. GENON était plus qu'à l'étroit, « les hardes et les malles » des deux abbés. Le Jésuite hébergeait depuis plusieurs jours M. PIÑOL et le commissaire de la Compagnie 'T KINT. Allait-on encore lui imposer cette double présence ? Un méchant billet de DORN l'éclaira. « Par ordre de M. le Directeur colonial... », le presbytère était réquisitionné (1) !

Les jésuites se serrèrent un peu plus. Leur charité ne fut pas sans récompense. Ils apprirent d'abord que GUILLAUMOT cherchait à retenir les deux prêtres qui, pour refuser, s'étaient retranchés derrière l'autorité de Mgr DE VITERY. DON REMON et don GUERRERO virent ensuite assez rapidement quel jeu ils avaient joué et comme on les avait trompés. Au départ, le 14 mars, ils s'excusèrent de leur mieux et dirent au Père combien ils le plaignaient.

Le Directeur ecclésiastique se disposait à réintégrer ses appartements, si on peut dire, quand il reçut une nouvelle annonce de réquisition pour « un homme assez

ecclésiastique lui imposant de les exiger de tout prêtre, avant de lui permettre un acte religieux officiel quelconque, sous peine d'excommunication ! On peut comprendre l'attitude du Jésuite qui se contenta d'ailleurs d'un permis à peine suffisant... Les ecclésiastiques avouèrent après, devant la sincérité et la charité du P. GENON, qu'ils avaient été prévenus contre lui et que sur le *Dyle*, on avait juré la perte des jésuites... » GENON à WALLE, 13 et 21 mars ; à FRANCKEVILLE, 21 mars 1844. (S. J.).

(1) DORN à GENON, s. d. (S. J.).

tranquille, mais qui exigeait deux chambres pour lui seul... » Sans tarder, le capitaine DORN se présenta à la cure pour s'y installer !

Il y avait là du sans-gêne ; mais le Directeur ecclésiastique en savait déjà assez pour ne pas tenter de se débarrasser d'un personnage aussi important. D'ailleurs, dès que l'homme de confiance de GUILLAUMOT se fut présenté le F. AUGUSTIN, suivant son habitude, noua rapidement conversation avec le nouvel hôte. Il apprit directement ou par des détours que DORN était un fin gourmet, qu'il avait attiré à Santo-Tomas un confiseur, « venu tout exprès pour le sucre et les confitures » dont le Directeur colonial était également friand. C'en était assez pour « amadouer celui qui paraissait un bon vivant ». Le Frère prêta quelques menus objets pour faciliter l'installation du Capitaine, fournit du cacao. Si bien que DORN fut rapidement en état de présenter à GUILLAUMOT des pralines. L'homme-lige du Major ne resta pas indifférent à ces attentions : il offrit au P. GENON quelques bouteilles de vin du Rhin et un peu de sucre. Ce que le prêtre accepta avec reconnaissance : il était à court de vin de messe...

DORN put encore observer combien le Père était charitable, ouvrant son grenier aux malheureux, qui avaient peur de voir disparaître comme cela s'était fait le premier jour, des objets laissés quelque temps sur la plage ⁽¹⁾.

Les jésuites pouvaient se croire en paix. Le P. GENON continuait à desservir son église sans plus se préoccuper de l'administration. Il eut à consoler les victimes d'une tempête terrible qui sévit sur Santo-Tomas et renversa entre autres, la cuisine du presbytère. Huit jours après, le 24 mars, c'était un incendie qui détruisait la maison du chef de musique...

Mais les difficultés revinrent à propos des fêtes légales.

(1) On volait beaucoup à Santo-Tomas. Un colon, récemment arrivé, s'était vu déléster de 2.400 F : une fortune, à l'époque... Malheur à qui laissait quelque objet sans surveillance ! GENON à WALLE, 3 avril 1844 (S. J.).

Le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, comptait parmi les jours fériés de l'Église universelle : il y avait obligation d'assister à la Sainte Messe et de chômer. Cependant, au Guatemala, elle était encore fête nationale, si bien que GUILLAUMOT, mis au courant, voulut la célébrer suivant toutes les pompes en usage dans ces cas. Le canon tonna dès le matin, il y eut messe solennelle avec « *Te Deum* » ; la soirée fut agrémentée d'un concert.

Personne n'avait trouvé à redire à ce congé supplémentaire. Il n'en fut plus de même le 25 mars, fête de l'Annonciation, qui tombait cette année-là un lundi. On avait travaillé comme tous les jours. Aux remontrances que le P. GENON lui fit, le Major répondit que « le travail n'avait pas été imposé... ; il avait fait savoir que ceux qui travailleraient seraient payés ; ceux qui ne travailleraient pas ne le seraient pas ».

Pouvait-on croire encore à la bonne volonté du Directeur ? Le Père GENON ne le pensait pas. « Il ne m'a pas encore demandé le moindre renseignement, écrivait-il au P. WALLE, et je pressens qu'il ne m'en demandera pas » (1).

D'ailleurs, parmi les colons nouvellement arrivés, plusieurs, surtout des Flamands et des Allemands avec qui le Jésuite ne pouvait s'entretenir que par le truchement du F. AUGUSTIN, étaient venus se plaindre de ce qu'on les eût trompés. On leur avait parlé d'écoles et il n'en existait pas. Quand le P. GENON, en vue des premières communions ou des mariages, s'enquérât des antécédents et demandait des témoignages écrits, tous devaient avouer qu'on ne leur en avait jamais parlé. Situation sans issue, à la veille du temps pascal ! Qui confesserait tout ce monde ?

C'est dans ces tristes conjonctures que s'ouvrit, entre

(1) Pour cette lettre et les suivantes, voir, dans la correspondance du P. GENON, n° 60 et suivants. (S. J.).

l'administration et les jésuites, le plus triste débat qu'on eût pu imaginer. Les religieux étaient à bout de ressources. Sans doute avaient-ils pu, comme tous les colons, se fournir du strict nécessaire, dans les magasins de la Communauté. Mais ceux-ci étaient de moins en moins bien achalandés. Et de plus, les frais domestiques, le tailleur, la blanchisseuse et d'autres menues dépenses étaient restées à leur charge.

En dernière extrémité, le P. GENON écrivit un billet au Major pour lui demander un bon de cent piastres.

La réponse vint : un refus... « Monsieur, disait la lettre, comme vous n'êtes pas porté sur aucun des états d'appointements... ». C'était exact et très administratif. Le P. GENON crut pouvoir gagner quelque chose en envoyant le texte du contrat primitif. En vain ! Après avoir relu le texte, GUILLAUMOT affirmait n'y avoir pas découvert « qu'il y soit question d'argent ». Par ailleurs, on fit courir les bruits les plus désavantageux sur le peu de désintéressement des jésuites.

Il ne leur restait plus qu'à mourir ou à partir chez les Caraïbes qui, eux, ils le savaient, les accueilleraient à bras ouverts. Une correspondance s'en suivit, polie, mais pleine de distance. Au soir du 25 mars, le P. GENON, en exigeant réparation d'honneur, avertissait le Major de sa décision : il partait pour Livingston. Il demandait qu'un inventaire soit dressé par le « juge préventif » de tous les objets abandonnés et que les sceaux soient apposés sur la chapelle et la sacristie. Sa décision, annonçait-il, serait communiquée aux autorités religieuses et civiles.

Le 27 mars, le P. GENON mettait sa résolution à exécution, profitant de la barque de l'alcade de Livingston, un Caraïbe venu à Santo-Tomas pour demander au prêtre qu'on voulût bien célébrer une messe à ses intentions.

GUILLAUMOT n'avait pas bronché, ne répondant pas

aux lettres du P. GENON ou ne le faisant que par intermédiaire.

Cependant, ce départ n'avait pas été admis par tous avec le même enthousiasme. Plusieurs colons étaient venus donner aux deux religieux en partance des signes de leur tristesse et de leur mécontentement. Le P. GENON d'ailleurs ne comptait pas s'absenter définitivement. Il l'avait bien dit à GUILLAUMOT : il reviendrait au premier appel.

Or, le lundi de Pâques, le docteur FLEUSSU avait fait savoir au Jésuite combien il déplorait son absence, au temps des fêtes pascales. Un prompt retour était souhaité.

Dès le mardi, le P. GENON reprit la route de Santo-Tomas pour permettre aux colons de remplir leur devoir. Il y arrivait, mais pour trouver le presbytère occupé par une famille — ce qu'on pouvait comprendre — et les scellés brisés ! Il ne fut pas nécessaire de faire une enquête. La rumeur publique racontait que le Directeur lui-même avec le consul CLOQUET (qui s'était violemment opposé à l'inventaire) étaient mêlés de très près à ce geste indélicat. Le Directeur ecclésiastique se mit en quête du Major. On le dit absent. Par trois fois, le P. GENON revint à la charge : toujours le Directeur s'excusa : il était occupé. Il finit par faire savoir au prêtre qu'il préférerait traiter les choses par correspondance... Il lui envoyait la clé du Tabernacle.

La semaine s'acheva ainsi sans que le Jésuite eût pu rencontrer GUILLAUMOT. Une centaine de personnes s'approchèrent des sacrements. Aucun des membres du conseil, le docteur FLEUSSU excepté, ne fit acte de présence à la chapelle Saint-Louis.

Le P. GENON, logé chez le Docteur, n'avait pas eu besoin des clés du presbytère ou de la chapelle : il les avait pourtant réclamées, décidé d'ailleurs à rentrer coûte que coûte en leur possession. C'était comme un symbole. « Je ne suis plus considéré comme *prêtre de*

la colonie, avait-il écrit, si les clés du presbytère ne me sont pas remises » (1).

GUILLAUMOT, qui ne se sentait pas tout à fait dans son droit, fit répondre au Jésuite, par l'intermédiaire d'un domestique, qu'il serait fait suite à sa requête, si dorénavant, il restait fixé dans la colonie.

Insupportable chantage que le prêtre ne pouvait admettre et qui ne réparait pas le tort causé. Après avoir célébré un enterrement le lundi 15 et béni la tombe d'un enfant, le P. GENON reprit la route de Livingston.

Il ne devait reparaître à Santo-Tomas que le 6 mai, appelé d'urgence par un malade. GUILLAUMOT, qui était à ce moment aux prises avec bien d'autres difficultés, ne put se contenir lorsqu'il rencontra le Directeur ecclésiastique. Il le traita publiquement de fourbe, d'hypocrite et lui reprocha d'avoir averti l'Archevêque.

Y avait-il moyen plus net de rompre tous les liens qui attachaient encore un peu le jésuite ardennais à la colonie ? On attendrait patiemment des jours meilleurs. Peut-être un jour GUILLAUMOT verrait-il clair (2) ?

(1) GENON à GUILLAUMOT, 10 avril 1844. (S. J.). D'après le F. AUGUSTIN, un infirmier qui avait accompagné le Père lors d'une visite aux malades, avait été mis à pied le lendemain « pour négligence »... JANSSEN à FRANCKEVILLE, 24 avril 1844 (S. J.).

(2) Qu'on ne s'imagine pas que le P. GENON ait trouvé le bonheur et la richesse à Livingston ! Accueilli sans doute avec la plus grande joie chez les Caraïbes, comblé de leurs dons dans les premiers temps, il se trouva bientôt réduit à la pire misère. L'intérêt de curiosité pas plus que la nouveauté du fait n'avait duré. Les sauvages n'avaient qu'une idée dans la tête : gagner de l'argent. Le sens du commerce leur avait fait apprendre des bribes d'anglais et d'espagnol. C'était toute leur civilisation !

Après quelque temps, les deux jésuites durent se séparer du village pour pouvoir vivre en paix et honnêtement, en essayant d'attirer les meilleurs à qui les idées religieuses disaient un peu... Par manque de farine et de vin, ils furent longtemps privés de la Sainte Messe.

Notons ici que 'T KINT, de Guatemala, resta en relation épistolaire avec le P. GENON. Il souhaita même voir le Jésuite repartir en Europe pour aller expliquer la véritable situation de la colonie.

III. Le nouveau.

Ces démêlés furent d'ailleurs, avec la tornade du 16 mars et l'incendie du 17, les moindres ennuis que le Major eut à subir dans son administration. Il se trouva très vite aux prises avec les colons, que l'occupation des points stratégiques et les contrôles exercés par les hommes de GUILLAUMOT gênaient dans leurs habitudes.

Dès son retour, devant le conseil colonial, le Major avait expliqué clairement les larges pouvoirs qui lui avaient été confiés par Bruxelles pour six mois ; il avait aussi annoncé les quelques « modifications apportées aux statuts par M. le Président du Conseil des Directeurs ».

Personne n'y avait trouvé à redire. Sans perdre de temps en vains bavardages, le Directeur avait posé au docteur FLEUSSU une question sur le temps limite de travail auquel raisonnablement, sous un climat tropical on pouvait astreindre un homme. La réponse du médecin avait été franche : à son avis, sans inconvénient, un Blanc pouvait, à Santo-Tomas, fournir un travail sérieux de neuf heures. « Eh bien, avait conclu le Major, au lieu des six heures arrêtées par les Statuts, désormais la journée du colon sera de huit heures et demie ! » Puis il congédia tout le monde après avoir rappelé au capitaine PHILIPPOT ainsi qu'au baron DE BULOW et à M. DE WILDE qu'il les attendait sous peu pour une vérification de leurs comptes... Les deux premiers demandèrent immédiatement un sursis : il leur faudrait au moins quinze jours pour rassembler la documentation nécessaire.

Officiellement, on proclama la nouvelle journée ! Et les travailleurs furent instruits des réglementations qui entraient en vigueur. Dès le 12 mars, tous se trouvaient répartis, suivant les professions ou les emplois, dans des équipes dirigées par les nouveaux chefs de service,

désignés par Bruxelles le 21 novembre 1843. Les articles de cette nouvelle manière, sous peine d'amendes, de retenues sur les salaires, d'emprisonnement, devaient être observés par tous, sans distinction d'ancienneté. Il allait sans dire que le seul juge était le Major. Encore une fois les choses iraient militairement.

Ç'avait été un jour faste pour la colonie. Le Directeur se sentit largement soutenu par le Consul et la partie saine de la population. Lui-même a fait l'éloge des « Genonceaux, Vassaux, Heinen, Roff, Engels, Scholl, Duparc, Hans, Calais, ouvriers laborieux et honnêtes, toujours prêts... à se livrer aux plus rudes travaux et à payer de leur personne » (1).

Ils ne formaient hélas ! pas la majorité. Ceux qui avaient jusque là trouvé après les six heures accomplies (on devine comment !) de quoi se restaurer largement sans bourse délier, s'estimèrent gravement lésés. Car il suffisait d'avoir un « copain » au magasin pour y prendre à son aise toutes les consommations qu'on désirait. Les nouveaux arrivants en avaient été les témoins ahuris. Invités, ils avaient accepté ce qu'on leur présentait, décidés à payer à leur tour un verre à chacun. Et c'était au nouveau comptable qu'on avait naïvement répondu que les consommations étaient gratuites !

Les mauvaises têtes recommencèrent leur jeu. Mais GUILLAUMOT ne parlait pas en vain : les punitions tombèrent dru.

On cria dès lors à la cruauté, à la dictature. Et les hommes furent soutenus en cachette par les anciens dirigeants de Santo-Tomas qui prévoyaient avec une certaine terreur le jour de la reddition des comptes.

Ils ne devaient pas se leurrer grandement : les événe-

(1) On a beaucoup parlé de la fermeté trop rigide du Major. Tous les griefs ont été rassemblés dans la brochure soumise au Sénat en novembre 1844 : soldats enchaînés sur le pont du navire, en plein soleil, malgré les moustiques, etc. Peut-être a-t-il exagéré, mais il avait devant lui un curieux monde !

ments au su de toute la colonie ne faisaient que les accuser et ancrer GUILLAUMOT dans sa résolution de mettre de l'ordre partout.

Mais la situation de Santo-Tomas et plus spécialement la présence du Major dans la colonie n'avait pas été sans provoquer de remous à Guatemala même.

Depuis bon temps déjà, le gouvernement du pays s'était montré beaucoup plus froid vis-à-vis de ces Belges qu'il jugeait indéliçats. Depuis leur arrivée, la côte avait été inondée de marchandises, débarquées en fraude et vendues au grand détriment du commerce national et... de la santé publique. Car l'alcool coulait à flots dans et en dehors de la « *Communauté de l'Union* ». Et les produits de pacotille dont certains industriels peu scrupuleux (souvent membres de la Direction de la Compagnie de colonisation) s'étaient débarrassés en misant sur les instincts puérils et les passions des indigènes, saturaient le marché.

Le général PAÍS, le conseiller le plus écouté de CARRERA et qui s'était fait d'abord le protecteur des Belges, se montrait résolument hostile. Sous son inspiration, en dépit des conventions primitives entre le Guatemala et la Compagnie, le gouvernement avait frappé, en mars 1844, toutes les marchandises débarquées à la colonie, d'un droit de 24 % !

Comme le rappelait 'T KINT à GUILLAUMOT, l'avenir de Santo-Tomas se trouvait tout entier dans les mains de PAÍS : il n'en voulait d'autre preuve que la conversation qu'il avait eue avec le Dictateur en présence du commandant d'Izabal.

Santo-Tomas — ou GUILLAUMOT — avait demandé un *corregidor*, indépendant du gouverneur de la province. CARRERA n'avait pas semblé y faire opposition, dans le principe. Mais la véhémence opposition du général l'avait complètement retourné.

« On avait maltraité des habitants, affirmait ce dernier, des soldats,

des femmes ; on avait levé des droits extraordinaires au bénéfice de la colonie et frustré ainsi le Trésor de l'État ; on avait nommé un capitaine du port et un sergent de police en méconnaissant entièrement les droits du pays ; le juge préventif (nommé par Guatemala) n'exerçait pas l'autorité : c'étaient d'autres que lui. »

Enfin et surtout, dernier grief qui empêchait de donner trop de confiance aux Belges : « par la dernière expédition, on n'avait introduit que des militaires et un régime militaire était introduit » (1).

D'où lui venaient tous ces renseignements ? Cela n'était pas trop difficile à deviner. Depuis août 1843, le gouvernement avait mis à la disposition de la colonie une quarantaine de prisonniers enchaînés deux à deux, sous la surveillance d'un officier et de quelques soldats. Le chef, un certain CHIRIMOS, n'était pas un militaire des plus intègres ni des plus moraux. On avait souvent eu plus de difficultés avec lui qu'avec ceux dont il avait la garde... L'homme s'était vengé en rapportant ce qu'il ne pouvait pas ne pas remarquer : les gardes qu'on montait, les appels, les sonneries... Et GUILLAUMOT, alerté par le consul CLOQUET, lui avait dicté une pauvre réponse : « les pontonniers n'étaient que des soldats de l'arrière... ; la garde était montée pendant la journée seulement et surtout aux environs des endroits où il y avait danger de vol... » (2).

D'ailleurs les intempérances de langage des colons n'avaient pas peu contribué à mettre les Guatémaliens en défiance. Naguère un des employés de la colonie

(1) Voir GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, confirmés par la lettre de GUILLAUMOT à CLOQUET, 27 avril 1844 (A. E. 2027).

D'après une lettre du ministre PAVON (13 juillet 1844) (A. G. R., n° 314), où est résumée une conférence entre T KINT et PAEZ, CLOQUET aurait dit « que la Colonie ne dépendait pas du Gouvernement de Guatemala et ne serait régie que par des lois belges... ». On notera que, d'après le même document, c'était Bruxelles qui sollicitait (en juillet 1844 !) un titre plus élevé pour le major GUILLAUMOT... La mesure douanière prise en mars 1844 fut aggravée le 22 juillet 1844 par le rétablissement du droit de visite (*Ibid.*).

(2) GUILLAUMOT à CLOQUET, 27 avril 1844 (A. E. 2027).

avait affirmé en présence du dangereux PULIERO que « la colonie serait toujours indépendante... que jamais elle ne se laisserait gouverner par d'autres lois que les siennes ».

Le recours légitime du P. GENON à l'Archevêque de Guatemala n'avait pas aidé fort à mettre les autorités de meilleure humeur, surtout après la réponse officielle du Prélat, donnant raison au Jésuite.

Le devoir du Major était clair ; il fallait avant tout remettre de l'ordre à l'intérieur pour pouvoir renouer des relations plus amicales avec la capitale, en créant la confiance mutuelle.

Mais remettre de l'ordre dans la colonie, c'était d'abord s'attaquer aux vrais coupables et les punir suivant les règles. N'était-ce pas provoquer des médisances de leur part ? Ces gens n'essayeraient-ils pas de tous les moyens pour se sauver ?

IV. Face à l'ancienne Direction.

Ce ne fut pas de gaieté de cœur que GUILLAUMOT s'attela à la tâche la plus ingrate qu'il avait prévue. Déjà, dans les rapports du secrétaire de BULOW, il avait pu lire ce qu'avait signifié la direction du baron allemand. « Quand on connaîtra tout ce gâchis en Europe, avait-il écrit plein de dégoût devant le sans-gêne de son maître dans sa « baronnie de Sainte-Marie », « qui osera encore acheter des lots dans l'espoir d'un bénéfice futur et prochain ? » Dès son rapport du 11 mars, après une expérience de cinq jours seulement, le nouveau directeur exprimait son désappointement, incapable qu'il est de dire « en peu de mots le désordre dans lequel il a trouvé les affaires de la colonie ». « On ne pourra l'apprécier que par l'exposé et l'ensemble des faits qui ressortiront des enquêtes que je vais commencer », affirmait-il. Et dans une lettre à son ami le colonel CHAPÉLIÉ, en date du 28 mars :

« Trois semaines de séjour ne me permettent pas d'être arrêté sur ce que je ferai ; mais si les choses sont telles que je les juge maintenant, si la Compagnie ne tient pas toutes les promesses qu'elle m'a faites et si elle continue à entasser faute sur faute, je n'hésiterai pas à demander mon rappel » (1).

Mais avant d'avoir eu le temps de mettre à exécution son généreux plan, il devait encore subir les conséquences de la gestion passée et constater que Bruxelles était sottement infidèle à ses promesses.

La régence du Baron avait multiplié sans discernement les commandes de toutes sortes. Ç'avait d'abord été un troupeau de chèvres dont on n'avait pas tiré une goutte de lait. Sous le climat de Santo-Tomas, les bêtes n'avaient fait que dépérir ; malades, elles s'étaient tapies sous les cases afin d'y crever en paix. Et on avait toutes les peines du monde à retirer leurs cadavres en décomposition de dessous les planchers bas !

Ensuite, tandis qu'on déchargeait encore le *Dyle*, un navire new-yorkais avait accosté en même temps que le *Guatemala-Packet* de la Havane. Ce dernier était chargé d'une cargaison entière de vins, tabacs, conserves ; l'*Aranda* contenait de la farine, des salaisons, des fromages, des fruits secs. L'ancienne administration s'occupa de la mise en sûreté de ces denrées ; mais le commis chargé du magasin ne prit pas la précaution de vérifier l'état des colis. Quelques jours plus tard, lors de l'inventaire par les hommes de GUILLAUMOT, on constata qu'une grosse part était avariée : mais il était trop tard. Impossible de réclamer et par conséquent, de se faire indemniser pour une perte allant de 50 à 75 % !

Bien mieux ! M. EMONCE, le chef magasinier, voulut

(1) Les lettres de GUILLAUMOT sont citées par lui dans ses Mémoires justificatifs, II, p. 5. C'est encore lui qui cite les rapports de DE WILDE. Celui-ci avait été l'objet de soupçons de la part de BULOW qui, vraisemblablement, était sinon l'auteur, du moins l'instigateur du vol commis dans le bureau même et les papiers de son secrétaire.

tenter malgré tout une réclamation contre la maison BLANCO de New-York par l'intermédiaire de M. CAMOYANO, le commerçant de Bélize, exécuteur de la commande. Il s'enquit des documents de la commande ; ce fut pour apprendre de la bouche même de BULOW qu'il n'y avait pas de copie-lettres et qu'on devait pouvoir « se fier à sa mémoire... » (1) !

Qu'attendre d'ailleurs d'une administration qui avait additionné pêle-mêle : piastre-argent (au taux de 5,25 F) et piastre-papier (à 5 F). A l'examen, il ressortit que toutes les marchandises, de qualité inférieure, avaient été payées deux ou même trois fois trop cher.

De plus, le gaspillage avait été inouï. Dans les magasins de la Communauté, en un rien de temps, les marchandises importées d'Europe avaient été écoulées. Elles avaient été prévues pour 6 mois ! Et le renouvellement des stocks s'était fait de la manière qu'on vient de dire.

La plupart des colons qui avaient servi dans ces magasins, avaient disparu de la colonie après fortune faite, laissant derrière eux de lourdes dettes que l'administration avait bien dû couvrir pour garder quelque confiance sur le marché de Guatemala. Comment résister aux tentations qui étaient continuelles : l'administration les créait elle-même en délivrant sans contrôle des bons d'achat signés à l'avance, en blanc-seing ?

D'ailleurs, aux chefs comme aux subordonnés, Bruxelles avait donné l'exemple de la malhonnêteté, en envoyant des marchandises inutiles ou inutilisables.

« J'avais demandé des triqueballes, a écrit le Major, pour le transport

(1) Quelques exemples tirés de GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, pp. 31, 15, 16, 17 du I. « Le sieur Y., tribun populaire, s'est... graissé joliment la patte dans les fonctions de cuisinier. Il vendait aux Indiens une partie des comestibles qu'on lui distribuait pour préparer le manger des colons : gain plus de 2.000 F = 120.000 F actuels.

MUNO, exclu par jugement du 14 janvier 1844, emporte avec lui 3.313 F provenant de la vente des souliers, fabriqués par son fils pour les colons : deux piastres la paire.

des arbres de fortes dimensions ; mais on ne m'en a pas envoyé. On a préféré m'expédier des jouets d'enfants, des poupées et des chapeaux de femme ».

Et le comte VAN DER BURCH, un des membres fondateurs, chargera un jour son homme d'affaires d'un lot de bas de soie à vendre aux femmes indigènes qui cou-raient toutes pieds nus ! (1)

Et comme pour mettre un comble à ses agissements, la Compagnie, en dépit de tous ses engagements, envoyait à Santo-Tomas une nouvelle fournée de colons, plus inaptes que jamais. Ils arrivèrent au début d'avril, par l'*Emma*. Le Major, déjà mal impressionné par l'état des colons amenés par le *Van Eyck*, ordonna une inspection sanitaire avant tout débarquement. L'examen sérieux auquel procédèrent les médecins donna comme résultat : sur 234 individus, 53 étaient atteints de maladies incurables, pour la plupart inconnues dans les contrées d'Amérique où ils voulaient séjourner (2).

Si Guatemala avait connaissance de ces inconséquences criminelles ! Si le gouvernement avait eu vent des directives données à GUILLAUMOT en matière de gouvernement et d'administration (3) !

Le Major voulait en finir. Le 9 avril, un ordre du jour n° 29, annonçait qu'« une commission d'enquête, formée de M. Carrette, secrétaire général, président ; Dorn et Malherbe, chefs de service et Fery, chef de bureau, secrétaire, est chargée de recevoir les comptes ». Ses travaux commenceraient le 15.

(1) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, II, pp. 23 et 30.

(2) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, II, p. 49.

(3) HOMPESCH à GUILLAUMOT, 23 janvier 1844 (Mémoires justificatifs, I, p. 41).
« Une des difficultés de votre position sera de donner une organisation militaire et forte, disait le Comte au Major, sans donner l'éveil sur ce que nous pourrions devenir. Vous concilier la confiance du gouvernement et des indigènes et de paraître très satisfait de ce qu'ils vous ont accordé... Il faudra demander tout de suite au Gouvernement l'autorisation d'organiser une milice urbaine pour le maintien de l'ordre et prendre autant que possible les formes et les coutumes du pays pour ne pas effaroucher. Tout homme capable de porter les armes doit faire partie de la milice... ».

Au jour dit, M. DE WILDE, responsable des opérations commerciales, se soumit simplement à l'examen : sa comptabilité fut approuvée.

Le lendemain 16 avril était réservé au capitaine PHILIPPOT. Le malheureux, pris de peur, quitta furtivement Santo-Tomas, laissant planer sur lui tous les soupçons. GUILLAUMOT le considéra comme évadé et déserteur ⁽¹⁾ !

Le 17, c'était le jour du Baron. Il voulut plastronner. S'il avait assumé la présidence du conseil colonial pendant la seconde absence du P. WALLE, jamais, affirmait-il, il n'avait eu l'idée d'accepter autre chose qu'une responsabilité morale. Il n'avait aucun compte à rendre des commandes faites sous sa régence, ni des outils employés ou disparus, ni des meubles qu'on aurait fait passer à gauche ou à droite... Mais GUILLAUMOT ne lâcha pas son homme : au commencement de mai, BULOW était légalement destitué. Il quitta aussitôt la colonie sans avoir reçu la moindre décharge comme trésorier ou comme président du conseil colonial.

Santo-Tomas avait été pour lui, il l'avouait sans vergogne, une affaire et même une affaire prussienne. Aussi, honteusement évincé, allait-il chercher par tous les moyens à se venger. Hélas, au Guatemala comme en Belgique, il ne réussirait que trop bien.

Le 2 mai, il osait affirmer qu'il avait écrit au général PAÏS pour le mettre au courant de la situation pitoyable des finances de la Compagnie ⁽²⁾. Le 11, devant l'équipage d'un cutter anglais, le *Lank*, il expliquait avec force détails la déconfiture de la Compagnie de Colonisation.

(1) PHILIPPOT se retira à Omoa. Neurasthénique, il travailla quelque temps chez un Français, M. RENARD. VAN LOCKHORST et MALHERBE voulurent lui rendre un jour visite. Ils le trouvèrent baignant dans son sang. GUILLAUMOT le signala comme « évadé » puis comme « déserteur » aux autorités. La veuve du malheureux eut toutes les difficultés à obtenir pour ce motif une pension, au ministère de la Guerre, après avoir auparavant dû courir tous les bureaux. Impossible de se faire délivrer un acte de décès.

(2) GUILLAUMOT, Mémoires justificatifs, I, p. 27.

A son instigation, un Allemand qui avait occupé un poste de confiance dans la Communauté, allait trouver le commandant d'Yzabal dont on connaissait déjà l'antipathie plus que naissante à l'égard de Santo-Tomas.

GUILLAUMOT fut encore une fois averti par CLOQUET des dangers qui le menaçaient au moment où un nouveau navire, l'*Eugène*, amenait d'Europe un nouveau contingent de colons...

V. État de siège ?

C'en était trop. Dès le 18, le Major écrivait à Bruxelles :

« Je prie le conseil général de la Communauté de l'Union d'accepter ma démission de directeur colonial et de vouloir me désigner un successeur le plus tôt possible. » ⁽¹⁾

Mais comme on le sait, une lettre n'arrivait en Europe qu'après de nombreux jours. GUILLAUMOT, stoïquement, resta au poste, renouvelant à intervalles, sa demande de remplacement tandis que Bruxelles continuait à déverser les flots de nouveaux travailleurs accompagnés de femmes et d'enfants, par le *Rembrandt* et le *Karel*.

C'est vers cette époque que se déchaîna sur la colonie une terrible épidémie qui devait causer de nombreux morts ou chasser les colons loin d'un endroit où ils n'avaient plus rien à espérer. Ce fut aussi le moment que choisit le baron DE BULOW pour réaliser un scénario avec son ami PAÏS.

BULOW était revenu depuis quelques jours de sa visite au Général quand on vit entrer, vers 11 heures du matin, dans le port, un petit navire anglais. Il alla s'emboşer entre le Rio las Escobas et la ville. Une heure après,

(1) *Ibid.* p. IV. GUILLAUMOT ne pouvait prévoir que le successeur qu'on lui donnerait, en janvier 1845 seulement, serait BULOW, qui ferait patte blanche, serait reçu par Léopold I^{er}, etc. La Compagnie fit semblant d'avoir imposé à GUILLAUMOT sa démission avant de monter une cabale contre lui.

une goëlette, toujours sous pavillon anglais, pénétra plus avant dans la baie. Elle avait à son bord le Général, deux officiers et quelques soldats.

Le commandant d'Yzabal mit pied à terre puis, très ostensiblement, fit placer quelques factionnaires, armes chargées, près des canons du port.

GUILLAUMOT fut tout de suite sur ses gardes : il ne broncha pas. Le Général qui s'était rendu chez BULOW fit savoir au Major qu'il l'attendait ; GUILLAUMOT répondit, dans les formes, que ce n'était pas à lui de se déranger. Il était chez lui et se ferait un plaisir d'accueillir son hôte.

Personne ne bougea. La situation devenait ridicule ; BULOW eut la sagesse de conseiller à son ami de céder devant les justes représentations du Directeur colonial.

Et PAÏS s'exécuta, à la grande satisfaction du Major.

Celui-ci rédigea le compte rendu de cette brève aventure avec une certaine fierté.

« Pendant que le général débarquait, je pris sans bruit des dispositions pour être prêt à tout événement. Les pontonniers et les colons désarmés furent divisés en détachements qui devaient, au premier signal, se rassembler sur trois points où des armes et des munitions avaient été portées... ».

Après cette visite sans courtoisie qui avait voulu être une démonstration contre la militarisation de Santo-Tomas, la victoire était restée au Major. Il n'avait pas perdu la tête.

« La milice garda les postes, disait-il en guise de conclusion, la retraite fut battue comme à l'ordinaire et le « qui vive » de nos factionnaires continua à se faire entendre dans la colonie » (1).

Il avait eu sa petite vengeance contre le vilain baron. Mais il n'était pas au bout de ses peines.

Le seul bienfait des arrivages successifs de navires

(1) GUILLAUMOT à HOMPESCH, 18 mai 1844 (A. E. 2027).

européens avait été de fortifier la garnison (si on peut dire) de Santo-Tomas. Outre un certain nombre de pontonniers, des officiers s'étaient joints au groupe primitif : MACQUET, VAN DER NOOT, PARFONDREAU, BAROIS ⁽¹⁾.

Or, quinze jours seulement après la visite du général, Santo-Tomas fut une nouvelle fois en état d'alerte.

En avril 1844, le Guatemala avait connu (pour la tantième répétition), une révolution où le consulat belge de la capitale n'avait pas été sans cesse en sécurité. Le soi-disant belge LEKEU s'y était distingué au service de CARRERA. Ce qui lui avait procuré un avancement inouï. Malgré sa victoire, le Dictateur se sentait entouré d'ennemis dont certains avaient choisi comme point de ralliement les frontières du Honduras ou du San-Salvador. On disait que de forts contingents de troupes y étaient assemblés.

GUILLAUMOT trouva sans doute l'occasion extrêmement favorable de préparer la défense de Santo-Tomas en toute légitimité et sans que personne y puisse trouver à redire. CARRETTE fut nommé chef d'État-Major ; le capitaine DORN commanderait l'artillerie et MALHERBE s'occuperait de la milice coloniale.

Le matériel militaire était en piteux état : 4 canons hors service, deux fusils de rempart et deux petits canons qui provenaient du *Rembrandt*. Malgré cette épouvantable pénurie, DORN sut construire deux batteries pour la défense du port tandis que MALHERBE préparait des travaux pour la défense du passage de la Motagua. « Dès aujourd'hui, écrivait assez fièrement GUILLAUMOT, Santo-Tomas est mis en état de siège... ».

Sans doute, la perspective d'avoir à exercer une nou-

⁽¹⁾ MACQUET était originaire de Wavre. Il mourra à Santo-Tomas le 29 août 1844, après avoir refusé toute sépulture ecclésiastique. — VAN DER NOOT était « un jeune militaire féru de discipline et protégé par le comte d'Aerschot ; PARFONDREAU était un ancien des Guides ; BAROIS protégé du capitaine RAIKEM. HOMPESCH à GUILLAUMOT, 24 mars 1844 (A. E. 2027).

velle fois son vrai métier ne lui déplaisait-elle pas. Aussi souhaitait-il voir arriver sans tarder les 600 fusils qu'on lui avait promis (1).

Hélas encore une fois, son attente serait trompée. L'ennemi ne se présenterait pas comme il l'imaginait. Le malheureux major allait se trouver à deux doigts d'ouvrir le feu contre ses propres hommes.

(1) GUILLAUMOT au Président, 2 juin 1844 (A. E. 2027).

CHAPITRE VIII

LA LUTTE AU BORD D'UN PRÉCIPICE

I. Le projet de souscription.

Il n'avait pas fallu à GUILLAUMOT trois mois de séjour à Santo-Tomas pour être complètement dégoûté. Bien des colons de la première et de la seconde heure, lassés des luttes contre l'égoïsme, la maladie ou même la mort, avaient choisi de s'enfoncer plus avant dans les terres pour essayer de s'en tirer tout seuls.

Si, aux dires du P. WALLE, dans son rapport de novembre 1843, la colonie était viable, en 1844, il était évident qu'elle ne vivait pas. Mais Bruxelles devait mettre longtemps avant de vouloir s'en rendre compte.

Comme on l'a dit, au moment du départ de GUILLAUMOT, d'autres expéditions, par navires déjà affrétés, étaient préparées : chargement humain avec cargaison d'objets plus hétéroclites les uns que les autres.

Déjà en conflit avec le ministère de la Guerre, la Compagnie de Colonisation allait accentuer encore le malaise par une propagande sans délicatesse jusque dans les casernes même. La tension avait été grandissant et HOMPESCH s'était vu adresser des lettres qui étaient à peine polies. Il n'avait pas bronché ⁽¹⁾.

Des caporaux et des soldats s'étaient embarqués pour la colonie, attirés sans doute, comme leurs compagnons

(1) Voir aux Archives M. A. la farde des « Miliciens de Santo-Tomas ».

par l'aventure ou plus simplement, la promesse d'un remboursement total de leurs dettes...

Car la Compagnie payait ! Non qu'elle connût alors une situation financière brillante. Mais le vin avait été tiré : il fallait le boire ; et on espérait...

En dépit de tous les statuts imprimés et largement répandus dans le public, aucun budget n'avait été publié, comme il le fallait, à la fin du mois de décembre 1843. Personne ne sembla le remarquer.

Où en était-on ? Beaucoup de dépenses et bien peu de rentrées ; et les charges augmentaient chaque jour ⁽¹⁾ !

Pour maintenir très haut la réputation de la Compagnie il fallait à tout prix trouver de l'argent.

Les particuliers, il n'y avait pas à compter sur eux, tant que Malines et les évêques ne parleraient pas. Et de ce côté, on ne voyait rien venir. De la France, si généreuse et si prometteuse, rien n'arrivait non plus, sauf peut-être de bonnes paroles.

Restait l'appui de l'État et celui du Roi.

Quoique HOMPESCH et ses amis l'aient répété, jamais le Gouvernement n'avait ignoré catégoriquement la Compagnie de Colonisation. Celle-ci avait même reçu de substantiels subsides en 1842 et en 1843 : 15.000 F. De plus, la *Louise-Marie* avait fait deux fois le voyage gratuitement ou à peu près ; les magasins de l'État, plus ou moins régulièrement, avaient été autorisés à fournir les diverses expéditions en rails, canons, outils, à des

(1) Aux archives S. J. existe un budget « confidentiel » de fin 1843. En voici le résumé : 2.400 lots à HOMPESCH ; 1.000 au secrétaire de ROTHSCHILD (qui pouvait être OBERT lui-même !). En plus de leur part comme fondateurs, OBERT, HOMPESCH, BINCKUM et DE PUYDT avaient reçu 100 lots. Le tout fait : 2.000 lots gratuits, formant le capital de la Compagnie ! — La souscription avait donné 1.000 lots vendus pour 192.000 F — moyenne 190 F. Intérêt de 40 F à payer par lot : annuellement 232.160 F. A quoi il fallait ajouter 272.000 F de frais généraux. « De manière que, disait-on en guise de conclusion, la Compagnie aurait à payer annuellement pour frais généraux et intérêts 504.160 F, soit un peu plus de 19 % du capital dont elle dispose, sans tenir compte des frais de première installation, exploration et autres...

prix défiant toute concurrence et dont le paiement n'avait pas été exigé avec trop de précision...

Sans doute, une certaine mauvaise humeur s'était manifestée, comme dans l'affaire des militaires, parce que trop souvent, en s'adressant au Roi, on avait donné l'impression de vouloir forcer la main. Mais jamais il n'y avait eu de véritable bouderie.

Par ailleurs la Compagnie elle-même s'était toujours montrée très défiante vis-à-vis des hommes en place et spécialement du Gouvernement qu'elle soupçonnait ou même accusait de chercher à lui voler le bénéfice de son initiative... La nomination de CLOQUET, disait-on, en était une preuve. Et HOMPESCH avait été extrêmement froissé de la facilité avec laquelle le P. WALLE, qui se disait inspiré par le Consul, avait averti le Gouvernement guatémalien du changement de direction à Santo-Tomas. Le président du conseil était allé se plaindre chez le P. Provincial qui, sans prendre la chose au tragique, avertissait cependant le Directeur ecclésiastique.

En cas de nécessité, on s'adresserait au Gouvernement, mais en se gardant soigneusement de tout ce qui aurait pu donner l'impression d'une inféodation.

Le 6 février 1844, en une séance mémorable du conseil, HOMPESCH exposa les motifs qui obligeaient à clore la souscription aux lots de la première émission. Mille lots nouveaux seraient offerts aux communes, avec de grandes facilités et d'énormes avantages (1).

(1) Que préconisait l'arrêté royal ? Les communes, établissements de bienfaisance et conseils de fabriques qui en obtiendraient l'autorisation, pouvaient souscrire les lots, payables par annuités de 100 F ou par quarts (intérêts de 4 % avec amortissement) à un des 1.000 lots. Les membres *collectifs* enverraient un ou plusieurs travailleurs avec famille, sur désignation du bourgmestre et du curé !

Pour faire œuvre nationale, la Compagnie s'engageait à employer la moitié de l'argent récolté en achats de produits belges, sous contrôle du ministère de l'Intérieur, en tenant compte des Provinces, communes, etc. qui avaient fourni les fonds.

Une liste de souscription serait déposée dans toutes les communes, institutions

Pourquoi agir ainsi ? Uniquement dans un but social : créer un capital au profit de l'industrie nationale, accorder aux communes des avantages qui devaient avant tout profiter aux classes laborieuses, atteintes par le chômage surtout dans l'industrie linière ; enfin faciliter aux souscripteurs le moyen de faire exploiter leur terrain de Santo-Tomas en chargeant la direction de la surveillance des travaux...

HOMPESCH tenait déjà tout prêt dans ses cartons un projet d'arrêté royal. Il rappela que les nouvelles de la colonie étaient excellentes : les rapports seraient sous peu publiés par le *Moniteur* : ils étaient plus que convaincants. Enfin, sous l'impulsion de « l'homme probe, ferme, actif, intelligent, jouissant de l'estime générale, que le Roi avait daigné accorder à la Compagnie », tout irait pour le mieux. GUILLAUMOT n'était-il pas entouré par « des hommes spéciaux » (*sic*) capables de le seconder dans ses travaux ?

Le projet d'arrêté royal fut mis aux voix. L'assemblée vota tout ce que le Comte voulait.

Forts de ce vote, le Comte et son ami OBERT ne permirent pas aux choses de traîner. Le 31 mars, LÉOPOLD I^{er} signait le document. NOTHOMB, à contre-cœur sans doute, le contresignait ⁽¹⁾. Il parut au *Moniteur* le 2 avril.

de bienfaisance etc. Les sommes seraient versées aux receveurs des contributions. La souscription devait s'ouvrir en fait le 1^{er} juin avec clôture le 30. Mais, encore une fois, il y eut des prolongations !...

(1) Un problème se pose ici : celui de la pensée exacte de NOTHOMB. D'après les témoignages d'ennemis, le Ministre aurait, en société, accablé HOMPESCH et ses amis de lazzis plus ou moins spirituels. Dans une lettre, publiée par HOMPESCH dans le « Mémoire » de 1847, il eut la curieuse fantaisie de faire remarquer au Comte que 1.000 lots étaient bien peu de chose dans un pays qui comptait près de 2.500 communes, surtout qu'on s'adressait encore aux bureaux de bienfaisance et autres... « Dans tous les cas, écrivait-il le 15 mars 1844, l'excès des demandes doit être prévu... » Humour plutôt sinistre. Il existe aux A. G. R. un dossier dont nous devons la connaissance à l'amabilité de M. le professeur J. STENGERS, où se trouvent quelques pièces de correspondance relatives à cette affaire et aux promesses du Gouvernement — celles dont on parlera plus loin. On y voit que le souci constant du ministère est de ne pas s'engager. Les rapports discutent les

On avait un mois devant soi, pour l'exécuter et déjà les directeurs respiraient, lorsqu'ils apprirent le retour du *Ville de Bruxelles* avec les quatre colons renvoyés pour indiscipline !

C'était un contretemps. Ces gaillards allaient-ils jaser ? On ne le sut que trop vite, car fort peu de temps après, paraissait une brochure qui représentait la colonie sous un jour peu affriolant ⁽¹⁾.

Par ailleurs des lettres avaient aussi été envoyées : ce courrier arrivé à destination, dans tous les coins de la Belgique, fit connaître des vérités assez opposées à la littérature parue le 11 février au *Moniteur*... ou encore au livret de propagande que la Compagnie de colonisation venait de publier en vue de favoriser la nouvelle souscription... On y critiquait l'administration de la colonie, spécialement celle de PHILIPPOT ; BULOW n'était pas épargné ni les jésuites non plus, à qui, comme on le répétait en guise de refrain, on eût préféré un prêtre séculier. On le nommait : l'abbé WOUTERS !

Le public s'émut et ne bougea pas. Un brave professeur du séminaire de Malines crut cependant devoir avertir le P. Provincial des racontars dont un de ses correspondants s'était fait l'écho ⁽²⁾.

Toutes ces méchancetés contre la direction coloniale ou les aumôniers de Santo-Tomas ne faisaient guère l'affaire de HOMPESCH et de ses amis, d'autant que, depuis

projets du point de vue juridique ; on y avoue qu'il est impossible de ne pas faire quelque chose en faveur de la Compagnie. On sent combien le rédacteur est heureux de pouvoir conclure : en agissant comme on était décidé de le faire on n'a en rien compromis sa liberté (A. G. R. n° 314, rapport de mars 1844).

(1) Il s'agit de la brochure du *Témoin véridique*, souvent citée.

(2) Le 9 mars, l'abbé VANDER LINDEN écrivait au P. FRANCKEVILLE au nom d'un « Monsieur de bonne famille... sincèrement attaché à la religion et faisant exactement ses devoirs religieux ». Ce témoin était d'avis que « la religion catholique est perdue ici et perdue sans retour si d'autres prêtres ne viennent pas remplacer ceux qui y sont... » On leur reprochait : manque de douceur, de modération et de tolérance ; des prédications incendiaires ; un mépris prononcé pour la classe inférieure des colons ; refus d'enterrer ; refus de marier (sans autre informé, sans doute) les Caraïbes (S. J.).

quelques jours ils s'étaient attachés, avec un zèle nouveau à promouvoir l'étude du canal interocéanique par le Nicaragua. Ici encore, on avait demandé un officier de valeur, le lieutenant BOUILLART et on l'avait obtenu grâce à l'intervention du Roi et une lettre de VAN PRAET ⁽¹⁾.

Pour répondre aux rumeurs malveillantes qui circulaient, la Compagnie de Colonisation, en dépit de la brochure éditée, songea à des moyens de propagande plus efficaces. D'énormes affiches furent placardées un peu de tous les côtés ; une lettre lithographiée vint engager personnellement tous les curés de Belgique à se faire les ardents propagandistes de l'œuvre. Les prêtres, espérait-on, n'auraient pas la mauvaise grâce de négliger ce qui leur était recommandé expressément par les évêques ⁽²⁾.

II. Le retour du P. Walle.

C'est sur ces entrefaites que le P. WALLE revint d'Amérique au moment où, de Santo-Tomas, arrivaient les premières nouvelles de l'installation de GUILLAUMOT et les rapports concernant la sécession du P. GENON qu'on interprétait, cela va sans dire, fort diversement, suivant le clan auquel on appartenait.

Pendant un mois, le Directeur ecclésiastique circula en Belgique, avant d'entreprendre le voyage de Rome qui devait décider de l'acceptation ou du refus du fameux collègue au Guatemala ⁽³⁾. Le Jésuite se montra partout

(1) Dès le début la Compagnie s'était intéressée à ce canal, affaire purement financière. Des plans avaient été communiqués par DE PUYDT et 'T KINT. BOUILLART, devenu capitaine pour faciliter la besogne, ne partit jamais, suite aux circonstances malheureuses qu'on racontera. Mais il profitera de deux ans de congé !... (M. A. Dossier personnel BOUILLART).

(2) Dans le *Mémoire en cause...* de 1847, on trouve *in extenso* les lettres de plusieurs évêques, en faveur de la Compagnie. Elles furent rédigées en grande partie pour donner satisfaction au Souverain qui avait fait écrire par VAN PRAET aux intéressés.

(3) Le P. WALLE partit pour Rome le 12 juin. Il y restera jusqu'en août et

fort discret et resta en relations suivies avec la direction de la Colonie en Belgique. D'accord avec le P. FRANCKEVILLE, il déclara à HOMPESCH qu'il était prêt à résigner ses fonctions de directeur ecclésiastique pour les remettre au clergé diocésain, si le bien général le demandait.

Mais le Comte, loin d'accepter cette proposition, envoyait au Jésuite, la veille de son départ, un chèque de 1500 F. Il lui demandait de se faire son interprète auprès du Souverain Pontife, pour le remercier d'abord de l'insigne marque d'honneur qu'il venait de lui conférer, pour obtenir ensuite, en faveur de Mgr DE AYCINENA, une nomination d'évêque « *in partibus* ».

Cependant, les nouvelles arrivaient de plus en plus sombres. A Santo-Tomas, cela ne marchait pas trop ; en Belgique, la souscription ne donnait qu'un résultat ridicule. Le bureau de bienfaisance de St. Josse-ten-Noode avait payé 2 lots, la fabrique d'église de Merchtem et la commune de Braine-l'Alleud un aussi ! Et c'était tout. La députation permanente de Liège, interrogée, comme il convenait, par une des institutions dépendant de sa juridiction, avait envoyé une lettre circulaire défendant à quiconque de donner la moindre suite à l'arrêté royal.

Pour comble de dérision, le comte de HOMPESCH apprenait que certains membres fondateurs de la Compagnie mettaient déjà leurs actions en vente à la Bourse, en dessous du prix officiel (1) !

Avec les jésuites, la Compagnie faillit aussi rompre. Car un articulet du *Moniteur* avait parlé de l'affaire GENON, autrement que ne l'avait fait le Comte dans sa correspondance avec le P. FRANCKEVILLE. Celui-ci, dans

obtint gain de cause pour le Collège. HOMPESCH à WALLE, 12 juin 1844 (S. J.). HOMPESCH ainsi que MÉRODE avaient été promus dans l'ordre de S. Grégoire le Grand. On avait fait grand état de ces distinctions pontificales pour prouver l'esprit catholique de l'entreprise coloniale.

(1) HOMPESCH à DE PUYDT, 31 mai 1844 (M. A. DE PUYDT) : « Et cela justement dans un moment où nous redoublons d'efforts pour réaliser les capitaux indispensables ! »

une lettre ferme, avait réservé son jugement en marquant son étonnement de voir la Direction condamner extérieurement du moins un fait qui n'était attesté que par une des parties.

Mais HOMPESCH avait trop besoin de la Compagnie de Jésus pour briser trop violemment avec elle. Au contraire, devant la défiance des évêques de Belgique, le Comte suppliait le P. FRANCKEVILLE de vouloir bien intervenir : « Puissiez-vous parvenir à les éclairer ! », lui disait-il. Il était grand temps d'arriver à une solution si on ne se résignait pas à voir « la pauvre Compagnie (de Colonisation) devenir à son tour le point de mire des libéraux qui cherchent à s'en emparer... » (1).

Le pauvre comte osait encore parler de succès ! La souscription, affirmait-il, fournissait à la colonie « une population catholique aux choix des curés » ! Et il offrait aux jésuites de proposer « quelques bons chefs pour les cinq cents ouvriers, bons catholiques ». D'un coup, la colonie aurait été remise sur la bonne voie.

Par un curieux manque de logique, alors qu'elle semblait chercher à se séparer de toute politique, la Compagnie faisait cependant claironner par le *Moniteur* et d'autres journaux qu'une révolution sévissait au Guatemala et que le sous-officier LEKEU y avait joué un rôle excellent, aux côtés de CARRERA lui-même.

Il semble bien, à considérer les contradictions de HOMPESCH et de ses amis, que la Compagnie de Colonisation se trouvait dans une situation extrêmement grave ; on essayait, envers et contre tout, de la sauver.

(1) Les conversations orales et écrites furent fréquentes entre HOMPESCH et le P. FRANCKEVILLE, à propos de l'affaire GENON et de ses conséquences. Le Provincial reprocha à HOMPESCH la campagne menée contre son Ordre et menaça, si on continuait, de mettre les choses au clair en publiant tous les documents (10 juin 1843). Huit jours après, nouvelle rencontre, suivie d'une lettre où le désarroi de HOMPESCH est manifeste. Il craint les manœuvres des libéraux qui étaient restés cois tant qu'il ne s'agissait que de climat, etc. Mais en possession de griefs sur le terrain religieux, ils marcheraient !

La souscription n'avait rien donné ; elle ne donnerait jamais grand-chose (1). Et on avait besoin d'argent. On s'adressa aux banques : celles-ci se montrèrent une nouvelle fois peu enthousiastes, malgré, comme on l'a déjà dit, les instances de LÉOPOLD I^{er}. A tout prix, il fallait obtenir le soutien de la Nation. Et pour cela gagner le Gouvernement.

En mars 1844, au moment où, par le moyen de la souscription et la propagande dans les casernes, on avait essayé d'allécher le grand public et de se fournir en fonds et en hommes, des tractations avaient été amorcées. Jusqu'en juillet, il y eut de nombreuses conversations entre la Direction de la Compagnie et les ministères, où le Roi intervint, comme toujours, discrètement. Elles devaient aboutir, le 21 juillet, à un accord officieux. Les ministres s'engageaient à présenter avant le 31 décembre, un projet de loi garantissant un emprunt de 3.000.000 F à 3 % d'intérêt et 1 % d'amortissement. D'autre part, la Compagnie se déclarait prête à changer son administration de concert avec le Gouvernement.

Du côté de la Compagnie belge de Colonisation, ce

(1) Comme on l'a dit, la souscription se clôturait officiellement le 30 juin. Le 1^{er} juillet, un article du *Journal historique et littéraire de Liège* qu'on a souvent considéré comme la feuille officieuse des jésuites en Belgique, concluait un article sur les désordres de Santo-Tomas par ces mots : « Il serait plus pressant de réparer les fautes graves commises, par des mesures grandes et efficaces que de recueillir de nouveaux fonds pour continuer l'entreprise ».

HOMPESCH, dans le Mémoire justificatif de 1847, p. 22-24, affirme qu'« A la lecture de l'article, les souscriptions s'arrêtèrent tout à coup, le Gouvernement recula, les membres du Conseil de commerce et d'industrie disparurent ou se tinrent à l'écart ».

Il suffit de comparer les dates pour voir combien peu la chronologie est respectée dans le plaidoyer de HOMPESCH. D'ailleurs, c'est faire très grand honneur au *Journal historique et littéraire* que de lui attribuer pareille influence sur l'opinion publique.

Par ailleurs, la Société Générale, qui était créditrice de la Compagnie de Colonisation, chez qui les maigres fonds provenant de la souscription devaient être versés, trouva là une légère compensation à ses propres avances et elle les garda. (A. E. 2027, *passim* entre fin 1844 et février 1845. Il y eut en effet encore quelques souscriptions au début de 1845... Les délais accordés étaient bien longs !).

fut un cri de triomphe. « Je m'empresse de vous annoncer, écrivait le comte DE MÉRODE à M. VAN HOOBROUCK DE FIENNES, vice-président de la Banque des Flandres, la signature d'un contrat entre la Compagnie et les ministres de l'Intérieur et des Finances ». C'était, pensait-il, « la solution qui vient consolider son avenir dans l'intérêt du pays ».

Consolation dans un beau rêve : car les promesses du Gouvernement ne devaient devenir réalité qu'après un vote des Chambres...

Or, peu de jours auparavant, au Sénat, une première attaque avait été amorcée contre le Gouvernement NOTHOMB dont on voulait la disparition.

III. Préludes à une joute parlementaire.

A la mi-juillet, une question fut posée au ministre de l'Intérieur par le comte DE QUARRÉ. L'honorable membre du Sénat désirait savoir s'il y avait des communes et des bureaux de bienfaisance qui, en vertu de l'arrêté du 31 mars, avaient versé des fonds pour la colonisation. Plus curieux encore, il demandait *qui* avait autorisé la souscription et en vertu de *quelle* loi.

NOTHOMB répondit : il ignorait les résultats de l'arrêté qu'il avait contresigné. Et M. DE ROUILLÉ ajouta que la souscription n'étant pas close, il ne fallait pas s'étonner de n'avoir pas de chiffres précis à fournir, d'autant plus qu'une prolongation avait été consentie.

Mais M. DE QUARRÉ ne se contenta pas de cette réponse évasive. Et NOTHOMB, pour se défendre, affirma « que

(¹) MÉRODE à FIENNES, 21 juillet 1844 (S. J.). Doit-on voir dans ce contrat un premier pas vers une gestion par le Gouvernement d'une société privée ? La Compagnie de Colonisation ne semble pas l'avoir compris ainsi. Quelle était la pensée du Gouvernement, et celle du Roi ? On en dira un mot à la fin du volume, en parlant de Souveraineté possible. Voyez A. G. R. au dossier n° 314 cité et MAROY, C., art. c. pp., 184-5.

(²) *Annales Parlementaires*, 1844, Sénat, 12 juillet et (S. J.).

personne n'avait à apprécier les chances d'une entreprise privée dont le but était certainement louable ; le Gouvernement, en l'occurrence, s'était borné à autoriser l'ouverture d'une souscription ou mieux l'annonce de celle-ci ».

Encore une fois, M. DE QUARRÉ flaira une dérobade. On s'était adressé, disait-il, à des gens simples pour qui un arrêté royal était une véritable recommandation. Et il en serait resté là si M. DE MOOREGHEM, un parent du vice-président de la Banque de Flandres, dans le compte rendu de la séance du Sénat, n'avait pas tellement édulcoré son intervention. M. DE QUARRÉ exigea donc une rectification en reposant plus nettement encore ses questions au Ministre.

Fort heureusement, les vacances parlementaires vinrent mettre un terme à ces discussions désagréables et la Compagnie de Colonisation put terminer ses tractations avec NOTHOMB et le Gouvernement. Forte de son appui, elle s'aboucha avec des financiers : d'abord la banque Woëste qui assez rapidement laissa tomber l'affaire après quelques pourparlers favorables. Les conversations prirent une allure plus définitive avec un Anglais : MISSEL ⁽¹⁾ La Compagnie, abandonnée par ses chefs, aura à lui rendre des comptes !

Mais HOMPESCH et ses amis se croyaient à ce moment suffisamment épaulés pour se mettre un peu plus à l'aise, entre autres avec les jésuites. Prenant le P. FRANKVILLE et le P. WALLE au mot, on s'adressa de nouveau à Malines en même temps qu'on se décidait à envoyer

(1) Il y en aurait assez long à raconter sur les tractations entre la firme anglaise et la Compagnie de Colonisation. MISSEL ne s'engagea que contre des assurances réelles. Il y eut, non seulement des promesses, mais des collations « in extremis » de décorations de l'Ordre de Léopold... Si bien que, lors du désistement, en décembre 1844, on s'en prit, dans des lettres qui furent publiées en 1847, directement à la Couronne. Voyez le Mémoire justificatif de 1847, tous les documents *in extenso*.

à GUILLAUMOT un ordre de rappel, alors que le Major avait envoyé sa démission.

Malines transmit sa réponse dès le 5 août, au lendemain de la réunion des évêques. Il leur était impossible d'accepter « la cure des âmes de Santo-Tomas », même « en conservant la mission que les jésuites y auraient établie ». Le motif en était simple. Sans doute comprenait-on l'exacte portée de l'argument présenté par le Comte : que Santo-Tomas était comme le prolongement des diocèses de Belgique et de la Patrie. Mais, poursuivait le cardinal STERCKX au nom de ses collègues :

« Nous avons été unanimement d'avis que la convenance et l'intérêt bien entendu de la Compagnie belge de Colonisation semblait exiger qu'elle s'entende avec les jésuites... Nous croyons, disait en terminant Son Éminence, devoir donner d'autant plus ce conseil qu'il sera très difficile d'engager des prêtres séculiers convenables à se charger d'une besogne que les jésuites auraient été forcés d'abandonner » (1).

Il ne restait plus à HOMPESCH qu'à renouer avec les jésuites. Il le fit fort simplement et ceux-ci ne lui tinrent aucune rigueur pour une démarche qu'en toute sincérité, ils avaient proposée. Le P. WALLE venait de rentrer de Rome, avec le titre de Supérieur de la nouvelle mission du Guatemala et du collège qu'on fondait dans la capitale. Ce fut lui que le P. FRANCKEVILLE chargea des négociations. La Compagnie de Colonisation reconnaissait, en des termes qu'on reniera plus tard, « les sentiments peu bienveillants du Directeur colonial », et les « abus d'un pouvoir trop étendu », chez GUILLAUMOT ; les attitudes de CLOQUET, « peu en harmonie avec la position que le Gouvernement lui avait confiée, puisque son intervention aurait dû empêcher ou du moins concilier les différends qui se sont élevés entre le Directeur et le P. Genon » (2). Les deux hommes étaient révoqués tandis

(1) LA PEYROUSE et HOMPESCH à FRANCKEVILLE, août 1844 (S. J.).

(2) HOMPESCH à FRANCKEVILLE, 22 août 1844 et 12 sept. (S. J.). Voir les

qu'on maintenait à son poste le jésuite ardennais. En même temps qu'elles annonçaient la nomination d'un nouveau consul, et la création d'une direction partagée entre un directeur civil, un directeur commercial et un commissaire de la Compagnie, les autorités demandaient une nouvelle fois aux jésuites de vouloir les aider dans le choix des candidats à ces places.

Mais le P. Provincial et son émissaire en savaient trop pour s'engager sur une voie dont ils s'étaient toujours défiés. En désignant le P. WALLE comme négociateur, le P. FRANCKEVILLE le chargeait de déterminer, de concert avec HOMPESCH, « les bases d'une convention dont le but unique doit être le bien moral et religieux de la chère colonie ».

Par suite d'une crise de fièvre, le P. WALLE ne put rencontrer le Président que le 2 octobre : il lui présenta le texte de la nouvelle convention, déjà revu et corrigé par le P. Provincial. Le 10, il était soumis au Conseil général de la Compagnie de Colonisation (1).

Les choses semblaient donc, à tous points de vue,

lettres de WALLE à HOMPESCH, 27 oct., avec quelques billets qui précèdent. On y lit que, sur le terrain financier, s'est élevé un petit différend.

(1) Désormais, il faut distinguer la « cure des âmes » à Santo-Tomas et le collège de Guatemala. Pour celui-ci, seul le P. WALLE était responsable. Il avait ramené de Rome deux missionnaires ; deux autres devaient venir d'Espagne ; huit Belges étaient désignés.

Voici le résumé de la nouvelle convention : Santo-Tomas recevrait 2 ou 3 prêtres plus deux frères, choisis par le Provincial et révocables par lui. Résidant à Santo-Tomas, ils pouvaient à leur gré, évangéliser les Caraïbes. Frais de transport (pour le premier trajet seulement), de séjour et d'entretien du culte à charge de la Compagnie de Colonisation.

Suivant le texte du P. WALLE, adouci par le P. FRANCKEVILLE, « on espérait que l'administration ferait bon accueil aux justes demandes des prêtres en ce qui concernait l'ordre moral et religieux de la colonie, spécialement en matière de jours fériés.

Le P. WALLE fixait le total des subsides à 5.000 F. Le P. FRANCKEVILLE l'estimait à 2.500 F par prêtre et à 1.000 F pour un instituteur, frère coadjuteur ou laïc.

Enfin, le contrat serait signé pour 3 ans. Le soin unique des âmes, dans les fonctions pastorales, incomberait aux jésuites aussi longtemps qu'on n'y pourvoirait pas autrement (S. J. : Brouillon et net).

s'arranger à souhait. La paix religieuse, si on peut dire, allait être signée. D'autre part, à la suite du retour de BULOW et de 'T KINT, la réputation de la colonie avait un peu gagné dans l'opinion publique. Le baron prussien était revenu, accompagné du fils du général PAÏS. Le Roi l'avait reçu : BULOW défendit Santo-Tomas sur le ton lyrique : « Pour tous ceux qui l'ont vue, affirmait-il, la ville de Santo-Tomas existe ; quelles que soient les fautes du Major, elle ferait la fortune de ceux qui sauraient la conserver » (1).

De son côté, quelque temps après, le commissaire 'T KINT fut aussi reçu par LÉOPOLD I^{er}. Après l'audience royale, il partit sur Paris où, non sans quelque difficulté, il négociait un traité pour une concession nouvelle au Nicaragua, concernant vraisemblablement le percement du fameux canal interocéanique, dont on parlait plus que jamais (2).

Le calme semblait revenu. Septembre, octobre passèrent sans grand heurt. En dehors d'une légère friction entre le Comte et le P. WALLE au sujet de paiements et de traites, on vécut paisiblement, et même amicalement.

Lors de son passage en Suisse, le P. WALLE avait rencontré le P. HISS, un confrère qui s'était présenté pour la mission de Santo-Tomas (3). Comme le P. GENON réclamait à cor et à cri un prêtre pour le seconder et le soutenir moralement, on le lui envoya sur la fin d'octobre, chargé en outre d'un message pour le nouveau directeur a. i., si GUILLAUMOT lui avait enfin cédé la place. Ce que, d'après les dernières nouvelles, il ne voulait pas faire, au grand mécontentement de la direction de

(1) A. E. 2027, 24 août 1844. BULOW avait avantage à se faire passer pour le sauveur de Santo-Tomas. Chose effarante, il sera nommé directeur colonial en mars 1845 !

(2) A. E. 2027, septembre 1844.

(3) FRANÇOIS-XAVIER HISS, jésuite suisse. Il était malade et crut que l'air de Santo-Tomas le guérirait. Il partit d'Ostende le 29 oct. Sur son voyage, cf. J. FABRI, *Vie économique et sociale*, mai 1949, p. 198 sq.

Bruxelles. Sans GUILLAUMOT, affirmait-on, rien ne serait arrivé de fâcheux dans la colonie. C'était à lui, à sa brutalité autant qu'à ses négligences qu'il fallait imputer le départ de nombreux colons, fuyant Santo-Tomas et la contagion qui y régnait... (1).

Mais il n'y avait pas seulement danger dans la Communauté de l'Union. Le calme des derniers mois, à Bruxelles, était comme une lente préparation d'une tempête désastreuse et fatale pour la Compagnie de Colonisation.

Le 3 septembre 1844, M. DE LANNOY, inspecteur des douanes à Anvers, était nommé commissaire du Gouvernement auprès de la Compagnie. Cet homme d'administration prit sa nouvelle besogne fort à cœur.

Coup sur coup, il envoya deux rapports extrêmement circonstanciés où, à grand renfort de chiffres et de précisions, la situation critique de la Compagnie était établie avec une impitoyable objectivité.

HOMPESCH et ses amis, alertés par l'allure de l'inspecteur, multiplièrent les démarches pour avoir communication des documents. Le ministère garda le plus grand secret sur l'ensemble des vues de son délégué, quitte, une fois ou l'autre, à laisser filtrer l'un ou l'autre des reproches qu'on adressait à la Compagnie, désormais perdue de réputation à ses yeux.

N'avait-on pas découvert des tractations secrètes de la Direction avec des chefs de l'industrie cotonnière des Flandres pour faire dériver dans les caisses de la Compagnie une large part des 2.000.000 F que le Gouvernement venait de lui accorder en subsides, pour essayer de la sauver ?

N'était-ce pas être infidèle à ses engagements, au moment même où elle les prenait ?

Désormais, le Gouvernement serait sans pitié (2).

(1) GUILLAUMOT servit de bonc émissaire. On va le voir.

(2) Voyez A. G. R., dossier cité, n° 314. Rapports du 16 oct. et suivants.

CHAPITRE IX

LE TRIPLE ÉCHEC

I. A Santo-Tomas.

A Santo-Tomas, le major GUILLAUMOT semblait tenir la colonie en mains ; en Belgique, grâce à la promesse officieuse du Gouvernement, la direction générale pensait encore pouvoir redresser une situation qu'elle savait mauvaise, tandis que le différend qui avait opposé les « deux Compagnies » s'était apaisé ; de Rome, le P. WALLE avait rapporté tous les éléments nécessaires à la fondation tant désirée d'un collège au Guatemala.

L'avenir, naguère si sombre, s'ouvrait sur des perspectives plus lumineuses. Et cependant, on n'avait jamais été si près de l'abîme. C'est ce qu'il reste à raconter.

Tandis qu'à Guatemala même les consulats étrangers n'avaient pas été tout à fait à l'abri de la révolution et que CARRERA hésitait encore sur le parti à prendre, GUILLAUMOT, fort sans doute des précautions militaires prises, se débattait vainement contre un ennemi imprévu.

Coup sur coup, le *Rembrandt*, le *Karel*, l'*Auguste* avaient déversé sur Santo-Tomas un flot de colons dont plusieurs étaient porteurs de maladies inconnues dans ces régions de l'Amérique centrale.

Le Major ne put user que d'expédients pour loger tout ce monde de misérables, envoyés là-bas par Bruxelles, en dépit des conventions minutieusement précisées une dernière fois avant son départ, par le Directeur colonial.

L'*Auguste* était arrivé le 12 juin. Le Capitaine apportait deux nouvelles : d'abord que la Direction avait songé, pour soutenir le moral des colons, à faire accompagner chaque convoi par deux prêtres séculiers ; ensuite que le *Théodore* était parti le 1^{er} et arriverait vraisemblablement sous peu avec un nouveau contingent !

Ç'en était trop. Déjà le Major avait envoyé une lettre de démission dont, lui semblait-il, on ne tiendrait peut-être pas compte. Il se décida à dépêcher par le *Karel* le lieutenant CARRETTE. Devant les rapports qu'il lui ferait, Bruxelles ne pourrait plus hésiter.

Le 1^{er} juillet, le *Théodore* abordait à Santo-Tomas avec de nouveaux colons. Il annonçait encore le *Constant*.

Le Père GENON, avec le Frère AUGUSTIN, résidait toujours à Livingston, comme on l'a dit, dans le plus complet dénuement (1). Un jour que le prêtre avait envoyé le Frère rechercher un livre à Santo-Tomas, de braves gens osèrent demander le prêtre pour un mourant. Le P. GENON se rendit à leur appel. Mais ce fut tout !

De temps à autre, les jésuites apprenaient que des colons étaient morts et que d'autres, les meilleurs, fuyant la contagion, s'étaient enfoncés plus avant dans les terres, abandonnant la « *Communauté de l'Union* » et les propriétés légitimement acquises. A la mort, ils préféraient une vie peut-être plus misérable, mais où ils seraient maîtres de leur destinée. Ils espéraient secrètement que le P. GENON se déciderait à les rejoindre (2).

Car la contagion établie en dominatrice sur la malheu-

(1) Le F. AUGUSTIN avait essayé un jardin qui donna de bons résultats, insuffisants cependant pour pourvoir aux nécessités du moment. Le docteur FLEUSSU qui restait en correspondance discrète avec ses amis lui fit parvenir de temps à autre quelques secours. Cependant le plus gros chagrin du prêtre après les constatations décevantes sur les possibilités d'apostolat chez les Caraïbes, fut l'abandon où semblaient le laisser le P. WALLE et les supérieurs. Ses lettres ne sont qu'un long appel.

(2) JANSEN à FRANCKEVILLE, mai 1844 (S. J.).

reuse colonie, provoquait dans cette maigre population en moyenne une mort tous les deux jours...

CLOQUET, au début, avait aidé le Directeur colonial de son mieux. Dans ses rapports, il n'avait eu que des éloges à son égard. Mais son devoir l'avait rappelé à Guatemala d'où il restait en correspondance suivie avec la colonie. Et déjà les manières du Major, certaines de ses exigences lui faisaient craindre pour l'avenir ⁽¹⁾. 'T KINT de son côté n'avait jamais fort prisé les idées du nouveau directeur ; il n'était intervenu que de loin dans les démêlés de l'officier avec le P. GENON. Tout bien pesé, il avait donné raison au Jésuite et, vers la fin du mois de juin, il était même venu, comme on l'a dit, jusqu'à Livingston, pour supplier le religieux de reprendre la route de l'Europe afin de jeter un peu de lumière sur la véritable évolution de la colonie.

Mais le P. GENON venait de recevoir une lettre du T. R. P. ROOTHAAN qui n'encourageait pas du tout ces déplacements longs et coûteux : on ne devait les entreprendre qu'à bon escient. D'ailleurs, son devoir de prêtre, malgré la froideur de GUILLAUMOT, l'obligeait à rester dans les environs, à portée d'appel pour les colons. Et 'T KINT se décida à reprendre lui-même le chemin de la Belgique.

Le P. GENON, accablé par les privations de tous genres, se sentait lui-même pris d'un étrange malaise qu'il essayait de surmonter. C'étaient, comme il l'écrivait « de vives douleurs » accompagnant une indisposition générale. Probablement, pensait-il, « l'avant-coureur de quelque chose de plus sérieux ». Pourtant le missionnaire allait toujours de l'avant, dans l'espoir, bien vain cependant, de voir survenir d'Europe un confrère ou deux, en bonne santé et « apportant avec eux quelques ressources ».

Cependant, les nouvelles les plus alarmantes arrivaient

(1) CLOQUET au ministre, 8 mars 1844 (A. E. 2027).

continuellement de Santo-Tomas. On savait que PHILIPPOT, réfugié à Omoa, s'était suicidé, victime d'une crise de folie. GUILLAUMOT publiquement l'avait rayé des listes de la colonie en le stigmatisant du nom de « déserteur » !

Les départs se firent de plus en plus fréquents et les malades restèrent abandonnés à leur triste sort, dénués de tout espoir...

« J'apprenais de temps en temps, a écrit le P. GENON, qu'il y avait des cas de mort... Et on ne venait pas me chercher, on ne m'avertissait pas quand quelqu'un était en danger ». Le religieux s'en inquiétait de plus en plus.

Enfin, le 25 août, un message de trois lignes lui fut adressé, si poignant que le Jésuite ne put que « voler au secours par tous les moyens ». Mais il fallait une barque et il n'en trouva une que le 29.

Il arrivait dans la colonie le lendemain de la mort du lieutenant MACQUET qui, dans un testament rendu public, avait dit sa volonté d'être enterré sans le prêtre ⁽¹⁾, au lendemain aussi du renvoi par GUILLAUMOT du lieutenant MALHERBE.

Le prêtre trouva encore en vie le malade qui l'avait fait appeler. Il le visita, le réconforta, assista à ses derniers moments.

Le retour du Jésuite avait été une joie pour bon nombre de colons. Plusieurs d'entre eux vinrent le supplier de la façon la plus touchante, de ne plus les abandonner. Ils lui affirmaient en même temps que, depuis la contagion, le Directeur colonial s'était fort radouci. Il fallait tenter quelque chose. Le Major était au lit, atteint lui-même de fortes fièvres.

Pourtant le moment semblait peu favorable. Le pauvre P. GENON avait dû commencer par affronter un groupe de colons qui, malgré l'écrit formel de MACQUET, étaient venus demander un enterrement religieux pour l'offi-

(1) Annuaire militaire, 1870, p. 392.

cier. Mais le Jésuite avait tenu bon. Contre « de vives instances », il refusa, comme il le devait, la sépulture ecclésiastique.

Cependant, le 31 août, par un billet, le Directeur ecclésiastique a. i. s'excusait de ne s'être pas présenté chez GUILLAUMOT. « Si vous désirez que j'aie vous parler, écrivait-il, je le ferai avec plaisir ».

La réponse ne se fit guère attendre. Par l'intermédiaire de FLEUSSU, le Directeur colonial demanda au Père de vouloir bien venir chez lui en compagnie du Docteur. Celui-ci fit les frais de la conversation, dans une entrevue assez embarrassée. Finalement, GUILLAUMOT laissa sous-entendre qu'il serait heureux de voir le Jésuite reprendre ses fonctions à Santo-Tomas. A quoi le bon P. GENON répondit que ce serait accordé si « les choses pouvaient s'arranger convenablement ».

Rentré chez le Docteur qui l'hébergeait, le Père rédigea un petit mémoire en six points où il établissait les bases d'un nouvel accord. Il le voulait précis, formulé de façon à éviter désormais toute contestation. Il demandait le logis, l'entretien pour lui-même et le Frère qui jouerait le rôle de sacristain ; la permission de s'absenter parfois pour aller jusqu'à Truxillo, un village voisin où se trouvait un prêtre ; enfin une mise au point officielle, concernant les calomnies colportées sur le compte des jésuites. Sur ce chapitre, le Jésuite se montrait ferme, car il y allait de son apostolat et de son influence dans la colonie. Sans réputation intacte, il lui était inutile de demeurer à Santo-Tomas.

Le Père fit de dignes obsèques au malade qu'il était venu consoler. Le dimanche 2 septembre, les offices furent célébrés comme ils ne l'avaient plus été depuis deux mois ; il y eut aussi quelques confessions et des baptêmes d'enfants. Mais pas un mot du Major !

Le 4 septembre seulement, une réponse arriva pour le docteur FLEUSSU, à communiquer au P. GENON. Elle

était de la main de DORN qui semblait vouloir se substituer à son chef. On y acceptait toutes les conditions du prêtre, sans cependant vouloir céder sur le dernier point. GUILLAUMOT demandait un temps de réflexion, car, disait-on, il apparaissait que jamais « le Major n'avait entendu parler de tout cela en termes offensants ».

Par ailleurs, et comme pour hâter la solution du différend, DORN avait envoyé la goëlette de la colonie chercher les hardes et les livres du Directeur ecclésiastique a. i.

Cette réponse n'était pas totalement franche. Mais le P. GENON savait que le Major était fort malade ; il savait surtout combien la position du Directeur colonial était devenue difficile, surtout depuis le renvoi de MALHERBE qui, en sous main, travaillait la colonie et montait les esprits contre son chef. Dans une nouvelle lettre, le Jésuite proposa un arrangement : la Communauté se chargerait de son entretien. Il y serait un prêtre, y résidant bénévolement jusqu'au moment où on aurait pourvu à son remplacement. « La nourriture... serait fournie du magasin », disait le missionnaire, «... sur un billet qui chaque fois serait soumis à votre approbation, sans que je me permette jamais la moindre réclamation si vous jugez à propos parfois de biffer quelque article jugé superflu ».

Il y avait quelque chose d'héroïque dans cette proposition. Et GUILLAUMOT ne put y résister. Le 6 septembre, le Directeur colonial se présentait en personne chez le docteur FLEUSSU et le Jésuite. Dès le premier abord, il se montra extrêmement aimable, porta lui-même la conversation sur les propositions qui avaient été faites. Le Jésuite serait réintégré dans ses fonctions officielles et une affiche le proclamerait.

Et en gage de véritable réconciliation, le Major apportait un lot de lettres, vieilles pour la plupart d'un an et dont le secret avait été violé. Le surlendemain, par un

billet de DORN, le P. GENON fut même prié d'assister au conseil colonial qui était convoqué pour le 9 septembre à 11 heures. Fort sagement, le Jésuite déclina l'invitation : il préférait s'en tenir « rigoureusement dans le cercle des attributions spirituelles du Directeur ecclésiastique ». Ce dont tout le monde lui sut gré.

Mais on ne renvoyait pas impunément à Santo-Tomas. L'exclusion de MALHERBE avait mis le comble à l'exaspération de certains esprits qui décidèrent d'en finir avec le Major. Une trentaine de colons, menés par trois fortes têtes qui n'étaient que le jouet de MALHERBE, parlèrent de mettre à mort, s'il le fallait, le Directeur colonial et... de s'emparer de la caisse de la *Communauté de l'Union*.

Le 15 septembre était le jour choisi pour monter à l'assaut de la maison du Directeur et de son coffre-fort ! Le tenancier d'un café, DEBRUCQ, harangua d'abord les hommes en français et en flamand ; un certain DUMONT en allemand. Un fanatique, BOIGELOT, à tout prendre un malheureux, s'avança le premier, une pétition à la main.

Mais GUILLAUMOT était au courant de tout : il avait posté ses gardes, décidé qu'il était d'attendre les conjurés chez lui et d'user de ses armes, s'il le fallait.

Devant la fermeté du Directeur, BOIGELOT fut décontenancé. Aux quelques questions qui lui furent posées, il ne répondit qu'en bredouillant. Le Major profita de son désarroi pour le faire arrêter. Le groupe se dispersa. Quelque temps après, GUILLAUMOT faisait mettre deux autres des conjurés à l'ombre en attendant de les traduire devant un tribunal improvisé.

Un procès, assez ridicule, se déroula dont la conclusion fut une condamnation : elle livrait les trois hommes au général PAÏS (1). Verdict bien imprudent, car le comman-

(1) Voir, sur cette malencontreuse affaire, la lettre de GUILLAUMOT à CLOQUET

dant du district ne cherchait qu'une bonne occasion d'ennuyer GUILLAUMOT et les siens. Au lieu d'enfermer les coupables, il en fit une manière de héros et les reçut avec honneur.

Cependant, le départ de MALHERBE et consorts eut un heureux effet. La colonie vécut plus pacifiquement et GUILLAUMOT, qu'aucun de ses pontonniers n'avait abandonné, put se livrer à ses rêves de domination. Car, chose fort curieuse, malgré sa lettre de démission et la sorte d'impatience avec laquelle, extérieurement du moins, il attendait la réponse affirmative de Bruxelles, le Major vivait dans l'idée d'un Santo-Tomas, ville fortifiée, dont il serait le maître.

Dans une lettre au ministre des Affaires étrangères, il parlait de plans : prévision du tracé des routes faisant de la colonie un centre commercial ; construction d'un système de défense militaire avec trois lignes de fortifications et cinq batteries... Par ailleurs, il harcelait CLOQUET à propos d'une nomination : il désirait devenir le « *corregidor* » de Santo-Tomas (1).

Mais le consul belge ne voyait qu'inconvénients à cette concentration de tous les pouvoirs en une main. Sans oser dire à GUILLAUMOT qu'un Major était bien peu de chose aux yeux du gouvernement guatémalien, il argua de la nationalité française de l'officier. En cette qualité, il devait obtenir une permission que vu les circonstances, le Roi ne pouvait pas lui accorder.

Jamais le Directeur colonial ne sut que CARRERA et PAÏS s'étaient opposés à toute tentative de ce genre qui devait, aux dires de CLOQUET, éveiller des craintes et des soupçons, en risquant de faire perdre à la Compagnie

et au Ministre (5 septembre 1844). Voir aussi les pièces du procès : interrogatoire, etc. (A. E. 2027).

(1) Sur cette affaire, lettres de GUILLAUMOT à CLOQUET et réponses : 28 août, 8, 23, 27 nov. 1844 ainsi que le rapport de CLOQUET au ministre, 5 janvier 1845 (A. E. 2027). Le *corregidor* est administrateur et juge en même temps.

de Colonisation les dernières chances qu'elle avait de garder ses privilèges.

Guatemala d'ailleurs marqua clairement son mécontentement au sujet des événements précédents. Le 2 novembre, un *corregidor* était nommé dans la personne du général D'ARCE, l'ancien président du gouvernement.

Dès lors, les événements allaient se précipiter. GUILLAUMOT avait reçu, semble-t-il, vers la fin d'octobre, une lettre à l'adresse de CLOQUET. Elle émanait de la direction de la Compagnie de Colonisation. Le Major, suivant les explications de CLOQUET, soupçonnant qu'elle contenait l'acceptation de sa démission, ouvrit le pli et le garda tout un temps chez lui, avant de le faire parvenir à son destinataire.

Cependant, d'ARCE, le nouveau *corregidor*, prenait sa nomination au sérieux ; il annonça sa visite à Santo-Tomas. GUILLAUMOT crut que de Bruxelles, on n'avait pas envoyé une lettre uniquement à CLOQUET. Il prit peur et tenta de se faire plébisciter. Réunissant ses officiers, il se posa devant eux en persécuté, disant et faisant transmettre aux hommes qu'ils allaient devoir se soumettre à un nouveau chef, et à un général guatémalien.

La réponse fut ce que GUILLAUMOT attendait : tous lui affirmèrent vouloir plutôt rentrer en Europe avec lui que d'obéir à un étranger. Mais d'ARCE se contenta d'une visite de courtoisie, si déférente même qu'elle laissa à GUILLAUMOT la possibilité de disparaître sans avoir l'air de céder à la violence.

Dès le lendemain de la visite du général, il réunit son conseil pour lui exprimer ses regrets : sa santé ne lui permettait plus de continuer à diriger Santo-Tomas ; son ami DORN assurerait l'intérim.

Le 9 janvier 1845 seulement, l'acceptation de la démission de GUILLAUMOT arrivait, transmise par CLOQUET.

Fait étrange : on nommait DORN directeur colonial jusqu'à l'arrivée de celui que Bruxelles désignerait (1).

Il y eut encore quelques remous dans la colonie avant le départ de GUILLAUMOT. Un nouveau contingent de colons arriva, et répandit des brochures diffamatoires, dont on reparlera. DORN organisa une sorte de referendum pour sauver la réputation de son ami. Une protestation fut présentée, dans les bureaux de la Direction, à la signature des colons. Elle obtint quatre-vingts signatures : ce qui est peu ! Le Major s'embarqua sur l'*Auguste*, le 22 février, abandonnant la colonie à des mains somme toute étrangères.

Une longue lettre du Père GENON, en date du 11 janvier 1845, dresse un tableau détaillé de la situation lamentable de Santo-Tomas.

« Une foule de malades, couchés sur quelques planches à peine couvertes de quelques haillons d'une saleté révoltante ; entassés, des pauvres gens dans des cabanes ouvertes de tous les côtés où ils sont exposés aux brises humides et froides de la nuit, n'ayant souvent personne pour leur donner un peu d'eau à boire... ».

Spectacle navrant. Mais au moral, c'était encore plus affreux.

« La charité chrétienne est éteinte dans les cœurs, ajoutait le prêtre, le découragement, la douleur, une espèce de désespoir rongent les cœurs plus que la fièvre ne mine les corps... ».

Et que dire des enfants laissés à l'abandon ? Les indigènes eux-mêmes avaient subi l'influence débilante de la colonie. La désinvolture avec laquelle on traitait les cadavres, l'indifférence religieuse les avaient éloignés du respect et de l'amitié qu'ils avaient naturellement pour la civilisation et la religion des Européens.

(1) Il semble bien que GUILLAUMOT ait eu connaissance de cette lettre avant les événements. Cependant, une fois déjà, il avait songé en septembre, à remettre ses pouvoirs à DORN qui avait refusé (A. E. 2027 ; 9 janvier 1845 : DORN à CLOQUET).

Il n'y avait plus grand-chose à faire là-bas, pensait le missionnaire. Et, ouvertement, il accusait ces « Messieurs de Bruxelles » qui, avec leur désir de gagner de l'argent avaient tout gâté, même leurs propres intérêts... « Le mauvais choix des personnes, disait le P. GENON en terminant, a fait perdre à ces Messieurs bien des milliers de francs. Je ne sais s'ils s'en doutent... ».

II. A Bruxelles.

A Bruxelles, on s'en était assurément douté. En novembre 1844, l'heure était venue de l'avouer.

On se rappelle comment en août, le comte de HOM-PESCH, faisant des avances aux jésuites qu'il voulait se concilier, leur annonçait le renvoi de GUILLAUMOT.

Car GUILLAUMOT devenait la « bête noire » !

Or autrefois, dans une lettre du 9 mars 1844, le Comte avait supplié le Directeur colonial de ne plus renvoyer de « vauriens en Belgique », mais de « leur donner la clé des champs avec une bénédiction ». Ces hères, en rupture de colonie, étaient alors un grave danger.

Consigne impossible à exécuter ! Ces indésirables revenus de plus en plus nombreux au pays, avaient parlé. Le *Journal de Liège*, le *Nouvelliste des Flandres*, le *Journal de Bruges*, d'autres encore, reproduisaient certaines de leurs affirmations, en contradiction flagrante avec les récits fabuleux des TIELEMANS, LEBON et autres hurluberlus. La vie n'était donc guère agréable dans la « *Communauté de l'Union* », à Santo-Tomas...

Les causes ? Elles étaient multiples. Il était inutile d'en parler. Mais, parmi les hommes revenus plus récemment de la colonie, on en trouvait qui cherchaient à salir GUILLAUMOT.

C'était une aubaine ! En dernière minute, on essaya de profiter de leurs témoignages. Car, dans les couloirs du Parlement, il était de plus en plus question d'une

attaque contre la Colonie, qui atteindrait infailliblement l'équipe gouvernementale.

HOMPESCH interrogea donc longuement les colons renvoyés.

Une brochure fut rédigée en grande hâte. Elle contenait des témoignages de BORELLI, SEYLER, TIELEMANS et quatre autres anciens de Santo-Tomas. On accusait le Major d'avoir voulu militariser la colonie à outrance, d'y avoir appliqué des méthodes tellement brutales que personne ne voulait plus y demeurer.

Une rédaction manuscrite de cette brochure fut déposée sur le bureau de la Haute Assemblée le 25 novembre 1844 (1). Dans quel but ? Il est facile de le deviner. Puisque NOTHOMB avait promis d'intervenir en faveur de la Compagnie de Colonisation avant le 31 décembre, il était sans doute nécessaire d'introduire le débat. Il importait donc de couper, si possible à l'avance, les objections qu'indubitablement, plusieurs parlementaires allaient dresser contre la proposition. En cas d'attaque, n'était-il pas plus que sage de mener la bataille soi-même (2) ?

La lutte commença à la Chambre le 28 novembre, lors de la discussion du budget du ministre des Finances. Le rapporteur, Th. VERHAEGEN, parla de créances à recouvrer. « Le Gouvernement, insinua-t-il, aurait cédé... à la société de Colonisation, une certaine quantité de

(1) La brochure fut imprimée le 30 novembre, sous le titre *Affaire Guillaumot*. De toute évidence, sa rédaction n'est pas le fait des témoins eux-mêmes, mais de personnes cultivées et dévouées à la Direction.

(2) La manœuvre était habile. Oserait-on dire qu'elle fut inventée par LÉOPOLD I^{er} ? HOMPESCH, en tout cas, fut souvent appelé à Lacken pendant ces jours difficiles.

Il y a là un point d'histoire difficile à élucider. Car depuis toujours, semble-t-il, le Roi désirait voir l'affaire coloniale prise en mains par le Gouvernement ; il poursuivra son idée longtemps encore, comme nous l'avons dit ailleurs. Ce serait le motif qui l'aurait poussé à défendre encore une fois au moins la viabilité de la Colonie, quitte à abandonner à leur triste sort les membres de la Société de Colonisation. Ce qui se fera vite, comme on va le voir.

fusils et 4 canons avec leurs affûts pour une somme de 25 à 30 mille francs... Le jour de l'échéance était arrivé... les effets n'avaient pas été recouvrés. De plus, en dépit de la loi du 6 juin 1826, il y avait eu là une cession de la main à la main d'objets, propriété de l'État. « Le fait est grave », concluait le parlementaire libéral. Et il demandait au Gouvernement ce qu'il comptait faire à l'égard de la Société de Colonisation.

Il lui fut répondu que le contrat en question avait été rendu public, qu'il y avait des clauses additionnelles, qu'une instruction était ouverte ; on en donnerait les conclusions en son temps.

Mais M. SIGART vint à la rescousse de VERHAEGEN. Il posa trois questions : quels étaient les dons et secours déjà octroyés à la Compagnie ; quels étaient les résultats de l'arrêté du 31 mars ; que méditait-on encore à l'endroit de la même Compagnie ?

Sur la réponse de NOTHOMB, en séance du 29 novembre, que la souscription n'avait quasi rien donné et que, sauf le problème de l'émigration qu'on cherchait à régulariser, le Gouvernement n'avait pas à entrer dans les affaires d'une société privée, M. CASTIEU attaqua à son tour le Gouvernement. A son avis, comme à celui de M. OSY, on avait joué double jeu. Les promesses du Gouvernement, depuis le mois de juillet, avaient induit des particuliers et des sociétés à avancer d'importantes sommes à la Compagnie dont la réputation se faisait de jour en jour plus mauvaise. M. DELAHAYE parla finalement « d'un abus de confiance », puisqu'en soutenant la souscription, le Gouvernement avait « la conviction que la colonisation de Santo-Tomas était une combinaison ridicule ». Cette colonisation n'en était pas une, concluait-il, puisque « les émigrants perdent leur nationalité et que les bénéficiaires vont dans la poche d'un autre ».

Le lendemain, 30 novembre, l'assaut se fit plus général. Attaqués et attaquants reprurent tous la parole. Après

que M. DELFOSSE eut reproché au Gouvernement d'avoir envoyé à Santo-Tomas un employé de l'État qui continuait à émarger au budget tout en recevant un traitement de la Compagnie, DEVAUX et VERHAEGEN développèrent une dernière fois les mêmes arguments, rappelant tous les cadeaux faits, entre autres, les voyages de la *Louise-Marie*.

Le comte DE MÉRODE finit par apaiser tout le monde : il avoua avoir cru tout un temps à la colonie, et pour ce motif avoir encouragé son entourage à y mettre les fonds. Personnellement, il en avait engagés. Il y avait perdu beaucoup d'argent ! Sa conscience lui témoignait cependant d'avoir été plus prudent pour les autres que pour lui-même : il les avait avertis à temps du danger menaçant.

C'était la défaite. Le projet de loi, tant espéré par HOMPESCH et ses amis était mort-né. Il n'en fut plus question, surtout que dans cette affaire, NOTHOMB ne se sentait pas soutenu par toute son équipe : ni MERCIER, le ministre des Finances, ni DUPONT surtout, le ministre de la Guerre, vexé de voir partir, contre son gré, des officiers et des soldats qu'il devait payer ⁽¹⁾, ne l'avaient encouragé dans cette voie.

HOMPESCH cependant ne désespérait pas encore totalement. Au 22 novembre, les négociations se poursuivaient encore avec les financiers anglais qu'on avait attirés par l'appât de l'Ordre de Léopold... Cependant, les menaces parlementaires et d'autres affaires l'avaient empêché d'assister, comme il l'aurait voulu, au départ des jésuites, à Anvers : il s'en était excusé, tout en protestant de sa bonne foi. Il n'était pas seul responsable des mutations apportées au contrat ⁽²⁾ !

(1) Le ministre de la Guerre avait toujours été opposé à l'envoi de troupes là-bas, surtout que les soldats eux-mêmes y restaient dépendant du ministère, en dépit de la Charte de fondation de Santo-Tomas.

(2) On a vu que le contrat avait été approuvé de vive voix par HOMPESCH. Il

Sur ces entrefaites encore, M. KLEE, le consul de Hambourg à Guatemala, fit une courte apparition à Bruxelles : il fut reçu par le Roi ⁽¹⁾.

Cependant, le Gouvernement poussait l'enquête dont il avait parlé à la tribune parlementaire. Le mandat du commissaire spécial, M. DE LANNOY, fut renouvelé et sa mission nettement définie. Il arracha enfin à la Compagnie en pleine déconfiture, de tristes bilans qui, comme il le prouvait, fourmillaient d'irrégularités et de... mystères !

Une dernière fois, HOMPESCH eut le courage de demander au ministre de la Guerre le rappel de GUILLAUMOT « qui n'avait pas compris son mandat et avait gravement manqué à ses devoirs envers la Compagnie » ⁽²⁾.

Mais sa lettre resta sans suite : le ministre refusait de condamner un accusé sans l'avoir entendu ⁽³⁾.

La Compagnie allait bientôt sombrer. Une avalanche de lettres s'abattit sur elle. Les financiers qui lui avaient fait confiance, réclamaient leur dû. MISSEL surtout, le banquier anglais, fut tenace. Pour comble, OBERT, le secrétaire général qui, indépendamment des gratifications occasionnelles, avait fidèlement reçu le traitement promis, OBERT exigea sa mise à la pension avec de beaux émoluments ⁽⁴⁾.

était tout entier sous le signe de la séparation du spirituel et du temporel. Remis au début d'octobre, le papier n'était pas encore revenu approuvé par le Conseil général en fin novembre. Le P. WALLE le réclama. On le lui remit 3 jours avant le départ. Un point avait été modifié sans accord préalable : la Compagnie de Colonisation se réservait le droit d'exiger le renvoi de tel prêtre qui ne lui plairait pas. Le P. FRANCKEVILLE osa, encore une fois, dire son fait au Comte. FRANCKEVILLE à HOMPESCH (27 nov. et déc. 1844) (S. J.).

⁽¹⁾ WALLE à FRANCKEVILLE, 18 mars 1845 (S. J.).

⁽²⁾ HOMPESCH au ministre de la Guerre, 18 déc. 1844 (M. A. Dossier Carette).

⁽³⁾ Au reçu de la lettre précédente, le ministre fit, le 27 déc. un rapport au Roi. LÉOPOLD I^{er} conseilla de donner à GUILLAUMOT la démission qu'il demandait personnellement, mais interdit tout ce qui aurait pu passer pour l'apparence d'une condamnation (Rapport du Ministre au Roi, avec apostille de la main du Roi, *Ibid.*).

⁽⁴⁾ Voir à ce sujet tous les documents du début de 1845 (A. E. 2027).

Cependant que, comme par dérision, quelques communes et quelques bureaux de bienfaisance, bien peu au fait des événements politiques, dans le courant de janvier, souscrivaient encore des lots!...

Mais bientôt BULOW, sur la foi de ses promesses, était nommé Directeur colonial, tandis que l'ex-sergent de l'armée belge, LEKEU, devenu aide de camp de CARRERA, était reçu, avec tous les honneurs dus à son nouveau rang, au Palais de Bruxelles! Chez le Roi, comme dans les conversations privées, il vantait le travail réalisé au Guatemala par les Belges, insistant avec complaisance sur les dangers que présentait la concurrence anglaise ⁽¹⁾.

Enfin, en mars 1845, HOMPESCH lui-même, dégoûté et désespéré, envoyait au Roi sa démission de président de la Compagnie belge de Colonisation.

Celle-ci n'avait pas encore vécu. Elle se maintiendra des années durant, alors que, après être passée sous le contrôle du Gouvernement pendant deux ans environ, la colonie de Santo-Tomas sera devenue insensiblement une agglomération d'émigrés, sans autre cohésion que des origines plus ou moins communes et les nécessités du combat pour la vie ⁽²⁾.

III. L'échec de la Compagnie de Jésus.

De son côté, le collègue des jésuites au Guatemala s'était vu lui aussi, acculé à un échec complet.

Le 3 décembre 1844, jour de la Saint-François-Xavier, ce qu'ils avaient considéré comme un heureux présage, les 12 jésuites, destinés à la nouvelle mission, s'étaient embarqués joyeusement à bord du *Maria*, un trois mâts-barque que commandait le capitaine BRABANDER.

(1) Lettre du 12 et du 19 mars 1945 (A. E. 2027).

(2) Les dernières archives du département A. E. ne sont pas encore ouvertes. C'est dire que l'affaire du Guatemala se prolongea jusqu'après 1900, jusqu'après la grande guerre!

Le P. WALLE, leur supérieur, s'estimait le plus heureux des hommes. Sans doute y avait-il eu, en dernière minute, un assez gros accrochage avec le comte DE HOMPESCH. Celui-ci, devant les sombres prévisions et l'épouvantail d'une intervention parlementaire, avait demandé au Jésuite, dont il connaissait les hautes relations, directes ou indirectes, de vouloir bien tenter quelque chose en faveur de la Compagnie. Peut-être, grâce à l'influence de l'Ordre, pourrait-on arrêter, quand il en était encore temps, les projets d'interpellation. Mais le P. WALLE avait catégoriquement refusé de s'immiscer dans des affaires temporelles.

HOMPESCH, à bout de nerfs, s'était alors laissé emporter : il avait proféré des menaces dont le Jésuite ne voulut pas tenir compte ⁽¹⁾.

Fallait-il d'ailleurs prendre au tragique la légère modification introduite dans le nouveau contrat par le Conseil ? Il ne paraissait pas !

Le P. FRANCKEVILLE était averti ; il saurait bien arranger l'affaire dans le sens d'une séparation plus complète des domaines religieux et temporel... Le Provincial ne venait-il pas de lui remettre un memorandum où il rappelait à ses subordonnés le sens exact de leur rôle là-bas en Amérique et les moyens de le réaliser ⁽²⁾ ?

La traversée, un peu longue, fut extrêmement agréable. A bord, les douze religieux vécurent « en communauté », comme le dit le P. WALLE. Leurs exemples eurent le meilleur effet sur les matelots. Un d'eux, protestant de naissance, demanda à faire son abjuration.

Le 9 février, ils abordaient à La Havane, d'où il repar-

⁽¹⁾ WALLE à FRANCKEVILLE, 18 mars 1845 (S. J.). Faut-il mettre ces menaces en relation avec les faits qui vont suivre ? Impossible de l'affirmer avec certitude ; de même que pour la visite de KLEE. Le P. WALLE le laisse sous-entendre et voyait là l'influence secrète de la Franc-maçonnerie. A propos de cette influence, il a affirmé posséder des preuves ; nulle part, sauf dans le cas de PHILIPPOT, il ne les a consignées par écrit.

⁽²⁾ Voyez p. 233, n. 2 ; Provincial aux missionnaires, memorandum latin en 10 points (S. J.).

tirent le 22, munis de tous les pouvoirs, même sur le territoire de Bélize qui dépendait de Mgr FERNANDEZ, le vicaire apostolique de la Jamaïque.

C'est donc dans les sentiments les plus enthousiastes que les missionnaires aperçurent enfin le continent américain. Le 2 mars, ils entraient dans la rade de Santo-Tomas.

Immédiatement, ils se préparèrent à descendre. On ne leur en laissa pas le temps. Le *Juez preventivo* vint à leur rencontre pour les informer des décisions gouvernementales. Les jésuites pouvaient prendre terre à Santo-Tomas ; cependant défense stricte leur était faite de sortir de son territoire sans autorisation spéciale. Au capitaine du navire, on interdit de poursuivre sa route s'il gardait à bord les jésuites. D'ailleurs, au Castillo de San Phelipo, ceux-ci se buteraient à des ordonnances semblables, rédigées et envoyées par Guatemala depuis janvier...

Le P. WALLE n'en put croire ses oreilles. Il en appela à l'archevêque, il argua, motif plus subtil, de sa nationalité guatémaliennne... Le *Juez preventivo* lui répondit courtoisement qu'il en référerait au général PAÏS, son chef ⁽¹⁾.

Et de fait, il consulta. Le commandant du district, dans les formes les plus polies, répondit que personnellement

(1) L'origine de ces interdictions remonte à juin 1844. La révolution dont on a parlé avait été menée par le parti « libéral » opposé au parti « servil », catholique et qui avait rappelé les jésuites. CARRERA hésita jusqu'en novembre avant de se rallier franchement aux « libéraux » vainqueurs et de reprendre, à contre-cœur affirmait-il, le pouvoir. Les libéraux profitèrent de ce revirement pour se venger de l'humiliation subie lors des votes enthousiastes des catholiques. CLOQUET dans un rapport au ministre (30 nov. 1844) avertissait nettement son chef de ce qu'il voyait arriver. On avait répandu dans le pays le roman d'E. SUE. CARRERA se l'était fait lire (car il était illettré !). Dès lors, il ne cacha plus ses sentiments hostiles, tellement que l'archevêque de Guatemala protesta officiellement le 10 janvier 1845 contre les menaces du dictateur. Les jésuites, de l'avis du consul, avaient trop tardé. CARRERA avait cru voir, disait CLOQUET, dans la conjuration de MONTEROSA l'œuvre de la Compagnie de Jésus (CLOQUET au ministre, 30 novembre 1844 ; A. E. 2027).

il n'était pas maître de décider ; il consulterait Guatemala et le Gouvernement...

Le P. WALLE n'eut pas de peine à se rendre compte de la vraie signification de ces délais. Sans perdre de temps, il rédigea des protestations : il remuerait ciel et terre. Des lettres partirent dans toutes les directions : vers l'Europe, vers Guatemala, à l'archevêque, au consul CLOQUET, aux autorités responsables...

En attendant, les jésuites vécurent comme ils le pouvaient à Santo-Tomas. On ne leur y rendit pas le séjour très agréable.

DORN, le directeur colonial a. i., se montra peu aimable, du moins dans les rapports officiels. Il fit d'abord remarquer que les pièces apportées de Bruxelles n'étaient pas authentiquées, si bien qu'en acceptant les Pères, il ne faisait qu'observer, disait-il, « les strictes obligations de l'hospitalité ». « On ne laisse pas dans le dénuement, avait-il même ajouté avec une inconsciente cruauté, des compatriotes qui viennent vous visiter à 2 ou 3.000 lieues de chez eux... ».

Et le capitaine était parti en excursion. Il ne revint que le 19 mars, ne modifiant en rien son attitude. Il aiderait les jésuites à ne pas mourir de faim. Lui aussi devait consulter Guatemala par l'entremise de M. KLEE....

La brusque arrivée du baron DE BULOW ne devait pas améliorer la situation des religieux. Sa nomination (par qui et comment ?) datait du 28 janvier 1845, jour où, devant un conseil général fort réduit, il avait exposé une « théorie simple » par laquelle la Compagnie renversait tous ses ennemis, faisait taire tous les cris des journaux et... trouvait tout secours possible de la part du Gouvernement guatémalien, ce qui devenait, affirmait-il, d'une plus grande importance que même le secours du Gouvernement belge » (1).

(1) Par là et par tous les documents émanant de BLONDEEL, il apparaît assez clairement que le Baron voulait faire œuvre prussienne.

Le Prussien amenait avec lui un nouveau contingent de colons et, à l'entendre, des espoirs grandioses.

Il prit possession de son poste le 1^{er} avril. Dès le 10, bien qu'il eût témoigné aux jésuites une certaine amabilité, BULOW faisait mettre en vente publique tous les meubles leur ayant appartenus. Le P. WALLE protesta. A quoi le Directeur colonial répondit, — bien que, affirmait-il en post-scriptum, il n'eût pas à discuter avec le supérieur des jésuites de Guatemala, mais uniquement avec ceux qui étaient préposés au service de Santo-Tomas. — Il serait heureux de connaître leurs noms...

C'était une nouvelle fin de non-recevoir ! Semblablement, de Guatemala, de mauvaises nouvelles arrivaient. Le P. MUNOZ et l'archevêque n'avaient pas ménagé leurs peines. Ce dernier même avait rencontré CARRERA, dans un conseil qui avait eu lieu au Palais, le samedi 15 avril. Le dictateur avait « renouvelé son intention formelle de ne pas laisser entrer les RR. PP. » (1).

De son côté, CLOQUET, notre consul, agissait de la façon la plus loyale et la plus désintéressée. Sans doute, se rendait-il compte de la difficulté de sa position : soutenir la cause des jésuites pouvait « paraître... se ranger sous la bannière d'un parti politique et d'un parti actuellement en discrédit... » (2). Cependant il avait discuté pied à pied avec le ministre des Affaires étrangères, lui rappelant tout ce qui avait été légitimement fait et publié... Mais on eut réponse à tout. CLOQUET pensait bien que le siège était fait : il suffisait de lire une brochure répandue avec l'appui des autorités contre le rétablissement des jésuites à Guatemala (3). Dans le public, on

(1) CLOQUET à WALLE, 16 avril 1845 (S. J.).

(2) Toutes les lettres de CLOQUET prouvent sa loyauté et son désir de soutenir tous les droits. Voir 14 nov. 1844 ; 28 janv., 25 mars et 16 avril 1845. CLOQUET au ministre (A. E. 2027).

(3) Voir la brochure citée dans la bibliographie. Elle était écrite par un « catholique romain ». Une autre brochure essaya de lui répondre : « La verdad... ». Rien n'y fit. On préfère généralement écouter le pire.

disait même que CARRERA avait « promis 200 piastres à celui qui lui livrerait le P. WALLE, ancien directeur de Santo-Tomas » : « il lui ferait administrer 200 coups de fouet sur la place publique » (1).

Les jésuites, dès la mi-avril, surent qu'ils n'avaient plus rien à attendre de bon. Le P. WALLE prit dès lors des informations sur les navires en partance tandis qu'il consultait secrètement ses confrères. Quel était le meilleur parti à prendre ? Fallait-il retourner en Europe, devait-on accepter l'offre de Mgr DE BOSTRA, coadjuteur de Guatemala, et aller se fixer au Honduras sous la juridiction bienveillante de Mgr H. CACCIANO FLORES, administrateur du diocèse de Mgr CAMPOY ? En cas de départ, les jésuites devaient-ils abandonner en bloc la colonie ou y laisser un aumônier ?

Après mûre réflexion, il fut décidé le 21 avril que tous quitteraient ensemble Santo-Tomas pour rentrer dans leurs provinces respectives. Et on chercha positivement à retenir des places sur un navire (2).

Le P. WALLE avertit l'archevêque de sa décision. Ce dernier, dans une lettre pastorale envoyée le 2 mai, tenta de créer un mouvement d'opinion en faveur du collègue. Il n'obtint aucun succès ; le Gouvernement qui aurait pu se froisser, fit semblant de n'en avoir pas entendu parler.

Par sa lettre du 15 avril, Ch. FAUCONNET, un Français habitant Belize, conseillait gentiment aux Pères de ne pas désespérer, puisque tout semblait n'avoir pas été dit... Mais il se mettait à la recherche d'un transport (3).

Il ne trouva pourtant rien avant le P. WALLE lui-même.

(1) Ms. du Colombier, II, p. 10-11 (M. A.).

(2) Le P. WALLE posa deux questions à tous les prêtres en leur demandant réponse écrite, sans s'être concertés. Les archives S. J. conservent les réponses des religieux. Certaines, surtout celle du P. GENON, sont franchement émouvantes dans leur héroïsme si grand dans sa simplicité.

(3) WALLE à FAUCONNET et réponse, avril 1845 (S. J.).

Un navire belge, le brick l'*Iena*, était arrivé sur ces entre-faites à Santo-Tomas : il devait repartir vers le 15 mai. Le Supérieur put s'arranger avec le capitaine AFTEN : pour un prix global de 100 francs par jour, il acceptait de transporter les 14 jésuites jusqu'à Anvers, pourvu qu'ils se chargent de leur entretien personnel. Ce qu'ils acceptèrent.

Leurs derniers jours à Santo-Tomas furent marqués encore par quelques incidents pénibles qui devaient rappeler au P. WALLE et surtout au P. GENON les misères des débuts.

Le 25 avril, le colon DEGREGZ était mort. Conformément aux habitudes prises dans la colonie depuis octobre 1843, le P. GENON qui avait été désigné comme desservant, reçut le corps à l'église, chanta l'absoute et récita, devant le porche, les dernières prières. Puis on emporta le corps comme de coutume pour l'enterrer quelque part dans la forêt.

Cette manière de faire déplut à BULOW qui cherchait une occasion d'en remontrer aux Pères. Il écrivit une lettre au prêtre, lui reprochant sa négligence, son inconséquence. « La cérémonie funèbre ... devait être remplie conformément aux lois du sacerdoce ... sa conscience, ne lui permettait pas de passer ce fait sous silence ».

Le P. GENON lui répondit qu'il n'avait modifié en rien les habitudes ; que d'ailleurs, il n'avait aucun compte à rendre sur ce point à l'autorité civile. Il s'excusait de plus de n'en écrire pas plus long. L'effort fait le jour précédent pour accomplir son devoir lui avait occasionné une nouvelle poussée de fièvre ⁽¹⁾.

Car tous les jésuites, le P. WALLE excepté, avaient payé leur tribut à la contagion. L'un d'eux, le F. DE WINTER, malgré les soins dévoués du docteur FLEUSSU, mourut le 27 avril, sur cette terre qui lui avait été si inhospitalière.

(1) BULOW à GENON et réponse : 26 et 27 avril 1845 (S. J.).

Les jésuites, — ceux qui étaient encore valides, — célébrèrent une messe d'enterrement. Mais le corps fut, comme les autres cadavres, emporté par le fossoyeur jusque dans la forêt où le P. WALLE bénit une tombe creusée au petit bonheur.

Le 14 mai, tout était prêt pour le départ. Un inventaire de ce que les Pères abandonnaient fut signé par AGUET, un Suisse qui sera un jour directeur de Santo-Tomas, et par M. DE BALEINE.

Le 16, l'*Iéna* mettait à la voile, emportant la mission du Guatemala. Sept mois après leur départ, le 17 juillet 1845, les religieux abordaient à Anvers, déplorant l'échec de leur œuvre (1).

(1) Sur le voyage et les derniers détails, voir J. FABRI, *La vie économique et sociale*, mai 1949, p. 198.

CONCLUSIONS

Telle est l'histoire de la fondation, du développement et de la chute de la *Compagnie belge de Colonisation*.

Du fait de la démission de HOMPESCH et de la disparition de OBERT, cette dernière était-elle morte définitivement ? Loin de là ! Les caves du ministère des Affaires étrangères conservent des archives de Santo-Tomas, datant de l'après-guerre 1914-1918, interdites donc aux regards des profanes. Tant bien que mal, les propriétaires de terrains ou d'actions de la Compagnie continuèrent à s'occuper de l'affaire où ils avaient engagé des capitaux... (1).

Mais le départ des jésuites coïncide avec le transfert insensible de la direction de la colonie : en Belgique, aux mains du Gouvernement ; à Santo-Tomas, à l'initiative privée. Cette concordance permet de clôre ici l'exposé du résultat de nos investigations.

I. Derniers remous.

A la Chambre belge, le « mot de la fin », prononcé par le comte DE MÉRODE, n'avait pas satisfait tous les Parlementaires. En janvier 1845, DEVAUX et DUMORTIER attaquèrent encore NOTHOMB et son Gouvernement avec l'idée bien nette de le faire tomber. « Je défie le Gouvernement, disait le premier, de se justifier sur cette

(1) Outre les très nombreux documents, conservés aux Archives des Affaires étrangères, il faut encore consulter le dossier DE PUYDT, au M. A. On y trouve quelques lettres concernant la succession du Colonel sur ce sujet.

affaire et je dis qu'il est impossible qu'un ministre qui a posé un tel acte puisse y survivre ». De son côté, l'impétueux député de Tournai parlait de duplicité, de volonté bien déterminée de « rester ministre à tout prix... » (1).

Les arguments employés, l'importance plus ou moins grande de l'affaire influencèrent-ils tellement les événements ? Sont-ils pour quelque chose dans la disparition du ministère NOTHOMB ? A d'autres de le dire. Dès mars 1845 cependant, on se préoccupa dans les sphères gouvernementales, de la nomination d'un commissaire. BLONDEEL, qui venait de recevoir sa désignation pour le poste de Mexico, reçut ordre de faire un détour par Santo-Tomas où il aurait à mener une enquête sur l'état de la colonie. C'est lui qui, suivant les directives du ministre, devait régler le sort des militaires, toujours en congé avec solde, au Guatemala.

A son arrivée, BLONDEEL ne trouva pas la situation tellement désespérée. Les survivants, sous la direction de BULOW, avaient essayé de s'en tirer tout seuls, sans plus compter sur l'aide de Bruxelles. Cela leur réussissait. D'ailleurs, le baron prussien, leurré dans ses espoirs, allait bientôt laisser la place à un Suisse, AGUET, dont l'action semble avoir été de tous points excellente. Un orphelinat fut créé, sous la direction d'une personne dévouée. Les colons se mirent avec ardeur à la besogne : ils se sentaient propriétaires et responsables de leur destinée.

Si bien que, lorsque BLONDEEL proposa aux pontonniers de rentrer en Belgique, il y en eut plusieurs qui voulurent rester là-bas.

Pour on ne sait quelle raison, des nouvelles alarmantes vinrent en Belgique : on y déplora l'incurie du Gouvernement, abandonnant sur des plages lointaines de pauvres

(1) Voyez le Mémoire dont il est question à la note suivante, pp. 130 et sq. de même que les *Annales Parlementaires* de Belgique.

orphelins dont, somme toute, il était responsable. Sur une interpellation de DE BROUCKÈRE, en 1847, un navire, l'*Adèle*, partit vers Santo-Tomas. Lorsqu'il y aborda le 25 avril 1847, il y trouva une colonie relativement florissante. Sur 210 habitants, 63 seulement acceptèrent de rentrer au pays...

Il fallut que, peu après, un nouveau contingent d'Allemands fût versé sur la plage de la colonie et y apportât des maladies, inconnues là-bas, pour que les choses y prennent une tournure désastreuse. FLEUSSU, qui occupait la place de consul et s'était fixé à Guatemala, malgré son influence, ne parvint pas à enrayer le mal. Santo-Tomas redevint à peu près une plage déserte.

En Belgique, à la suite de la déconfiture de la Société, ses administrateurs se tinrent cois pendant tout un temps. En 1847, HOMPESCH, après la publication d'une brochure où il attaquait violemment le Gouvernement, intenta un procès à l'État. Un arrêté de la Cour de Cassation, en date du 23 avril 1850, consacrait définitivement les conclusions des diverses instances qui avaient débouté le trop naïf sociologue de ses prétentions. Le 10 août 1851, les biens du Comte furent vendus à l'encan : le malheureux homme devait mourir en prison pour dettes, à Clichy... Sa femme essaya de venger sa mémoire dans une brochure imprimée à Aix-la-Chapelle (1).

De leur côté, 'T KINT DE ROODENBEKE et CLOQUET poursuivront une brillante carrière ; comme d'ailleurs le major GUILLAUMOT, malgré les charges qu'on avait voulu faire peser sur lui. Après avoir obtenu, comme gage de son intégrité, la grande naturalisation, il mourra

(1) Ces derniers détails nous ont été aimablement fournis par M. LECOMTE, conservateur honoraire du Musée de l'Armée et d'Histoire militaire.

La brochure de la comtesse de HOMPESCH, introuvable dans nos bibliothèques était intitulée : *Mein Schwur bei Leiche meines theuren Gatten*, 8°, de 151 pp. publié chez Benrath et Vogelsang. Le Ms. autrefois dans la bibliothèque de feu le Professeur DUJARDIN, de Bruxelles, est aux archives du ministère des Colonies.

lieutenant-général le 9 janvier 1867. Le colonel DE PUYDT était disparu à Schaerbeek le 20 septembre 1844.

D'aumônerie officielle, il ne fut guère plus question pour la colonie de Santo-Tomas. Deux prêtres ⁽¹⁾ tentèrent cependant de s'y fixer : le « fameux » WOUTERS dont on trouve trace du départ en 1847 et un abbé VAN DER SNIKT, originaire de Grammont, semble-t-il, qui, après un bref séjour parmi ses concitoyens, émigra à Guatemala même où il mourut misérablement sur un lit d'hospice ⁽¹⁾.

Cependant, les jésuites eurent encore à s'occuper, pendant quelques années, de leur mission manquée. BLONDEEL, en 1847, alors que dans aucun de ses rapports on ne trouve la moindre allusion aux religieux, semble être revenu au pays avec quelque prévention contre eux. Il aurait ajouté foi aux racontars qui voulaient que les jésuites eussent couvé des « projets... de réclamer les biens de l'ancienne Compagnie (de Jésus), projets qui semblent avoir été la principale cause de la révolution opérée » à leur égard après le départ du P. WALLE pour Rome. Un des jeunes officiers de marine qui accompagna BLONDEEL dans son voyage à Santo-Tomas, avait, lui aussi entendu parler d'un « essai de communisme, patronné par les jésuites, à l'imitation de ce que cette Société avait établi au Paraguay ». Selon les témoignages glanés là-bas, le P. WALLE aurait, en guise d'apostolat, « élevé un kiosque de musique », sans se préoccuper d'autre chose... ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cependant BULOW lui-même demanda au Président de l'État libre du Guatemala « un prêtre de son choix pour la colonie ». Le Baron signale que d'après des « on dit », un prêtre du diocèse de Malines, « très instruit et qui venait par pure charité » serait annoncé et devait arriver par l'*Anna*. Il doit s'agir, pensons-nous, de l'abbé WOUTERS (A. E. 2027 ; lettre du 26 février 1846). Voir pour WOUTERS, farde Anglo-Belge 3586 et Lignes de navigation à voile Anvers-Santo-Tomas 2235-3 (A. E.). La mort de VAN DER SNIKT est signalée dans les registres de l'hôpital de Guatemala. (Note prise par M. LEYSBETH). Il existe un carton de notes de cet abbé : cahiers de cours, schémas de sermons aux A. E. Santo-Tomas, 2027.

⁽²⁾ Ms. du Colombier, II, p. 10-11 (M. A.).

C'était assurément assez fantaisiste ! D'ailleurs, le gouvernement guatemalien ne garda pas rancune aux religieux. Sur les instances du P. WALLE, et par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères, on paya les débours que l'érection du futur collège avaient occasionnés. Vers 1852, une nouvelle révolution et un nouveau gouvernement retirèrent de l'oubli le projet avorté. Le P. WALLE fut averti et s'offrit immédiatement à repartir. Mais le T. R. P. Général préféra envoyer dans ce pays qui s'ouvrait de nouveau à l'apostolat, des missionnaires espagnols, précisément expulsés du Pérou où ils faisaient œuvre évangélique. La langue ne leur ferait pas de difficultés.

Le P. WALLE termina donc ses jours en Belgique, après avoir fourni une longue carrière. Le P. GENON, au contraire, toujours attiré par ses chers Caraïbes, demanda de pouvoir les rejoindre. Il mourra sur la côte Atlantique de l'Amérique centrale, seul, face à l'océan, comme saint François-Xavier ⁽¹⁾.

II. Leçons ou problèmes ?

Quelles conclusions tirer de ce récit ?

À part un point d'importance secondaire et qui nous semble suffisamment établi, nous pensons qu'il n'y en a guère présentement.

Sans doute, sera-t-il désormais difficile d'affirmer, comme nous l'avons rappelé dans notre introduction, que « les jésuites avaient transformé l'administration de Santo-Tomas en une sorte de théocratie ». Bien au

⁽¹⁾ Le P. WALLE fut recteur du collège d'Alost, Supérieur de la Résidence de Bruges et de Courtrai. Il meurt à Gand en 1877.

Le P. GENON, après avoir été l'aumônier de voyage à Rome de la baronne d'HOOGVOORST, fondatrice des Réparatrices, partira pour le Guatemala. Il en reviendra deux fois pour chercher des compagnons. Il meurt en 1878. Parmi les autres prêtres qui furent à Santo-Tomas, le P. HISS terminera sa carrière en France ; le P. PACELLI en Chine.

contraire, il est apparu qu'à plusieurs reprises, assez consciemment, on a cherché à capter l'influence que pouvaient exercer les religieux pour la faire servir au mieux des intérêts temporels. Et cela, des prêtres de l'Église catholique ne pouvaient l'admettre, d'autant plus que, maintes fois, ils eurent la nette impression qu'on cherchait à le faire au détriment du bien spirituel... (1).

Pour le reste, nous ne croyons avoir posé ici qu'un de ces jalons, dont parle notre ami A. DUCHESNE dans son beau livre sur BLONDEEL, pour « qu'un pas de plus soit fait vers l'élaboration d'une étude globale des fastes précoloniaux de la Patrie » (2).

Les problèmes ? A l'issue de cette étude, il s'en pose un bouquet !

LÉOPOLD II, encore duc de Brabant, dans son discours au Sénat du 17 février 1860, en effleurait déjà quelques-uns lorsqu'il affirmait qu'à Santo-Tomas, on avait gaspillé des énergies en n'adoptant pas le principe de la propriété individuelle, en s'installant au bord de la mer, en ne prévoyant pas « la chance très commune » des colonies : celle des chefs au-dessous de leur tâche !

Nous voudrions y ajouter, à l'adresse des chercheurs, ceux que le contact assidu avec les documents nous a suggérés.

Il y a d'abord l'incidence de la question coloniale sur la politique intérieure du pays. On y a fait allusion en parlant de la création de la Compagnie belge de Colonisation et au moment où celle-ci est entrée en conflit ouvert avec le Gouvernement.

Vient ensuite le problème des relations de notre pays avec l'Angleterre. Quel rôle a joué ce pays en nous encourageant dans la voie de la colonisation ? Bien des détails

(1) Sur ce point, voir les documents pontificaux récents. PIE XII, *Encyclique sur les Missions*, du 2 juin 1951.

(2) A. DUCHESNE, *Le Consul Blondeel ...*, p. 4.

curieux ont été déjà signalés, pour une période postérieure, dans le livre de J. FROCHISSE sur la Chine. Ne pourrait-on pas retrouver une ligne de conduite identique à travers des événements fort divers, dans des pays extrêmement éloignés les uns des autres ?

On devra étudier encore la place qu'occupe le présent essai de colonisation — de type « communiste », au vieux sens du mot, — dans l'évolution des idées financières, sociales et économiques.

A plusieurs reprises, il a été question du canal interocéanique à réaliser, non à Panama, mais au travers du Nicaragua...

Question de moindre importance sans doute, mais fort intéressante cependant : au travers de la correspondance de nos envoyés diplomatiques, quelle idée s'est-on faite chez nous de l'état politique du Guatemala ? Comment nos agents diplomatiques sur place ont-ils jugé ce pays ?

Peut-être trouverait-on d'autres questions encore à étudier. Nous voudrions, pour terminer, traiter brièvement de celle qui nous paraît capitale.

III. Colonisation, occupation armée ou souveraineté ?

La présence de soldats et d'officiers belges à Santo-Tomas a posé et pose encore des problèmes.

BLONDEEL, en rappelant l'existence de quelque quarante pontonniers dans la colonie, s'étonnait de voir ces « soldats belges » y résider. Suivant un contrat assez solennel, n'auraient pu y vivre que des personnes indépendantes de toute autorité militaire belge ; car automatiquement, tous les immigrants, sans distinction aucune, devenaient juridiquement citoyens guatémaliens (1).

(1) C'est en vertu de cette clause que HOMPESCH souhaitait voir les nouveaux citoyens guatémaliens user de leur droit pour tenter de noyauter au plus vite les Chambres (Instructions secrètes à 't Kint ; mars 1843. S. J.). Le P. WALLE,

Or, les « soldats belges » comme les officiers étaient demeurés responsables devant les tribunaux militaires belges ; à preuve : PHILIPPOT, traité en déserteur ; à preuve encore les rappels formulés au gré des circonstances par le Ministre de la Guerre et le désir d'être continuellement tenu au courant de la situation d'hommes ou d'officiers en « congé », tels GUILLAUMOT, BOUILLART, et les autres...

Comment fut-on amené à violer, somme toute, une parole donnée ? Par quel biais s'est-on justifié devant la conscience ? Pour quelle raison surtout, du côté guatémalien, a-t-on fermé si obstinément les yeux sur des infractions aussi peu déguisées ?

Qu'on ait été amené à utiliser des officiers et des soldats belges dans l'entreprise coloniale de Santo-Tomas ne présente rien d'extraordinaire.

D'abord, cette manière d'agir était courante : nombre de permissions de s'expatrier avaient été accordées, depuis 1830, à des miliciens comme aux officiers, dans des buts fort divers : formation technique, utilisation et maniement des armes, expérience de la vie militaire à l'étranger et des méthodes de combat ⁽¹⁾.

Puis il y avait la présence du colonel DE PUYDT parmi les membres fondateurs de la Compagnie de Colonisation. L'idée primitive du Colonel était d'amener avec lui, dès l'expédition de reconnaissance, un groupe de militaires, à cause surtout des avantages qu'ils représentaient du point de vue technique, en matière de travail et de discipline et sous le rapport de la résistance physique et morale. Ces hommes ne garderaient pas l'uniforme tout en étant

lors de son retour à Santo-Tomas, répondra à ceux qui veulent lui défendre l'entrée du pays, qu'il est citoyen guatémalien. Ce qui sera admis ! Mais, en tant que jésuite, un nouveau décret abrogeant la décision des Chambres de juillet 1843, le mettait hors la loi.

(1) Voir les textes cités Ch. I. note 19 de l'ouvrage de LECONTE, J. R., « Tentatives... » Et les exemples d'EENENS, DESMET, THERRY, cités par DUCHESNE, A., *Le consul Blondeel...*, pp. 80-81.

ouillés par l'armée.

La volonté royale, en exigeant une commission d'enquête préalable à tout établissement même provisoire, vint bouleverser tous les plans de DE PUYDT. La conséquence immédiate fut que quelques officiers seulement purent partir. Mais conséquence plus lointaine : après la signature du nouveau contrat par l'officier, à cause très vraisemblablement du conflit qui opposa DE PUYDT à SIMONS, lors de la première expédition de 1843, un seul officier se rendait à Santo-Tomas : le malheureux PHILIPPOT. Même les idées, passablement saugrenues, de HOMPESCH relativement à l'envoi d'instructeurs pour l'armée CARRERA avaient été repoussées avec un certain mépris.

En était-ce fini de l'armée dans la Communauté de l'Union ? On aurait pu le croire, surtout après l'échec assez retentissant du capitaine PHILIPPOT.

Il n'en fut rien. Bien au contraire même. Devant les déboires du premier contingent de colons, mal choisis, et les perspectives désastreuses qui s'ouvraient, on n'entrevit plus de salut que dans l'armée, sa formation, sa discipline. Des militaires, on en voulut ; on en chercha toujours plus et à tous les postes, malgré l'État-major de Belgique et le ministère de la Guerre. Ceux-ci supportaient aussi difficilement les anomalies imposées au budget que le départ des meilleurs éléments dans le cadre et dans la troupe.

Ces tendances nouvelles marquaient une évolution dans les idées et même dans l'idéal colonisateur. Au lieu d'une simple occupation commerciale, sous l'égide de la nation colonisée, on en arriva insensiblement à souhaiter une souveraineté effective sur des terrains qu'on considérerait comme conquis.

Plusieurs personnes s'impatientèrent assez vivement de ce que la direction de l'affaire en restait toujours à des « demi-mesures » et à des « petits-moyens » ! Le consul

CLOQUET, dans un rapport au Ministre, au lendemain des événements qui avaient mis la vie de GUILLAUMOT en danger et compromis l'indépendance de Santo-Tomas vis-à-vis du gouvernement guatémalien, osait affirmer :

« Ce qui fait le plus de mal, c'est l'absence de toute protection de la part du Gouvernement du Roi, dans une force belge à Santo-Tomas. J'ai l'intime conviction que rien de tout cela ne serait arrivé si la *Louise-Marie* avait été en station devant la baie » (1).

C'était souhaiter un régime de force avec une sorte de souveraineté effective dont, à Bruxelles, plusieurs étaient chauds partisans. Et ne serait-ce pas sur cette conception que le Gouvernement entra en conflit avec une Compagnie qui n'agissait pas loyalement ? Ne pourrait-on pas encore expliquer en partie par là le conflit toujours latent entre le Souverain, protecteur de la Compagnie et le Gouvernement lui-même (2) ?

Mais, se demandera-t-on, comment le Gouvernement guatémalien a-t-il toléré une violation d'engagements aussi nettement pris ? Comment a-t-il pu supporter la simple possibilité d'une perte de son territoire au profit d'un pays qui s'était présenté en ami ?

Une première réponse viendrait du fait que les révo-

(1) CLOQUET au ministre, 26 octobre 1844 (A. E. 2027).

(2) Qu'on ait cherché ou rêvé du moins d'une souveraineté effective sur Santo-Tomas semble assez certain. La discussion de cette thèse dépasse les limites de ce travail. Voici quelques documents à étudier de ce point de vue : Instructions secrètes à 'T KINT, mars 1845. (S. J.). Le Mémoire de 1847, préparatif du procès, surtout pp. 8 et 9 où les arguments opposés à la souveraineté sont développés : la Belgique n'a pas de marine : elle se mettra les Puissances à dos ; vouloir occuper militairement Santo-Tomas est chercher à « conquérir un pays vide ». Au moment où ces mots avaient été écrits, la Compagnie croyait s'en tirer avec les subsides promis par le Gouvernement. Une intervention militaire risquait de ruiner son crédit. — VAN DE WEYER à GOBLET, 10 et 15 mai 1844 (A. E. 2027). — Les instructions secrètes à BLONDEEL, à son départ en 1845 ; celui-ci est porteur d'une décoration à n'accorder à CARRERA qu'en compensation de sérieux avantages dans ce sens. Voir la lettre autographe de LÉOPOLD I^{er} à ce sujet. (18 avril 1845, A. E.).

lutions si fréquentes dans le pays empêchaient le Gouvernement, ou mieux les gouvernements, de s'occuper d'une façon sérieuse de politique extérieure ou même des affaires du dedans. Il était heureux de rencontrer de l'aide, quitte parfois à perdre de son prestige.

Rien cependant ne permet de justifier, chez les Guatémaliens, une attitude aussi passive et défaitiste. Les dirigeants, là-bas, avaient assez d'intelligence et même d'expérience pour être persuadés que la colonisation de Santo-Tomas présentait pour leur pays de très gros avantages. Ceux-ci, pensaient-ils sagement, ne seraient le fruit que d'une exploitation ordonnée et disciplinée. Et à considérer leurs propres réalisations, ils la concevaient fort facilement sous les aspects militaires et même dictatoriaux.

De plus, ils avaient imposé à la colonie une milice urbaine. Celle-ci n'était concrètement réalisable qu'avec le concours de militaires solidement formés et encadrés, venus de la mère-patrie.

Enfin, même du point de vue international, la présence d'une force belge était fort bien venue aux yeux des Guatémaliens.

« Le pays, a affirmé un témoin autorisé, ne se faisait pas d'illusion ; il avait soupçonné dès les premiers jours de l'arrivée des colons, que la Compagnie n'était qu'un rideau derrière lequel se cachait le Gouvernement belge et il s'en réjouissait, car il considérait l'occupation de Santo-Tomas par les troupes d'un État dont la neutralité était garantie par cinq grandes nations comme le palladium de l'intégrité de leur territoire et de leur nationalité » (1).

CARRERA cherchait d'ailleurs personnellement à rester

(1) Il s'agit d'un document classé en tête du dossier 2027, depuis l'intégration des « papiers CLOQUET » au dossier Santo-Tomas. Il date d'après août 1850, date de la démission de CHAZAL. Il semble être de CLOQUET et fait allusion à la mission de BLONDEEL et à l'inspection de Santo-Tomas. Après la déchéance de la Compagnie, le Roi fit tout effort pour que la colonie soit reprise par la Belgique. En vain.

dans les bonnes grâces de l'armée belge ; il voulait s'instruire à son école. « CARRERA, affirme le témoin qu'on vient de citer, disait lui-même qu'il serait plus heureux d'être le capitaine général des armées du Roi que d'être le président de la République ».

Sans doute y avait-il là fleur de rhétorique ; mais on y peut trouver un indice certain ⁽¹⁾ d'une grande confiance à l'égard des Belges et plus spécialement de leur Souverain.

Car est-il tout à fait exact de penser, avec le témoin, que, derrière le rideau des colons, c'était le Gouvernement qui se cachait ? N'aurait-ce pas été plutôt le roi LÉOPOLD I^{er} ?

La présence ou l'influence du Roi n'a été signalée au cours de ce récit que comme en passant ; mais on pourrait multiplier les exemples de ses interventions plus ou moins directes. Dans l'affaire des banques Anglo-Belge ou des Flandres comme dans la création d'un mouvement en faveur de Santo-Tomas, les encouragements, sinon les initiatives viennent du Roi. Il reçoit, les uns après les autres, tous les membres de la fondation et des diverses expéditions. Il a de longs entretiens avec des banquiers venus de Guatemala ; aux jésuites qui vont partir, il demande des rapports circonstanciés à lui envoyer personnellement. HOMPESCH, 'T KINT, CLOQUET, GUILLAUMOT, BULOW et d'autres sont appelés et rappelés chez le Roi. Il se renseigne très exactement et ne néglige aucun témoignage. Le Souverain est intervenu par son très fidèle VAN PRAET dans la majorité des nominations. Dès que la moindre difficulté surgit dans l'horizon de la Compagnie, par exemple au sujet de soldats pontonniers ou bien d'embarras dans les sphères politiques, HOM-

(1) A ces textes, on pourrait ajouter : la visite de LEKEU dont on a parlé à LÉOPOLD I^{er}, en 1845, au nom de CARRERA, et les lettres de 'T KINT, CLOQUET, FLEUSSU, etc. DUCHESNE, A., dans « Le consul Blondeel... », parle aussi de ce document dont, comme nous, il n'a eu connaissance qu'en dernière minute, p. 51.

PESCH n'a qu'un seul recours, c'est le Roi : dans l'affaire de la souscription nationale, dans celle des subsides si malencontreusement promis et qui vaudront à LÉOPOLD I^{er} des reproches d'autant plus amers que certain marchandage de décorations s'y était ajouté (1) !

Cette présence du Roi est d'ailleurs avouée par l'auteur du fameux rapport dont il est question : on lui reconnaît même un caractère d'opposition au gouvernement.

« Le Roi, y lit-on, ne rencontra jamais un concours actif, permanent dans les membres de son Cabinet ; continuellement et par trop préoccupés par la politique intérieure et à chercher à se maintenir au pouvoir, ses ministres ne touchaient qu'avec peine aux questions de marine » (et celle-ci, a-t-on déjà dit, ne se justifiait que par l'acquisition de colonies) « et lorsque, poussés à bout par le Roi, ils se permettaient un acte quelconque en faveur de la colonie, ils en demandaient pour ainsi dire pardon aux Chambres où une opposition s'était formée, en donnant aux questions coloniales une couleur de parti » (2).

(1) Ceci est une allusion à l'affaire MISSEL et MILLES, financiers anglais qui s'étaient déclarés prêts à intervenir, après le désistement de la banque WOËSTE, en juillet-août 1844, postérieurement donc à la fameuse promesse du 21 juillet 1844. Voir, à ce propos, le Mémoire de 1847, où toutes les pièces sont citées en appendice et A. G. R., l. c., n° 314.

On pourrait encore citer : *pour les visites au Roi* : du Président HOMPESCH : CLOQUET au Ministre, 7 avril, 20 juillet, 6 août 1843 (A. E. 2027) ; Ministre Int. à ses collègues, 22 mars 1845. HOMPESCH entrait au Palais un peu comme il le voulait, semble-t-il : c'est lui qui avertira le Roi de la Révolution de février et de la chute de LOUIS-PHILIPPE. (JOTTRAND, L. L., Spillthoorn, *Événements de 1848*, p. 60-61).

Interventions royales auprès de BLONDEEL. VAN PRAET au Ministre des A. E., 3 avril 1845. Remise par CONWAY d'un fusil pour CARRERA : 8 avril 1845. Un document du 14 oct. 1846 résume la mission de BLONDEEL : « Une haute influence agit sur le Ministre... »

Voir encore le Mémoire de 1847, pp. 15 et 16.

(2) L'opposition du gouvernement aux intérêts de la colonie apparaît à travers toutes les correspondances. CLOQUET avouait au ministre GOBLET, le 20 juillet 1843 (A. E. 2027) : « Il m'est impossible, malgré mon vif désir, de correspondre aux ordres de S. M., aux instructions du Ministre et aux désirs du Vice-Président » (HOMPESCH). Même plainte le 26 oct. 1844. Le ministre DECHAMPS rappelle impérativement BLONDEEL avant la fin de son enquête (20 janv. 1846 *ibid.*). Mais BLONDEEL ne se laisse heureusement pas faire !

Le 18 août 1845, HOMPESCH, qui s'est retiré et va attaquer le gouvernement, affirme à BLONDEEL : « Le ministère est resté presque étranger à la question ». (A. E. 2027).

Ce témoignage, nous le trouvons corroboré par les innombrables lettres où le comte DE HOMPESCH se plaint de l'inertie du Gouvernement, « malgré les objurgations du Roi » en qui il met tous ses espoirs (1).

Mais si les affaires coloniales tenaient énormément au cœur du Souverain, Roi constitutionnel, LÉOPOLD I^{er} ne pouvait et ne voulait rien faire sans son Gouvernement.

Dans des entretiens particuliers, il a donné des promesses qui ne furent pas tenues. On le lui a reproché ; mais jamais ses ministres ne voulurent découvrir la Couronne, bien qu'ils n'eussent point partagé le point de vue du Roi. Ils respectaient les formes.

Un document, sans date ni signature, le dit excellemment en répondant aux accusations que la Compagnie de Colonisation, aux abois, lançait un peu contre tout le monde et spécialement contre le Roi et contre le Gouvernement. « Les promesses du Roi ? » Mais « Ces promesses, on les désire, elles ne sont établies par rien. Le fussent-elles d'ailleurs qu'on ne pourrait les invoquer » (2).

C'était bien montrer que fort souvent certains personnages avaient laissé courir leur imagination et fait dire au Roi ce qu'il n'avait pas dit. Pour le reste, les interlocuteurs du Souverain devaient savoir que les pouvoirs d'un roi constitutionnel étaient limités. En encourageant, en promettant même, LÉOPOLD I^{er} était resté dans son rôle d'éveilleur de la Nation.

Et dans ce rôle, qui niera que le Souverain n'ait pas été profondément déçu ?

En 1843 et 1844, LÉOPOLD I^{er} espérait encore ; les

(1) HOMPESCH à WALLE, 6 août 1843 (S. J.).

(2) Ce document, intitulé *Réponse aux objections*, se trouve aux Arch. A. E. dans la farde de 1845. Il doit avoir été rédigé, nous paraît-il, en vue d'une réponse aux accusations formulées en 1847, lors du procès ou après la parution du livre de la Comtesse, cherchant à venger la mémoire de son mari. La première question est : « Les promesses du Roi ? ».

deux discours du trône de ces années en font foi. Après plusieurs lustres d'expérience, il conclura, avec une pointe de pessimisme, que « chez nos compatriotes, il ne découvrirait guère de dispositions marquées pour la colonisation » (1). « L'Amérique centrale, écrivait-il une autre fois, est devenue fort importante ; et il est inconcevable comment en Belgique on ne lui accorde pas plus d'intérêt » (2).

A qui en incombait la responsabilité ? « Le régime constitutionnel, déclarait un jour le Souverain désabusé, fait perdre beaucoup de temps... et fait perdre de vue les questions qui seules peuvent assurer un avenir politique au pays... » Et il exprimait sa peur : « La Belgique se trouvera à la queue de toutes les autres nations... » (3).

Le remède, le Commissaire royal (BLONDEEL, peut-être) appelé au Palais, le lui aurait suggéré.

« Il ne serait jamais possible de réaliser les vues de Sa Majesté tant que les employés supérieurs de l'administration auraient le traitement des affaires coloniales entre les mains, parce qu'ils y étaient hostiles ».

Et la conclusion en avait été immédiate autant qu'active : la mission de BLONDEEL, le nouveau consul au Mexique, envoyé comme en passant à Santo-Tomas ! Cette mission marquait un premier tournant dans l'avenir de la colonie dont, plus que jamais, on envisageait d'acquiescer la souveraineté.

Et puisque « le Gouvernement n'attache pas en ce moment un grand prix à l'accroissement de la concession de Santo-Tomas, mais que les circonstances peuvent changer... (4) », Léopold I^{er} enverra un jour son interlocuteur à CHAZAL, le ministre de la Guerre :

(1) CROKAERT, P., Brialmont, p. 145.

(2) LÉOPOLD I^{er} à ROGIER, 7 août 1851 (cf. JUSTE, *o. c.*, II, p. 104-5).

(3) *Ibid.*, appendice.

(4) VAN PRAET au Ministre, 3 avril 1845 (A. E. 2027).

« Pour arrêter ensemble un plan d'occupation de Santo-Tomas par des colons militaires qui auraient exécuté les travaux du port. Ils devaient être en nombre suffisant pour profiter des événements politiques qui ne tarderaient pas à se produire dans des pays aussi agités » (1).

Les tractations étaient déjà en bonne voie : CHAZAL soutiendrait intelligemment son Souverain. Hélas ! Un ridicule conflit politique, l'affaire ALVIN, provoqua la démission du Ministre.

Tout était à refaire.

« Songez, Monsieur, que vous allez fonder une nouvelle Belgique », avait dit le Roi au consul général, en lui donnant son congé (2).

LÉOPOLD I^{er} ne parvint pas à réaliser son rêve. Mais il avait entrevu la méthode : une administration séparée, soutenue par l'armée, pour profiter des événements...

Qui dira si son auguste Fils n'a pas puisé, dans l'étude de l'échec de Santo-Tomas et des plans paternels, la sagesse et l'audace qui firent le Congo (3) ?

Souhaitons qu'un jour un historien, à la lumière de documents nouveaux, puisse l'exposer avec cœur et compétence.

(1) Rapport général (CLOQUET) (A. E. 2027, dossier 1831-41).

(2) *Ibid.*

(3) « La fondation d'une colonie moderne requiert un absolutisme », affirme DUCHESNE, A., dans le livre cité. B. 218. L'identité de conclusion, amenée par voies fort diverses, est à souligner.

TABLE ONOMASTIQUE

REMARQUES GÉNÉRALES.

1° Les noms des PERSONNES sont en petites capitales ; ceux des *auteurs invoqués* en caractères italiques.

Quelques lecteurs souhaiteront peut-être trouver ici, en appendice, une nomenclature exhaustive des personnes qui participèrent aux expéditions de Santo-Tomas... Pareil travail n'entraîne pas dans le dessein de ce livre. D'ailleurs, ces listes existent, partielles dans le livre de M. Leysbeth, plus complètes dans *Annales parlementaires belges*, session législative de 1845-46, 11 novembre au 14 août, p. 435.

Pour faciliter les recherches, nous avons groupé, à la lettre C : COLONS DE SANTO-TOMAS, tous les personnages qui n'exercèrent qu'un rôle effacé dans la Colonie.

2° L'index géographique a paru superflu.

3° Les chiffres en *italiques* renvoient aux notes et références au bas des pages.

A

ABBOTT (P. H.), 24.
Adhémar (baron d'), 47.
AFTEN, capitaine de vaisseau, 241.
AGUET, directeur colon., 242, 244.
ALAVARADO (E. de), 50.
ALVIN, 258.
ANDERSON (Young), 32, 49, 50, 62.
ARCE (d'), général guat., 228.
ARRIVABÈNE (comte de), 29.
Aubert (R., chanoine), 154.
AYCINENA (Don José de, chanoine), 141.
AYCINENA (Comte de), ministre guat., 10, 130, 131, 133, 141, 148, 164, 165.

B

BALEINE (de), 146, 142.
BAILY, 155.

BALCARCEL, 57, 61.
Barbagelata (E.), 12.
BARNETT, 52, 53.
BAROIS, officier belge, 203.
BARUTRA, hommes d'aff. guat., 169.
BATRES, homme d'œuvres guat., 168.
BECQ (Mgr), curé à Bruxelles, 83.
Bertand (J. L.), 42.
BINCKUM (J. E. F. Van den Berghe de), 12, 24, 29, 40, 51, 52, 53, 63, 73, 120, 138, 206.
BINGHAM (P. D.), homme d'affaires angl., 31, 54.
BLONDEEL Van Cuelenbroeck (E.), 5, 70, 238, 244, 246, 248, 249, 252, 254, 255, 257.
BOONE (le Père J. B.), jésuite, 81, 96, 119.
BOSTRA (Mgr de), 240.
BOUILLART (J.), officier belge.
BRABANDER, officier de marine, 235.

BROUEZ (L.), 76, 88, 102, 109, 119, 122, 146.

BULOW (Baron de), 76, 77, 87, 102, 104, 110, 113, 116, 118, 119, 135, 146, 151, 160, 165, 167, 171, 180, 181, 192, 197, 200-202, 209, 218, 235, 238, 239, 241, 254.

C

CACCIANO-FLORES (Mgr), 240.

CAMOYANO, 170.

CAMPBELL-GILLIAN (W.), homme d'affaires anglais, 26, 30, 85.

CAMPOY (Mgr), évêque au Honduras, 240.

Carles (J.), 26, 29.

CARRERA (R.), Président du Guatemala, 19, 20, 57-61, 72, 75, 88, 130, 140, 157, 169, 194, 203, 212, 220, 227, 235, 237, 239, 240, 251, 252, 253, 254.

CARRETTE (H. J.), officier belge, 10, 40, 41, 54, 121, 122, 181, 199, 203, 221.

CASTIEU, parlementaire belge, 232.

CASTILLA (A. de), 50.

CASTILLA (chanoine de), 130.

CHAPELIÉ (J. J. E.), officier belge, 35, 120, 196.

Charlevoix (le Père de), jésuite, 154.

CHAZAL (F. baron), ministre belge, 253, 257, 258.

CHIRIMOS, officier guat., 195.

Chlepner (B. S.), 12, 29.

CLOQUET (M.), consul belge, 5, 10, 12, 60, 61, 73, 75, 85, 96, 117, 118, 134, 141, 142, 156, 157, 161, 163, 167, 170, 173, 174, 190, 195, 201, 207, 217, 222, 227, 228, 237, 239, 252-255.

COLONS DE SANTO-TOMAS.

Binaux, 178 ; Boigelot, 226 ; Borelli, 231 ; Borremans, 76 ; Bronc (chef de musique), 115 ; Calais, 193 ; Carnaple (de), 116 ;

Casse, 116 ; Debast, 116 ; Degrez, 211 ; Delahaye, 232 ; Delfosse, 233 ; De Brucq, 226 ; Dumont, 226 ; Duparc, 193 ; Emonce, 178, 197 ; Engels, 193 ; Fery (chef de bureau), 199 ; Genonceaux, 193 ; Hans, 193 ; Heinen, 193 ; Kersten H., 75 ; Laporte A., 36 ; Lebon E., 13, 144, 152, 230 ; Leroy, 116 ; Leroux, (pharmacien), 175 ; Muno, 198 ; Peeters, 163, 164 ; Pierret, 163, 164 ; Pinagel, 180 ; Roff, 193 ; Scholl, 193 ; Seyler, 231 ; Stas, J. 175 ; Stillemans, 76 ; Tessier, A. A., 144 ; Tielemans, 230-231 ; Timmermans, J. C., 182-183 ; Van Huyse Ch., 91 ; Vassaux, 193.

CONWAY, 255.

CRABE, 36.

Crokaert (P.), 7, 12, 257.

Cuwelier (J.), 13, 75.

D

DE BOEYE, 138.

DE BROUCKERE (Ch.), 245.

de Buck (le Père V.) jésuite, hollandiste, 11.

DECHAMPS (Ad.), 255.

DECHANGE, docteur, 13, 40, 41, 45, 48, 50, 63, 64.

Defays (F.), 7, 13.

DELANDRE, commerçant à Bêlize, 168-169.

DELWARDE, ingénieur à Santo-Tomas, 76, 88, 118, 146, 162, 174, 180.

DEPOUHON, financier belge, 29.

DE PUYDT (Ambroise), 30.

DE PUYDT (Guillaume), officier belge, 36, 40, 41, 49, 54, 75, 76.

DE PUYDT (Remy), officier belge, 10, 12, 29-46, 50-66, 72-76, 80, 87, 111, 120, 121 ; 135, 144, 151, 206, 211, 250, 251.

DEVAUX (P.), 233, 243.
 DEVERCY (A. C.), officier belge, 40, 47, 54.
 DE WATTINE, 167.
 DE WILDE, 76, 160, 163, 192, 197, 200.
 DE WINTER (le Frère) jésuite, 241.
 DOFTY, officier de marine, 89, 94, 98, 101, 102, 122, 144, 146.
 DORN (J.), officier français, 187, 199, 203, 226, 228, 229, 238.
Duchesne (A.), 9, 13, 36, 70, 248, 254, 258.
 DUCOLOMBIER (O.), officier de marine belge, 10, 44, 54, 240.
 DUMORTIER (B.), parlementaire belge, 243.
 DUPONT, ministre belge de la Guerre, 233.

E

ESCHOYEZ (A.), épouse Philippot, 76.
 EVAIN (baron), général, ministre belge de la Guerre, 35.
 EVENEPOEL, notaire du Roi, 12, 32, 38, 70.
 EYCHOLT (M.), 37.

F

Fabri (J.), 218, 242.
 FAUCONNET, consul français à Béziers, 240.
 FERNANDEZ (Mgr), évêque de la Jamaïque, 237.
 FIENNES (de Mooreghem de), parlementaire belge, 215.
 FIENNES (Van Hoobrouck de), vice-président de la Banque de Flandre, 35, 79, 80, 214.
 FLEUSSU (Docteur), 75, 77, 111, 115, 146, 162, 173, 174, 180, 192, 221, 224, 225, 241, 245, 254.
 FLORES (J. J.), 61.

FOURRIER (Ch.), sociologue français, 67.
 FRANCKEVILLE (le Père Ch.), jésuite, provincial de Belgique, 10, 82, 83, 94, 95, 117, 137, 138, 146, 147, 153, 209, 211, 212, 215-217, 234, 236, 247.
Frochisse (J. M.), 13, 40, 249.

G

GALINDO, 18.
 GENON (le Père J.), jésuite, 10, 11, 83, 86, 88, 98, 104, 107, 112-117, 120, 131, 132, 135-137, 139, 142, 143, 148, 153-157, 161, 162, 171-175, 180-191, 196, 210, 218, 221-226, 229, 230, 241, 247.
Gers (J.), 13.
 GOBLET d'Alviella (comte A. J.), ministre et général belge, 70, 255.
 GOMELA, carme, 129, 134.
 GUERRERO, abbé, 105, 106.
 GUILLAUMOT (A. S.), officier belge, 10, 13, 49, 121-128, 139, 165, 167, 174-230, 205, 208, 210, 217, 219-230, 231, 234, 245, 250-252, 254.
 GUIZOT (Fr.), Homme d'État français, 97.

H

HAEFKENS, consul et explorateur hollandais, 24.
Hallois (R.), 13.
Hardy (G.), 3, 13.
Hauleville (A. de), 13.
 HESSELS (le Père P.), jésuite, 89, 138.
 HISS (le Père F.-X.), jésuite, 228, 247.
 HOMPESCH (comtesse J. de), 11, 37, 245.
 HOMPESCH (comte Th. de), 10, 13, 31, 37, 64-66, 71, 73, 75, 76, 78, 81, 87, 89, 90, 94-98, 117, 119-127, 137, 146, 160, 172, 178, 185, 205-

- 212, 217, 219, 231-235, 243, 245, 251, 254-256.
 HOOGVOORST (baronne d'), 247.
 HUET, consul de France à Guatemala, 133, 142.
 HULL, vice-consul anglais à Guatemala, 170.
 HUMBOLDT (J. de), 24, 56.
Hymans (L.), 13.
- I
- ITURBIDE, 19
- J
- JANSEN (Frère A.), jésuite, 82, 104, 107, 112, 143, 155, 158, 166, 167, 187, 189, 191, 221.
Jottrand (L.), 255.
Juste (Th.), 6, 13, 257.
- K
- Kauch (P.)*, 13, 26.
 'T KINT (de Roodenbeke (?) A.), 5, 10, 12, 40, 45, 46, 51, 54, 57, 58, 66, 73-75, 87, 89, 109, 115, 116, 119, 134, 137, 142, 147, 148, 155, 156, 158, 164, 167-69, 176, 180, 191, 194, 218, 222, 245, 250, 254.
 KLEE, consul de Hambourg, 133, 140, 141, 168, 170, 234, 236, 238.
- L
- LAMBERMONT (baron A.), 10.
 LANNoy (P. P. A. E. de, ou Delannoy ?), 219, 234.
 LAZZARABAL (Mgr), 169.
Leconte (J. R.), 5, 13, 33, 37, 40, 41, 121.
Leconte (L.), 13, 40, 121.
 LEKEU (M.), 75, 104, 105, 157, 212, 235, 254.
- LÉON XIII, 7.
 LÉOPOLD I^{er}, 5, 6, 27, 28, 39, 46, 70, 75, 78, 85, 97, 122, 124, 144, 206-208, 210, 213, 218, 231, 234, 252-258.
 LÉOPOLD II, 7, 248, 258.
Leysbeth (N.), 13, 246.
 LIEDTS (Ch.), ministre belge, 25, 26, 27, 34.
 LOUIS-PHILIPPE, roi des Français, 255.
 LONES, capitaine de vaisseau, 179.
 LOOZ-CORSWAREM (prince de), 29.
- M
- MACQUET, officier belge, 203, 223.
 MALHERBE (E. J.), officier belge, 10, 121, 122, 178, 181, 199, 200, 203, 223, 225-227.
Maroy (C.), 8, 13, 48, 70, 214.
 MERCIER, ministre des Finances, 233.
 MÉRODE (comte J. de), 29, 34, 91, 96, 102, 214, 233.
 MÉRODE (comtesse de), 83.
 MÉRODE (comte Xavier de), 146, 181.
 MEULENBROECK (A.), capitaine de vaisseau, 89.
 MEULOW (W.), capitaine de vaisseau anglais, 106.
 MISSEL, financier anglais, 215, 234, 255.
 MONASTERIOS (J. de), 50.
 MONTALEMBERT (comte Ch. de), 102, 103, 105.
Monterosa, 237.
Montgomery, 47.
Mora (de), 59.
Moreau (E. de), S. J., 5, 8, 14.
 MOSCOSO, 18.
 MOZARAN (ou Morassan) (F.), 19, 20, 59.

MUNOZ, religieux oratorien, 10,
132, 141, 139.
MURRAY, 50, 52.

N

NAVARRO (F. de), 50.
NORMAN (J. B.), fonctionnaire, 37.
NOTHOMB (J. B.), ministre belge,
45, 65, 70, 208, 214, 215, 231,
233, 243, 244.

O

OBERT (H.), 10, 11, 25-34, 37, 64,
65, 70, 72, 76, 89, 90, 96, 97,
120, 125, 206, 234, 243.
OSY, parlementaire belge, 232.
OWEN, 67.

P

PACELI (le Père P.), jésuite, 247.
PAEZ, 10, 195.
PAIS, G., général de brigade guat.,
129, 130, 134, 155, 194, 200-202,
218, 226, 227.
PALAEZ (Mgr G.), 170.
PALLAIS, homme d'affaires fran-
çais, 42.
PALOMO-VALDEZ (A.), 170.
PAVON, ministre guat., 170, 195.
PARFONDEREAU, officier belge, 203.
PETIT, P. L. N., commandant de
la « Louise-Marie », 12, 40, 41,
44-49, 51-54, 57, 61, 66, 73, 110,
117.
Petitjean (O.), 7, 14.
PHILIPPOT (F.), officier belge, 10,
11, 61, 75, 78, 87, 98-102, 105,
109-118, 122-130, 135, 138-140,
144-160, 162, 176, 177, 192, 194,
200, 209, 223, 236, 251.
PINOL, administrateur guatém., 167
169, 180, 186.
POELMANS (le Père), jésuite, 89.

PULIERO, homme d'affaires guat.,
57, 72, 73, 95, 109, 111, 129, 196.

Q

QUARRÉ (comte de), parlementaire
belge, 214, 215.

R

RAIKEM, officier, belge, 203.
REMON, abbé, 185, 186.
RENARD, commerçant français à
Omoa, 200.
RITTER (P.), officier belge, 121.
RIJCKMANS (J. J.), 36.
RIVERA-PAZ (M.), 23, 25.
ROOTHAAN (J.), Général de la
Compagnie de Jésus, 10, 82, 86,
95, 170, 222.
ROTSCHILD (baron de), 97.
ROUILLÉ (de), parlementaire belge,
214.

S

SAINT-SIMON (C. L. comte de),
sociologue français, 28, 67.
Sarrut, 14.
SIGART (J.), parlementaire belge,
232.
Simon (A., chanoine), 154.
SIMONS (P.), ingénieur belge, 72,
76, 81, 85-89, 93-97, 109, 115,
116, 118, 119, 123, 251.
Sinkel (E.), 14.
SKINNER, 85.
Stengers (J.), 9, 208.
STERCKX (Card. E.) archevêque de
Malines, 38, 79, 81, 84, 96, 206, 216.
Sohier (A.), 9.
Sorre (M.), 14, 18, 20.

T

TARDIEU, 76, 88, 94, 98, 116, 118.
TACK, 42.

Thompson (A.), 14, 24.
 TOSQUINET, officier-médecin belge,
 76, 77.

V

VAN DER BURCH (comte), 29, 199.
 VAN DER HECHT (E.), 11, 29, 31,
 32.
Vanderkindere (L.), 14, 30.
Van der Linden, abbé, 209.
 VAN DER MAELEN, commerçant
 belge, 84.
 VAN DER NOOT, officier belge, 203.
 VAN DER SNIKT, abbé, 246.
 VAN DE WEYER (S.), 70, 252.
 VAN PRAET (J.), ministre de la
 maison du Roi, 71, 124, 127,
 210, 255.
 VARLEZ, 48.
 VERHAEGEN (Th.), parlementaire
 belge, 231, 232.
 VERCRUYSSE (le Père A.), mission-

naire jésuite, 82, 83.
 VEYDT (L.), financier belge, 29.
 VITERY Y UNGO (Mgr G.), évêque
 du San Salvador, 96, 97, 163,
 177, 186.
 VAN LOOCKHORST (baron), 29, 30,
 31, 32.
 VAN LOCKHORST (baron Bernard),
 40, 47, 49, 136, 200.
 VASQUEZ, religieux dominicain, 134.

W

WAGNER (de), officier belge, 36.
 WALLE (le Père P. J.), jésuite, 70,
 77, 77-91, 94-111, 116, 118, 119,
 122, 128-141, 143, 146-176, 189,
 200, 205, 207, 210, 215-221, 234,
 236-242, 246, 247, 249.
 WILTNER, 170.
 WINDSOR (F. A.), financier anglais,
 28, 34.
 WOUTERS, abbé, 80, 81, 209, 246.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
BIBLIOGRAPHIE :	
A. Sources manuscrites	10
B. Imprimés de la C ^{te} belge de colonisation	11
C. Ouvrages consultés	12
Chapitre I. <i>Le Guatemala et la Compagnie belge de Colonisation.</i>	
I. Guatemala 1840	17
II. Une société anglaise	21
III. Vers une succursale belge	24
IV. La Compagnie belge de Colonisation	30
Chapitre II. <i>La diplomatie d'un colonel.</i>	
I. Une commission d'enquête	43
II. Le colonel De Puydt à Guatemala	54
Chapitre III. <i>A la recherche d'une Direction.</i>	
I. Premières réalisations en Europe	66
II. Le Directeur colonial	71
III. Le Directeur ecclésiastique	79
IV. Immixtion du spirituel dans le temporel	87
Chapitre IV. <i>Misérables débuts.</i>	
I. A Bruxelles	93
II. Sur mer	98
III. Escale à Funchal	102
IV. De nouveau sur mer	105
V. En Amérique centrale	108
VI. L'arrivée de la « Louise-Marie »	114

Chapitre V. *Dangereux délais.*

I. En Belgique	118
II. Le voyage du P. Walle à Guatemala	128
III. Le P. Walle à Santo-Tomas	135
IV. Premiers symptômes	144

Chapitre VI. *Mesures à retardement.*

I. Vers la défénéstration de Philippot	151
II. Le P. Walle, président du Conseil colonial	159
III. Second voyage à Guatemala	167
IV. Démission et départ du P. Walle	170

Chapitre VII. « *Militairement!* »

I. Heurs et malheurs de la traversée	177
II. Les démêlés avec le P. Genon	184
III. Le renouveau	192
IV. Face à l'ancienne Direction	196
V. État de siège ?	201

Chapitre VIII. *La lutte au bord d'un précipice.*

I. Le projet de souscription	205
II. Le retour du P. Walle	210
III. Préludes à une joute parlementaire	214

Chapitre IX. *Le triple échec.*

I. A Santo-Tomas	220
II. A Bruxelles	230
III. L'échec de la Compagnie de Jésus	235

CONCLUSIONS :

I. Derniers remous	242
II. Leçons ou problèmes ?	247
III. Colonisation, occupation armée ou souveraineté ?	249

TABLE ONOMASTIQUE	259
-------------------------	-----

